



Séjours de rupture, adolescents en crise, et cheminement des parents

*Ruptures, transitions et
reconstructions : les spécificités
d'une prise en charge peu reconnue*

RAPPORT FINAL

Christophe MOREAU

Avec la collaboration de
Sotiria AMARANTOS
Gilles DRONIOU

Thomas BRISSON et Julie ROUSSELET (Master Jeunesse- EHESP Rennes)

JUILLET 2014

Remerciements

Nous remercions sincèrement chacune des personnes qui ont contribué à cette recherche,

Les 43 adolescents et parents qui ont accepté de témoigner sur leur expérience,

Les représentants institutionnels qui ont participé au groupe de travail départemental, sous l'égide de l'ODPE 29 : Conseil général du Finistère (Direction Enfance et Famille) ; Association Ribinad ; Sauvegarde de l'enfance à l'adulte du Finistère, dispositif d'accueil diversifié (DAD) ; Association PEP 29 ; Fondation Don Bosco (service DAPE, Dispositif d'Adaptation des Parcours Educatifs) ; Education Nationale (service social départemental) ; Protection Judiciaire de la Jeunesse (direction départementale) ; services de pédopsychiatrie de Brest et Morlaix ; ITES, (Institut pour le Travail Educatif et Social), Association Reve (représentants de parents d'enfants placés).

Les étudiants qui, par leurs travaux universitaires, ont nourri nos réflexions : Mylène Stephan (Doctorat de médecine, Brest), Thomas Brisson (Master Jeunesse et prise en charge, EHESP Rennes), Margaux Chapell (Master psychologie, Brest)

Le GIP Enfance en danger (ONED), qui a soutenu financièrement ce projet dans le cadre de son appel à projets portant sur le thème « La place de l'enfant au centre de la prise en charge et l'implication des parents dans les pratiques professionnelles de protection de l'enfance » (2012/2014).

Sommaire

1. INTRODUCTION.....	5
1.1. - LE CONTEXTE DE CETTE RECHERCHE.....	6
1.2. - L'ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAL.....	6
1.3 - QU'EST-CE QU'UN SÉJOUR DIT « DE RUPTURE »	7
1.4 - QUI SONT LES ADOLESCENTS CONCERNÉS ?	9
1.5 - NOTRE DÉMARCHE D'ENQUÊTE	15
2. L'HISTORIQUE DES SÉJOURS DITS « DE RUPTURE »	16
2.1. LE CONTEXTE DES STRUCTURES D'ACCUEIL NON TRADITIONNELLES	17
2.2. LES SÉJOURS DE RUPTURE À L'ÉTRANGER	18
2.3. LE CADRE JURIDIQUE DES SÉJOURS DE RUPTURE ET LE RAPPORT DE L'IGAS	20
2.4. LE POINT DE VUE DE L'ASSOCIATION OSER.....	21
3. LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE ET LES ÉVALUATIONS EXISTANTES.....	23
3.1 - BELGIQUE	23
3.2 - ALLEMAGNE	26
3.3 - QUÉBEC	28
3.4 - AUTRES TRAVAUX NORD AMÉRICAINS	29
3.5 - LES ÉVALUATIONS DISPONIBLES EN FRANCE.....	31
<i>L'évaluation conduite par le Conseil Général de l'Essonne (2010).....</i>	<i>31</i>
<i>Une thèse de doctorat de psychologie de l'université de Strasbourg (2012).....</i>	<i>33</i>
<i>Une thèse de doctorat de médecine de l'université de Brest (2013).....</i>	<i>34</i>
<i>Un mémoire de master de psychologie, Université de Brest (2013)</i>	<i>35</i>
4. LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES.....	36
4.1 - LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES : 2002, 2007, HPST	36
4.2 - A QUI PRESCRIRE LES SÉJOURS DE RUPTURE ?	36
4.3 - EXPLOITER LES SITUATIONS DE CRISE	37
4.4 - LA PARTICIPATION DES PARENTS AUX DÉCISIONS	39
4.5 - LE PROFESSIONNALISME DE L'ACCOMPAGNEMENT	40
4.6 - LA PRÉPARATION DU RETOUR ET LE CHANGEMENT DE REGARD SUR LE JEUNE	41
4.7 - LA CONTINUITÉ DE VIE ET LES COOPÉRATIONS ENTRE LES INSTITUTIONS.....	42
5 - L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES ADOLESCENTS FINISTÉRIENS	44
5.1 - DES HISTOIRES COMPLEXES	44
<i>Primo-placements.....</i>	<i>45</i>
<i>Primo-placements problématiques.....</i>	<i>48</i>
<i>Placements de moyen terme</i>	<i>53</i>
<i>Multi-placements.....</i>	<i>57</i>
5.2 - DEUX TYPES DE TRAJECTOIRES	61
<i>La construction identitaire</i>	<i>62</i>
<i>La régulation émotionnelle</i>	<i>63</i>
5.3 - LES JEUNES QUI SE CHERCHENT - QUÊTE DE SINGULARITÉ - ENJEU DE DIFFÉRENCIATION	64
5.4 - LES JEUNES QUI SE FUIENT - TRAJECTOIRE DE L'ADHÉSIVITÉ - ENJEU D'INTÉRIORISATION.....	67
6 - LA RECONSTRUCTION DES ADOLESCENTS	73
6.1 - DEVENIR SOI, LE PROCESSUS D'INDIVIDUATION	74
<i>S'approprier son corps</i>	<i>74</i>
<i>Penser à soi</i>	<i>75</i>
<i>Reconstruire une dynamique identitaire positive</i>	<i>76</i>
<i>Mettre à distance ses parents et ses habitudes de vie</i>	<i>77</i>
<i>Quitter les tentations du quartier ou les relations du foyer</i>	<i>79</i>
<i>Se sentir appartenir : l'enjeu de l'agrégation</i>	<i>80</i>

6.2 - METTRE DES MOTS, LA RECONSTRUCTION COGNITIVE	84
<i>Analyser sa vie et ses compétences, exprimer son point de vue</i>	84
<i>La rencontre avec la justice comme facteur de réflexivité</i>	85
<i>Le dévoilement de la réalité dans sa diversité</i>	86
<i>La dimension interculturelle</i>	88
<i>Ouvrir des possibles et construire de l'idéal</i>	90
6.3 - ARRÊTER D'AGIR ET ACCÉDER À LA RÉGULATION ÉMOTIONNELLE	91
<i>Apaisement et désistance</i>	91
<i>L'apprentissage de la restriction</i>	92
<i>Sortir d'un faux self</i>	94
<i>L'apprentissage du plaisir avant de construire du lien</i>	95
<i>Les difficultés à s'apaiser pour certains adolescents</i>	97
6.4 - ACCÉDER PROGRESSIVEMENT À LA RÉCIPROCITÉ ET À LA RESPONSABILITÉ	99
<i>Prendre en main sa trajectoire de vie</i>	100
<i>Une faible appropriation des aspects contractuels</i>	101
<i>Se construire à travers les stages</i>	102
<i>Accéder progressivement à l'autorité et à la relation d'aide</i>	103
<i>Découvrir la vie amoureuse, construire un couple et un foyer</i>	105
7 – LE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT	106
7.1 - UN PROCESSUS DE DÉS-INSTITUTIONNALISATION	106
<i>L'individualisation du suivi</i>	108
<i>Un cadre sécurisé</i>	109
<i>La bienveillance et l'autorité</i>	109
<i>Le contraste avec l'ASE</i>	110
7.2 - LA PRÉPARATION DU RETOUR ET LA SUITE DU SUIVI	112
<i>De fortes attentes pour le suivi scolaire</i>	112
<i>Les enjeux du lieu d'hébergement</i>	114
7.3 - LE CHEMINEMENT DES PARENTS	115
<i>L'apaisement</i>	115
<i>Les difficultés de séparation et la reconfiguration du système familial</i>	117
<i>L'importance du changement de regard</i>	119
<i>La délégation à des tiers et la demande d'un service de suite</i>	119
<i>Le bouleversement du retour</i>	121
<i>Des points de vue diversifiés sur les institutions sociales et judiciaires</i>	121
8 – CONCLUSIONS	122
8.1 - LE BÉNÉFICE POUR LES ADOLESCENTS CONCERNÉS	122
8.2 - LE CADRE D'INTERVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT	125
8.3 - L'AIDE AUX FAMILLES	126
8.4 – LES ENJEUX INSTITUTIONNELS	127
9 – BIBLIOGRAPHIE	129
10 – ANNEXE : FLYER DE PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE AUX ADOLESCENTS, AUX FAMILLES, AUX PARTENAIRES	133

1. Introduction

L'adolescence est ce moment particulier dans nos vies d'êtres humains où il nous faut sortir de l'évidence de vivre et du monde de l'autre, monde des adultes qui nous environnent, et qui constitue le seul monde et la seule réalité possibles. Bien que cette sortie de l'enfance soit un préalable à une entrée progressive et paisible vers le monde adulte pour une grande majorité d'adolescents, il en est pour qui la séparation est complexe, et l'agrégation impossible. Pour des raisons d'histoires personnelles insensées, une infime partie des adolescents mobilise une grande partie de l'énergie des institutions éducatives, sociales et judiciaires, parce que précisément ils ne parviennent pas, au sortir de l'enfance, à donner du sens à leur personne ni à autrui.

Devant la difficulté à penser et à apaiser ces souffrances, mais aussi ces déviances, transgressions et violences récurrentes que commettent ces néo-adolescents malchanceux à une période précise de leur vie, force est de constater que nos sociétés européennes ont de plus en plus tendance à se protéger et à protéger les victimes, au détriment de l'aide éducative qui est pourtant, culturellement et juridiquement, le fondement même de la justice des mineurs. L'illustration de ce glissement idéologique est notamment la construction en France, de sept établissements pénitentiaires pour mineurs, en 2007, pour un montant de plus de 82 millions d'euros, et sur un modèle développé en Italie, mais aussi en Belgique, aux Pays Bas, en Grande Bretagne... Si le retour sur investissement peut s'apprécier positivement (?) au plan politique et électoral, il s'avère que ces stratégies ont de piètres résultats aux plans de l'éducatif, de la lutte contre la récidive, et de l'affiliation sociale des mineurs concernés.

Il est donc primordial et urgent de s'intéresser à d'autres voies, initiées de longue date mais qui peinent à être reconnues, et de scruter les méthodes éducatives qui mettent à l'honneur la conscience de soi, la promotion des compétences sociales, l'empathie, l'altruisme, la dignité de la personne humaine, les droits de l'enfant, l'autorité, et non la soumission.

Ce rapport présente les résultats d'une recherche exploratoire sur les « séjours de rupture », services d'accueil non traditionnels, tels qu'ils sont organisés actuellement dans le département du Finistère. Nous présentons tour à tour le contexte et le questionnement de cette recherche, une revue de littérature scientifique internationale, l'historique des séjours de rupture et les enjeux institutionnels. Suite à quoi nous restituons les analyses sociologiques qui s'appuient sur un corpus d'une quarantaine d'entretiens qualitatifs, réalisés auprès de 21 adolescents et jeunes adultes, et de 22 parents : nous présentons deux idéaux types de conduites adolescentes (les jeunes « qui se cherchent », les jeunes « qui se fuient ») afin d'explicitier deux dynamiques fort différentes qui sont à l'œuvre dans les passages à l'acte et conduites à risques ; nous proposons ensuite de saisir les effets des séjours de rupture sur l'affiliation sociale de ces adolescents, en nous intéressant aux processus de construction identitaire, de reconstruction cognitive, de régulation émotionnelle et d'accès progressif à la responsabilité. Les analyses prennent en compte, autant que possible, les spécificités de genre, la typologie des conduites adolescentes, ainsi que les différentes trajectoires de placement, en dissociant notamment les adolescents qui connaissent un « primo placement », et ceux qui sont inscrits de longue date dans des prises en charges institutionnelles (multi placement). La recherche propose ensuite de porter un regard sur la « boîte noire » de l'accompagnement éducatif, qui donne des résultats avérés mais qui est mal connu et peu analysé ; puis sur le cheminement des parents à l'occasion de la mise à distance de leur enfant, dont l'accompagnement constitue un enjeu majeur mais qui est encore à ce jour trop peu pris en charge.

La terminologie « séjour de rupture » est sujette à discussion, certains intervenants lui préférant les termes de « séjour éducatif de distanciation », « séjour de suture », ou encore « séjour de transition » ; mais pour faciliter la lecture, nous employons toujours les mêmes termes.

1.1. Le contexte de cette recherche

Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'une coopération entre des professionnels du travail social, de la justice, de la pédopsychiatrie, et de l'Éducation Nationale, exerçant en région Bretagne, d'une part, et des chercheurs associés à l'Université de Rennes 2 et de l'Institut Régional du Travail Social de Bretagne, d'autre part. Au préalable, quatre années de recherches avaient été conduites dans le cadre du programme Daphné de la commission européenne, en collaboration avec des équipes d'Allemagne, Pologne, Suède et Suisse¹, traitant de la prise en charge, en milieu ouvert, des adolescents présentant des comportements violents. La première étape (2006-2007) de ces recherches avait permis d'analyser les systèmes institutionnels, et les coopérations entre travail social, justice, éducation, santé ; puis de réaliser des études de cas (40 situations traitées de façon approfondie en Europe, via les dossiers, des entretiens avec les adolescents, avec les familles, avec les professionnels concernés). Par la suite, un consensus avait été élaboré entre chercheurs européens et avait permis de dégager des « critères de qualité pour la prise en charge d'adolescents présentant des comportements violents ».

La phase suivante (2009-2010) visait le développement de ces critères de qualité (6 groupes de professionnels en Bretagne, 22 en Europe), à travers leur mise en débat et l'accompagnement de leur mise en œuvre dans les pratiques d'accompagnement de ces adolescents par les professionnels du travail social, de la santé, de la justice, ou de l'éducation. C'est dans ce cadre que certaines équipes du Conseil général du Finistère ont commencé à inviter des familles aux réunions de synthèse concernant leur enfant.

Dans la suite de ces relations entre chercheurs, organismes de formation en travail social, et professionnels de la protection de l'enfance, plusieurs partenaires ont souhaité poursuivre leur coopération en se mobilisant autour d'une recherche soumise dans le cadre d'appel d'offres 2012 du GIP Enfance en danger et de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, sur des questions liées à la place de l'enfant et à l'implication des parents dans les pratiques professionnelles de protection de l'enfance. Nous avons, en outre, souhaité associer des associations de représentants de parents à notre réflexion collective ; une personne, maman d'enfant placé, représentante de l'association Reve, a accepté de participer à nos travaux.

1.2. L'animation d'un groupe de travail départemental

En lien avec l'observatoire départemental de la protection de l'enfance, et notamment un des groupes travaillant sur la définition et la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de protection de l'enfance, nous avons pu instituer un groupe de travail d'une quinzaine de personnes, qui s'est réuni à six reprises (rencontres de 3H), puis s'est retrouvé une dernière fois pour ce projet à la faveur d'un temps de valorisation qui a réuni plus de 200 personnes du territoire national, et qui a donné lieu à de nombreux témoignages, y compris d'organismes de séjours de rupture, d'une juge des enfants, de parents d'enfants placés et de jeunes adultes ayant bénéficié d'un séjour de rupture.

Ce groupe était constitué de représentants de différentes institutions (sont mentionnées les institutions avec au moins deux participations) :

¹ Sous la direction du Prof. Dr. Klaus Fröhlich-Gildhoff, Wigger A, Lecaplain P, Zofia Waleria Stelmaszuk (Eds.), "Quality based practice for accompanying young people with violent behaviour" - Experiences and results of an international research - practice transfer project, Presses de l'Université Protestante des sciences appliquées, centre de recherches sur l'enfance et l'adolescence, Freiburg, 2011.

- Conseil général du Finistère – Direction Enfance et Famille : une chargée de mission départementale (Observatoire Départementale de la Protection de l'Enfance), une assistante de service social ; puis une stagiaire en Master de psychologie, travaillant sur le même thème.
- Association Ribinad, qui gère une Structure d'Accueil Non Traditionnel (SANT) agréée depuis 1993 par le Conseil Général du Finistère, et organisatrice de séjours de rupture en Espagne (directeur, responsable de service, psychologue du service)
- Sauvegarde de l'enfance à l'adulte du Finistère, dispositif d'accueil diversifié (DAD), organisateur de séjours de rupture en Espagne et au Sénégal
- Association PEP 29 (pupilles de l'enseignement public), habilitée pour des placements éducatifs à domicile (PEAD)
- Fondation Don Bosco, service DAPE, Dispositif d'Adaptation des Parcours Educatifs
- Education Nationale, service social
- Protection Judiciaire de la Jeunesse, direction départementale
- Service de pédopsychiatrie (pédopsychiatre de Brest – Bohars, pédopsychiatre de Morlaix, et une interne en psychiatrie élaborant une thèse sur « la place de la rupture dans la prise en charge des troubles des conduites à l'adolescence »)
- ITES, l'Institut pour le Travail Educatif et Social, organisme de formation professionnelle en travail social géré par la Sauvegarde de l'enfance à l'adulte du Finistère (directeur adjoint).
- Association Reve, représentant les parents d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.
- Equipe de recherche de JEUEVI, Jeunesse Développement Intelligents, dont les chercheurs sont associés à l'Université Rennes 2, Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (dirigé par JY Dartiguenave et JC Quentel), et à la toute nouvelle « Chaire de recherche sur la jeunesse », basée à l'EHESP, école des hautes études en santé publique, Rennes.

La fonction de ce groupe a été de faciliter le travail d'enquête, mais aussi de croiser les regards et questionnements de chaque type d'acteur, afin d'améliorer les prises en charge partagées et les coopérations institutionnelles autour de situations parfois très complexes.

Dans le prolongement de ce groupe de travail et de cette recherche, et compte tenu des liens existant avec l'ITES de Brest (Institut pour le Travail Éducatif et Social) et la plateforme UNAFORIS Bretagne, nous avons proposé de restituer et de mettre en débat les résultats de cette recherche dans le cadre des forums de l'ITES (à Brest), en décembre 2013, journée qui a réuni plus de 200 personnes.

1.3 - Qu'est-ce qu'un séjour dit « de rupture »

Une association nationale, dénommée OSER (organismes de séjours éducatifs dits de rupture), définit ainsi le dispositif : *projets itinérants ou sédentaires, sportifs, à la découverte d'autres cultures, de l'écologie, couplés à des actions de formations locales, associés à des micros projets dits de solidarité et/ou à des actions humanitaires, les séjours de rupture reposent sur le concept d'un éloignement temporaire nécessaire, de quelques jours à plusieurs mois, pour des jeunes dont la situation justifie une rupture avec leur environnement actuel. Ces séjours s'adressent à des adolescents ayant besoin d'une ponctuation dans leur parcours. Ils peuvent donc intervenir tout autant après une multiplication d'échecs qu'en première indication de placement et toutes les situations intermédiaires.*

L'association Ribinad, avec qui nous avons étroitement collaboré dans le Finistère, et qui nous a permis d'entrer en contact avec près de 20 situations, présente les éléments suivants dans son projet

pédagogique² : « la mise à distance et l'individualisation de la prise en charge peuvent représenter une alternative éducative qui permet de mettre un terme au processus de désocialisation et qui favorise une reconstruction sur le plan social et relationnel. En effet, l'éloignement est d'abord synonyme d'un arrêt de l'agir. Il autorise ensuite le jeune, en dehors de ses environnements, à développer une autre image de lui-même, à retrouver une estime de soi et finalement à retisser les liens de socialisations. Par ailleurs, la mise à distance associée à l'accompagnement individuel facilite la réflexion et un travail sur la place du jeune au sein de l'histoire familiale.

L'autorisation accordée à l'association en 2002 porte sur une capacité d'accueil de 23 jeunes dont les origines départementales doivent être à 75% du Finistère et 25% des départements extérieurs, soit respectivement 17 et 6 places.

Les finalités poursuivies par l'association sont :

- *Aider le jeune à sortir d'un contexte de désocialisation, d'exclusion et/ou de transgressions sociales.*
- *Lui permettre de restaurer l'estime de soi et de recréer des liens de confiance, notamment avec les adultes.*
- *Construire une motivation scolaire, une mise en apprentissage, par un accompagnement individuel en immersion à l'étranger puis en France.*

Les principes de l'accompagnement reposent sur :

- *L'accompagnement individuel permanent par un accompagnateur : l'adolescent vit seul avec un accompagnateur-précepteur français (qui est relayé régulièrement) afin de proposer un accompagnement vraiment individuel et de permettre au jeune de se recentrer sur soi. On ne parle pas d'éducateur mais bien d'accompagnateur, nous y reviendrons en abordant les propos des adolescents.*
- *La dé-stigmatisation, processus qui conduit à « déplacer vers le haut le jugement que nous avons porté chez quelqu'un ». Le jeune, hors de son lieu de vie habituel, peut s'autoriser à changer son image. Les "dépaysements" l'amènent à réfléchir, parler, vivre autrement et à se reconstruire différemment. Ils lui permettent de sortir de la stigmatisation des milieux d'appartenance. Il perd l'étiquette "d'enfant placé à l'ASE" en se présentant comme étudiant français à l'étranger.*
- *La triangulation : le rôle de l'accompagnateur est de partager le quotidien avec le jeune. S'il est nécessaire de rappeler la limite de façon autoritaire, de poser une sanction ou de répondre à une demande non négociée au préalable, l'adolescent sait que la réponse sera apportée, non pas par l'accompagnateur qui vit avec lui, mais par le responsable de pôle ou par la personne d'astreinte, présente en Espagne ou restée en Bretagne. Ce dispositif institutionnel garantit, d'une part, que cette parole soit prise en compte, et permet, en outre, de poser l'acte d'autorité par un responsable extérieur à la relation directe avec le jeune, tout en préservant le lien avec l'adulte accompagnateur. La triangulation représente un temps d'écoute et de négociation et va faire exister l'individualité. L'adolescent trouve ainsi sa place en tant que sujet. »³*

La durée initiale de l'accueil est de 6 mois, et peut être renouvelée une ou plusieurs fois. La conception d'intervention se décline selon trois axes : le sport, notamment en collectif ; les études, en lien avec le CNED ; la socialité, en lien avec l'environnement socioculturel et la vie de village locale).

L'accompagnement se réalise à travers trois étapes : nomadisme, semi-nomadisme, re-sédentarisation.

² Les éléments qui suivent, en italique, émanent de l'association Ribinad, structure d'accueil non traditionnel, projet pédagogique.

³ « Par la mise à distance, la création d'un espace propre », in Carnet de Parentel, quelle place pour les adolescents ? XX

Le nomadisme constitue la phase initiale de rupture durant laquelle le jeune se déplace de façon itinérante, en général sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, avec un accompagnateur, généralement pendant un mois. C'est une phase d'arrêt d'agir, d'apaisement, de réflexion et de rencontre.

Le semi nomadisme se déroule en Andalousie, et dure de 5 mois à 1 an. Il correspond à une phase d'élaboration d'un projet individualisé prenant en compte les dimensions : études, sport, et vie sociale. L'accompagnement se réalise alors en maison au sein d'un village ou à distance de la cité, dans l'un des pôles. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est favorisé et des stages en entreprises sont engagés. Afin de prédisposer les jeunes orientés vers une prise en charge en autonomie, une préparation très progressive est possible.

La re sédentarisation : cette phase qui se déroule à Pau est, pour certains jeunes venus d'Espagne, un sas nécessaire avant d'envisager un retour en Bretagne, que ce soit en famille ou dans le cadre d'une nouvelle orientation. Elle dure en général un an mais peut être prolongée jusqu'à la fin d'un contrat jeune majeur, soit 21 ans. Assimilé à un service de suite d'accès à l'autonomie, l'accueil est ouvert à 5 jeunes, scolarisés dans des établissements classiques (Lycée, CFA, MFR...), vivant en autonomie dans des appartements locatifs. Cette étape vérifie les bases d'une reconstruction engagée lors de la phase précédente et permet une réappropriation de certains modèles sociaux antérieurement remis en cause par le jeune.

En dehors de l'association Ribinad, nous avons longuement échangé avec d'autres organisateurs, notamment le Dispositif d'Accueil Diversifié de la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte du Finistère, (participant à notre groupe de travail départemental et impliqué dans l'association nationale OSER), et l'association Extraballe, basée en Côtes d'Armor. Leurs projets associatifs et leur démarche d'accompagnement sont différents, mais les principes des séjours de rupture et de distanciation sont comparables ; ces deux associations accompagnent des adolescents en Espagne, mais aussi au Sénégal (DAD, Sauvegarde 29), et au Burkina Faso et au Mali (Extraballe, département 22).

Nous avons par ailleurs rencontré et étudié (étude documentaire) deux autres structures du territoire national :

- Média jeunesse, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à but non lucratif basée à Lyon et dans les Yvelines, qui propose des séjours au Sénégal ou au Maroc
- Parcours Bonkoukou, qui propose des séjours pour une dizaine de jeunes au Burkina Faso, à 20 kilomètres de Bobo Dioulasso, pour une durée de 9 mois ; Parcours Bonkoukou est un des cinq lieux de vie que porte l'entreprise sociale Parcours.

1.4 - Qui sont les adolescents concernés ?

Les territoires d'action sociale du Finistère sont confrontés à des difficultés pour élaborer et mettre en œuvre « le projet pour l'enfant », pour des adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, qui connaissent des situations familiales complexes, des négligences, des souffrances, et qui peuvent parfois se mettre en danger ou présenter des comportements violents. Dans ce département, 670 adolescents (de 11 à 17 ans) sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, soit 30 % du total des mineurs confiés, et 1 % des adolescents du département.

Le séjour de rupture s'adresse à des adolescents en grande difficulté, réputés incasables, ayant généralement mis en échec d'autres prises en charge institutionnelles, qu'il s'agisse de placements en établissement collectif, ou en famille d'accueil ; ce sont principalement des garçons âgés de 15 à 17 ans, mais aussi des jeunes filles de 13 – 17 ans, en moindre proportion. On compte, pour les années

2010-2011-2012, dans le Finistère, 105 adolescents concernés par les séjours dits « de rupture », soit 2,5 % des adolescents confiés, pour qui les accompagnements se complexifient encore davantage. Ces derniers présentent le plus souvent des troubles de la conduite et du comportement; se trouvent en situation de décrochage scolaire, de rupture sociale, de manque de soin en santé mentale et ont le plus souvent mis à mal leur environnement familial. De son côté, l'épuisement des ressources du dispositif départemental de la protection de l'enfance risque de les inscrire progressivement dans une trajectoire d'exclusion. Les modes de placement traditionnels en établissement, en accueil familial, ou en hébergement individualisé (studio, chambre en FJT) s'avèrent être insuffisants pour répondre à leurs besoins. On sait aussi que les jeunes majeurs les plus en difficulté ne peuvent bénéficier de Contrats Jeunes Majeurs, qui s'adressent à des situations davantage stabilisées⁴.

Les ordonnances de placement en séjour de rupture émanent le plus souvent de décisions judiciaires (80 % des situations, pour Ribinad, entre 2011 et 2013), qui se saisissent de passages à l'acte ou de moments de crise pour « obliger » l'adolescent à « faire le choix » de tenter cette expérience, assez souvent vécue comme une alternative à un placement en milieu coercitif (centre éducatif renforcé ou centre éducatif fermé). Dans d'autres cas, il s'agit de mesures administratives où parents, travailleurs sociaux et acteurs du soin travaillent de concert pour mettre un point d'arrêt à la spirale du mal être, des passages à l'acte, et de la violence sur soi, en proposant à l'adolescent un accueil provisoire ou un accueil jeune majeur, afin de prendre de la distance pour se reconstruire avec de nouveaux accompagnants, qui veilleront sur lui 24 heures sur 24.

Avec l'aide de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Finistère, nous avons pu réaliser un état des lieux statistique de ce dispositif, en tenant compte du questionnement de notre groupe de travail départemental, qui demandait notamment à distinguer les types de placements, entre des « primo placements » et des situations de « multi placements ». Eu égard aux situations que nous avons pu analyser, nous avons donc dissocié :

- les situations de « primo placement », pour lesquelles le séjour de rupture constitue une alternative au placement classique en foyer ou famille d'accueil ;
- les situations de « primo placements problématiques », où les adolescents connaissent une première expérience de quelques semaines à quelques mois de placement en institution, en famille d'accueil, ou bien à domicile, qui est associée à l'émergence de nouvelles difficultés dans la situation du jeune (incapacité à se stabiliser dans la famille d'accueil ou au foyer) ;
- les situations de placements à moyen terme, pour lesquels les adolescents ont connu des mesures à domicile généralement de longue date, puis des placements dans les deux dernières années (y compris à domicile, sous forme de PEAD),
- les « multi placements », pour des adolescents ayant connu une trajectoire plus longue de prise en charge et de placement.

Une des hypothèses de travail développées actuellement par les organisateurs est que le dispositif « séjour de rupture » serait particulièrement bénéfique pour des « primo placements », offrant à des jeunes une mise à distance et un processus de reconstruction qui évite par la suite les longues prises en charge institutionnelles. C'est effectivement ce que nous avons constaté dans cette recherche, notamment pour ce qui concerne les jeunes filles, pour qui la mise à distance semble très fréquemment corrélée avec une affiliation sociale dans les études ou le monde du travail.

⁴ La problématique semble être la même au Québec, Cf Goyette M. Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté, Presses Universitaires de Québec, 2011.

Pour les années 2010 à 2012, 105 jeunes résidents du Finistère sont comptabilisés comme ayant bénéficié d'un séjour de rupture, pour un total de 131 séjours. Eu égard au nombre de mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance chaque année (environ 1400 adolescents âgés de 11 à 17 ans ayant une mesure de type Accueil Provisoire, Accueil de jour en centre de formation, Pupille, Ordonnance de Placement Provisoire, Mesure de garde, DAP, Tutelle), ces « bénéficiaires de séjours de rupture » représentent 2,5 % des adolescents âgés de 11 à 17 ans et confiés à l'ASE. Il s'agit de garçons dans les deux tiers des cas, et on note que les jeunes filles concernées sont majoritairement inscrites dans une trajectoire de multi placements ; seules 8 jeunes filles, en 3 ans, ont bénéficié de ces séjours pour un primo placement (24 % des jeunes filles) ; c'est le cas de 32 garçons (45 % des garçons partis en séjour de rupture).

Selon le type de trajectoire, et leur sexe, les adolescents se répartissent ainsi :

Le nombre de jeunes concernés par un séjour de rupture, selon la trajectoire de placement	F	F	G	G	Total général
Multi placement	21	41%	30	59%	51
Placement à moyen terme	5	36%	9	64%	14
Primo placement Problématique	5	21%	19	79%	24
Primo placement	3	19%	13	81%	16
Total général	34	32%	71	68%	105

Pour cette population de 105 jeunes, 131 séjours de rupture sont comptabilisés, certains jeunes pouvant faire plusieurs séjours de rupture (jusque 4 séjours pour un même jeune). On observe que la seule catégorie faisant l'objet de plusieurs séjours est celle des jeunes ayant une longue trajectoire de placement (multi placements) : 1,6 séjour pour chaque jeune fille concernée ; 1,5 séjour pour chaque garçon concerné.

Le nombre de séjours selon la trajectoire de placement	F	F	G	G	Total général
Multi placement	33	43%	44	57%	77
Placement à moyen terme	5	36%	9	64%	14
Primo placement	3	19%	13	81%	16
Primo placement Problématique	5	21%	19	79%	24
Total général	46	35%	85	65%	131

En ce qui concerne l'âge au départ, la moyenne d'âge est d'environ 16 ans, et l'âge minimum concerné de 13 ans. En ce qui concerne la durée moyenne des séjours, elle est globalement de 7,6 mois : 9,5 mois pour les jeunes en situation de multi placement ; 5,7 mois pour les jeunes en primo – placement.

Durée moyenne du séjour de rupture en jours (2010 à 2012 – Département 29)

	Durée moyenne Filles	Durée moyenne Garçons	Durée moyenne Total
Ensemble de l'échantillon	262	217	231
Multi placement	320	257	283
Placement à moyen terme	184	181	182
Primo placement problématique	147	186	178
Primo placement	174	159	162

Âge au départ en séjour de rupture (2010 à 2012 – Département 29)

	Âge minimum au départ		Âge maximum au départ		Âge moyen au départ	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Ensemble de l'échantillon	13.6	13.8	18.3	18.2	16.1	16.3
Multi placement	13.6	14.5	18.3	18.2	15.9	16.3
Placement à moyen terme	15.8	14.8	17.7	18.2	16.5	16.3
Primo placement problématique	15.1	13.8	16.9	17.8	16	16.2
Primo placement	16	14.4	17.5	18	16.9	16.2

Les données disponibles au Conseil Général ne permettent que des analyses limitées. En ce qui concerne le nombre de lieux d'accueil sur l'ensemble de la prise en charge dans le département (et non pas seulement sur les 3 années 2010 à 2012), on note qu'en moyenne les jeunes ayant été multi placés ont connu 5 lieux d'accueil (valeur maximale 13) ; après le séjour, quelles que soient les trajectoires de placement, les jeunes connaissent en moyenne deux lieux d'accueil, ce qui semble témoigner d'un « apaisement » dans leur trajectoire. Néanmoins, les valeurs maximales (nombre de lieux d'accueil après le séjour de rupture) pour chacune des trajectoires, montrent que certains adolescents peinent à se « stabiliser dans leurs lieux d'accueil » :

- Multi placement, et placement de moyen terme, nombre maximal de lieux d'accueil après le séjour de rupture : 5 pour les jeunes filles, 11 pour les garçons ;
- Primo placement et primo placement problématique, nombre maximal de lieux d'accueil après le séjour de rupture : 6 lieux d'accueil pour les jeunes filles, 6 pour les garçons.

Nombre de lieux d'accueil avant et après le séjour de rupture (2010 à 2012 – Département 29)

Nombre moyen de lieux d'accueil avant le séjour	F	G	Total général	Nombre moyen de lieux d'accueil après le séjour	F	G	Total général
Multi placement	5	5	5	Après le séjour	2	2	2
Placement à moyen terme	5	3	4	Après le séjour	2	2	2
Primo placement problématique	2	2	2	Après le séjour	2	2	2
Primo Placement	1	1	1	Après le séjour	2	2	2

Si l'on compare l'hébergement au départ et l'hébergement à la sortie, pour les jeunes ayant connu une longue trajectoire de placement, on note que :

- 30 % des jeunes retournent en foyer, alors qu'ils sont 47 % à y être hébergé avant le départ ; les jeunes filles, notamment, vont relativement peu en foyer après un séjour de rupture.
- 24 % retournent au domicile parental (dont 5 % avec un PEAD, et 5 % avec une AEMO), alors qu'ils n'étaient que 17 % à domicile avant le départ ;
- 22 % des jeunes retournent en famille d'accueil (19 % avant le départ) ;
- 13 % prolongent ou renouvellent leur séjour de rupture ;
- 9 % bénéficient d'un service de suite.

Si l'on compare l'hébergement au départ et l'hébergement à la sortie, pour l'ensemble des jeunes concernés, on peut observer que :

- La part des jeunes hébergés dans leur propre famille progresse pour tous les jeunes, et fortement pour les jeunes filles ; c'est le lieu de retour majoritaire (43 % des jeunes concernés sur 3 années) ;
- La part des jeunes hébergés en foyer diminue considérablement ; 54 % des jeunes orientés en séjour de rupture proviennent d'un foyer ; ils sont 33 % à y retourner ; cette baisse est très importante pour les jeunes filles (de 71 % à 29 %) ; en revanche, quatre jeunes orientés en

séjour de rupture à l'occasion d'un primo placement sont hébergés en foyer à la suite de leur séjour.

- La part des jeunes hébergés en famille d'accueil progresse pour les jeunes filles, qui revendiquent fréquemment un attachement stable avec les assistants familiaux, cet attachement étant souvent rendu possible par le séjour de rupture, comme nous le verrons ; inversement cette proportion diminue pour les garçons.
- Pour les jeunes orientés en primo placement, provenant exclusivement du domicile familial, ils sont quelques uns à être ensuite hébergés en famille d'accueil (1 jeune) ou en foyer (4 jeunes).
- 8 % des jeunes sortants de séjour de rupture bénéficient d'un service de suite ; 12 % bénéficient d'un renouvellement ou d'un prolongement de leur séjour de rupture.

Types d'hébergement avant et après le séjour de rupture (2010 à 2012 – Département 29)

Toutes trajectoires	Hébergement au départ			Hébergement à la sortie		
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Assistant familial	32%	21%	25%	44%	14%	24%
Domicile (y compris AEM, PEAD)	18%	35%	30%	44%	42%	43%
Foyer (y compris foyer d'urgence)	71%	46%	54%	29%	35%	33%
Service de suite (SSSMO, CJM)	3%	3%	3%	6%	8%	8%
Prolongement ou renouvellement séjour de rupture	6%	0%	2%	12%	13%	12%
Majorité				0%	7%	5%
Hospitalisation	0%	1%	1%			
Non connu	6%	11%	10%			
TOTAL (effectifs)	34	71	105	34	71	105

La somme des pourcentages en colonne est supérieure à 100% car les jeunes du profil multi placement ont pu effectuer plusieurs séjours de rupture.

Détails selon les trajectoires de placement

Trajectoires de multi - placement	Hébergement au départ			Hébergement à la sortie		
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Assistant familial	38%	23%	29%	57%	17%	33%
Domicile (y compris AEM, PEAD)	10%	37%	25%	33%	40%	37%
Foyer (y compris foyer d'urgence)	86%	60%	71%	38%	50%	45%
Service de suite (SSSMO, CJM)	5%	3%	4%	10%	17%	14%
Prolongement ou renouvellement séjour de rupture	10%	0%	4%	19%	20%	20%
Majorité				0%	3%	2%
Non connu	10%	23%	18%			
TOTAL (effectifs)	21	30	51	21	30	51

La somme des pourcentages en colonne est supérieure à 100% car des jeunes ont pu réaliser plusieurs séjours de rupture

Trajectoires de placement à moyen terme	Hébergement au départ			Hébergement à la sortie		
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Assistant familial	40%	44%	43%	40%	11%	21%
Domicile (y compris AEM, PEAD)				40%	22%	29%
Foyer (y compris foyer d'urgence)	60%	22%	36%	20%	44%	36%
Service de suite (SSSMO, CJM)	0%	11%	7%			
Majorité				0%	22%	14%
Hospitalisation	0%	11%	7%			
Non connu	0%	11%	7%			
TOTAL (effectifs)	5	9	14	5	9	14

Trajectoires de primo-placement	Hébergement au départ			Hébergement à la sortie		
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Assistant familial				0%	8%	6%
Domicile (y compris AEM, PEAD)	100%	92%	94%	100%	46%	56%
Foyer (y compris foyer d'urgence)				0%	31%	25%
Prolongement ou renouvellement séjour de rupture				0%	15%	13%
Non connu	0%	8%	8%			
TOTAL (effectifs)	3	13	16	3	13	16

Trajectoires de primo-placement problématique	Hébergement au départ			Hébergement à la sortie		
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons	TOTAL
Assistant familial	20%	21%	21%	20%	16%	17%
Domicile (y compris AEM, PEAD)	20%	11%	13%	60%	53%	54%
Foyer (y compris foyer d'urgence)	60%	68%	67%	20%	11%	13%
Service de suite (SSSMO, CJM)				0%	5%	4%
Prolongement ou renouvellement séjour de rupture				0%	5%	4%
Majorité				0%	11%	8%
TOTAL (effectifs)	5	19	24	5	19	24

La base de données nous permet également d'identifier les suites données à un séjour de rupture en fonction des différentes mesures préalables. Nous nous sommes intéressés à deux « enchaînements » de mesures : quelles sont les suites (telles qu'observables dans la base de données) d'un séjour de rupture faisant lui-même suite à des aides éducatives en milieu ouvert (AEMO ou AED) ? Quelles sont les suites d'un séjour de rupture faisant lui-même suite à un placement éducatif à domicile (PEAD) ?

22 jeunes bénéficiaient d'un AED ou d'une AEMO juste avant de partir en séjour de rupture ; 6 filles constituent ce panel, pour 16 garçons. Nous n'avons pas comptabilisé les jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement de ce type bien avant le séjour de rupture, mais dont le parcours a été entrecoupé ensuite de placements en foyer ou chez des assistants familiaux. Pour la moitié d'entre eux, leurs parcours semblent s'être stabilisés après le séjour de rupture, soit par un retour à domicile (8 dont 6 avec un suivi type AEMO ou PEAD), soit par un retour chez un assistant familial (les 3 autres).

Pour les 11 autres situations, où nous retrouvons 5 jeunes filles, le parcours est parfois plus chaotique avec différentes étapes marquées par de nouvelles mesures. Par exemple, pour 2 des filles et 2 garçons, elles rentrent chez un assistant familial, avant de partir en foyer, pour revenir finalement au domicile de leurs parents avec une AEMO. 2 jeunes (un garçon et une fille) poursuivent ou repartent en séjour de rupture ; le garçon le fait dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur. 3 jeunes retournent dans leur foyer ou à leur domicile, avant d'être suivis dans le cadre d'un SSSMO. Enfin, un garçon a un parcours particulièrement chaotique après son retour de séjour de rupture : retour à domicile (68 jours), puis chez un assistant familial, puis un foyer, un foyer d'urgence, un retour à domicile (162 jours), puis un FJT, et un SSSMO (service de suite en milieu ouvert) pour terminer.

Trois jeunes garçons avaient connu un suivi PEAD (placement éducatif à domicile) avant de partir en séjour de rupture. Au retour de leur séjour, 2 sont retournés à leur domicile, dont l'un avec toujours un PEAD, et le 3^e a prolongé son séjour de rupture. Pour le jeune retourné à son domicile dans le cadre d'un PEAD, il est parti au bout de 6 mois dans un foyer pendant près d'un an, avant de revenir à domicile dans le cadre d'une AEMO. Le second n'est resté à son domicile que 5 jours, avant de partir

chez un assistant familial (près de 4 mois), avant de revenir à son domicile (ou chez un tiers). À sa majorité, il a bénéficié d'un Contrat Jeune Majeur, avec un placement en SSSMO (Service de Suivi Spécialisé en Milieu Ouvert). Quant au dernier, il est retourné en séjour de rupture jusque sa majorité, puis a intégré par la suite un Contrat Jeune Majeur.

Au cours de ces trois années, parmi les jeunes orientés en séjour de rupture, on note par ailleurs :

- que 6 ont été hospitalisés au moins une fois, pour des périodes allant de 23 jours à 411 jours ; ces données sont vraisemblablement partielles, puisque la base de données de l'hôpital nous montre, sur un échantillon de 46 situations, que 63 % ont eu des antécédents psychiatriques ;
- que 2 garçons ont été incarcérés ; un premier est écroué 14 jours avant ses 18 ans ; le second fut écroué 28 jours dans l'année de ses 17 ans, avant de passer 20 jours en foyer puis de partir en séjour de rupture.

1.5 - Notre démarche d'enquête

Le cœur de la recherche consistait à rencontrer et réaliser des entretiens approfondis avec les adolescents et les familles connaissant ou ayant connu récemment un séjour de rupture. En lien avec nos partenaires départementaux, nous avons opté pour une démarche pragmatique : obtenir l'autorisation des adolescents ou de leur famille pour nous confier leurs coordonnées ; réussir à établir un contact, alors que parfois les numéros de téléphone étaient erronés ou restaient simplement « sans voix » ; prendre le rendez vous pour un entretien d'une heure, et l'honorer (le plus souvent les entretiens ont été honorés par nos interlocuteurs, même s'il nous a fallu changer d'horaire au dernier moment pour gérer les imprévus). Et, de fil en aiguille, nous avons posé de nouveaux critères, ou de nouvelles exigences avec le groupe départemental, pour rencontrer des situations contrastées qui nous permettaient de répondre à nos questions ; les critères retenus pour constituer l'échantillon ont principalement été :

- la diversité de genre (12 jeunes femmes ; 13 jeunes hommes) ;
- la diversité des trajectoires de placement (primo et multi placement) ;
- la diversité des situations des adolescents et de leur évolution : adolescents ayant bénéficié de suivis psychiatriques ; adolescents qui se remobilisent dans leur trajectoire socio professionnelle ; adolescents qui rencontrent de nouvelles difficultés (instabilité de l'hébergement, suivis judiciaires, situation d'attente ou d'entre deux).

Au total, nous avons réalisé **40 entretiens**, correspondant à **25 situations** (20 jeunes et 5 à travers le regard d'un parent). Nous avons rencontré 21 adolescents, 22 parents. **Dans 13 situations nous avons pu croiser les regards** entre adolescent et parents, pour 10 situations nous avons uniquement le regard des adolescents, et pour 4 situations seulement le regard d'un ou des parents.

Les adolescents et jeunes adultes concernés sont âgés de 15 à 19 ans, sauf pour un jeune qui a 20 ans, et deux jeunes femmes âgées aujourd'hui de 25 ans ; les situations de 12 jeunes filles et 13 jeunes hommes ont été abordées ; les entretiens sont réalisés à court terme, quelques mois après le retour de séjour ; à moyen terme, après 12 à 24 mois ; et 2 entretiens ont été réalisés très longtemps après le séjour (6 et 10 ans après le retour pour les deux jeunes femmes âgées de 25 ans). Concernant les organisateurs, nous avons construit une étroite coopération avec l'association Ribinad, mobilisée avec JEUDEVI dès l'émergence du projet, et qui nous a permis d'accéder à 19 situations ; la Sauvegarde de l'Enfance du Finistère, par le biais de son Dispositif d'Accueil Diversifié, nous a transmis les contacts de 3 jeunes et/ou familles. Nous avons ensuite souhaité compléter notre échantillon en rencontrant une association organisatrice de séjours de rupture en Afrique, et basée dans les Côtes d'Armor, l'association Extraballe, qui a publié plusieurs témoignages d'adolescents, dont nous utilisons quelques extraits ; une jeune, adressée à nous par un service de l'aide sociale à l'enfance du Finistère, était partie au Burkina Faso puis au Mali avec cette association. Et, enfin, par l'intermédiaire de la protection

judiciaire de la jeunesse, participant à notre groupe de travail départemental, nous avons pu contacter deux jeunes hommes ayant séjourné en centre éducatif fermé puis ayant connu un séjour de rupture.

Le plus souvent, les entretiens ont été réalisés au domicile des familles, ou des jeunes (parfois dans leur famille d'accueil) ; nous avons parfois dû nous contenter d'entretiens téléphoniques, mais dans la quasi-totalité des cas les personnes se sont livrées avec une certaine franchise, et tous les entretiens ont duré entre 45 et 80 minutes et ont été enregistrés. Tous les entretiens ont été transcrits intégralement. D'un point de vue déontologique, nous n'avons pas souhaité revenir sur l'ensemble du parcours éducatif et de la prise en charge des jeunes et des familles ; nous avons souhaité nous centrer sur le séjour de rupture, même si bien entendu à cette occasion nous avons abordé le contexte de l'hébergement avant le départ, au retour, et les raisons du départ. Il était en effet délicat, au risque de nuire à la durée et à la qualité de nos échanges, de demander « à nouveau » aux personnes de se raconter en intégralité, reproche qu'elles adressent généralement, et que certaines ont réitéré, à l'aide sociale à l'enfance. Et, inversement, l'objet « séjour de rupture » s'est avéré être une très bonne entrée pour permettre aux personnes de donner leur point de vue, de faire part de leur expérience et de leur ressenti. Au préalable de l'entretien, nous faisons lecture d'un « protocole d'accord pour un entretien sociologique », dont nous signions un exemplaire remis à la personne ; ce protocole figure en annexe.

Les thématiques suivantes ont été abordées au cours des entretiens, aussi bien avec les adolescents qu'avec les parents : chronologie et étapes du séjour, meilleurs et moins bons souvenirs, expérience de la mise à distance de la famille ; relations avec l'organisateur, le référent ASE, l'éducation nationale, la justice, les professionnels de santé ; la participation à l'élaboration du « projet pour l'enfant », et aux décisions qui le concernent ; préparation du retour, et situation au retour ; sentiment de cohérence et de sécurité ; perspectives d'avenir ; attentes à l'égard de la famille, attentes à l'égard des accompagnants sociaux, notamment quant à la suite de la prise en charge.

2. L'historique des séjours dits « de rupture »

Les séjours de rupture ont émergé face au manque de réponses existantes pour des adolescents en grande difficulté ; ce sont des prises en charge innovantes qui introduisent une nouvelle façon d'accompagner ces jeunes, qui mettaient jusqu'alors en défaut les institutions. Historiquement, des prises en charge plus ou moins alternatives avaient émergé de longue date, à travers diverses initiatives novatrices comme celle de Michel Jaouen et du père Gounon, qui ont créé l'association des Amis du Jeudi-Dimanche en 1951, en Bretagne, afin de faire voyager des jeunes dits difficiles.

Un autre pionnier en la matière, Fernand Deligny (1913 – 1996), s'inspira dès les années 1936 de la pédagogie ouverte (appel à l'invention créatrice, activités collectives, ouverture sur l'extérieur) pour prendre en charge des « enfants difficiles ». Il crée en 1948, avec l'appui des Auberges de la Jeunesse, La Grande Cordée, réseau d'accueil et de prise en charge en cure libre d'adolescents caractériels délinquants et psychotiques ; il quitte cette association cinq ans plus tard, s'éloigne de plus en plus des institutions officielles, puis rencontre Jean Oury et Félix Guatarri, pionniers de la psychiatrie institutionnelle. Il s'installe en 1966, avec quelques enfants psychotiques dont il a la garde, à l'hôpital de la Borde. A travers un cheminement atypique et inclassable, ce personnage soucieux des enfants en difficulté, diagnostique le fait qu'ils sont avant tout des malades de la vie familiale et de la société, et évite systématiquement de les soigner ou de les former. Il écrit, dans *Les vagabonds efficaces* « Tout effort de rééducation non soutenu par une recherche et une révolte sent par trop rapidement le linge de gâteaux ou l'eau bénite croupie. Ce que nous voulons pour ces gosses, c'est leur apprendre à vivre, pas à mourir. Les aider, pas les aimer. » Il quitte la Clinique de La borde en 1960 pour monter un projet d'accueil alternatif pour adolescents autistes dans les Cévennes, à Monoblet ; s'opposant aux pratiques classiques de prise en charge des enfants difficiles dits délinquants, mais aussi des enfants autistes,

Maud Mannoni et lui deviendront des figures emblématiques pour l'ensemble des lieux de vie et d'accueil.

Ensuite, l'école de Bonneuil-sur-Marne a été créée en 1969, accueillant des adolescents difficiles et ayant des troubles psychiques (autisme, psychotique). Elle fut fondée par Maud Mannoni en collaboration avec le travail innovant de F. Deligny. Leur volonté était de fournir aux adolescents une étape dans leur construction identitaire, afin de leur donner les moyens de percevoir leur vie autrement. L'objectif de la rupture était de les séparer de ce qu'ils connaissaient auparavant, de faire émerger un discours et une réflexivité sur ce qu'ils sont et ce qu'ils voudraient être.

Dans la préface à la réédition des *Vagabonds efficaces* aux éditions Maspéro en 1975, Emile Copfermann, qui avait participé à l'expérience de La Grande Cordée, cite cet extrait d'une lettre de Deligny : « Dans ce que je raconte, il y a deux parts : celle que je retrouve ici ou là, traduite en termes de bonne volonté et de réadaptation sociale, châtrée comme il se doit de l'essentiel qui est dans l'autre part que je m'acharne à nommer, à rebaptiser sans cesse : les circonstances, l'imprévu, le n'importe quoi, l'inédit, l'ailleurs, entêté à trouver le mot propre qui ne se laisse pas mettre en loi, en service, en statut, comme il est arrivé à tant de maîtres mots, un mot simple qui rappelle sans cesse que l'homme est affaire d'imagination créatrice et non référence à des lois, et le créateur, le père et tout le reste, c'est n'importe qui, c'est l'autre et c'est moi. »

2.1. Le contexte des Structures d'Accueil Non Traditionnelles

Les lieux de vie ou d'accueil⁵ sont des dispositifs apparus dans les années 1970 sous l'impulsion de certains professionnels du secteur de l'aide sociale, de la psychiatrie ou de la justice, qui quittaient leurs établissements en souhaitant développer des prises en charge alternatives. Ces différentes initiatives se sont inspirées des expérimentations de Fernand Deligny et de Maud Mannoni, et ont pris différents noms au fil des années : « lieux de vie », « lieux d'accueil » (*LVA pour Lieux de vie et d'accueil*), ou encore « fermes thérapeutiques » pour finir par prendre l'appellation « structures d'accueil non traditionnelles ». Différents des établissements par la permanence, la stabilité et l'hétérogénéité professionnelle des accueillants, et différents des assistantes maternelles et des familles d'accueil par l'autonomie du projet social et de sa gestion administrative et financière, les Lieux de vie et d'accueil sont portés par des hommes et des femmes issus de professions diverses, qui décident d'accueillir, le plus souvent dans leur propre maison, des enfants, des jeunes ou des adultes en difficulté physique ou sociale. Ils créent seul, en couple ou en collectif, leur lieu d'accueil où ils proposent une autre forme de relation, d'accompagnement, de soin, dans l'accompagnement de la vie quotidienne.

Après une dizaine d'années d'expérimentations diverses, ces structures sont encadrées par une circulaire du 27 janvier 1983 émanant du secrétaire d'État à la famille. En effet, en 1983, la circulaire de Madame Georgina DUFOIX reconnaît la spécificité de la prise en charge et l'intérêt du service rendu de ces LVA (lieux de vie et d'accueil) qui sont dénommés "Structures d'Accueil Non Traditionnelles". Ce travail était au préalable réalisé dans des conditions administratives diverses, qui restaient floues, et donc sources d'obstacles et d'ambiguïtés pour un fonctionnement cohérent et pour leur développement. La reconnaissance administrative et le fonctionnement de ces lieux de vie et d'accueil, compte tenu de la décentralisation des pouvoirs, dépendaient alors des politiques départementales, et reposaient sur des conventions reconnues de fait mais non de droit ; aucun espace administratif ne leur était réservé. Les demandes à leur égard étaient pourtant nombreuses et dépassaient de très loin le nombre de places disponibles. Les demandes venaient principalement des services de l'Aide Sociale à l'enfance, de la Santé, de la Psychiatrie et de la Justice.

⁵ La plupart de ces informations sont issues du site de la fédération nationale des lieux de vie et d'accueil, www.fnlv.org

Malgré le cadre institutionnel fixé en 1983, ces nouvelles structures restent entourées d'un flou juridique, et sont souvent perçues comme des activités complémentaires, activités d'appoint. C'est la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 qui vient les consolider par une base juridique plus solide. Elles doivent être soumises au comité régional d'organisation sociale et médico-sociale, afin d'obtenir une autorisation d'accueillir des mineurs. Les lieux de vie et d'accueil ont trois caractéristiques communes :

- Le groupe accueilli doit être réduit afin de favoriser la communication entre les personnes présentes, adultes et mineures ;
- Le changement de mode de vie est au cœur de la démarche éducative, avec généralement un rapprochement du milieu rural, de la nature et des activités que ces environnements permettent ;
- Le partage de la vie quotidienne entre accueillis et accueillants, défini par ses promoteurs comme « le vivre avec », fait découvrir aux jeunes d'autres types de relations avec l'adulte que celles proposées en établissement. Il s'agit de partager le quotidien, parfois avec un couple, le plus souvent avec des encadrants très motivés.

Ces nouvelles méthodes visent à reconstruire l'image de soi du jeune afin qu'il puisse se percevoir de manière positive ; c'est dans ce cadre juridique qu'émergent les propositions de séjours de rupture à l'étranger.

2.2. Les séjours de rupture à l'étranger

Les années 1990 avaient vu diverses structures émerger, proposant des raids au Maroc, en Afrique subsaharienne, ou des séjours en Espagne, et s'appuyant sur l'éloignement temporaire pour modifier les conditions de vie des adolescents en grande difficulté et les aider à modifier leurs habitudes et leurs comportements. Le séjour de rupture à proprement parler constitue une alternative éducative qui s'adresse plus particulièrement aux 1 % de mineurs placés⁶ qui mettent en échec les prises en charge classiques (internat, familles d'accueil). Il s'agit le plus souvent d'un « joker éducatif » dans des trajectoires très institutionnalisées, mais aussi d'une « ponctuation », d'une « étincelle » dans une stratégie de remobilisation au cours d'une première indication de placement (ce que nous appellerons ici les « primo placements »). Les séjours durent généralement entre 6 et 9 mois, et visent souvent l'« arrêt d'agir », la remobilisation dans un projet de vie, la redynamisation de l'accompagnement éducatif en cours, ou la préparation d'un contrat jeune majeur.

Les outils éducatifs utilisés au cours de ces séjours sont diversifiés, centrés sur le « vivre avec » :

- Itinérance au cours d'une randonnée, à pied ou sur un bateau,
- Immersion dans un autre univers culturel, en Afrique, en Europe,
- Pratiques sportives,
- Remobilisation scolaire,
- Découverte professionnelle à l'occasion de stages, d'apprentissages,
- Projets de solidarité, avec des populations en situation de pauvreté, des personnes fragilisées (personnes âgées, ou en situation de handicap, enfants...).

Les organisateurs sont divers et variés avant 2003, de l'ordre d'une trentaine en France. Il peut s'agir d'associations françaises, notamment les Sauvegardes de l'enfance, mais aussi des associations ayant pour seul objet les séjours de rupture, des associations de droit étranger, puis dorénavant des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée à but non lucratif (qui permettent de créer des filiales à l'étranger pour salarier des personnels) et des entreprises sociales.

⁶ IGAS, « Mission sur les séjours de rupture à l'étranger », Avril 2004.

A ce jour, seuls 6 départements délivrent une habilitation pour les organisateurs : la Charente Maritime, les Côtes d'Armor, le Finistère (2 structures), le Morbihan, l'Essonne et les Yvelines (6 structures). Pour autant, nombre de travailleurs sociaux du territoire national utilisent ces services : Média jeunesse dans les Yvelines accueille des jeunes de 29 départements ; le Dispositif d'Accueil Diversifié de la sauvegarde de l'Enfance du Finistère accueille des jeunes de 24 départements...

C'est pendant les années 2000 que ces initiatives se sont fortement développées, le plus souvent à destination de l'Afrique, et plus précisément en Afrique subsaharienne : Sénégal, Burkina Faso, Mali ou Bénin. D'autres associations organisent leurs séjours en Europe ou dans d'autres zones géographiques comme l'Amérique du Nord, mais ces destinations sont plus exceptionnelles.

Cet engouement pour l'Afrique relève parfois de l'histoire personnelle des éducateurs qui ont vécu des séjours ou des missions humanitaires dans certaines régions d'Afrique, mais ce sont surtout des questions de coûts qui président à ce choix : proximité politique et géographique avec la France, moindres coûts de transports, moindre coût de la vie quotidienne. Le coût de journée de l'association Ribinad, en 2011, s'élevait à 250 euros⁷.

Le rôle de la structure familiale africaine est également un argument pour s'orienter vers ce continent : « *la structuration de la société africaine offre aux jeunes la possibilité d'explorer d'autres valeurs, notamment familiales, avec un rapport à l'adulte très différent* », selon Thierry Tichit⁸, responsable du dispositif d'accueil diversifié (DAD) de l'ADSEA 29 (sauvegarde du Finistère). On évoque aussi le respect inconditionnel dû aux plus âgés, ou encore les conditions de vie rudimentaires qui facilitent l'introspection, notamment lors de séjours en brousse.

L'association OSER (Organisateurs de Séjours Éducatifs dits de Rupture) fut créée le 30 juin 2009, et est basée à Paris. Sa finalité est de regrouper des structures organisatrices de séjours de rupture, dans leur diversité, quels que soient leurs statuts juridiques. OSER a pour but principal de fédérer des structures d'accueil du champ médico-social qui proposent des séjours de rupture agréés et de les représenter. Ses missions sont de :

- Promouvoir et communiquer sur les missions des séjours de rupture en France et à l'Étranger, dans le champ de la protection de l'enfance et des familles.
- Participer à l'évolution du cadre juridique et législatif auprès des ministères.
- Créer et animer un pôle Recherche / Formation auprès des acteurs et systèmes qui sont adhérents à l'association.
- Apporter une aide technique, juridique, dans la création de nouvelles structures, actrices de séjour de rupture.

Comme le définit cette association, les séjours de rupture à l'étranger sont organisés autour d'un processus de distanciation avec l'environnement social, tout en inscrivant ces séjours dans une continuité pédagogique pour l'enfant. Bien entendu, il ne s'agit pas d'un séjour de vacances, et les adolescents participent à divers projets, qu'ils soient humanitaires, solidaires ou encore professionnels. Les séjours de rupture utilisent le voyage pour susciter auprès de l'adolescent des changements profonds. Le but est aussi de permettre aux adolescents de pouvoir rétablir des liens sociaux, et de les ancrer dans une nouvelle dynamique positive. Ces séjours s'appuient ainsi sur les compétences des jeunes afin de les valoriser, et d'éviter toute forme de renvoi aux problèmes qu'ils ont traversés. Il s'agit

⁷ A titre de comparaison, notons que le coût d'une journée s'élève à 5-600 € en Centre éducatif fermé ; à 4-500 € dans les quartiers pour mineurs en établissement pénitentiaire ; entre 600 et 1000 € en Établissement Pénitentiaire pour Mineurs ; cf *Juveniles deprived of liberty - Basis, Approaches, Perspectives*, ouvrage collectif, ANCES / Université de Luxembourg, 2013.

⁸ Cité dans « Séjours de rupture : une alternative éducative trop négligée », *Actualités Sociales hebdomadaires*, N° 2782, 9 novembre 2012.

ensuite de les réintégrer dans des dispositifs plus traditionnels à leur retour. D'autre part, les séjours de rupture visent à permettre aux adolescents de se recentrer sur leur corps, en leur faisant découvrir des sensations non connues. La valorisation des actions réalisées durant les séjours de rupture passe par différents outils pédagogiques comme la photo ou la vidéo. Ces outils permettent souvent de dépasser les carences scolaires dont peuvent faire preuve certains jeunes. Cela leur offre la possibilité de s'exprimer et de rentrer en contact avec l'autre, à travers d'autres supports que le crayon et le papier. Cette trace permet également aux jeunes de donner du sens et de valoriser les projets auxquels ils ont participé. Par ces différentes étapes, selon l'association OSER, l'adolescent accède progressivement à l'autonomie et peut se percevoir d'une tout autre manière. Ces prises en charge se trouvent échelonnées sur plusieurs mois afin que la séparation et les activités soumises aux adolescents puissent susciter une reconstruction identitaire autour de nouveaux repères.

Concernant leur organisation, les séjours de ruptures à l'étranger peuvent être constitués de petits groupes allant de 4 à 6 personnes. Cet encadrement en petits groupes restreints permet de mieux les encadrer et de leur fournir une prise en charge personnalisée et permettant de répondre aux besoins de chacun. Pour les structures rencontrées au cours de cette recherche (Ribinad et Sauvegarde de l'Enfance en Finistère, Extra balle dans les côtes d'Armor), la prise en charge des adolescents est individualisée : chaque adolescent est accompagné au quotidien, 24 heures sur 24, ou encore dans une famille d'accueil africaine. De cette manière, on évite de replacer le jeune dans une dynamique de groupe comme c'était le cas dans son environnement social habituel.

Il existe trois manières d'encadrer les jeunes lors de ces séjours⁹ :

- ❖ Les personnels des structures organisatrices (associations, CER) encadrent les adolescents, qu'ils soient éducateurs, ou « accompagnateurs » ;
- ❖ Des encadrants locaux encadrent les jeunes à l'étranger, qu'ils soient éducateurs ou familles d'accueil, sous la responsabilité de l'organisateur français ;
- ❖ Les adolescents sont confiés à une association de droit étranger.

2.3. Le cadre juridique des séjours de rupture et le rapport de l'IGAS

2002 marque un tournant dans l'expérience des séjours de rupture, du fait d'un triste accident : un adolescent de 15 ans décède, dans le cadre d'un séjour organisé par l'association « Vagabondage » en Zambie. Cet évènement dramatique s'inscrit comme un « péché originel » dans l'histoire des séjours de rupture, et près de dix ans plus tard les « soupçons » à l'égard des organisateurs n'ont pas totalement disparu. L'Inspection Générale de l'Action Sociale remet alors un rapport d'évaluation sur la question au Garde des Sceaux, le 21 mai 2004. On y repère trois types d'actions parmi les structures auditionnées :

- ❖ La découverte du monde marin et de sa préservation, l'apprentissage en milieu nautique ;
- ❖ Les voyages itinérants ;
- ❖ Les séjours sédentaires, avec pour objectif l'inter culturalité et, dans certains cas, l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel par l'intermédiaire de stages en entreprise.

Malgré les effets positifs repérés chez les adolescents, ce rapport pointe des problèmes de sécurité, l'insuffisance du cadre juridique, le manque de préparation avant le départ, l'absence d'accompagnement des adolescents au retour, les délégations de responsabilités à des associations qui échappent au droit français, et une grande hétérogénéité des situations juridiques des organisateurs.

⁹ IGAS, « Mission sur les séjours de rupture à l'étranger », Avril 2004.

À la suite de cette évaluation, l'IGAS avance trois axes de préconisations et identifie les points à améliorer, dans le but de clarifier le fonctionnement et l'encadrement de ces séjours de rupture, et d'éviter tout risque pour les adolescents. Ces préconisations sont des lignes directrices mais ne constituent pas un cadre juridique spécifique :

- ⇒ **Les séjours de rupture à l'étranger, des placements exceptionnels, qui doivent s'inscrire dans le parcours éducatif des mineurs.**
 - *Réserver les séjours de rupture à des situations exceptionnelles*
 - *Inscrire le séjour de rupture dans le parcours éducatif du mineur et prévoir un véritable dispositif d'accueil en France*

- ⇒ **Des opérateurs au statut juridique clair.**
 - *Imposer aux organisateurs le cadre prévu pour les SANT ou pour les établissements sociaux, par la loi du 2 janvier 2002, en matière d'autorisation, de droit des usagers, d'évaluation, de contrôle pédagogique, administratif et financier*
 - *Identifier clairement le responsable du mineur*

- ⇒ **Des exigences spécifiques de nature à accroître la sécurité des mineurs.**
 - *Consulter systématiquement les ambassades et les consulats sur les projets présentés*
 - *Imposer aux associations une procédure de déclaration auprès des pays d'accueil*
 - *Engager les associations à se mettre en relation avec les consulats et les ambassades*
 - *Élever le niveau de qualification des personnels encadrants*
 - *Limiter les responsabilités confiées au personnel local*
 - *Mieux encadrer les séjours dans les familles d'accueil*
 - *Réduire le risque sanitaire*
 - *Élaborer un cahier des charges*

2.4. Le point de vue de l'association OSER

Suite à ces préconisations, l'association OSER (Organisateurs de Séjours Éducatifs dits de Rupture, créée le 30 juin 2009) fédère 16 organismes au plan national, et tente d'établir une charte commune à tous, de gagner ainsi en clarté et en légitimité dans le paysage institutionnel. En effet, le rapport de l'IGAS, ainsi que d'autres rapports d'évaluation¹⁰, concluent que ces séjours apportent des bénéfices indéniables pour les mineurs pris en charge. Néanmoins l'image de ces séjours à l'étranger n'est pas valorisée, d'autant que la Protection Judiciaire de la Jeunesse a quasiment abandonné cette voie, et que les pratiques plus traditionnelles dans le secteur social résistent pour ne pas se voir disqualifiées par ce processus d'innovation sociale. Par ailleurs le contexte budgétaire de plus en plus contraignant incite plutôt à maintenir l'existant dans les départements, au détriment de l'innovation ; et les délais de mise en place des commissions d'appels à projets et des observatoires départementaux de la protection de l'enfance ajoutent d'autres difficultés.

L'association OSER crée donc un cahier des charges et une charte commune à tous, établissant un « cadre déontologique » pour les membres adhérant à l'association. Ce cahier des charges présente les conditions de fonctionnement et d'encadrement des séjours de rupture à l'étranger, et permet aux organisateurs de se référer à un fonctionnement commun et de garantir la sécurité des usagers. Il est structuré en trois axes :

¹⁰ Notamment le rapport d'évaluation du Conseil Général de l'Essonne, qui conclue à une évolution positive, à l'année N+ 3, des jeunes pris en charge en Séjour de Rupture ; « L'évaluation des lieux de vie et d'accueil en Essonne et des séjours à l'Etranger », Conseil Général 91, 2010.

- ⇒ La responsabilité des porteurs de projets
- ⇒ Les conditions propres à garantir le droit des usagers et de sa famille
- ⇒ Les préconisations pour la famille du jeune et les autorités qui le confient.

Le premier axe « *Responsabilité des porteurs de projets* » reprend les préconisations de l'IGAS sur l'étape nécessaire du recueil d'informations sur le pays accueillant : la stabilité politique, la législation, les équipements sanitaires présents sur le territoire... Cette phase s'accompagne d'une prise de contact pour informer le consulat de France sur le fonctionnement, l'encadrement et le déroulement du séjour, afin de déclarer sa présence et ses activités sur le territoire. Sur le plan sanitaire, le cahier des charges prévoit que le porteur de projet réalise au préalable un descriptif des précautions sanitaires à prendre en fonction de chaque pays, qu'il soit en charge de la surveillance sanitaire et des éventuelles prises de médicaments par les adolescents.

À propos de l'encadrement, OSER rejoint les préconisations de l'IGAS et recommande l'emploi de personnes qualifiées et expérimentées pouvant garantir le bon déroulement du séjour. Tout comme le proposait l'IGAS, le recours à au moins une personne de nationalité française permet d'assurer une cohérence entre le pays d'accueil et l'association organisatrice. Si l'association veut engager du personnel local, elle devra garantir la qualité de la prise en charge par le biais d'un recueil d'informations sur les personnes engagées. Pour l'accueil en famille, on devra s'inscrire dans un projet pédagogique qui définit les modalités d'engagement et d'accompagnement des familles, notamment à l'égard des différences culturelles existantes en matière d'éducation. Pour finir, le cahier des charges prévoit un suivi de l'adolescent et une évaluation de la prise en charge. Cette étape impose à l'organisateur de mettre en place des bilans, des notes concernant l'évolution de l'adolescent. Ce principe instaure un fil conducteur qui permet de suivre le parcours de l'adolescent et de travailler avec les autres partenaires sur le projet de l'enfant après le séjour.

Le deuxième axe du cahier des charges aborde « *les conditions propres à garantir le droit de l'utilisateur et de sa famille* ». Il s'agit de garantir le dialogue et la participation des différents acteurs du projet, c'est-à-dire les parents, le référent de l'adolescent et les organisateurs du séjour. Cette étape est primordiale, car elle instaure une relation de confiance et un statut d'acteur pour chacun des participants ; les usagers sont placés au cœur de la prise en charge, et une relation négociée est construite avec eux. Néanmoins, une fois l'adolescent parti en séjour, les communications entre la famille et l'adolescent sont réglementées et décidées au préalable lors de l'élaboration du projet de l'enfant.

Le troisième axe du cahier des charges renvoie à des « *préconisations pour la famille du jeune et les autorités qui le confient* ». Ce volet permet de questionner l'orientation de l'adolescent en séjour de rupture avec tous les acteurs du projet, et par la même occasion de l'inscrire dans une continuité après le séjour. L'association OSER propose l'accès aux dossiers médicaux de chaque adolescent afin d'éviter toute contre-indication et de vérifier son état de santé. Cet aspect se retrouve aussi après le séjour, où il est demandé d'établir un bilan médical poussé, afin de prévenir tout risque de maladie contractée lors du voyage. Enfin, ce cahier des charges aborde le contrôle et l'évaluation des structures organisatrices, et prévoit une évaluation régulière de ces structures. Les autorisations de fonctionnement et le contrôle de ces organismes reviennent aux Préfets ou aux Conseils Généraux, qui exercent leur contrôle au regard du CASF (article L312-8).

L'association OSER a également élaboré une charte commune à tous ces membres : elle n'a pas de valeur juridique, mais témoigne d'une réflexion partagée et fixe une idéologie et un cadre déontologique communs à tous ses membres. Cette charte définit ce qu'est un séjour de rupture, mais aussi vers qui ces mesures éducatives s'orientent et dans quelles situations elles sont adaptées, en établissant des objectifs pédagogiques. Les différentes références juridiques dont OSER s'inspire sont : la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU du 10 décembre 1948, la constitution française du 4 octobre 1958 ; la convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du conseil de l'Europe du 4 novembre 1950 ; la convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU du 20

novembre 1989 ; le code de l'action sociale et des familles (CASF) ; le Code civil ; le Code pénal et la réglementation du travail. Elle s'appuie spécifiquement sur le rapport de l'IGAS de 2004. Ce cadre déontologique est structuré en huit axes :

1. Un mode d'intervention sociale au service d'une solidarité
2. Les usagers au cœur de l'action sociale
3. Les engagements à l'égard des usagers
4. Les engagements des organismes de séjours éducatifs dits de rupture quant à leur coopération
5. Les responsabilités mutuelles des organisateurs de séjours de rupture
6. Charte des droits et libertés de la personne accueillie
7. Autonomie de fonctionnement
8. Transparence

3. La littérature scientifique et les évaluations existantes

On trouve de nombreux travaux consacrés à ces approches pédagogiques dans la littérature anglo-saxonne et européenne. La difficulté principale est de pouvoir les comparer, tant les modalités de prise en charge, et notamment les activités pédagogiques et leur durée, peuvent varier d'un pays à l'autre. Néanmoins, il s'avère que la littérature internationale nous fournit nombre de réflexions sur les prises en charge atypiques d'adolescents en grande difficulté, pose un certain nombre de constats et surtout de nouvelles questions que nous sommes à même de traiter, partiellement, au cours de cette recherche.

3.1 - Belgique

Parmi nos proches voisins, les institutions et travailleurs sociaux belges ont fortement investi dans des pratiques dites de « sport aventure » ; on trouve des références, évaluations et articles datant des années 1990 puis 2000, réalisés initialement dans le cadre de la fondation du Roi Baudouin. Il n'y avait, jusqu'en 1991, « guère de codification de ce qui fait l'essence même de ce travail. Bien qu'un certain nombre de personnes s'accordent à dire que l'outil est performant, les éléments capables de prouver cette thèse ne sont pas définis. » En effet, les praticiens constatent que ces activités apportent un bénéfice aux adolescents et aux relations éducatives. Mais, alors, on en reste au « c'est éducatif parce que ça marche ! ». Cette efficacité ressentie par les éducateurs est fortement liée, semble-t-il, à leur engagement personnel, davantage qu'à des raisonnements théoriques. Il serait d'ailleurs tout à fait intéressant de décoder ce « sentiment d'efficacité » chez les éducateurs, qui leur apporte un autre regard et une dynamique relationnelle qu'ils ne trouvent pas dans les institutions hébergeant les adolescents.

Nés du constat qu'une partie des jeunes placés en institution restait réfractaire à toute proposition et mettait en échec toutes les solutions envisagées, le sport aventure advient comme une nouvelle possibilité d'action, « fruit d'épousailles entre les pratiques personnelles d'éducateurs (...) et une volonté de diversification du travail social¹¹ », qui suscite l'engouement des travailleurs sociaux et de chercheurs qui y voient un outil particulièrement intéressant pour la réalisation d'un travail éducatif avec les jeunes. On peut définir ces activités à travers les caractéristiques suivantes :

- Les « sports aventure » se déroulent dans un environnement imprévisible, non stéréotypé, à incertitude maximale qui demande à être décodé rapidement ;
- Ils constituent des activités socio-motrices de type coopératif ;
- Ils induisent un effet positif de co-action, sur le mode solidaire, entre partenaires et équipiers ;

¹¹ Laurence Piraux, Le sport aventure : une pratique en quête de légitimation, Journal des Jeunes, N° 255, Bruxelles, mai 2006.

- Ils ne connaissent pas de règlement arbitraire, mais des règles imposées par le milieu naturel ou la sécurité objective. Il est impensable de les remettre en cause ou de les contourner. Il ne s'agit pas de convention négociables mais de réalités intangibles ;
- Ils connaissent un certain rituel de type initiatique, hautement symbolique ;
- Ils font appel à un exotisme dans l'effort et l'inconfort ;
- Ils donnent lieu à une importante communication non verbale entre équipiers ;
- Ils imposent l'acquisition de nouvelles techniques et la manipulation d'objets inconnus ;
- Ils suscitent une solidarité rapprochée entre éducateurs, intervenants techniques et jeunes ;
- Ils permettent l'apprentissage de la maîtrise de son propre destin ;
- Ils exigent enfin une adhésion à l'inconnu, avec beaucoup d'aleas

Le premier rapport d'évaluation de l'action « programme d'activités sportives et à risques et d'aventure à destination des jeunes des IPPJ¹² », en 1992, s'intéresse à des courts séjours proposés à un public pris en charge par l'institution judiciaire, d'une durée de cinq à quarante-cinq jours, par exemple en refuge forestier dans les Vosges, alternant ski nordique, sur piste et hors piste, et raid de deux jours.

Ce rapport évoque un processus de « désinstitutionnalisation du jeune », au sens d'une modification des relations qui s'élaborent entre les jeunes pris en charge et les éducateurs. Mais ce rapport note également une difficulté à revenir ensuite en institution, la question du « retour » étant, systématiquement, un enjeu posé par les observateurs dans toute la littérature internationale, puisque la question est de pouvoir prolonger par la suite un processus d'évolution qui s'initie à l'occasion de ce séjour. Le rapport relève, pour un groupe de jeunes filles, une grande tension avec les éducatrices en fin de séjour, et le regret de devoir retourner en institution par la suite. Dans un rapport interne concernant cette activité, on lit : « ce qui semble avoir marqué le plus le groupe, aussi bien du côté des jeunes que des éducateurs, est la modification du rapport entre eux (jeunes – éducateurs), ces derniers étant reconnus et respectés en tant qu'hommes assumant leurs responsabilités et non plus en tant que représentants de l'autorité institutionnelle. » Plus loin, « il en ressort que cette approche individuelle est possible et très riche en enseignements, mais qu'elle demande du temps, de la disponibilité et une écoute tout à fait particulière et vigilante de la part des éducateurs, avant, pendant et après le stage. Les éducateurs, de manière générale, ne sont pas toujours formés à cette écoute. »

Cette approche pédagogique permet de se centrer sur une approche positive des problèmes, et permet aux jeunes de créer ou de développer de nouvelles ressources ; mais l'enjeu essentiel est celui de la qualité de la relation entre les jeunes et les accompagnants : « Le sport-aventure offre au jeune et au thérapeute-éducateur la possibilité de vivre une expérience qui sort du cadre habituel du travail social. Vivre ensemble une expérience, souvent exigeante, signifie une modification des qualités de la relation. L'éducateur devient une personne qui, au même titre que le jeune, peut ne pas savoir, être découragée, avoir mal, râler... et le jeune peut être plus fort, plus résistant, mieux monter à cheval. Une mise en garde s'impose néanmoins : il n'est pas question de niveler les rôles. L'éducateur – thérapeute reste une personne ressource capable d'offrir aux jeunes des points de repères auxquels il peut s'identifier et de soutenir les efforts de changement entrepris par le jeune. Lorsque l'on étudie de près l'efficacité de thérapeutes renommés, on est frappé de constater que ce n'est pas uniquement la technique thérapeutique employée qui explique cette efficacité, mais aussi et surtout la capacité du thérapeute de créer un rapport particulier avec son patient, qui tient compte de la manière dont la personne structure son expérience. » Comme l'indique Julien, 15 ans : « *C'est les éducateurs qui me donnaient de la force (...) Ils m'ont vraiment donné de l'espoir, blindé. Dans les autres institutions, le contact c'est éducateur*

¹² C-E Vanderwinnen, Rapport soutenu par le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés, Fondation du Roi Baudouin, Bruxelles, Septembre 1992. Voir aussi « Insertion sociale et parfum d'aventure », C-E Vanderwinnen, Fondation du Roi Baudouin, Bruxelles, Mars 1992. Et « Le sport aventure dans le cadre d'approches pédagogiques ou thérapeutiques, JP Giacomelli, B Devos, Fondation Roi Baudouin, Mars 1991

– jeune, sans plus. Ici, non, c'est beaucoup plus approfondi ; c'est un contact qui est beaucoup plus intime. Une fois qu'on a une relation plus fiable, que les jeunes ont plus confiance, on se dit que les gens nous veulent du bien et pas du mal¹³. »

Concernant les ressources développées par les jeunes, la littérature belge aborde les capacités relationnelles, et notamment l'identification des adolescents à un collectif, qui permet de diversifier les figures d'identification, et participe de la recherche du jeune de grandir, de devenir quelqu'un. Il importe, selon l'un des auteurs, de ne pas ôter le système de parité qui s'élabore en institution sans en proposer un autre, ce qui placerait les adolescents devant un vide insoutenable. La référence au collectif, dans l'activité de sport aventure, tout comme dans la gestion de la vie quotidienne dans le nouveau lieu d'hébergement, est centrale dans cette approche.

Les pédagogies de l'aventure extraient donc des adolescents de leur environnement social et de leurs groupes de pairs habituels, pour permettre un brassage social, une confrontation à la différence, à l'altérité. Nous reviendrons sur cette capacité relationnelle qui est en lien avec la construction identitaire et qui permet, selon la formule de Ricoeur, « d'être soi même comme un autre »... Ces activités participent à la construction d'une image identitaire positive, renforcent leur confiance en soi par la valorisation, accroissent le sens des responsabilités, développent la capacité à se projeter dans le temps. Elles permettent également de verbaliser les événements vécus, que ce soit à travers des rencontres formelles ou des discussions informelles au cours de l'activité ; « la transformation du vécu en mots est indispensable pour donner le recul nécessaire à la réflexion et à la remise en question. » ; d'autant que nombre de jeunes éprouvent des difficultés à mettre des mots sur leurs émotions, leurs peurs, leurs frustrations.

Concernant les relations avec les éducateurs, les travaux conduits en Belgique insistent également sur les stratégies de renforcement, l'accompagnement chaleureux, la proximité, le fait que les éducateurs montrent l'exemple de la manœuvre à effectuer. Les habituelles résistances au changement sont contrecarrées par diverses stratégies : tout d'abord viser la satisfaction et le plaisir, à travers l'activité, et non pas *la souffrance ou la privation*. La résistance au changement est également atténuée par le fait de ne pas traiter frontalement un problème, la toxicomanie ou autre ; l'approche éducative se situe en rapport avec les objectifs énoncés initialement, et non en rapport à un problème. Cette approche par objectifs semble fondamentale, puisque le voyage crée un état d'urgence qui donne du tonus pour faire des choix rapidement mais aussi pour se représenter les étapes d'un devenir, même si cela ne crée pas un changement durable. Inversement, cette situation étrangère est source d'anxiété, voire génératrice d'angoisse, et génère des difficultés de séparation d'avec le quotidien habituel, et une sensation d'isolement due à l'absence de repères habituels. Mais le plus souvent elle est propice à la réflexivité, permet de « se retrouver en tête à tête avec soi même », de « prendre du recul pour examiner plus sereinement la situation dans laquelle on se trouve et chercher des solutions pour l'améliorer ». Comme l'indique Pierre, 16 ans : « ça m'a permis à des moments de me retrouver seul, de réfléchir un peu à tout ce que j'avais fait et tout ça. Ça m'a bien permis de réfléchir. Y avait personne qui était là et qui pouvait me prendre la tête. T'es là, tu t'assieds, tu regardes la mer, tu réfléchis et voilà. J'étais dans de bonnes conditions pour réfléchir¹⁴. »

Pour autant, Laurence Piraux indique en 2006 que la démarche du « sport aventure », bien qu'ayant des effets positifs sur les trajectoires des jeunes, reste une pratique en quête de légitimation, après une vingtaine d'années d'existence. « Ni abandonnés, ni véritablement soutenus, ils évoluent à la marge du dispositif de l'aide à la jeunesse. »

¹³ Cité par PIRAUX Laurence, Le sport aventure : une pratique en quête de légitimation, Journal des Jeunes, N° 255, Bruxelles, mai 2006, p. 7.

¹⁴ Cité par PIRAUX Laurence, *ibid.*, p. 6.

3.2 - Allemagne

En ce qui concerne ce type de prise en charge en Allemagne, c'est le concept d'apprentissage expérientiel (*Erlebnispädagogik*) qui est utilisé ; nous nous référons ici à une étude d'évaluation sur « l'apprentissage expérientiel dans l'assistance éducative », réalisée par Willy Klawe et publiée en 1998¹⁵. Il s'appuie notamment sur une revue de la littérature (environ 120 articles, dont environ 50 rapports et rapports d'activités) ; 24 interviews d'experts avec des experts universitaires, des services à la jeunesse, des organisateurs et des soignants ; une enquête nationale réalisée auprès de services à la jeunesse, avec des données quantitatives sur 566 mesures et des réponses qualitatives sur 210 projets, provenant de 158 bureaux de protection de la jeunesse ; la reconstruction du processus de mesures exemplaires du point de vue de toutes les parties prenantes (les jeunes, les soignants, le soutien, la pastorale des jeunes et parents). Malheureusement, comme de nombreuses méta-analyses réalisées à des échelons nationaux, les modalités concrètes des activités pédagogiques ne sont pas spécifiées : temporalité, composition du groupe, activités, nature de l'encadrement...

Dans le cas allemand, en 1998, les expériences pédagogiques ne reposent ni sur une théorie unifiée, ni sur un concept fermé, et l'on observe une diversité de pratiques et de facettes à « l'apprentissage expérientiel ». Les résultats montrent clairement que l'efficacité de ces programmes est d'autant plus élevée qu'ils interviennent tôt dans la trajectoire des jeunes. Les différents facteurs de réussite qui ont été identifiés, au niveau « structurel », sont : la participation des usagers au processus de prise de décision ; la sélection du groupe cible ; la participation volontaire ; la distance temporelle et spatiale avec le milieu d'origine ; la préparation adéquate de l'action ; la continuité et la qualité des relations ; le suivi quotidien, et le transfert ; l'encadrement technique, le contrôle et la supervision ; la qualification des superviseurs ; l'importance toute particulière des territoires étrangers. En ce qui concerne les facteurs internes, l'étude évoque : un espace suffisant pour l'action, la transparence du champ d'action, la confrontation avec les limites, la flexibilité et l'individualisation de l'accompagnement, les liens avec la scolarité ou la formation.

Les mesures d'éducation expérientielle, pour les 158 services à la jeunesse qui ont répondu à cette enquête, ne représentent qu'1,5 % des mesures éducatives, et concernent à 80 % des garçons, le plus souvent âgés de 15 ans (le rapport de l'IGAS, en France, en 2004, évoque le chiffre de 0,7 %). L'âge est une variable importante, et la méta analyse allemande note que le taux de décrochage (abandon avant la fin de la mesure) est plus important pour les adolescents âgés de moins de 14 ans (39 %), comparativement aux plus de 16 ans (19 % de décrochage). Le coût journalier, à l'époque, s'élève en moyenne à 280 DM (soit environ 145 €).

L'auteur s'interroge d'ailleurs sur l'écart qu'il y a entre un débat public important à l'époque sur cette question, et le petit nombre de mesures et d'adolescents concernés. Les services interrogés déclarent que leurs décisions d'orientation sont peu affectées par le climat médiatique, mais en revanche les entretiens qualitatifs prennent une toute autre direction, puisque l'augmentation de la pression sociale (généralement sur des stratégies plus institutionnelles ou coercitives), les débats sur la légitimité de ces mesures, et le développement du scepticisme à leur égard dans le débat public s'accompagnent d'une diminution du recours à ces mesures.

Les difficultés qui amènent à cette orientation pour les adolescents concernés sont, le plus souvent, une incapacité à établir des relations sociales saines, le manque de perspectives d'avenir, l'agressivité et le comportement délinquant répété (pour les garçons), la mise en danger de soi (pour les filles). Si la

¹⁵ Klawe, W. (o.J.) Evaluationsstudie "Erlebnispädagogik in den Hilfen zur Erziehung" - Zusammenfassung der Ergebnisse, 1998. Voir également Klawe W, Brauer W., *Erlebnispädagogik zwischen Alltag und Alaska, Praxis und Perspektiven der Erlebnispädagogik in den Hilfen zur Erziehung*, éd. Juventa Verlag GmbH, 1998.

participation des jeunes est un facteur extrêmement important pour le succès de telles mesures, on note que les filles sont plus impliquées dans le processus de décision.

Selon les répondants à l'enquête (158 bureaux de protection de la jeunesse, 566 mesures concernées), lorsque la mesure arrive à son terme, elle génère une amélioration de la situation du jeune dans 79 % des mesures ; l'absence de changement dans 15 % des cas ; et la détérioration de la situation dans 6 % des cas. Lorsque la mesure est écourtée, elle génère une amélioration de la situation dans 51% des cas, l'absence de changement dans 23 % des cas ; et la détérioration de la situation dans 22 % des cas.

Les résultats qualitatifs indiquent que « la participation de toutes les parties prenantes, en particulier les jeunes et leurs parents, n'est pas seulement une obligation légale mais aussi une nécessité pour un processus éducatif réussi. La participation des «non- professionnels» est toujours très forte et doit être développée, en particulier pour les jeunes et leurs parents qui sont habituellement peu impliqués. L'étude insiste sur la nécessité d'inclure l'environnement social dans le processus éducatif, de proposer une approche systémique, qui intègre une compréhension et un traitement des conflits familiaux, et d'établir de nouvelles coopérations entre les différentes institutions (justice, police, psychiatrie, école)

Les conclusions pointent également l'enjeu de constituer des groupes de jeunes hétérogènes et de ne pas concentrer les cas problématiques, ce qui va à l'encontre des « standards auto-imposés » ; l'enjeu de reconstituer un environnement familial durant la mesure au lieu de seulement mettre à distance du milieu d'origine.

Différentes questions se posent quant au retour de l'adolescent, qu'il s'agisse du milieu familial ou du retour en institution. Le retour au domicile implique généralement un contraste entre les changements opérés par l'adolescent, et l'immobilisme de sa famille et des conflits existants ; il importe, selon l'auteur, de mobiliser les ressources potentielles de la famille et les systèmes de soutien informels. Le retour en institution d'assistance éducative est également chose délicate, puisque l'adolescent développe des compétences d'affirmation de soi et d'autonomie qui vont parfois à l'encontre de son adaptation en institution. Se pose également la question du retour vers la scolarité, qui constitue une difficulté partagée pour nombre de structures.

En ce qui concerne le processus d'accompagnement, l'auteur insiste sur la nécessité de poser un cadre transparent, avec des objectifs clairs qui permettent aux adolescents de se projeter, et des engagements réciproques qui engagent chaque partie sous la forme d'un contrat de confiance ; « en l'absence de ces conditions, l'adolescent devient un objet »... L'effet le plus important repéré pour ces différents projets éducatifs est l'augmentation du sentiment d'auto-efficacité, capacité à atteindre des objectifs à partir de son propre comportement et de ses propres actes. « Des expériences positives avec leur propre auto efficacité ont une importance capitale pour développer la résolution de problèmes personnels, selon les théories de l'apprentissage. » D'autre part, les projets étudiés indiquent que la situation de crise n'est pas seulement problématique, mais s'avère être une opportunité à saisir pour développer des processus éducatifs. Enfin, les auteurs en appellent à briser les préjugés sexistes, pour que davantage de jeunes filles puissent prétendre à de telles mesures.

D'un point de vue conceptuel, il importe d'interroger trois dimensions de ces dispositifs :

- L'idéologie de la nature et des expériences extrêmes, dont l'efficacité en soi est supposée ;
- L'argument selon lequel la distance spatiale crée de meilleures conditions pour répondre aux difficultés vitales des jeunes : quels sont les effets à attendre de cette mise à distance ? Quels sont les avantages d'un environnement vierge par rapport à un environnement urbain ?
- L'importance attribuée, dans ces dispositifs, à la relation entre les jeunes et les travailleurs sociaux.

3.3 - Québec

Les liens se structurent depuis de nombreuses années entre les travailleurs sociaux et les chercheurs du Québec et de l'Ouest de la France, et plus récemment par l'intermédiaire du centre jeunesse / institut universitaire de Québec, et du Girfas Bretagne. C'est dans ce cadre que nous avons pu obtenir un rapport d'évaluation¹⁶ qui fait état d'une première expérience de séjour de rupture pour une jeune québécoise, partie six semaines au Maroc avec un organisateur rennais (le centre de l'enfance Henri Fréville), et deux accompagnateurs. Dans le cadre de ce projet Transmaroc, l'organisateur rennais, qui parle de « séjour de transition », a développé une organisation lui permettant de travailler avec des familles d'accueil qui accueillent les adolescents dans leur vie quotidienne, tout en organisant des activités collectives et des périodes de voyage dans la nature marocaine (désert notamment).

Suite à ce séjour, l'équipe québécoise observe des changements d'attitudes et de comportements, notamment une diminution des troubles des conduites, des idées suicidaires, et une amélioration de la vision de l'avenir. Toutes les personnes consultées s'entendent néanmoins pour dire que le retour fut une épreuve difficile, « une des choses les plus difficiles de sa vie », selon la jeune elle-même. « Lors du séjour, pendant six semaines, elle a bénéficié d'une grande liberté et avait un quotidien qui ne ressemblait en rien à celui des unités de réadaptation (du centre jeunesse de Québec) ». Pendant le séjour, en direct du Maroc, l'intervenant accompagnateur a voulu prévoir un autre milieu que le centre de réadaptation pour le retour. Le changement n'a pu se faire faute de place, ne facilitant pas le retour de la jeune qui revenait dans un cadre très strict.

L'intervenant rapporte ceci : « La première fois que je suis allé, on est entré dans sa chambre pis elle regardait les murs en ciment, puis elle disait : « il y a trois semaines, on était dans le désert ensemble, imagine comment la réalité est différente ». Le retour représente donc une période de choc, voire une phase dépressive selon l'intervenante responsable du suivi de l'adolescente ».

Malgré ces difficultés, les avis demeurent très positifs ; selon les accompagnateurs, ce serait à « refaire » ; selon la jeune, ça a été magique. Une des observations majeures, sinon la plus importante, concerne la jeune, qui n'a plus le goût de mourir, ce qui l'habitait grandement avant son départ : « Là, j'veux plus me suicider, j'suis... t'sais, quand tu vois des gens crever de faim à la journée longue... c'est terrible à voir, puis ils ont quand même le sourire dans la face, pis toute. Le taux de suicide est pratiquement zéro là-bas. Ça n'existe pas pour eux là, de s'enlever la vie. »

La jeune est décrite comme analysant mieux ses écarts de conduite, le « comment et pourquoi elle glisse » ; cela favorise une prise de conscience et une réflexion sur sa situation : « Je ne veux pas que le monde pense que je suis revenue à la case départ parce que c'est loin de là, c'est vraiment loin de là. Un, j'étais ici pour des raisons différentes. Problèmes de consommation. S'il y a une chose que le voyage m'a fait réaliser, c'est que j'avais un problème de drogue. Ça, ça m'a fait ouvrir les yeux là-dessus et je pense qu'il était temps. »

Le centre jeunesse de Québec pose, en fin de rapport, un certain nombre de recommandations et de questions :

- Préciser les critères de sélection ; tenir compte de l'âge, du niveau de maturité et des problèmes vécus par le jeune, en plus de sa capacité d'introspection parmi les critères de sélection ;
- Structurer davantage les journées et le déroulement du séjour ;
- S'assurer que les accompagnants sont de « solides professionnels », bien préparés ;

¹⁶ Simard, Marie-Claude, M. Brousseau et I. Beaumier (2010). *Analyse de l'expérience de séjour de rupture au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire - rapport final*. Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Québec.

- Inscrire le séjour de rupture dans le plan d'intervention et le projet de vie d'un jeune et associer tous les intervenants auprès de ce dernier à décision afin de s'assurer une continuité d'objectifs, malgré la diversité des moyens. Le séjour de rupture en tant qu'intervention ne doit pas être isolé et s'effectuer en dehors des autres services dont bénéficie le jeune, mais plutôt s'inscrire dans un continuum d'interventions qui le concernent.

La recommandation de la jeune fille, quant à elle, concerne le difficile retour en institution : « *Si tu veux une recommandation de ma part, s'il y a des changements à faire pendant le voyage, c'est si vous retournez des jeunes au Maroc, ne pas les ramener dans un centre jeunesse. Dans un foyer de groupe ce serait bien, mais dans un centre jeunesse quand t'as passé six semaines au Maroc, libre comme l'air. Tu reviens dans une institution, centre jeunesse, pis même si j'tais en ouvert, ça m'a fait capoter (= déplaire fortement, angoisser). J'ai toffé (= résisté) deux jours pis j'suis partie en fugue.* »

3.4 - Autres travaux nord américains

Il existe de nombreux travaux nord américains sur le thème des "Adventure education program", que nous traduisons ici par « programmes d'éducation par l'aventure » ; nous nous inspirons notamment d'un article de Marcia Mc Kensie¹⁷, paru en 2000, qui propose une analyse de plus de quarante articles, rapports et évaluations. Cette revue de littérature anglo-saxonne indique que l'approche scientifique des "programmes d'éducation par l'aventure" est unidimensionnelle et s'intéresse uniquement à la question des résultats ou des bénéfices pour les participants. Ces travaux instaurent donc, en point aveugle, de nombreuses questions qui sont liées au déroulement même de ces programmes : les activités organisées, l'encadrement, la formation des encadrants... Mme Mac Kensie évoque ainsi une boîte noire éducative : on sait que quelque chose fonctionne, mais on ne sait pas pourquoi ni comment.... Vaste programme !

L'article s'intéresse donc à plusieurs caractéristiques de ces programmes : l'environnement physique, les activités conduites, les dynamiques de groupes, les accompagnants, les bénéficiaires, afin de mieux saisir en quoi ces programmes génèrent une amélioration, chez les participants, de leur représentation de soi (self concept) et de leurs compétences interpersonnelles.

Plusieurs chercheurs ont identifié qu'un environnement physique non familier permet aux participants de découvrir de nouvelles perspectives ; d'autres ont insisté sur l'idée de « dissonance cognitive » générée par de tels programmes, en créant un niveau constructif d'anxiété, de rapport à l'inconnu, et de perception du risque. La maîtrise des activités/tâches permet de dépasser cette dissonance et de renforcer l'estime de soi. Kimball et Bacon, en 1993, indiquent qu'un environnement non familier instaure une liberté d'expérimenter de nouvelles stratégies psychologiques ou un nouveau sentiment d'identité.

En termes de contenu des activités, les études s'intéressent à la question de l'exploit, induisant également une dissonance cognitive, dépassable par la réussite de l'activité ; un lien est posé, entre le défi ou l'exploit (« challenge »), la maîtrise des techniques et actions permettant de réussir, et la réussite dans l'exploit, qui génèrent une évolution chez les participants. Il importe que le succès soit réalisable, puisqu'il contribuera à renforcer le sentiment d'efficacité personnelle ; mais par ailleurs les échecs jouent également un rôle pour atteindre des résultats positifs, puisque les difficultés rencontrées fournissent des opportunités pour apprendre comment transformer l'échec en réussite, en affutant la capacité d'exercer un meilleur contrôle sur les événements.

¹⁷ How are Adventure Education program outcomes achieved ? : a review of literature, Marcia Mc Kensie, Australian Journal of Outdoor Education, Vol 5, N°1, 2000.

Les activités d'éducation par l'aventure encouragent une meilleure maîtrise des trois types de ressources qui sont mobilisés chez les participants : les ressources mentales, les ressources émotionnelles, et les ressources physiques. Bien entendu il importe que ce type d'activités soient adapté aux participants, à leurs attentes et à leurs besoins ; c'est pourquoi Schoel et al (1988) suggèrent l'usage de la liste GRABBS pour déterminer si l'activité est appropriée ou non : Goals (objectifs), Readiness (préparation), Affect (affect), Behaviour (comportement), Body (corps), Stage of development of a group (stade de développement du groupe).

Selon Meyer et Venger (1998), l'établissement d'objectifs individuels semble augmenter, chez les participants, la confiance en soi et la concentration ; les choix personnels qui ont été faits au départ de l'aventure facilitent l'appropriation des objectifs. Plusieurs types d'activités ont été analysés par Shoel et al (1988), qui comportent une dimension d'empathie et de confiance, de communication, de résolution de problèmes et de prise de décision, de responsabilité sociale, et de responsabilité individuelle. Witman, en 1995, note que les participants apprécient le fait d'aider les autres, de trouver du soutien, d'avoir du plaisir, de résoudre des problèmes, de faire des activités coopératives.

Concernant les accompagnateurs, les études notent l'importance de la personnalité et des caractéristiques biographiques des personnes ; par ailleurs, l'étude des postures relève l'importance de fixer des objectifs élevés (principe de prophétie auto réalisatrice), l'encouragement, le non jugement.

La littérature américaine¹⁸ s'intéresse également au champ de l'éducation expérientielle (experiential education, Grass, 1993), et particulièrement aux « programmes de défi en région sauvage » (wilderness challenge program), qui ont été méta analysés pour évaluer leur impact sur les comportements délinquants. L'équipe de Nashville, en 2000, indique un taux moyen de récidive de 29 % pour les jeunes concernés, pour 37 % après des projets comparables. Cette méta-analyse s'appuie sur 28 résultats de recherches éligibles (pré et post test), mobilisant plus de 3000 situations individuelles, impliquées dans des apprentissages par l'expérience (learning by doing), qui mettent à l'épreuve les compétences et les définitions de soi. La durée des programmes ne semble pas affecter les programmes de moins de 6 semaines, mais il semble que les programmes plus longs (au delà de 10 semaines) montrent des effets plus restreints ; notons cependant que, parmi les 28 programmes étudiés, seuls 5 ont des durées supérieures à 10 semaines, ce qui rend difficilement comparables ces données avec l'expérience des séjours de rupture que nous avons étudiée, d'une durée moyenne de neuf mois...

La discussion des résultats montre que ces programmes ont un effet résolument positif sur les jeunes concernés, pour réduire les comportements délinquants et anti sociaux, mais que des questions importantes restent en suspend ; pour les jeunes qualifiés ici de délinquants, « les programmes qui engagent des activités physiques relativement intenses et des soutiens thérapeutiques tels que le conseil individuel, la thérapie familiale, et les sessions de thérapie de groupe apparaissent comme particulièrement efficaces. » Un programme typique avec ces éléments clefs pourrait également inclure des expéditions intenses en solo ou en groupes de randonnée ainsi que des sessions de thérapie de groupe en soirée et du soutien individuel.

De façon générale, il existe dans la littérature américaine de nombreuses évaluations portant sur une action ou un programme, qui mettent l'accent sur des compétences développées par les jeunes à cette occasion : la capacité à trouver des solutions en situation difficile ; les capacités sociales, la négociation des interactions, des dynamiques de groupe, du leadership ; la confiance en soi ; la conscience de soi ; les compétences de communication, le changement dans les perspectives de vie. De nombreux travaux

¹⁸ Nous nous inspirons ici d'une autre méta analyse, Wilderness challenge programs for delinquent youth : a meta analysis of outcome evaluation, Sandra Jo Wilson, Mark W Lipsey, Pergamon, Nashville – USA, 2000.

insistent sur l'enjeu de l'individualisation du suivi, et sur les compétences des accompagnants. Mais généralement, bien que les résultats soient observés, ou attestés, les processus qui conduisent à ces bénéfices restent obscurs...

3.5 - Les évaluations disponibles en France

Nous nous appuyons ici sur quelques rapports publics et travaux universitaires qui ont été réalisés ces dernières années en France, dans une démarche d'objectivation et d'évaluation des effets des séjours de rupture sur les trajectoires des jeunes concernés. Ces travaux portent sur de petits effectifs, mais attestent tous des effets positifs des séjours de rupture sur les trajectoires des adolescents ; des travaux plus systématiques mériteraient d'être conduits sur de plus larges échantillons et à des échelles de temps plus longues.

L'évaluation conduite par le Conseil Général de l'Essonne (2010)

Le Conseil Général de l'Essonne a réalisé un rapport d'évaluation¹⁹ en 2010 sur la question des lieux d'accueil non traditionnels, portant sur 14 structures habilitées en 2009 : neuf lieux de vie sédentaires caractérisés par « le vivre ensemble » au sein d'une permanence éducative et d'un collectif de petite taille (110 places) ; quatre séjours de rupture axés sur la remobilisation par le changement de repères et un encadrement fondé sur d'autres valeurs (36 places) ; une structure expérimentale proposant divers séjours en France et à l'étranger (20 places).

Ce travail a été réalisé par entretiens, en interne du Conseil Général, auprès des responsables des lieux de vie et d'accueil (11 entretiens, dont les trois quart en séjour de rupture), et lors de rencontres institutionnelles (juge des enfants, équipe milieu ouvert de la PJJ, inspecteurs ASE et référent enfants).

Une analyse a été réalisée sur 43 parcours de jeunes (dont 21 en séjour de rupture), qui montre que le séjour de rupture apparaît plus particulièrement adapté à certains types de problématiques : remobilisation du jeune, rupture avec son environnement, risques de délinquance, stabilisation du jeune suite à des ruptures successives d'accueil et violence. Pour 78.5 % des jeunes envoyés en séjours de rupture, la problématique principale est la violence/délinquance alors que 55 % des jeunes accueillis en accueil de jour sédentaire ont pour problématique principale des troubles psychologiques. Les jeunes admis en séjours de rupture ont connu en moyenne un nombre d'accueils plus élevé que les jeunes admis en lieux de vie sédentaires (2,8 accueils en moyenne pour les jeunes admis en séjours de rupture, pour 2 accueils en moyenne pour jeunes admis en lieux de vie sédentaires).

Par ailleurs une étude de cas a porté un focus sur un séjour de rupture dénommé « Vivre Ensemble – Madesahel », où le projet pédagogique est axé sur la remobilisation et l'humanitaire. Ce dispositif fut habilité en 2007, pour l'accueil de 10 jeunes pendant neuf mois, avec des objectifs ambitieux, des supports solidaires, l'immersion dans les conditions de vie sénégalaises, un emploi du temps très cadré, une prise en charge très structurante, et des méthodes éducatives contenantantes.

Les indicateurs de résultats suivants ont été utilisés :

- La remobilisation des jeunes (capacité à se projeter, investissement humain) ;
- L'évolution des comportements (diminution des passages à l'acte et addictions/ respect, discipline et responsabilité accrue) ;
- Les apprentissages sociaux (savoir être, savoir faire, sociabilité, verbaliser auprès d'adultes)

Les analyses de parcours montrent une évolution positive des jeunes en séjour de rupture pouvant être compromise à leur retour (comparaison avec lieu de vie sédentaire) :

¹⁹ Conseil Général de l'Essonne, Le PECQ et le MEPP, « Evaluation des lieux de vie en Essonne », 2010.

- Des évolutions positives pour la majorité des problématiques rencontrées par les jeunes : 41 problématiques sur 65 ont progressé (63%) - (68% pour le lieu de vie sédentaire)
- Une amélioration constatée du bien être et de la situation des jeunes suite au séjour de rupture : 6 jeunes sur 7 installés dans un sentiment de toute puissance ont progressé, 5 jeunes sur 6 se sont remobilisés ; 3 jeunes sur 4 ont connu une amélioration sur le plan psychologique.
- Les résultats des séjours de rupture sont plus limités au retour du jeune pour certaines problématiques : fugue, environnement pathogène, violence / délinquance, instabilité du comportement.
- Les résultats sont mitigés sur le plan de la scolarité : 3 jeunes ont progressé, 5 jeunes ont stagné (77% pour les lieux de vie sédentaire)

En conclusion, l'environnement éducatif des séjours de rupture est stimulant et génère des impacts positifs en matière de bien être et estime de soi, de stabilité, de motivation, d'autonomie, de socialisation, d'insertion scolaire et professionnelle, et de diminution des comportements violents. Mais l'impact est plus mitigé sur les relations familiales ; et faible sur les prises en charge en matière de santé psychologique et de troubles du comportement

En lieu de vie sédentaire, les problématiques de nature éducative progressent très nettement (socialisation, hygiène de vie, comportements violents, autonomie, mobilisation et confiance en soi) mais la progression est moindre en ce qui concerne les problématiques de nature comportementale ou psychologiques.

La majorité des jeunes accueillis connaissent une amélioration de leur situation, et les lieux de vie apparaissent comme des structures spécifiques et complémentaires des autres modes d'accueil, positionnés comme un intermédiaire entre accueil familial et MECS (maison d'enfants à caractère social), présentant un fonctionnement plus souple et adaptable, et offrant la possibilité d'accueillir des profils plus variés et plus en difficulté.

Les préconisations sont les suivantes :

- Améliorer la connaissance des lieux de vie et séjours de rupture auprès des professionnels de l'enfance et des partenaires (concevoir un support d'information pour les équipes) ;
- Développer la qualité du système d'information : fiabiliser les données, développer des analyses plus qualitatives à partir d'autres supports (motifs d'admission, problématiques, parcours...) ;
- Optimiser la lisibilité et le contrôle financiers de ces structures ;
- Renforcer la connaissance des accompagnements mis en place et l'évaluation des prises en charge (bilans systématiques, harmonisation des rapports d'évaluation) ;
- Accroître la capacité actuelle des lieux de vie sédentaires (création d'au moins 4 à 5 structures supplémentaires) et poursuivre la diversification de l'offre de lieux de vie sédentaire ;
- Clarifier les attentes et les rôles par rapport au travail à réaliser avec les familles : clarifier la doctrine en matière d'accompagnement des familles entre les référents et les responsables de lieux de vie ; fixer, pour chaque situation, des objectifs de travail avec les familles) ;
- Garantir les conditions de réussite de ces séjours : supervision, précautions sanitaires, élaboration d'un protocole d'accueil, de suivi, et de préparation des retours ;
- Renforcer les coordinations avec les instances locales, ambassades et tribunaux des pays d'accueil.

Une thèse de doctorat de psychologie de l'université de Strasbourg (2012)

La thèse de doctorat de psychopathologie de Mme Carine Saint Martin²⁰ (2012) nous fournit une analyse de 47 situations d'adolescents qui ont bénéficié d'un séjour court d'un mois en randonnée aux Pyrénées ou au Maroc (37 situations, 27 garçons et 10 filles) ; ou d'un séjour long de 100 jours au Maroc (10 situations, 8 garçons et 2 filles). L'organisateur est l'association Second Souffle, basée dans le département du Lot. La moyenne d'âge est de 15,5 ans.

50% de ces jeunes vivaient en famille avant d'être accueillis en séjour de rupture et l'autre moitié était placée en institution spécialisée ou en famille d'accueil ou lieu de vie. Toutefois, une grande partie d'entre eux (68%) a déjà connu au moins une mesure de placement avant le séjour.

Les conduites de dépendance sont une réalité pour une bonne partie des adolescents : dépendance à l'autre comme à un objet, ou dépendant à un produit psychotrope. On note aussi des troubles anxieux, des personnalités dites « antisociales », des jeunes sous traitement. L'essentiel de cette population est déscolarisée (79%).

La plupart des demandes d'accueil émanent des institutions et/ou des inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance ; plus de la moitié des parents (57%) sont impliqués dans cette demande et un tiers des jeunes également. **Les familles de ces adolescents**, majoritairement d'origine européenne (62%), sont le plus souvent séparées (79%) et près de la moitié (45%) vit dans une situation sociale précaire. On note des difficultés éducatives, 45% des parents ayant des problématiques personnelles relativement lourdes. Les conflits et violences intrafamiliales (physiques, psychologiques ou parfois sexuelles) concernent 51% des familles.

La démarche méthodologique a conduit à proposer un auto-questionnaire à 29 des adolescents, portant sur des variables psychopathologiques (20 garçons et 9 filles).

- évaluation longitudinale en plusieurs temps de mesure ;
- observations qualitatives indiquées dans les formulaires pour évaluer l'évolution des objectifs éducatifs.

La chercheuse note un lien significatif entre l'inscription dans un mode de fugues et d'errances des adolescents avant les séjours courts, et une diminution des troubles anxieux ainsi que du syndrome limite au retour ; plus ces adolescents sont inscrits dans l'opposition et la déviance, moins ils parviendraient à se saisir des objectifs éducatifs durant le séjour. Lorsque ces adolescents ont pour motif de départ la nécessité ressentie de faire un point sur leur situation, ils éprouvent moins d'affects dépressifs à leur retour de séjours courts.

Les conclusions de cette recherche sont les suivants :

- **Evolution éducative :**

Pour 41 % des courts séjours, une amélioration globale est notée, évolution nette dans 38 % des cas. 11 % des jeunes ont dû être rapatriés. Les résultats indiquent que cette évolution positive faciliterait dans un futur proche une situation éducative favorable.

Pour 50 % des séjours longs, une évolution satisfaisante est notée, progression nette dans 40 % des cas ; aucun rapatriement n'a été effectué. 10% des adolescents ont stagné durant ces séjours. Les objectifs intrinsèques des séjours sont atteints de façon quasi satisfaisante en milieu de séjour, et cette évolution se poursuit en fin de séjour. Concernant les objectifs spécifiques et individualisés, on constate une première évaluation moyennement satisfaisante en milieu de séjour et une atteinte très convenable au retour.

²⁰ SAINT MARTIN Carine. *Evaluation de séjours de rupture pour les adolescents en grandes difficultés : approches méthodologiques et théoriques*. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse 2 Le Mirail, ED CLESCO Psychopathologie, 2012, 379 pages.

- **Evolution psychopathologique (auto-questionnaires)**

Concernant les adolescents accueillis en courts séjours, on note une diminution des troubles des conduites et des symptômes dépressifs entre le départ et l'issue des séjours, ainsi que deux mois après ; une légère augmentation du syndrome limite à l'issue de ces séjours ; les jeunes seraient peut être davantage instables à l'approche du retour dans leur famille ou en foyer.

La nouveauté du placement, se retrouver face à l'inconnu, que ce soit avant son départ ou encore plus à son retour, positionnerait l'adolescent dans une forme d'incertitude. Et celle-ci tendrait à s'abaisser considérablement lorsque l'adolescent est rentré et inscrit dans un autre placement

Concernant les adolescents accueillis en longs séjours, on note que les troubles des conduites et le syndrome limite diminuent de façon significative entre le début des séjours, à leur issue et deux mois après. La dépression, elle, diminue également durant le séjour long mais augmente légèrement deux mois après. Les adolescents présentant un syndrome limite, plus précisément, une forme d'instabilité générale, deux mois après les séjours auraient tendance également à montrer des troubles anxieux et dépressifs.

- **Relation entre les aspects éducatifs et psychopathologiques** (principalement dégagée à l'issue des séjours courts)

L'auteure conclut à une amélioration globale de la trajectoire des adolescents, à l'issue des séjours, tant sur le plan éducatif que psychopathologique, et notamment pour ce qui concerne les problèmes de comportements de type oppositionnels et déviants, et les affects dépressifs.

En termes de préconisations, l'auteure indique que la mise en mots par ces jeunes, qui se situent bien plus dans la mise en acte, est délicate et nécessite du temps. Le temps d'évaluation à deux mois du retour du séjour n'apporte pas une grande signification dans le cadre de ce protocole.

Une thèse de doctorat de médecine de l'université de Brest (2013)

La thèse de doctorat de médecine de Mme Mylène Stephan²¹ (2013), qui a participé activement à notre groupe de travail départemental au cours de son internat de médecine, nous fournit une analyse de 46 situations qui ont été prises en charge par l'association Ribinad durant l'année 2012-2013 ; Mme Stephan s'appuie également sur deux vignettes cliniques, et sur des entretiens avec les adolescents, les familles, et les intervenants sociaux.

Ces adolescents (34 garçons et 12 filles) sont âgés de 14 à 18 ans ½ (moyenne d'âge 15 ans et 8 mois). Le croisement avec la base de données de l'hôpital montre que pour 29 d'entre eux (soit 63 %), on retrouve des antécédents de suivis psychiatriques : 19 (40%) ont déjà été hospitalisés en psychiatrie et 14 (30%) ont un suivi psychiatrique en cours, qu'il soit effectué par un pédopsychiatre, une infirmière de la maison des adolescents ou d'un centre de prévention en addiction. On retient le diagnostic de trouble des conduites pour 30 d'entre eux (65%) ; seuls 3 (6%) d'entre eux ont un traitement psychotrope en cours.

Il n'existe aucun outil standardisé qui permette une évaluation scientifique des parcours, étant données la complexité et la singularité des dispositifs et des problématiques adolescentes. Des indicateurs de résultat qualitatifs sont proposés, qui permettraient d'objectiver, pour chaque situation, l'évolution de la

²¹ STEPHAN Mylène. *Place du séjour de rupture dans la prise en charge du trouble des conduites à l'adolescence*. Thèse de doctorat en médecine de l'Université de Bretagne Occidentale, 2013, 157p.

demande et l'adhésion aux mesures proposées ; l'augmentation des assises narcissiques et des ressources psychiques internes du fait du cadre éducatif jugé très contenant et de l'accompagnement quotidien ; le soutien au processus d'individuation du fait de la séparation physique et du changement d'univers culturel.

Les conclusions indiquent que le séjour de rupture propose aux adolescents un réel soutien aux capacités d'élaboration et contribue à leur construction identitaire, à condition toutefois de permettre l'intégration de cette expérience dans leur parcours, en travaillant sur la mise en sens du séjour grâce à des supervisions et des actions de partenariat, et en contribuant à une possible narration par le jeune et son entourage. Il importe qu'un projet de retour cohérent dans le parcours de l'adolescent soit élaboré en commun au sein du réseau d'intervenants. L'éventuelle amélioration du comportement de l'adolescent est en effet, souvent temporaire au retour, et est d'autant plus fragilisée si l'adolescent est soumis à un sentiment d'abandon. Un travail reste donc à faire en matière d'accompagnement des familles et de partenariats institutionnels, dans une vision davantage systémique.

Un mémoire de master de psychologie, Université de Brest (2013)

Mentionnons également le mémoire de Master de psychologie de Mme Margaux Chapell²², qui a réalisé un stage au sein du Conseil Général du Finistère au cours de notre période de recherche, et qui a pu s'intéresser à 56 dossiers de jeunes partis en séjour de rupture avec la Sauvegarde de l'enfance du Finistère (21 dossiers) et avec l'association Ribinad (35 dossiers) pendant les années 2009, 2010, 2011, 2012 (moyenne d'âge 16 ans). L'analyse s'appuie sur l'étude de chaque dossier, sur des questionnaires spécifiques remplis en 2013 par les référents ASE, sur huit entretiens conduits après des adolescents, et sur une lecture des données statistiques disponibles au conseil général. Le type de trajectoire de placement fut un critère de sélection des dossiers : certains jeunes ayant été orientés en séjour de rupture en primo placement (moins d'un an de placement et moins de 2 mesures de placement inclus, hors AEMO...) et d'autres suite à de multi placements (au-delà d'un an de placement et plus de 2 mesures de placement, hors AEMO...). 11 jeunes sur 56 sont concernés par deux séjours de rupture ou bien par un prolongement avec un retour en France entre les deux séjours (20 % de l'échantillon, majoritairement des jeunes en situation de multi placements).

Concernant les adolescents en primo placement, les trois principaux objectifs qui sont envisagés a priori par les professionnels et signés par le jeune avant le départ sont : l'arrêt des consommations de psychotropes : 64 % des dossiers, l'extraction du système familial (54 %), l'élaboration d'un projet professionnel et/ou personnel (50%). 15% de la population enquêtée sont identifiés comme n'ayant obtenu aucune plus value du séjour de rupture dans la période qui suit immédiatement le retour.

²² Chapell Margaux, Parcours des jeunes en séjour de rupture : la plus value d'une prise en charge éducative atypique, mémoire de Master de psychologie, Université de Bretagne Occidentale, 2013.

4. Les questions institutionnelles

4.1 - Les évolutions législatives : 2002, 2007, HPST

Le dispositif des séjours de rupture s'inscrit dans un contexte d'évolutions législatives importantes, dont nous citons ici quelques points de référence :

- La loi de 2002, qui introduit le besoin d'innovation dans les pratiques d'accompagnement social, soutient la diversification des missions et des offres, reconnaît les lieux de vie et d'accueil, et crée « les établissements à caractère expérimental » (article 312 - 1/12 du CASF) » ; c'est ce que propose la structure Média jeunesse, qui expérimente et évalue des pratiques innovantes pendant cinq années, sous la forme d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à but non lucratif (qui permet de créer des filiales à l'étranger pour salarier des personnels).
- La loi du 5 mars 2007, réformant la protection de l'enfance, qui institue notamment les dispositifs de recueil d'information préoccupante, souhaite accentuer les démarches de prévention, et mettre en œuvre des modes d'accueil innovants. Il s'agit notamment d'ouvrir tout l'éventail des possibilités entre le maintien dans la famille et le placement ; son article 22 donne une base légale aux actions innovantes en soulignant l'inadéquation de l'accompagnement traditionnel dans certaines situations... En matière de prise en compte des droits des familles, cette loi inscrit dans le droit l'élaboration d'un projet pour l'enfant, que les services départementaux ET les titulaires de l'autorité parentale sont tenus d'établir afin de formaliser les objectifs, les actions et les délais de la prise en charge ; moyen de garantir les droits de la famille, ce projet est aussi un outil d'articulation et de coordination entre les différents intervenants. La mise en œuvre du Projet pour l'enfant (PPE) est toutefois balbutiante dans nombre de départements.
- Loi HPST (Hopital Patient Santé Territoire) du 21 juillet 2009 vient également impacter ce secteur d'activités parce qu'elle institue une nouvelle procédure d'appel à projets (procédure d'autorisation). L'article L 311 – 1 – 1 du CASF stipule qu'une partie des appels à projet doit être réservée à la présentation de projets expérimentaux ou innovants, répondant à un cahier des charges allégé. L'innovation s'inscrit donc dorénavant au cœur des schémas départementaux de protection de l'enfance.

4.2 - A qui prescrire les séjours de rupture ?

Les organisateurs de séjours et leurs partenaires s'interrogent sur les profils d'adolescents à orienter en priorité ; il semblerait que le dispositif soit notamment bénéfique pour les jeunes en primo placement, pour qui il s'agirait de proposer des séjours courts de 6 mois afin d'éviter des placements à long terme. Ainsi l'organisme Parcours Bonkougou, lieu de vie habilité par le département de l'Essonne, accueillait, en 2012, 30 % de son public en primo placement ; l'objectif étant d'arriver à 50 % en 2013.

Il importe d'analyser le bien fondé de l'indication « séjour de rupture », pour les différentes catégories de jeunes : primo placement, multi placements, jeunes sous traitement médicamenteux...

Du point de vue de l'institution psychiatrique, alors même que les organisateurs de séjours de rupture refusent le plus souvent de prendre en charge des jeunes sous traitement médicamenteux, l'analyse conduite par Mme Stephan sur 47 dossiers montre que les professionnels gagneraient à mieux se connaître pour analyser collectivement les situations ; en effet, même si les cotations des praticiens hospitaliers ne sont pas homogènes, il apparaît en croisant ces 47 dossiers et la base de données hospitalière, que 62 % de ces adolescents ont eu des antécédents psychiatriques ; 40 % ont été hospitalisés, pour 2 à 4 hospitalisations ; et que 30 % ont un suivi en cours.

Par ailleurs, l'interne en psychiatrie qui a réalisé cette étude a essayé de poser un diagnostic de trouble des conduites à partir des anamnèses, et à partir du cumul de trois des quatre critères présents dans le DSM IV : agressions, destructions, vols/tromperies, violations des règles (ou absentéisme) ; il apparaît que 64 % de ces adolescents présenteraient des troubles des conduites, dont 50 % sont passés au pénal. Ce travail montre donc que adolescents bénéficiant de soins psychiatriques sont fortement présents parmi les publics accueillis ; que les séjours de rupture ne sont pas nécessairement à proscrire en cas d'antécédents psychiatriques. Et la discussion collective aura montré qu'il est difficile d'identifier a priori des profils de jeunes plus enclins à tirer bénéfice des séjours de rupture, puisque certains jeunes qui arrivent avec par exemple des problèmes de violence, des « états limites » ou des troubles de la personnalité, voient leur séjour de rupture bénéfique pour leur évolution. Le groupe de travail note qu'il existe néanmoins une constante, à savoir que le séjour de rupture recréerait une instance de dialogue entre le jeune, les travailleurs sociaux et la famille. Et, dans les cas où un travail commun n'est pas élaboré auprès des parents, la situation tend généralement à se dégrader de nouveau.

4.3 - Exploiter les situations de crise

L'expression d'un juge des enfants²³, du Tribunal de Grande Instance de Quimper, illustre l'importance de la réactivité institutionnelle et la pertinence d'intervenir en situation de crise : *« Nous avons des attentes miraculeuses à l'égard des séjours de rupture, qui se situent entre l'éducatif et le répressif... Dans mon bureau, je ne sais plus quoi faire du jeune ; il est dans mon bureau : et c'est une évidence que le jeune doit partir quelque part, être séparé de sa famille, de son milieu géographique et social. J'aime bien le terme de « rupture » ; partir de là où il est parce que là où il est ça déconne ; et ça se traduit par du mal être et/ou des infractions. Le but d'un placement, c'est que le dossier disparaisse vite et qu'il ne soit pas placé jusque 18 ans ; que ce soit le plus efficace possible. Le séjour de rupture est quelque chose d'efficace et permet d'éviter un placement dans la durée ; c'est une situation d'électrochoc avant qu'il y ait trop de délinquance, et trop de rupture avec la famille ; et donc il faut le faire pas trop tard pour que parents reprennent confiance dans le jeune et dans la justice. Il faut le penser et intervenir le plus proche du moment de la crise ; j'aurais parfois un désir, c'est qu'ils sortent de mon bureau et qu'ils prennent l'avion directement. Mais on me dit qu'il faut préparer... en termes de soin, de projet éducatif.... »*

Le champ pénal et le champ de l'assistance éducative sont très liés, et le champ pénal permet d'aller vers les séjours de rupture : bien souvent, ils disent « je ne veux pas partir », ou « j'ai peur de partir » ; je dis : « bon si tu ne veux pas partir, le séjour de rupture ça peut être à 50 kilomètres ; dès qu'il y a séparation de la famille, il y a séjour de rupture ; en hiver, c'est plus facile d'aller en Andalousie ou au Sénégal. Mais les gens sont attachés à leur territoire. Pour autant, je ne me suis pas heurté à des refus, pourquoi ? Je fais en sorte que leur adhésion émerge car ils n'auront pas le choix : séjour de rupture extérieur, ou séjour de rupture à l'intérieur (c'est-à-dire en centre éducatif). Pour moi le CER (centre éducatif renforcé) n'est pas un séjour de rupture ; c'est un autre profil, une délinquance qui est au-delà. Le séjour de rupture, c'est pour un dossier pénal pas trop lourd ; je dis « je bloque ton dossier pénal, et ta chance c'est de pouvoir partir, changer ton identité judiciaire, sociale et sanitaire ; ça peut faire émerger une nouvelle perspective ; et on fait le bilan à ton retour, et là ça m'aidera à te juger. La négociation est unilatérale, mais en fait c'est au retour qu'il peut y avoir négociation. C'est ma fonction de dire au mineur « c'est moi qui décide et ce n'est pas toi » ; et je me trompe peut être, mais on le saura dans six mois. Parfois je passe outre l'opposition de la mère, et je reçois quand même une carte postale tous les 15 jours de la part du jeune ! Dans toute prise de décision, il y a un risque ; le temps est un facteur de risque ; ça doit aller très vite ; la passivité, la léthargie, ce n'est pas normal pour un ado ; je préfère un jeune délinquant, bouillonnant, qu'un léthargique, même si c'est plus difficile pour moi... »

²³ Allocution du Juge des Enfants Nicolas Bihan, TGI Quimper, colloque du 13 décembre 2012, « les séjours de rupture : la pertinence d'un dispositif éducatif, ITES de Brest.

On peut rapprocher ceci d'un dispositif canadien, présenté au Conseil Général d'Ille et Vilaine dans le cadre d'une recherche action sur l'action sociale du département, en décembre 2012 : le programme Crise – ado – famille – enfance (CAFE), qui a vu le jour en 1999 et concerne 11 territoires de la province du Québec. Il avait été observé une augmentation des demandes de placement en urgence, et 50 % des demandes se traduisaient par un placement en milieu de substitution. Le programme CAFE s'est construit en réponse à une demande des familles : désamorcer la crise ; éviter la détérioration de la situation familiale ; intervenir à chaud ; à vif. Dans cette expérience de 14 années, la crise familiale apparaît comme un élément majeur, un levier de changement, parce que les familles sont ouvertes à recevoir de l'aide. Il s'agit de crises familiales avec des enfants âgés de 5 à 17 ans, qui pourraient donner lieu à une rupture relationnelle (demande de placement, fugue, geste de violence, idées suicidaires) ou à un risque de passage à l'acte. Les parents doivent accepter l'intervention le soir même, les équipes travaillant de 15 H à 22H. On est ainsi passé, dans ces situations, de 50 % à 7 % de placements pour les mineurs concernés...

Dans le contexte de notre recherche, on constate un délai moyen de 60 jours entre la réception du dossier et le départ avec l'association Ribinad ; ce temps paraît excessivement long en situation de crise ; c'est néanmoins l'occasion d'organiser une réunion de pré admission avec la famille, une fois rencontré le jeune, même si cette seconde rencontre (après le jeune) paraît parfois difficile à organiser pour différentes raisons. Il arrive en effet que les parents ne soient rencontrés que lors de l'admission. Car même si les lois de 2002 et de 2007 sont venues inclure davantage la famille dans les processus éducatifs, le financement et le fonctionnement des institutions sont centrés sur la prise en charge de l'adolescent. Les référents ASE, même s'ils conduisent l'adolescent à la pré admission, peuvent difficilement se mobiliser une seconde fois avec le ou les parents, puis à nouveau lors de l'admission ; les dossiers sont nombreux, et les urgences aussi ; d'autant que les parents sont souvent séparés, et ne résident pas au même endroit. *« Il serait préférable d'investir les deux mois précédant le départ, de se réunir entre organisateur, parents, aide sociale à l'enfance, pour vérifier les attentes de chacun et ne pas rester dans le flou, prendre des engagements responsables sur la faisabilité du projet, clarifier les objectifs pour les parents. Et ensuite il est prévu une synthèse d'admission, un mois après le départ, que nous ne parvenons pas à organiser avec les cadres enfance ; dans les textes, il y a trois rencontres par mois, mais pas dans la pratique. Si on veut le mettre en pratique, on rallonge les procédures d'admission, et au moment de la crise, la seule demande, c'est qu'il arrête ses passages à l'acte ! Mais au siège de l'association, nos coordonnateurs suivent chacun une dizaine de situations, et ils disposent de plus de temps que les référents ASE ; et en plus ils sont perçus différemment que l'institution ASE. »*

En ce qui concerne le Dispositif d'Accueil Diversifié de la Sauvegarde du Finistère, l'organisateur essaie de recevoir systématiquement les parents, mais sachant qu'il accueille des jeunes qui proviennent de toute la France... Lorsque c'est possible, étant donné qu'il délègue la prise en charge physique des jeunes à des familles d'accueil et des accompagnateurs dans le pays d'accueil, Espagne ou Sénégal, il lui est possible de jouer un rôle de lien avec les familles lorsque qu'elles résident en proximité. Dans ces cas, un travail conjoint est fait avec le référent ASE, dans 70 % des cas ; *« ça dépend des personnalités des référents ASE, il y en a sur qui on ne peut pas compter, mais majoritairement ils s'impliquent »*. Un collectif de professionnels du département avait participé à un projet financé dans le cadre du programme Daphné de la commission européenne ; *« une approche théorique très intéressante, sur les axes de la parentalité. Mais quand il faut remplir les grilles, avoir le temps de rencontrer les familles, matériellement ce n'est pas si évident que ça. Dans les moyens, il faut être réaliste. On avait testé dans cinq ou six pays, ça a produit, mais juste pour le temps d'un projet »*. Il semblerait toutefois que, dans le cadre de l'écriture du prochain schéma départemental de protection de l'enfance du Finistère, des négociations aient lieu pour consolider la fonction des organisateurs en matière d'accompagnement des parents pendant et après le séjour de rupture, en lieu et place des référents ASE.

Ces structures ont en effet de quoi nourrir la relation avec les familles : « On a des choses à dire sur ce que vit le jeune, alors que le rapport du référent ASE est un rapport plus administratif ; la réalité de la prise en charge du jeune donne de la matière à la relation. Le référent ASE part avec un handicap, avec l'image que s'ils mettent le grappin sur l'enfant, après sept ans on ne s'en sort plus. Et surtout il y a des choses à travailler, car il y a départ lorsque l'enfant a fait des conneries, avec la notion de rachat, il paie ses dettes ; on ne traite que le symptôme ; mais les parents, on les réinterrogeait assez peu sur leurs responsabilités ; c'est pourquoi on a mis en place un nouveau protocole : on parle à la webcam entre jeunes et parents sur les problèmes qui existent dans la famille ; cette rencontre est préparée pour amener les adolescents et les parents à ce que les choses se disent, sans quoi les échanges restent superficiels. On essaie d'aborder les problèmes de fond avant le retour, pour enlever les illusions ; et ça permet de mettre des choses en évidence, souvent que le projet de retour à la maison ne peut pas être envisagé... Parce qu'on peut travailler autant qu'on veut avec les familles, si les enfants sont placés, ce n'est pas pour rien ; le retour en famille ça pose question, l'objectif est que le jeune aille bien, ce n'est pas que le retour en famille ».

4.4 - La participation des parents aux décisions

La loi du 5 mars 2007 évoquée précédemment a prolongé celle de 2002 pour définir les droits des familles, en prévoyant un accompagnement de la famille, ce qui a des conséquences sur l'organisation du droit de visite et les actes usuels de la vie de l'enfant en matière notamment de santé ou de scolarité. Le constat qui émerge à travers différents groupes de réflexion mis en place dans le cadre du schéma de protection de l'enfance en Finistère est qu'il existe un point de tension dans les pratiques des travailleurs sociaux : comment faire coexister les droits des parents et ceux de l'enfant lorsqu'une mesure de séparation a été ordonnée ? Comment protéger l'enfant confié et répondre au mieux à la commande publique qui invite à ne « plus » négliger ses parents ? Faut-il, lorsqu'un placement a été prononcé, envisager le soutien à la fonction parentale au même niveau de priorité que la protection de l'enfant ? Comment définir ce qui est de l'intérêt de l'enfant ?

A fortiori, dans le cadre d'un séjour de distanciation, il devient très complexe de mesurer la place que l'on doit laisser à la famille ... En effet, elle renvoie à la fois au besoin de l'adolescent d'être en lien, donc en présence, soutenu par les figures parentales tout en considérant que précisément, l'adolescence constitue la période développementale qui consiste à venir opérer une séparation psychique, symbolique, inconsciente, mais aussi physique avec celles-ci. Ainsi, par exemple, le choix de l'association Ribinad, historiquement, était de centrer uniquement son attention sur l'adolescent, déléguant les contacts avec les familles au référent de l'aide sociale à l'enfance ; ce faisant, l'idée était de préserver l'espace propre de l'adolescent.

Grâce à la loi de 2002, réaffirmant que les usagers doivent être « associés, informés, soutenus » et garantissant « l'exercice effectif de [leurs droits] », les parents ont eu davantage de place dans l'institution. Mais concrètement, le travail avec les familles s'articulait principalement autour du respect de l'autorité parentale (signature des autorisations, informations relatives au suivi de leur enfant). Conscients de la nécessité d'un travail éducatif autour des relations familiales pour permettre l'investissement du jeune pendant le séjour et également pour garantir les meilleures conditions de son retour en France, les professionnels de l'association Ribinad ont entamé une phase de réflexion sur ce sujet depuis 2 ans, et de fait, leurs pratiques ont évolué, notamment à travers différents temps forts, pour lesquels de nouvelles stratégies sont mises en œuvre : temps de la pré-admission séparé pour l'adolescent et pour les parents, temps de l'admission et du départ à l'étranger, période du nomadisme et de l'apaisement, période de re-sédentarisation et de reprise des liens téléphoniques et électroniques, temps de préparation du retour...

Parallèlement, l'association réalise un travail de plus en plus approfondi avec les parents, là où elle constatait que ce travail était finalement peu effectué par l'Aide Sociale à l'Enfance. Des bilans de mi-parcours et de fin de séjours sont institutionnalisés. Il est ainsi possible de travailler les difficultés des parents dans leur prise en charge éducative, bien souvent relative à leur propre histoire, les questions de la communication intrafamiliale... Les professionnels pensent que ce travail doit être réalisé de manière indépendante et différenciée de la prise en charge de l'adolescent, pour que les espaces psychiques puissent être bien différenciés (alors même que l'on constate que bien souvent il existe une confusion de ses espaces, comme par exemple autour d'une parentification de l'adolescent, d'une relation dite « horizontale » où il n'y a pas de secrets qui tiennent entre parents et enfants...). Le « projet de l'enfant » est indissociable du « cheminement des parents »... En définitive, il est important d'aider l'adolescent à s'individuer, à s'autonomiser, à se séparer psychologiquement des figures parentales. Pour ce faire, l'adolescent devra pouvoir vérifier que le parent autorise cette séparation psychique, et autorise que son adolescent grandisse.

Ainsi, afin de mieux préparer les retours, il apparaît aujourd'hui que la dimension de l'accompagnement des familles serait à renforcer, et l'on pourra s'interroger notamment sur le rôle du référent ASE en tant que fil rouge, sur les enjeux de coopération entre les organisateurs de séjours de rupture et les référents Ase, sur les attentes des familles et sur les possibilités offertes en termes de « service de suite » qui permettrait de prolonger le travail au-delà de la période de mise à distance. Pour nourrir ces réflexions, nous exploiterons non seulement les entretiens conduits auprès d'une vingtaine de parents, mais aussi les observations des professionnels participant à notre groupe de travail départemental, et d'un entretien collectif complémentaire qui a été réalisé avec l'association Extra balle, association basée en Côtes d'Armor, organisatrice de séjours de rupture en Afrique et d'un « service de suite ».

4.5 - Le professionnalisme de l'accompagnement

Trois étapes importantes sont à dissocier dans notre réflexion sur les modalités d'accompagnement et les coopérations entre l'ASE et l'organisateur du séjour : d'une part, le contexte de départ de l'adolescent, qui a souvent mis à rude épreuve les institutions qui l'hébergeaient et les professionnels qui l'accompagnaient. D'autre part, nous devons décrire et mieux comprendre le rôle assumé par les accompagnants au cours du séjour lui-même. Et, troisièmement, nous devons analyser le rôle de « fil rouge » que peut jouer le référent ASE avec la famille pendant le séjour, et avec chacune des parties prenantes au moment du retour.

La première question renvoie à la place des professionnels, et à la dimension affective qui existe inévitablement dans leur relation avec les jeunes et les familles. Comment imaginer des solutions de repli, quand une équipe est trop engagée, arrive à saturation ; ne s'agit-il pas dans certains cas d'une « clinique du rejet » ? Comment, dans une équipe, survivre à la haine lorsque les événements y ont conduit ? Le séjour de rupture arriverait pour mettre un terme à une aporie éducative, une situation de non retour, une impossibilité à dépasser les tensions qui se sont nouées. Malheureusement, la réflexion sur la situation des équipes et le travail qui serait à faire n'est pas assez valorisée dans la présente recherche, aux grands regrets de certains participants à notre groupe de travail ; nous en parlerons néanmoins, en montrant au minima combien il est important d'accompagner le changement de regard des intervenants sociaux ou éducatifs, afin d'accompagner la dynamique de changement mise en œuvre par les adolescents. On doit également étudier les liens entre l'organisateur du séjour et les travailleurs sociaux restés dans le département ; si un regard nouveau doit se construire à cette occasion, comment ce regard nouveau est-il réinvesti dans le travail qui suit le retour ? Peut-on réintégrer des adolescents dans les mêmes espaces ? Dans des espaces différents au sein des mêmes établissements ?

La seconde question renvoie au travail des accompagnateurs : dans le cas des séjours à l'étranger, le sentiment d'insécurité est fréquent et parfois très vif chez les adolescents, notamment en Afrique sub saharienne, et l'adulte qui jusqu'ici était « insupportable » devient sécurisant et nécessaire ; l'adulte devient un besoin, il répond au quotidien aux nécessités vitales et au questionnement des adolescents. Nous verrons que ces accompagnateurs, qui ne sont pas désignés « éducateurs », sont issus de trajectoires et de formations professionnelles fort différentes, mais qu'ils développent des compétences relationnelles et des liens affectifs que nous tâcherons de décrypter. *« Ils sont dans un rôle « d'être à côté ». Ils ne connaissent pas le passé des ados, mais seulement leur nom et prénom. L'idée est de poser un regard neuf. L'accompagnateur ne prend pas de décision éducative ; c'est un des points essentiels. Ils travaillent sur des sessions d'un mois pour éviter trop d'investissement affectif. Changer tous les mois, cela se prépare. Mais comme ils sont ensemble 24h/24 avec la même personne, c'est intéressant pour les ados d'aller voir une nouvelle personne. Et comme ces adolescents mettent en échec la relation, on crée un phénomène de relais, avec une trentaine d'éducateurs, pour s'assurer qu'il y ait une continuité dans la prise en charge²⁴ ».*

La troisième question a été abordée précédemment et concerne le rôle du référent ASE. Il est parfois très distant de la situation, mais le plus souvent il peut être celui qui assure continuité et appartenance à l'adolescent, dans des moments de transitions multiples. Il doit assurer un rôle de mémorisation du suivi au sein de l'ASE, et accompagner le jeune « en processus de renouvellement identitaire » dans son changement d'image aux yeux des autres. Car, *« tout comme certains parents ne laissent pas réussir leur enfant, les services ne le laissent pas réussir ; ça met au clair nos incohérences institutionnelles ; la fonction de référent est centrale, mais la façon dont ils nous en parlent, peu d'ados viennent parler de ça ».* Nous en reparlerons.

4.6 - La préparation du retour et le changement de regard sur le jeune

Ce questionnement, central dans notre recherche, recouvre de nombreux aspects et n'est ici qu'esquissé, à partir d'éléments descriptifs, ou de questions posées par le groupe de travail. La durée initiale d'un séjour de rupture, à Ribinad, est de 6 mois, et la durée moyenne de 11 mois. 3 % des adolescents orientés vers cette association viennent initialement de leur famille, et à leur retour 35 % retournent en famille, en général avec un PEAD (placement à domicile) ou une AEMO renforcée (action éducative en milieu ouvert) ; on observe aussi des retours en famille par défaut, faute de places dans les structures adéquates ; 50 % retournent en service de suite (appartement, avec les associations de Quimper, Brest, Quimperlé) ; les 15 à 20 % restant sont placés en foyers ou en familles d'accueil, mais cette dernière formule est plus rare avec de grands adolescents. Nos interlocuteurs précisent que, dans la quasi totalité des cas, le retour préconisé vise le changement d'institution d'accueil : *« qu'il n'aille pas dans la même MECS – Maison d'Enfant à Caractère Social - par exemple... ».*

La volonté des adolescents est presque toujours de retourner à la maison, et donc le dispositif leur permet généralement de refaire l'expérience de la famille, et le plus souvent de vérifier que le lien est complexe et le retour impossible, tout en bénéficiant d'un accompagnement rapproché pour mettre en sens ces expériences. Les adolescents reviennent à la maison pendant 10 jours. Ils expérimentent et analysent la qualité des liens avec leur famille, puis repartent 2 mois ; puis reviennent 3 semaines dans leur famille. Progressivement la durée de séjour dans la famille est augmentée.

De leur côté, les services organisateurs *« veulent croire que le séjour a eu une utilité ».* Et les jeunes *« pensent qu'ils ont payé leur dette, qu'ils sont partis pour pouvoir revenir chez eux, qu'ils se sont rachetés, qu'ils ont fourni un effort, qu'ils se sont contents, en vue de « récupérer » la situation ; tout le*

²⁴ Points de vue échangés au sein du groupe de travail départemental, Quimper, 2013.

monde est dans cet espoir là, donc on est obligé de passer par une phase de vérification, pour revérifier la qualité de la relation. Et le plus souvent, il n'y a pas de magie, il y a plutôt des régressions. »

Lorsque le retour a lieu en établissement collectif, il importe tout autant de penser la transition entre une prise en charge très individualisée et un retour dans des institutions collectives (foyer, collège...). Certains jeunes s'intègrent bien en apprentissage parce qu'il y a un encadrement très individualisé, et inversement d'autres sont renvoyés dans un milieu scolaire qui peut être « maltraitant », et sont confrontés à des échecs scolaires. Le passage d'un milieu très individuel que représente le séjour de rupture à celui du retour dans un milieu très collectif peut provoquer des risques et des situations dramatiques chez le jeune. La question est donc de savoir comment faciliter la transition vers un environnement collectif.

Une des questions essentielles est le changement de regard des intervenants sur le jeune qui a évolué durant plusieurs mois ; le Séjour de Rupture est perçu par certains intervenants comme une expérience initiatique, un rite de passage pendant lequel l'envoi dans un pays dit exotique prendrait tout son sens. Et comme dans les rites d'initiation, ce n'est pas tant le lieu qui change que le fait de changer de regard sur le jeune, qui lui-même change ainsi de statut social ; toutefois le changement de lieu facilite le changement de regard.

Les praticiens notent que « *si l'enfant revient dans le même foyer, les apports bénéfiques apportés par le séjour de rupture sont réduits à néant, car le jeune reste systématiquement prisonnier de cette image négative précédent son départ* ». Il serait nécessaire de réaliser un travail avec les équipes pour faire advenir une nouvelle représentation du jeune par les adultes. Il faudrait remobiliser les équipes pour éviter les échecs ; en effet, on arrive fréquemment à un épuisement des professionnels, des *burn out*, des problématiques d'équipes avec des crises à répétition. Il existe, au Canada, des modèles d'arrêt d'agir où l'on extrait l'adolescent tout en travaillant avec l'équipe.

Il conviendrait de systématiser les analyses sur un échantillon exhaustif pour mesurer, en fonction du lieu d'hébergement au départ et du lieu d'hébergement au retour, s'il n'y a pas des retours par défaut en famille, faute de place, ou parce que l'établissement est arrivé à saturation avec cet adolescent.

4.7 – La continuité de vie et les coopérations entre les institutions

La réalité des prises en charge des adolescents en grande difficulté est marquée par la fragmentation et la discontinuité ; nous avons posé l'enjeu de la continuité comme un des critères de qualité des interventions sociales²⁵ ; et derrière elle, la qualité des coopérations entre secteurs social, éducatif, sanitaire, et judiciaire. Nous reviendrons sur cette question en écoutant les adolescents et les professionnels. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la cohérence entre organismes du travail social, qui hébergent, accueillent en séjour de rupture, accompagnent les parents etc. Il importe également de penser les articulations de ces organismes sociaux avec le juge des enfants, l'école, et l'hôpital.

Le rôle du juge est central, pour donner du sens, car « *si le placement est vécu comme une punition, et pas comme une protection, une fois que le jeune a payé sa dette, il revient* ». Le juge doit aussi pouvoir changer de point de vue sur un adolescent qui évolue. Ce point est à développer.

D'autre part le retour vers une scolarité de droit commun, à l'éducation nationale, est un enjeu majeur pour les adolescents et leur famille. On observe pourtant des difficultés à trouver des établissements qui accueillent ces publics en retour de séjour : « *Une jeune qui fait les 400 coups par exemple ; au-delà de*

²⁵ Sous la direction du Prof. Dr. Klaus Fröhlich-Gildhoff, Wigger A, Lecaplain P, Zofia Waleria Stelmaszuk (Eds.), "Quality based practice for accompanying young people with violent behaviour", op. cité.

la convention, personne n'est prêt ; on essaye quatre établissements ; on parvient à l'accueillir avec une nouvelle image en cas d'éloignement géographique, ou d'internat. Ça fonctionne dans l'éloignement, et dans l'attachement, une famille d'accueil qui croit en elle ; ça prend du temps. Donc il faut des conventions, mais ça va bien au-delà. » Il a été décidé, dans le Finistère, que la commission locale de scolarité alternative puisse statuer non seulement sur les sorties du cursus conventionnel, mais aussi sur les retours de séjours de rupture, afin « d'imaginer quelque chose de plus large, de plus départemental, pour un retour progressif à l'école ; pour les jeunes qui sont en scolarité ordinaire et qui finissent par cafouiller, il y a une commission qui s'est mise en place dernièrement et qui admet un regard et une critique extérieure sur la situation des jeunes. Il y a des aménagements qui se dessinent pour les jeunes dès le collège, mais dans l'autre sens pour les jeunes qui ont quitté le scolaire, il n'y a rien de mis en place pour réfléchir à leur retour en milieu scolaire ». Un organisateur témoigne : « Le seul argument pour renouveler un séjour, c'est qu'il n'y a pas de possibilité d'inscrire sur un lieu scolaire..... c'est pas le seul argument pour la garder 6 mois de plus au Sénégal ! »

Se pose toujours le problème du stigmat, de l'image qui reste figée sur le visage d'un jeune qui fait des bêtises ; « L'image se fige pendant l'absence. Même si le jeune est dans un aspect positif lors de son retour de séjour de rupture, l'image qu'ils avaient auparavant de lui est renvoyée par les établissements scolaires ; on voit des réticences envers l'intégration du jeune dans les établissements scolaires. Il faut que le regard sur le jeune soit travaillé ; il faut que les adultes soient bienveillants envers les jeunes »... Cela renvoie à la notion de dynamique identitaire, de processus de changements et d'identités transitoires pendant l'adolescence. « Il faut travailler sur le regard des professionnels scolaires, car sinon on renvoie les adolescents à une image négative qui n'a plus lieu d'être ».

Du point de vue des adolescents, « Il y a nécessité d'un accompagnement individuel pour penser la transition entre séjour de rupture et milieu scolaire. Souvent les adolescents sont déscolarisés depuis un moment ; l'absence de reconnaissance est très présente, car les adolescents ne sont pas reconnus à part entière, le fait qu'ils soient vus comme les perturbateurs. Ce sont des adolescents qui ont malmené le système scolaire. Ce qui se passe à l'adolescence, c'est un ricochet de ce qu'on leur renvoie dès la primaire, de par l'étiquetage donné par l'éducation nationale, d'adolescents à problème... Comment penser un système qui intègre plus justement ces adolescents ? »

Troisième partenaire clef pour ces prises en charge complexe, l'hôpital. Ses représentants témoignent de difficultés dans les coopérations, notamment pour identifier un responsable de droit, garant de l'hébergement et de l'hygiène corporelle de chaque adolescent. Parfois l'hôpital est tenu, dans les faits, de porter toutes ces responsabilités : « Ce qu'on vit en pédopsychiatrie... on a 8 places pour tout le centre Bretagne jusqu'à Brest ; et ce qui est difficile à organiser dans les prises en charge multiples, c'est de savoir qui peut faire tenir l'édifice. Dans les problématiques d'enfants confiés par la justice à l'ase, la pédopsychiatrie est un peu perçue comme celui qui tient l'édifice ; on doit insister pour dire que c'est l'ase qui a la charge de l'enfant ; devant la complexité des situations, il arrive que des enfants en grande difficulté confiés à l'ase par le juge, se trouvent hospitalisés, mais n'ayant pas de lieu de rattachement, de type foyer ou famille d'accueil. Et on a l'impression qu'il se sent persécuté ! Mais ça a un effet iatrogène, il se sent perçu comme patient psy... il a besoin de soin... donc ça justifierait qu'il habite à l'hôpital ?!!! Par exemple l'entretien du linge et la fourniture des produits de toilette ; ce n'est pas à l'hôpital de le faire ; ces enfants vivent un sentiment d'abandon qui est le plus profond... il y a quelque chose de... on parle de continuité... de partenariat. Il faut un tiers symbolique, celui qui paie le dentifrice est rattaché au foyer ; sinon l'enfant casse ; il faut faire du tiers différemment. En 20 ans, je n'avais jamais vu de chambre d'isolement en psychiatrie adulte. Et bien là, cet enfant fait des choses telles, il dégrade tellement... au bout de deux mois, il se retrouve en chambre d'isolement... on trouve un autre lieu à l'intérieur de l'hôpital qui fait du tiers... Mais ça devrait être la cellule qui l'a en charge, du fait de la délégation de l'ASE... il manque une réflexion au sein de l'organisme gardien. »

Au cours de la même discussion, un second pédopsychiatre, exerçant dans une autre ville, renchérit : « *Ils sont placés pour maltraitement, et là institutionnellement on maltraite une tranche de cette population là ; et on est responsable de ces golems, ce sont nos créatures, il y a un abus des ressources hospitalières, car c'est un lieu où on peut les arrêter et les séder... même en prison on ne peut pas le faire. Si on laisse un enfant durablement à l'hôpital, on le détruit...* »

A l'évidence ces difficultés sont liées au cloisonnement institutionnel, et au manque de places d'hébergement ; par rapport à ces situations complexes, une partie de la réponse est dans le travail en commun, mais le décroisonnement a ses limites : « *Décloisonnement oui, mais petit à petit ils sont restés de plus en plus à l'hôpital... au début c'était bien, mais faute de moyens, un enfant qui était à l'hosto, il n'était sortant qu'après un mois et demi... personne ne s'en occupait pour trouver une solution. Personne ne veut faire de mal aux enfants, mais le résultat c'est ça.... Alors je m'en veux, car je suis à l'origine du décroisonnement ; j'avais perçu les difficultés des foyers, et ça a marché pendant un temps. Mais chaque système a un côté obscur... Le premier motif d'hospitalisation à XXX, c'est le manque de familles d'accueil !!! On est en train de créer de futurs gens dangereux ; on est contre productif... nous on risque à l'avenir de refuser les hospitalisations s'il y a pas de lieu d'hébergement... si c'est pour faire des économies... éviter les doublons... je dis non... si c'est pour créer des monstres...* »

Le même manque d'hébergement est vécu par les organisateurs de séjours de rupture : « *on les garde en moyenne 10 11 mois ; car on ne trouve pas de solution à la sortie ; nous on s'engage pour le prendre 3 mois... mais il faut que le lieu d'accueil soit défini à l'avance ... et parfois on reste 7 mois sans aucune démarche pour trouver un lieu....* » .

5 - L'expérience vécue par les adolescents finistériens

5.1 – Des histoires complexes

Avant d'interpréter les bénéfices qu'ils en tirent, nous proposons de décrire ici ce que vivent les adolescents au préalable à leur départ ; nous exploitons au total 25 situations, à travers les propos des 21 adolescents rencontrés, parfois grâce à la seule parole des parents (4 situations), ainsi que les anamnèses et les rapports de fin de mesure lorsque les services organisateurs nous ont transmis ces informations. Nous utilisons aussi les témoignages d'adolescents, recueillis et publiés par l'association Extraballe et le Conseil Général des Côtes d'Armor. Toutes les situations sont anonymées à l'aide de pseudonymes ; l'âge indiqué est celui du moment du départ.

Parmi les différents critères qui peuvent permettre de distinguer les accompagnements entre eux, nous nous intéressons particulièrement à l'inscription du séjour de rupture dans la temporalité des mesures de protection de l'enfance ; nous distinguons, comme indiqué au préalable, les situations de « primo placement » (5 garçons), pour lesquelles précisément le séjour de rupture constitue une alternative au placement classique en foyer ou famille d'accueil ; les situations de « primo placements problématiques » (5 filles, 3 garçons), où les adolescents connaissent une première expérience de quelques mois de placement en institution, en famille d'accueil, ou bien à domicile, qui est associée à l'émergence de nouvelles difficultés dans la situation du jeune ; les situations de placements à moyen terme (4 filles, 3 garçons), pour lesquels les adolescents ont connu des mesures à domicile généralement de longue date, puis des placements dans les deux dernières années (y compris à domicile, sous forme de PEAD), et les « multi placements » (3 filles, 2 garçons), pour des adolescents ayant connu une trajectoire plus longue de prise en charge et de placement.

Primo-placements

Paul, 17 ans, est un enfant qui a montré des résultats scolaires moyens jusqu'en 3^e (section européenne), où tout s'effondre de façon incompréhensible. Il montre alors une souffrance psychique, des comportements d'opposition à l'égard de ses parents, une incapacité à la frustration, et un questionnement identitaire dû à son adoption, qui le pousse à rejeter massivement ses parents et à tout faire pour que ceux-ci le rejettent. Ses parents, aimants, sont démunis, fatigués et usés par ses comportements : Paul s'alcoolise, fréquente des établissements de nuit, et rapporte avoir été victime de deux viols. Il lui est insupportable de rester chez lui, où il s'ennuie, est incapable de gérer la frustration et les contraintes. Il aura connu trois hospitalisations concernant son mal être et des automutilations, entre ses 15 et 16 ans ; suite à une information préoccupante, un placement est ordonné, puis fait l'objet d'une mainlevée parce que l'ASE souligne un apaisement et le caractère inadapté d'un accueil en foyer ; mais au terme d'une évaluation, aux 17 ans de l'adolescent, le juge ordonne un placement dans l'association Ribinad. Les objectifs du séjour de rupture seront de protéger l'adolescent, d'éviter des mises en danger, de lui permettre de s'extraire de ses réseaux et de construire un projet cohérent, en l'aidant à se construire et à sortir de sa propension à se situer en tant qu'objet dans sa relation à l'autre. Séjour de 6 mois avec Ribinad ; rencontré 2 mois après son retour.

David, 17,5 ans, est le deuxième enfant de sa fratrie, entouré de 3 sœurs ; il semble avoir eu un suivi éducatif à domicile avant de quitter son domicile familial, à l'âge de 15 ans ; il part vivre chez les parents d'un ami, qui sont eux-mêmes en difficulté financière, mais où il peut faire ce qu'il veut. Renvoyé de 3 collèges, il décroche à partir de la 4^e, même s'il parvient à intégrer un apprentissage en cuisine, qu'il abandonne après 11 mois, pour cause de difficultés relationnelles avec son patron. Renvoyant systématiquement les responsabilités sur les autres, il déplore ses mauvaises fréquentations, qui l'auraient conduit vers le trafic de cannabis, les cambriolages, les vols. Après plusieurs passages au commissariat, le juge lui propose un séjour de rupture comme alternative à la « maison de redressement pour mineurs », selon ses termes. L'objectif est le sevrage cannabique, élément vécu comme le noyau de l'ensemble de ses problèmes familiaux, scolaire, relationnels, de santé, puis de prendre du recul sur ses agissements, de quitter sa ville de résidence et ses réseaux délinquants, pour se projeter vers une formation professionnelle. Après six mois de séjour, il demande à intégrer le service de suite de Pau (pôle d'accès à l'autonomie), autour d'un besoin ressenti : maintenir la distanciation d'avec sa ville natale « source de multiples tentations » ainsi qu'avec sa famille, préserver sa santé, apprendre à gérer la solitude et l'autonomie, poursuivre la construction de son projet à la fois professionnel et personnel. Séjour de 6 mois en Espagne et 5 mois en service de suite à Pau, avec Ribinad ; rencontré 16 mois après son retour.

Arnaud, 14,5 ans, est le plus jeune d'une fratrie de 3 garçons. L'aîné a 26 ans et fait des études d'infirmier, le second, 21 ans, est en terminale Bac Professionnel. Il vit chez sa mère et son père tout comme son frère de 21 ans. Sa mère travaille en tant que vendeuse en optique, et le vit comme un échec ; son père est aide-soignant mais ne travaille plus depuis deux ans car il souffre de dépression liée à « son passé douloureux », a tenté à ses jours et a dû être hospitalisé. Les parents expriment le fait qu'ils soient perdus et épuisés face aux comportements de leur enfant. Il s'inscrit dans un constant rapport de force, peut se montrer agressif, épuise ses parents, se met en danger, ne respecte pas les cadres proposés et ne parvient pas à se conformer aux règles des établissements scolaires ; il se trouve exclu du collège en fin d'année (juin 2010), alors qu'il est en 5^e générale. Ils n'arrivent plus à gérer seuls cette situation depuis plusieurs années bien qu'entourés de multiples intervenants (CMPP qui le suit depuis ses 6 ans, Classe Relais, service hospitalier, maison des adolescents). Les parents, « fatigués », expriment le fait qu'ils perdent pied et que leur enfant leur échappe complètement, et demandent une aide appropriée. Devant l'absence de famille d'accueil disponible, il part avec Ribinad. Les objectifs sont d'apaiser le climat familial, d'aider Arnaud à reprendre confiance en lui, à se réconcilier avec la scolarité et à se projeter vers une formation professionnelle, « ce qu'il attend depuis toujours ». Il doit également gagner en maturité et en autonomie, prendre soin de lui, éviter les relations

néfastes et les éventuelles consommations de produits psycho actifs. Il demandera à passer son CFG en juin 2011, rentre en août 2011 pour être placé en foyer, duquel il est renvoyé pour agression sur éducateur ; placé en famille d'accueil, il se trouve exclu de la MFR où il avait repris une scolarité. Il retourne à la maison et s'inscrit en pré apprentissage de carrosserie automobile. Séjour de 6 mois en Espagne ; rencontré 18 mois après son retour.

François, 17,5 ans. Son unique sœur, âgée de 21 ans, a déjà effectué un séjour de rupture avec l'association Ribinad, et sera régulièrement évoquée lors des entretiens avec les deux parents, en venant parfois à occulter François. Ses parents sont séparés depuis qu'il a 10 ans, et partagent l'autorité parentale. Depuis ses 16 ans, une mesure d'AEMO a été mise en place, puis une AEMO renforcée. Madame est décrite comme ayant une relation fusionnelle avec son fils, ponctuée de moments de crise et de fort attachement. Monsieur connaît des problèmes personnels et financiers, et se trouve très préoccupé par la grande sœur, inactive à son domicile. Vis-à-vis de François, il est soucieux de ses fragilités et de son avenir, et se trouve très affecté par les vols qu'il a commis. Il exprime une lassitude vis-à-vis de ses comportements, et des colères à son égard se ponctuent parfois par des faits de violence physique et verbale. François, quant à lui, souffre d'une maladie génétique qui lui impose une petite taille (150 cm), et un traitement par injection hormonale quotidienne. Il a connu une hospitalisation pour ces problèmes, ainsi qu'un long suivi par le CMP. Il présente une forte passivité, des difficultés de compréhension, une lenteur en situation de travail et une grande fatigabilité ; il manque de globalement de motivation, fume beaucoup de tabac (nombreuses pauses cigarettes), prend peu d'initiatives dans son quotidien et quant à son hygiène corporelle, ce qui alimente une faible estime de soi. Après une scolarité en SEGPA, il s'est déscolarisé, met en échec un CAP carrosserie mécanique du fait de transgressions au règlement, d'absentéisme et d'irrespect, mais aussi du fait qu'il supporte mal l'internat et la séparation d'avec sa mère. Il sombre ensuite dans l'oisiveté et les mauvaises fréquentations, les transgressions, les vols. Il se met fréquemment en position de victime dans les groupes, du fait de sa taille, ou bien encore se soumet aux désirs d'autrui. Outre ses difficultés à respecter le cadre fixé par les adultes, il est dit immature, présentant un comportement infantile, et très dépendant, affectivement, de sa mère. Les objectifs qu'ils écrivent sont de « s'éloigner de ses mauvaises fréquentations, de mettre de l'ordre dans son comportement, de réfléchir à comment s'améliorer pour pouvoir trouver une orientation professionnelle ». Après 5 mois de séjour, une tentative d'agression sexuelle sur une jeune fille prise en charge par la même association mettra un terme à l'expérience, ce qu'il vit très mal et avec beaucoup de honte. Il retourne chez sa mère, demeure oisif mais s'oriente vers une reconnaissance MDPH acceptée progressivement par ses parents. Séjour de 5 mois en Espagne ; les deux parents sont rencontrés 7 mois après son retour, mais pas François qui refuse l'entretien.

Jonathan, 16,5 ans, est rencontré, ainsi que sa maman, pour avoir effectué un séjour en Centre éducatif renforcé, alors qu'il avait 14 ans. Il a une sœur aînée, du premier mariage de Madame, et trois demi frères et sœurs, nés d'un père décédé, le beau père de Jonathan qu'il appréciait davantage que son père. La famille bénéficie d'une AEMO depuis qu'il a 13 ans. Son séjour, dans un CER de la région, lui est présenté par une éducatrice de la protection judiciaire de la jeunesse, au cours d'une garde à vue, alors qu'il vient de commettre une « grosse bêtise ». Au terme de sa garde à vue, au cours de l'audition par le juge, il rencontre le directeur de ce centre pour un départ immédiat. Il y passe 4 mois, avec quatre ou cinq autres jeunes, selon les périodes ; lorsque nous le voyons un an plus tard, il a suivi des cours à distance et obtenu son CFG, aspire à reprendre une formation en alternance dans le secteur de la restauration, suite à des stages qui se sont révélés positifs, mais dans une autre région pour « changer d'environnement et quitter les mauvaises fréquentations » ; le séjour se révèle positif pour son orientation socio professionnelle, et il dit avoir acquis beaucoup de maturité, restant suivi par la PJJ. A travers les informations délivrées par Jonathan, et sa maman, nous chercherons les points de convergence avec les séjours de rupture à l'étranger qu'organisent les associations de la région.

Echantillon des jeunes en primo placement

<i>Pseudo</i>	<i>sexe</i>	<i>âge au séjour</i>	<i>âge actuel</i>	<i>Durée et organisateur du Séjour</i>	<i>Période entretien</i>	<i>entretiens réalisés</i>	<i>Historique du suivi</i>	<i>Motif de l'envoi en SR</i>
Paul	M	17 ans	17 ANS	5 mois en Espagne - Ribinad	Entretien à 2 mois	regards croisés ado et deux parents	Primo placement	Quête identitaire (très efféminé) ; conflit lié à adoption et mère étouffante ; rompre avec bêtises du quotidien et besoin d'éloignement familial
David	M	17,5	19	6 mois Espagne + 5 mois suivi Pau - Ribinad	entretien à 16 mois	jeune	Primo placement mais a fui dans une autre famille à l'âge de 15 ans	Comportement déviant, délinquance en réseau, usage et trafic de cannabis
Arnaud	M	14,5	16 ans	6 mois en Espagne - Ribinad	entretien a 18 mois	regards croisés ado et parent	Primo placement	Refus d'autorité et déscolarisation
François	M	17,5	18	5 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 7 mois	père et mère	Primo placement a 17 ans	Déviances, vol, déscolarisation
Jonathan	M	14	16,5	4 mois en CER PJJ	entretien à 2 ans	ado et maman	Primo placement	Pré délinquance et suivi PJJ

Conditions de retour et situation à la sortie des jeunes en primo placement

	<i>Hébergement au départ</i>	<i>conditions de retour.</i>	<i>Situation à la sortie</i>	<i>souhaits perspectives</i>	<i>perception des décisions de justice et des services sociaux</i>
Paul	hospitalisation et parents	retour en famille, même lieu	apprentissage	autonomie mais pas fixé sur son orientation "au jour le jour" ; faible intériorité ; parents veulent se confronter à lui mais le garder proche d'eux ; continuer à transmettre et affirmer la filiation	Acceptation mais désaccord des parents ; souhaitent poursuivre la confrontation et la transmission avec leur fils ; forte participation et sentiment d'avoir interlocuteurs fiables
David	famille d'un copain	Pau, puis appartement autonome avec sa compagne ; autre lieu	situation à Pau: reprend études au CFA restauration qu'il arrêtera ; de nouveaux problèmes de fréquentation et toxicomanie	avoir son permis et trouver du travail	
Arnaud	Parents car impossible de trouver une famille d'accueil	Retour en foyer puis agression éducateur puis famille d'accueil puis retour famille	tentative MFR puis exclusion ; puis apprentissage stage en carrosserie	garder son apprentissage ; arrêter la prise en charge	forte demande d'aide des parents, CSP moyenne
François	En famille	retour en famille, même lieu	retour avant la fin prévue (tentative d'agression sexuelle)	Adolescent pas rencontré	bien pris en charge pendant le placement, puis après plus rien !!!! manque un accompagnement
Jonathan	mère	mère et suivi pjj, même lieu	investi dans formation en alternance en restauration		

Primo-placements problématiques

Cynthia, 15 ans et demi, vit très mal la séparation parentale survenue deux ans auparavant ; le nouveau compagnon de madame s'installe rapidement à domicile, est mal supporté par les trois enfants, du fait de ses alcoolisations et du désinvestissement affectif de madame. L'adolescente est en constante demande d'attention, et en rivalité avec ses frères et sœurs, qui font l'objet d'un PEAD ; une TISF était déjà intervenue au domicile pendant les 4 premières années de l'enfant ; puis une AEMO administrative avait été mise en place à ses 14 ans ; puis une IOE 6 mois plus tard, puis une mesure de placement provisoire 2 mois plus tard, suivi d'une décision de placement pour un an. Ce primo placement donne lieu à violence en réunion sur éducateur au sein du foyer où Cynthia est accueillie, qui conduit à la réorienter vers une famille d'accueil où elle séjournera huit mois. Au moment de son départ, suite à cette affaire, Cynthia est en liberté surveillée préjudicielle ; pendant ces quinze mois très difficiles, elle s'est déscolarisée (au cours de la 5^{ème}), a fait de nombreuses fugues, est en recherche d'affection et de relations amoureuses, éprouve de l'anxiété et des problèmes de sommeil ; avant les faits de violence en réunion, elle avait commis plusieurs actes délictueux, toujours en réunion : casse dans un appartement, violence exercée sur une jeune lycéenne, dégradation d'une laverie automatique. Séjour de 10 mois avec Ribinad ; rencontrée 14 mois après son retour.

Yael, 15 ans, est le cinquième des sept enfants de la famille ; il avait été placé en accueil provisoire à la demande des parents, suite à des problèmes de comportement à l'école (il a fait 4 collèges en 4 ans), des problèmes de fréquentations (a participé à des violences en tant que spectateur), un vol au cours d'un stage ; l'objectif est de l'éloigner de sa ville de résidence, mais aussi de l'aider à se projeter, à prendre du recul sur ses actes, et à l'égard de son histoire familiale. Il est en effet renvoyé du foyer (accueil provisoire) pour avoir brûlé les cheveux d'un autre jeune ; il inquiète les adultes pour sa fascination pour la violence, les armes, le feu, et se comporte sur un mode très calculateur ; bien qu'il craigne les sanctions, et que ses parents « punissent les écarts », il flirte incessamment avec les limites, et aurait besoin d'adultes pour le recadrer. Son objectif personnel est de trouver une alternative à 1 an d'enfermement en CEF, et de se remettre à niveau pour débiter un apprentissage. Séjour de 6 mois avec Ribinad ; rencontré 12 mois après son retour.

Elodie, 15,5 ans. Ses parents se séparent lorsqu'elle a 4 ans, et elle fait l'objet d'un conflit pour la garde ; Madame s'enfuit d'abord avec son enfant pour « quitter un père alcoolique et drogué », puis Monsieur en récupère la garde pendant 8 mois, puis la maman pendant 5 ans, puis, à la demande de l'enfant, elle retourne chez son père pendant 4 ans, d'où elle fugue. C'est à ce moment qu'elle est placée en foyer, durant une semaine, puis en famille d'accueil à nouveau une semaine. Elle retourne chez sa mère, et commence la « descente aux enfers », à partir de 14 ans. Décès de sa grand-mère, naissance d'un petit frère, puis elle déclare avoir été victime d'inceste, et reproche fortement à sa mère leur relation avec son père. Elodie commet plusieurs tentatives de suicide, des épisodes de scarifications, de mises en danger et des conduites à risque à répétition (consommation excessives d'alcool qui entraînent plusieurs hospitalisations à la fin de l'été, et un suivi psychiatrique). Au plan scolaire, cette période laisse Elodie au fond de la classe de 3^è techno ; elle obtient pourtant son Brevet des collèges avec mention AB, puis l'année suivante elle sèche de plus en plus les cours alors qu'elle est en seconde « élevage canin et production », en internat. Une assistance éducative est finalement demandée à l'ASE, qui oriente l'adolescente vers Ribinad. Les objectifs sont la distanciation, le besoin d'un temps de réflexion, de bien-être, à distance de la problématique familiale. Au retour chez sa mère, elle a pris conscience de son orientation professionnelle grâce à des stages et à une aide éducative pour s'inscrire et écrire sa lettre de motivation, et est actuellement première de sa classe de BAC pro secrétariat, envisageant de poursuivre un BAC après son BEP, puis peut être un BTS... elle envisage de prendre un appartement et de s'installer avec son petit copain, à l'aide d'un contrat jeune majeur. L'adolescente est actuellement traitée pour troubles de bipolarité, et le rapport de fin de mesure mentionne la nécessité d'un suivi éducatif, de type PEAD, pour s'assurer que sa maman aura les

postures et outils adaptés pour accompagner Elodie. Séjour de 6 mois avec Ribinad ; rencontrée 9 mois après son retour.

Théo, 13,5 ans est accueilli à l'association Ribinad après deux placements successifs : l'un de 4 mois en service d'accueil d'urgence et l'autre de 6 mois en foyer. Dans les deux cas, il s'est montré adapté dans les débuts de la prise en charge, passionné par la pratique du football, puis a renouvelé des comportements déviants : fugues, violences verbales, vols, exclusion scolaire...qui ont motivé la mise en place du séjour de distanciation. Concernant son histoire, il a subi la séparation de ses parents à 8 ans, et l'arrivée d'un beau père à 9 ans, qu'il a mal accepté. Il est en conflit au domicile maternel, en posture « d'enfant roi » et en opposition au cadre reposé par son beau père. Son propre père est atteint d'un cancer qui le fragilise, pour lequel il est traité. De même que pour sa sœur, de 5 ans son aînée, une mesure d'AEMO avait été décidée alors qu'il a 10 ans ; à 13 ans, on ordonne un placement à l'ASE, pour une durée de 7 mois, mais ce placement est difficile à mettre en place du fait de manque de places disponibles, et Théo est placé en famille d'accueil. Il y commet des vols dès la première semaine, est orienté ensuite en service d'accueil d'urgence puis en foyer. Il aurait vécu une forme d'errance dès ses 9-10 ans, commence à se démobiliser scolairement en 6è, et à se déscolariser en 4è, du fait notamment d'un niveau peu adapté qui le met en échec ; il est renvoyé du collège pour absentéisme, mais aussi pour insultes et intimidations. Il connaît deux conseils de discipline, et plusieurs gardes à vue en gendarmerie, pour une quarantaine de faits enregistrés en main courante ; il a fait des fugues, a commis des vols, présente un comportement colérique, a proféré des menaces de mort (passées au pénal), et a commis des violences sur un surveillant du collège. Décrit comme influençable, il s'est intégré au groupe de pairs des foyers en commettant des infractions. A son admission, ses objectifs sont de changer radicalement de comportement, de mûrir, puis de rentrer chez mes parents ; il dit « avoir beaucoup de choses dans la tête », a peur de « finir à la rue », de « ne pas avoir ni de métier ni de famille ». A son retour, après une semaine à domicile, il est hébergé en famille d'accueil, et se remobilise pour un apprentissage en boulangerie ; mais au centre de formation, il semble renouer avec des « mauvaises fréquentations », et sa remobilisation dans le droit chemin est fragile, « prêt à replonger dans ses anciens vices ». Séjours de 6 mois avec Ribinad ; rencontré 6 mois après son retour. A noter que nous avons également rencontré sa mère, son beau père, et son père.

Sally, 15 ans, a un grand frère, deux demi sœurs plus âgées (du côté de sa mère), un demi frère plus jeune qu'elle (du côté de son père, qui a aussi adopté la fille de sa nouvelle compagne). Mal dans sa peau, elle « commence à se rebeller en classe de 5è », puis, en 4è, « c'est la dégringolade » : elle sort beaucoup, avec des gens plus âgés qu'elle. Les services de secteur sont alertés par sa situation en juin 2008, pour un désinvestissement scolaire et des attitudes rebelles de la part de l'adolescente, et du fait d'une réalité familiale complexe où des difficultés éducatives avaient été repérées. Suite à ce signalement réalisé par le collège, elle bénéficie d'un accueil provisoire, mais ce cadre apparaît rapidement inadapté, Sally ne souscrivant pas à l'accompagnement éducatif proposé et multipliant les fugues. Après trois semaines en foyer, l'adolescente retourne chez sa mère. Lors de l'audience en février 2009, Sally apparaît en souffrance, perdue, sans projets, et admet qu'elle doit « éviter d'aller trop loin ». Ses mises en danger semblent être un moyen d'attirer l'intérêt et l'affection de ses parents ; une prise de distance s'impose afin de permettre à chacun de prendre du recul, d'entamer une réflexion sur les relations familiales et la détérioration des liens. Peu après elle part pour 5 mois en Espagne avec l'association Ribinad ; mais, souffrant fortement de la séparation d'avec sa mère, elle montre en fin de séjour une forte dépressivité, qui conduit l'association à anticiper son retour et à l'hospitaliser. Après deux semaines et demi à l'hôpital, elle est accueillie en famille d'accueil, et inscrite dans un centre de formation où elle passera finalement son brevet des collèges (enseignement par correspondance). Nous la rencontrons 3 ans et demi après son retour, elle est en seconde pour préparer un BAC professionnel « logistique », et se projette sur un BTS après son BAC.

Axel a 17 ans lorsqu'il est admis à l'Association Ribinad dans le cadre d'un séjour de distanciation d'une durée de 4 mois. S'il se montre peu moteur dans la démarche d'admission, semblant subir cette orientation, il entend toutefois la nécessité de se remobiliser autour d'un projet. L'accueil fait suite à une démobilisation sur le plan scolaire et un grand repli sur soi du jeune homme, en proie à une consommation importante de cannabis. La relation étant très conflictuelle avec sa mère, qui lui reproche son oisiveté, il avait été préalablement placé en foyer pendant quelques mois ; mais Axel éprouve alors des difficultés à vivre au sein du collectif, passant tantôt de longues heures dans sa chambre, tantôt se positionnant en leader négatif auprès des plus jeunes, ce qui conduit très rapidement à mettre à mal son accueil au foyer. Il est alors hébergé par ses grands parents maternels, bénéficiant d'un suivi éducatif par les éducateurs du foyer, mais ne se remobilise pas. Son père n'a pas l'autorité parentale, a été longtemps absent mais est réapparu depuis quelque temps. Les objectifs du séjour sont de « retrouver une envie et une motivation » mais également de « prendre de la distance vis-à-vis de la problématique familiale et de préparer la majorité ». Inscrit à des cours par correspondance au niveau 3^e, il n'a pas souhaité passer le DNB ; il envisage une formation qualifiante par alternance, évoquant le secteur du bâtiment ou un CAP conduite d'engins, sans être catégorique quant à cette orientation. A son retour, sa mère ne souhaite pas l'accueillir à son domicile, elle éduque seule une toute petite sœur, et Axel est de nouveau hébergé chez ses grands parents. Il ne semble pas s'être remobilisé sur un projet, ni formuler de désirs personnels ; il montre des difficultés à se positionner sur une demande de CJM ainsi que sur le lieu de sa mise en place, en Bretagne ou à Pau avec l'Association. Nous rencontrons seulement sa mère, lui ne souhaitant pas nous rencontrer.

Candy a 18 ans lorsqu'elle nous reçoit chez ses parents ; après avoir fait de nombreuses fugues, y compris pour des périodes de quelques semaines en Ile de France, plusieurs tentatives de suicide et six hospitalisations, elle est partie en séjour de rupture avec le Dispositif d'Accueil Diversifié de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère. Au préalable, n'ayant jamais été suivie ni placée, une aide éducative avait été demandée par sa maman auprès des services du Conseil Général, qui proposèrent alors un accueil d'urgence en foyer ; mais elle vécut très mal ce placement, à l'initiative de ses parents, et fugua à nouveau. La famille accepta le départ en Espagne suite à une hospitalisation, alors qu'ils l'avaient précédemment refusé lors d'une précédente proposition. Des difficultés scolaires étaient advenues dès le collège, mais elle obtint son Diplôme National du Brevet et s'orienta en lycée général, où elle se décrit comme « le clown de la classe », adoptant des comportements déviants en matière de consommations de drogues illicites et d'alcool ; elle décroche en classe de première. Accueillie par une famille d'accueil à laquelle elle s'attache fortement, en zone touristique sur la Costa Brava, elle se saisira de différentes occasions de stages, notamment dans le tourisme. A son retour de 6 mois en Espagne, elle a cherché, avec l'aide de ses parents, une scolarité en MFR où elle passe un diplôme dans le tourisme, équivalent au BAC, dont elle est très fière, parce qu'elle n'a pas perdu une année. Elle aspire actuellement à partir en Australie rejoindre une connaissance pour vivre une première expérience professionnelle, après qui elle aimerait aller aux USA. Nous la voyons 4 mois après son retour.

Alicia a 15 ans, elle a un frère aîné de 20 ans, qui vit chez son père et ne travaille pas. A l'âge de deux ans et demi, ses parents divorcent, elle doit vivre avec sa mère et voit son père un weekend sur deux et la moitié des vacances. Elle connaîtra de nombreux déménagements avec sa mère, puis souhaite aller vivre chez son père à l'âge de 12 ans. Elle subit toujours un conflit de loyauté vis-à-vis de ses parents qui ne s'entendent toujours pas et communiquent par personnes interposées. Elle se met en danger à l'occasion de très nombreuses fugues (20 à 30 au total), des alcoolisations massives, de mauvaises fréquentations avec lesquelles elle doit prendre ses distances ; à l'occasion d'une de ses fugues, elle laisse un mot à son père auquel elle explique qu'elle s'est faite violée, un an jour pour jour auparavant, et que cet événement aura déclenché son mal être. A l'âge de 14 ans elle est placée, additionne les familles d'accueil où elle ne reste que quelques semaines, et n'accepte pas son suivi. Alicia part trois semaines en Espagne avec le Dispositif d'Accueil Diversifié de la Sauvegarde 29, mais se heurte à la

maitresse de maison espagnole qui l'accueillait, en vient aux mains, et se retrouve chez la voisine en pleine nuit avec ses bagages, alors que son père ne souhaitait pas qu'elle aille en Espagne, par crainte des tentations (alcool, tabac, cannabis) ; retournée en Bretagne, elle aura quelques rendez-vous à l'hôpital, puis repartira en aout 2012 pour le Sénégal, où elle passera 6 mois dans une famille qui tient un restaurant, où elle travaillera durant son séjour. Durant ses temps libres elle aurait pu sortir dans Dakar mais ne le souhaitait pas : peur de se perdre, peur de l'inconnu. A Dakar elle va vivre dans et comme la famille, apprendre à « respecter les adultes, un aîné, comme ils le font là bas ». Un de ses objectifs est rempli : changer de comportement envers les adultes, faire preuve de respect. Elle semble vouloir rester avec son père (chez qui elle était lors de l'entretien), et avoir peu d'intérêt pour sa mère qui aurait une relation superficielle avec elle. A son retour, elle trouve une orientation par défaut car il est trop tard pour une inscription en MFR, et sa famille d'accueil est choisie en fonction du lieu de sa scolarité. L'entretien a eu lieu à 15 jours du retour ; nous rencontrons également son papa.

Echantillon des jeunes en primo placement problématique

Pseudo	sexe	âge au séjour	âge actuel	Durée et organisateur du Séjour	Période entretien	entretiens réalisés	Historique du suivi	Motif de l'envoi en SR
Cynthia	F	15,5	17 ans	10 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 6 mois	regards croisés	Multiplacement problématique à partir de 13-14 ans en familles d'accueil et foyer	violence en réunion sur éducateur ; fugues et déviances
Yael	M	15	16	6 mois en Espagne en alternative au CEF - Ribinad	entretien à 12 mois	regards croisés ado et parent	primoplacement mais suivi éducatif depuis la 6ème	Se couper des mauvaises fréquentations ; demande d'aide des parents, intention de l'aider à mûrir.
Elodie	F	15,5	17	6 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 9 mois	regards croisés ado et parent	Primo placement problématique à partir de 14 ans pour fugues (1 foyer 1 FA sur une quinzaine)	Hospitalisation, mal être en lien avec inceste
Théo	M	13	15	6 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 6 mois	regards croisés ado, deux parents et beau père	primo placement problématique ; AEMO à 10 ans ; placement à 13 ans en famille d'accueil ; puis service d'accueil d'urgence puis foyer	Fugues et comportement déviant, scolarité difficile ; nombreux passages à l'acte et gardes à vue
Sally	F	15	19	5 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 3,5 ans	jeune	Primo placement problématique, 3 semaines en foyer	Sorties et mises en danger, déscolarisation, alcoolisation, souffrance
Axel	M	17	19	4 mois en Espagne - Ribinad	entretien à 1 an	mère	Primo placement problématique en foyer vers 16,5 ans, sur demande de la mère	Divorce parents, pbs relationnels mère enfant ; déviances, cannabis, pbs de comportement et d'absences en 2de ; démobilitation totale
Candy	F	16,5	18	6 mois en Espagne avec le DAD - SEA 29	entretien à 4 mois	regards croisés ado et parent	Primo placement problématique en SAU et sentiment injustice	Fugues drogues hospitalisations

Alicia	F	14	15	1 mois en Espagne puis 6 mois au Sénégal avec le DAD – SEA 29	entretien à 1 mois	regards croisés ado et parent	Primo placement	Une vingtaine de fugues, déviations ; appel à l'aide du père
--------	---	----	----	---	--------------------	-------------------------------	-----------------	--

Conditions de retour et situation à la sortie des jeunes en primo placement problématique

	<i>Hébergement au départ</i>	<i>conditions de retour.</i>	<i>Situation à la sortie</i>	<i>souhaits perspectives</i>	<i>perception des décisions de justice et des services sociaux</i>
Cynthia	échec en foyer puis FA	Retour en famille grands parents (pb du beau père selon le juge = pas d'hébe. Chez Mme) ; donc retour autre lieu	CAP sanitaire et social en MFR et perspective bac pro	retour chez maman	incompréhension de la part de la mère ; droit d'hébergement refusé du fait du beau père
Yael	foyer puis famille	Famille ; meme lieu	a eu quelques difficultés à trouver une école qui convienne, il est actuellement à l'AFPA	se former à l'AFPA, et obtenir un salaire, ne souhaite pas forcément quitter la maison familiale,	il subi toutes les décisions et est porté par les injonctions,
Elodie	échec en foyer et FA, grand-mère qui décède	retour chez la mère ; organisateur propose PEAD ; donc retour autre lieu	bep secrétariat puis souhait bts	appartement en couple ou peut être CJM nombreux projets professionnels	bonnes relations, adhésion, respectueuse des règles
Théo	foyer	Retour chez les parents 1 sem et re famille d'accueil ; retour autre lieu	en famille d'accueil s'y sent bien, continue ses études	reprise des cours et volonté de faire un apprentissage dans deux ans	néant
Sally	foyer	Retour prématuré en hopital psychiatrique puis FA ; retour autre lieu	n'a pas conscientisé tout de suite son hospitalisation , a subi 3 semaines d'hospitalisation car pas de famille d'aceuil pour l'accueillir	finir son Bac PRO et peut être un BTS	a une rancoeur vis-à-vis de d'ASE à cause de qui elle est restée à l'hopital, leur attribue un manque d'efficacité
Axel	grands parents, après échec d'un accueil en foyer	retour en famille chez grands parents ; retour même lieu mais après échec en foyer	détérioration des relations à la mère ; faible mobilisation dans un projet ; choix entre CJM à Pau ou hébgt gds parents ; ado choisit gds parents, niveau scolarité faible envisage peut être CAP mais ne se mobilise pas	Ne souhaite pas revoir son fils ; "c'est plié"	délégation du suivi et des démarches au référent ASE ; mais manque de confiance à l'égard du service ; conflit avec les grands parents qui hébergent et surprotègent l'enfant ; "désamour" ; on aurait dû lui "imposer" une orientation
Candy	parents et hospitalisations	retour chez les parents ; retour même lieu	formation en MFR retrouve le niveau BAC en tourisme	voyage en australie	adhésion

Alicia	famille d'accueil	retour en famille d'accueil et parents ; autre famille d'accueil	a trouvé une école et veut faire un BAC pro SST	finir sa 3ème et passer un bac pro ; bonne relation avec son père et souhaite que sa mère lui porte plus d'attention	aucune attente
--------	-------------------	--	---	--	----------------

Placements de moyen terme

Gaëlle, 17 ans, a connu un placement en foyer depuis l'âge de 15 ans, dans un contexte familial où Monsieur est dépendant à l'alcool et Madame en fragilité de santé, divorçant de son second mari. L'adolescente est décrite comme tiraillée entre ses deux parents, tentant peut être de maîtriser ses souffrances lorsqu'elle recourt à des scarifications, des fugues, des alcoolisations, ou l'ingestion de produits ménagers... Après une tentative de suicide commise au foyer, elle est hospitalisée une première fois, puis à deux autres reprises, ce qui compromet sa scolarité jusqu'ici correcte. Ayant peur de l'échec, elle manque de confiance en elle, consomme beaucoup de tabac, et souhaite prendre de la distance avec sa famille, aller au bout de sa 1ère ST2S et découvrir des métiers. Traitée au Tiercé, elle verbalise peu ses ressentis mais s'exprime par écrit, et noue des relations agréables avec ses accompagnateurs. Séjour de 7 mois avec Ribinad ; rencontrée 10 mois après son retour.

Bredan, 16 ans, « avait fait trop de bêtises », avait été déscolarisé 3 mois puis avait connu cinq jours de garde à vue dans la même semaine ; il demande au juge de partir en séjour de rupture pour éviter l'emprisonnement, et sous la pression d'une dette de 400 Euros contractée dans un trafic de cannabis. Il est décrit à l'époque comme influençable et immature, désinvolte, négligeant, ayant des comportements d'indépendance et d'autonomie inadaptés et son âge, qui le conduisent à se mettre en danger et mettent en échec son apprentissage en boulangerie. Auparavant, il avait vécu une AED (action éducative à domicile) à ses 8 ans, une AEMO (action éducative à domicile) à ses 12 ans, puis un PEAD (placement éducatif à domicile) à partir de ses 15 ans. L'audition chez le juge aura lieu fin novembre 2010, la rencontre de pré admission avec Ribinad et l'éducateur du PEAD le 5 janvier 2011, et le départ au 20 janvier. Séjour de 6 mois avec Ribinad ; rencontré 7 mois après son retour.

Sophie a 16 ans lorsqu'elle part en séjour de rupture. Son histoire est marquée par une maman fragile, sur les plans personnel et de sa santé, qui présente des attitudes violentes (claques régulières), de reproche permanent (voleuse, sale, menteuse...), mais aussi des manquements graves dans la prise en charge. Récemment partie en Algérie pour se marier avec un homme rencontré sur internet, elle laisse Sophie à la maison à la charge d'une amie qui doit passer... Sophie, 15 ans, est retrouvée prostrée, délaissée et abandonnée depuis une semaine, sans plus de denrées alimentaires. Sa petite enfance fut marquée par une séparation parentale alors qu'elle a 7 ans, puis des allers-venues entre ses deux parents : à 8 ans, sa mère en difficulté en confie la garde à son père ; retour chez sa mère à 9 ans ; puis retour des deux filles chez leur père lorsque Sophie a 10 ans. Ensuite l'organisation est problématique et conflictuelle entre les deux parents. A 14 ans, une aide éducative est sollicitée par la maman, déplorant la provocation, l'intolérance à la frustration de Sophie qui, elle, attend plus de cohérence et de disponibilité... Monsieur, à ce moment, tient sa fille à distance pour préserver sa nouvelle union, avec une jeune cousine de son ex femme. C'est donc à 15 ans que Sophie est placée en accueil provisoire, où elle est accusée fréquemment de mensonges et de vols, de conflits avec les autres adolescentes. Le procureur, qui ne souhaite pas que « l'intervention éducative se limite à une sanction du comportement de Sophie ou de ses parents », l'oriente vers l'association Ribinad, qui fixe comme objectifs : de s'ancrer dans la réalité, de se saisir de son lieu de placement pour se mobiliser dans sa scolarité, de faire un travail introspectif sur ses relations familiales et sur son comportement, pour éviter les fuites en avant, les mises en dangers, les conflits perpétuels avec ses pairs dans les institutions. Elle revient « métamorphosée », investie dans un CAP coiffure ; nous n'interrogeons que sa mère, bien que Sophie soit au domicile, silencieuse, honteuse, comme « muselée »... Séjour de 6 mois avec Ribinad ; seule la maman est rencontrée, 6 mois après son retour.

Romain, 17 ans au moment de son séjour, est taciturne, et se livre peu sur sa situation personnelle ; il refusera que l'on rencontre ses parents. Il passe son enfance chez sa mère, dans un grand ensemble urbain, et bénéficie d'un suivi par la protection judiciaire de la jeunesse pour de nombreux faits de violence, de bagarres et d'alcoolisation sur la voie publique, pour lesquels il est « passé plusieurs fois dans le journal ». De nombreux éducateurs se succèdent auprès de lui, il « arrête l'école en 5è », et est placé en famille d'accueil à l'âge de 15 ans. Il passe en audience pour de nouveaux faits de violence et une course poursuite avec la police, et le juge lui propose une « alternative à une peine d'emprisonnement » : un mois plus tard, il part pour un premier séjour de rupture avec le Dispositif d'Accueil Diversifié de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère. Après deux mois au Sénégal, il manifeste une crise de violence, et revient précipitamment, « recommence ses bêtises, le délire fêlard, pas de travail, rien » ; le juge lui impose de repartir pour six mois au Sénégal. Lorsque nous le rencontrons, un an après son retour, il a 19 ans, vit chez son père dans un village de bord de mer ; il semble apaisé, réalise quelques contrats de travail pour la communauté de communes, écrit des chansons de rap, aspire à trouver un emploi durable, mais n'a pas de perspectives en la matière. On sent une certaine fragilité dans son équilibre et dans son rythme de vie.

Samantha, 15 ans au moment de son séjour, a été élevée par sa mère, après le divorce parental qui survient lorsqu'elle a 8 ans. Elle est placée en foyer à 14 ans pendant un an et demi, voit son père à l'occasion de visites médiatisées, et se montre particulièrement agressive, vulgaire, et multiplie les fugues. Sa scolarité est fortement perturbée en 4è, et elle est exclue de plusieurs établissements en cours de 3è. Elle est orientée vers l'association Extraballe, basée en Côtes d'Armor, qui organise des séjours de rupture au Mali et au Burkina Faso. Quatre objectifs sont définis avec la jeune, qu'elle nous énonce clairement trois ans plus tard : réduire son agressivité et ses comportements vulgaires ; respecter les autres ; se respecter soi ; arrêter les fugues. Le dispositif organisé est le suivant : après 5 semaines en France, à l'association, elle part deux mois au Burkina Faso, puis 2 mois au Mali. A son retour en foyer, les « mêmes démons refont surface », elle refait les « mêmes anciennes bêtises », avec les mêmes fréquentations. Deux mois plus tard son souhait se réalise, elle est accueillie dans une famille d'accueil qu'elle avait rencontrée au début de son séjour à Extraballe ; elle tente une troisième générale dans un collège privé assez strict, mais qui ne lui convient pas ; prise en charge par la MIJEC, elle passe son CFG. Elle change ensuite de famille d'accueil selon son propre choix, bénéficie d'un service de suite jusqu'à 18 ans, puis prépare un Contrat Jeune Majeure pour poursuivre sa formation. Nous la rencontrons trois ans plus tard, elle a 18 ans, ne communique plus avec son père, et a apaisé ses relations avec sa mère qui est toujours en difficulté sociale et financière ; elle est inscrite en première en lycée professionnel pour un BAC professionnel ASSP (Accompagnement Soins Services aux Personnes), et ne compte pas s'arrêter là !

Steven, 20 ans actuellement, a connu un séjour de six mois puis un suivi en service de suite durant 2 années avec l'association Ribinad. Il a vécu chez sa mère, et une nombreuse famille recomposée, jusqu'à ses 16 ans, suite à quoi il a souhaité emménager chez son père, une personne en fait inconnue qui a disparu pendant dix ans (incarcération ?), où il est resté un mois en « faisant la boniche », sans réellement parvenir à instaurer une relation. Il a connu un suivi éducatif à partir de 13 ans, et un placement éducatif à domicile à 15 ans. Steven est décrit comme « en opposition à tout le monde », et en même temps en sentiment d'abandon, ayant manifesté plusieurs fois des comportements violents, notamment dans le logement maternel, où il « tapait dans les murs ». Il pose des comportements inadaptés, consomme du cannabis, subit des hallucinations et pertes de contrôle, entre dans la petite délinquance locale, mais tout en étant « l'idiot de la bande », puisqu'il semble présenter une déficience intellectuelle. Il échoue au DNB. Sa famille est décrite comme très complexe, mélangeant les rôles, sans référence cohérente à l'interdit et à la loi, « empêchant l'enfant de grandir, et le rejetant si celui-ci ne répond pas aux demandes de sa maman ». Ses deux parents auraient connu des parcours en institutions spécialisées, et son beau père semble très nerveux, alcoolisé, et incohérent dans les interdits. Après un an dans sa famille, lors de son second séjour avec Ribinad, il est accueilli en service

de suite à Pau, et contractualise un contrat jeune majeur, mais décompense littéralement. Une orientation lui est proposée en ESAT, ce qui est impensable pour la mère ; les incidents se succèdent et le contrat Jeune Majeur est interrompu après un an, du fait de la non adhésion croissante du jeune, et malgré sa grande vulnérabilité qui est signifiée au juge par l'association. Suite à quoi il revient dans la région, sans projet professionnel ni personnel. De retour du sud de la France, il est d'abord hébergé en FJT, puis retourne chez sa mère (qui avait mis à mal la prise en charge en milieu protégé), où il détruit littéralement l'appartement ; il sera ensuite incarcéré deux fois six mois, et se trouve actuellement en CHRS (centre d'hébergement et de réadaptation sociale), « dans de graves problèmes », avec interdiction de reprendre contact avec sa mère ; c'est elle que nous rencontrons pour un entretien de 45 minutes, un an après le retour de Steven.

Clara est une jeune femme que nous voyons lorsqu'elle a 25 ans ; elle est partie en 2002 en séjour de rupture. A l'époque, elle vivait chez sa mère, avec qui elle était en conflit et en refus d'autorité ; elle avait commis plusieurs actes de violence sur celle-ci, qui avait déjà appelé la gendarmerie à plusieurs occasions. C'est une personne de l'ASE qui viendra la chercher à domicile alors qu'elle a 13,5 ans, scolarisée en 4^e, pour une audience chez le juge, suite à quoi elle part très rapidement pour un entretien à l'association Ribinad, puis pour 18 mois en Espagne, dont 6 mois de nomadisme et 12 mois dans une famille d'accueil en centre équestre. Durant cette période, elle revient chez sa mère à l'occasion de Noël, mais la situation est très conflictuelle, et l'adolescente est alors accueillie une nuit à l'association Ribinad avant de repartir en Espagne ; une nuit marquante dans sa trajectoire, puisque plusieurs mois plus tard elle devra rentrer précipitamment d'Espagne, découvrant qu'elle est enceinte d'un garçon rencontré à cette occasion. Elle arrive donc en Bretagne à 15 ans, accueillie dans un foyer mère – enfant, et passe un CAP après avoir accouché. Moins d'un an après la naissance de son fils, elle le fait placer car elle ne peut s'en occuper, et sa propre mère ne souhaite pas non plus les accueillir. Elle « déraile » ensuite (« conneries », endettement), puis se reconstruit peu à peu, malgré des conflits incessants et accusations diverses de la part de sa mère. Pendant une période elle récupère son fils, puis il est de nouveau placé après que sa mère et une autre personne l'aient accusée de le frapper. Elle parle longuement de cette situation durant l'entretien, abordant les problèmes actuels de son fils au foyer où il est placé (sexualité, alcool ; il a 10 ans), et des difficultés dans le respect de ses droits de visite et d'hébergement. Nous la rencontrons donc 10 ans après son expérience en séjour de rupture.

Échantillon des jeunes en placement de moyen terme

<i>Pseudo</i>	<i>sexe</i>	<i>âge au séjour</i>	<i>âge actuel</i>	<i>Durée et organisateur du Séjour</i>	<i>Période entretien</i>	<i>entretiens réalisés</i>	<i>Historique du suivi</i>	<i>Motif de l'envoi en SR</i>
Gaëlle	F	17	19	7 mois en Espagne – Ribinad	entretien à 10 mois	adolescente	Placement en foyer depuis ses 15 ans	Nécessité d'individuation, scarifications, fugues, ingestion de produits ménagers, tentative de suicide
Brendan	M	16,5	18	6 mois en Espagne – Ribinad	Entretien à 6 mois	regards croisés ado et parent	PEAD à partir de 14 ans	Pré délinquance en groupe, trafic et dette de cannabis ; influençable, immature
Sophie	F	16	17	6 mois en Espagne – Ribinad	entretien à 6 mois	mère	Placement de moyen terme (placement d'urgence car retrouvée prostrée chez sa mère) ; suivi éducatif dès 12 14 ans, placée à 15	Lors de son placement en foyer en 4 ^e segpa, déscolarisation, "était en plein délire" ; mensonges ; vols

<i>Pseudo</i>	<i>sexe</i>	<i>âge au séjour</i>	<i>âge actuel</i>	<i>Durée et organisateur du Séjour</i>	<i>Période entretien</i>	<i>entretiens réalisés</i>	<i>Historique du suivi</i>	<i>Motif de l'envoi en SR</i>
Romain	M	17	18	2 + 6 mois au Sénégal ; avec le DAD - SEA 29	Entretien à 6 mois	adolescent	Suivi PJJ puis famille d'accueil à 15 ans	Violences multiples et alcoolisations sur la voie publique
Samantha	F	15	18	4 mois au Burkina puis en Espagne avec Extraballe	entretien à 3 ans	jeune	Placement en foyer à partir de 14,5 ans	Comportement déviant (vulgarité, agressivité...) fugues
Steven	M	17	20	1 séjour de 6 mois + 2 ans en service de suite et CJM - Ribinad	entretien à 2 ans	mère	Placement éducatif à domicile à partir de 15 ans	Refus d'autorité ; violences ; déscolarisation en pré apprentissage ; cannabis ; délinquance
Clara	F	13,5	25	18 mois en Espagne – Ribinad	entretien à 10 ans	jeune	Placement de moyen terme à partir de 13 ans	Conflit avec mère ; refus d'autorité et violence sur parent

Conditions de retour et situation à la sortie des jeunes en placement de moyen terme

	<i>Hébergement au départ</i>	<i>conditions de retour.</i>	<i>Situation à la sortie</i>	<i>souhaits perspectives</i>	<i>perception des décisions de justice et des services sociaux</i>
Gaelle	foyers puis hospitalisations	Retour en milieu collectif ; même lieu	1 ere STSS au lycée et actuellement en term ; bagage volé en soute	BAC et fac de psycho ou socio ; appartement	se plaît en foyer ; apprécie ses éducateurs
Brendan		Retour en famille 2 parents ; même lieu	apprentissage 1 patron ami de la mère ; plaquiste	travailler batiment et aller fjt avec don bosco ; attendait réponse cjm	aucune attente
Sophie	Foyer	Retour en famille ; autre lieu	CAP coiffure ; Après le retour, les 3 premiers mois sont apaisés. Mais ensuite des tensions	Selon la maman, insertion professionnelle	satisfaite du professionnalisme de l'ASE et des décisions de justice ; FORTE DELEGATION AUX SERVICES
Romain	FA	retour chez le père ; même lieu	sans activité ; désabusé	travail	acceptation
Samantha	foyer	n'est pas retournée dans la famille d'accueil quelle voulait, donc échec au foyer, puis famille d'accueil rencontrée en début de séjour dans le 22 ; autre lieu	foyer mis en échec puis est accueillie dans une famille et scolarisée dans un collège privé, un peu trop rigide, elle change alors de famille	un bac pro ASSP Service à la personne	
Steven	Mère	Retour en famille, mais violence extrême, dégradation puis incarcération ; retour autre lieu "mal préparé"	Retour en FJT puis visites chez sa mère, qui a mis en échec orientation IME ; puis incarcéré 2 fois 6 mois, notamment pour violence et dégradation chez sa mère ; en grande difficulté, au niveau scolaire il ne fait rien depuis le séjour de rupture.	Au retour, aurait voulu vivre en Espagne. Se trouve en CHRS ; revoit sa mère malgré l'interdit ordonné pendant 4 ans ; pas d'argent, pas de permis	"Moins je les vois, mieux je me porte" ; selon le service, décision du juge met en cause le compagnon de Mme

	<i>Hébergement au départ</i>	<i>conditions de retour.</i>	<i>Situation à la sortie</i>	<i>souhaits perspectives</i>	<i>perception des décisions de justice et des services sociaux</i>
Clara	maman	service de suite à Pau puis foyer jeunes mères ; autre lieu	service de suite à Pau puis foyer jeunes mères à 15 ans	se reconstruit, veut faire respecter ses droits de visite et d'hébergement à l'égard de son fils placé	veut faire respecter ses droits de visite et d'hébergement à l'égard de son fils placé

Multi-placements

Marie, 17 ans, est l'aînée d'une fratrie recomposée de 6 enfants ; ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait 8 ans. Sa maman montre un comportement très ambivalent et insécurisant à l'égard de ses enfants, empreint d'amour et de rejet, sur un mode très autoritaire. De 9 à 12 ans, après la séparation de ses parents, Marie doit traverser les épisodes d'hospitalisations et les tentatives de suicide de sa mère, qui entraînent une IOE (Investigation orientation éducative) et des accueils provisoires. Depuis ses 13 ans, l'adolescente donne à voir un profond mal être, à travers des scarifications, vomissements, menaces de suicides, fugues... Elle bénéficie à cette période d'une AED, puis d'une nouvelle IOE lorsqu'elle a 15 ans, jusqu'à ce qu'elle fuie du domicile familial et demande de l'aide au CDAS. A l'approche de ses 16 ans, elle est admise 4 mois en foyer, puis partira en séjour de rupture ; c'est aussi la période où elle décroche de son apprentissage (vente alimentaire en boulangerie), après avoir fait une 3^e générale, où elle montre un comportement de toute puissance dans sa relation problématique avec sa mère, intolérante à la frustration et incapable de s'engager dans le temps. Les objectifs de son séjour seront de prendre du recul à l'égard de son entourage familial, de se remettre en question, de s'apaiser, de retrouver confiance en elle et d'analyser ses propres capacités, avant de trouver une orientation professionnelle. Séjour de 6 mois avec Ribinad ; rencontrée 24 mois après son retour.

Senza, 14,5 ans, est le benjamin d'une fratrie de 3 enfants, de trois pères différents ; son père, qu'il dit parfois voir en hallucinations, est décédé quelques jours avant sa naissance. Sa mère souffre d'arthrose et de polyarthrite invalidante, ce qui a conduit à des hospitalisations et premiers placements lorsque Senza a 4 ans : suite à une IOE, lui et sa sœur seront placés 3 mois. Ils feront l'objet d'une AEMO pendant 8 ans (de 4 à 12 ans). Bien que Madame ait des difficultés à poser le cadre et des limites, elle n'est pas demandeuse d'aide, et s'oppose aux renouvellements successifs des AEMO ; elle en est déboutée ou découragée à chaque fois. Lorsque Senza a 12 ans, un placement en foyer est ordonné pour un an, puis il est placé en famille d'accueil jusqu'à ses 14 ans, suite à quoi on pense s'orienter vers un PEAD. Mais Madame participe au cambriolage d'un particulier avec son fils et des amis de celui-ci, et ses droits de visite et d'hébergement sont suspendus. Senza met alors en échec son placement en famille d'accueil, en se montrant violent avec l'assistante familiale, suite à une altercation avec un autre jeune. Il part donc en Espagne avec Ribinad pendant un an, alors qu'il n'a que 14 ans et demi. A ce moment, il était scolarisé en 5^e générale, parce qu'il n'avait pas trouvé de place en 4^e SEGPA, sa maman y étant d'ailleurs opposée. Il éprouve de grandes difficultés mais se montre volontaire dans son travail. Le problème central est qu'il présente des comportements problématiques à la moindre difficulté. Avant son premier départ en séjour de rupture, il présente une faible tolérance à la frustration, a commis

de nombreux passages à l'acte (vols, violences), et se trouve fortement sous l'emprise de sa mère, dont il aspire incessamment à être reconnu, comme s'il craignait l'abandon, la peur de ne pas être aimé. Les objectifs sont alors de s'investir dans les tâches quotidiennes, de trouver la bonne distance à l'égard des adultes, de terminer son année scolaire (4^e AES) avec le CNED, et de faire progressivement évoluer le système des droits de visites et d'hébergement chez sa mère. Pendant son séjour, il s'investit dans les objectifs fixés, fait de nombreuses découvertes et plusieurs stages en entreprise, réussit son CFG (certificat de formation générale), mais son but ultime est toujours de « rentrer chez lui », où une chambre neuve l'attend. Pour autant, il reviendra de ces 12 mois de séjour, entrecoupés par une visite ponctuelle chez sa mère, dans un foyer. Il souffre malheureusement d'une mauvaise image dans son collège et au foyer, se met à fumer, et est accusé (à tort selon ses dires) de trafic ; il sera exclu du foyer, pris en charge par la PJJ, et orienté de nouveau vers un séjour de rupture qui durera 2,5 mois. Au retour, il approche de ses 16 ans, n'a pas réussi à trouver un maître d'apprentissage (refus de signature par une patronne in extremis), est pris en charge par la MGI, réalise différents stages, et se projette vers une carrière dans l'armée, qu'il pense intégrer après ses 17 ans. Séjours de 14,5 mois cumulés avec Ribinad ; rencontré 12 mois après son retour.

Fatima, 15,5 ans, est décrite comme une jeune fille agréable mais ambivalente, présentant tour à tour un visage avenant de jeune fille ouverte à la discussion, intéressée, puis un visage fermé. Elle est alors distante, silencieuse. Benjamine d'une fratrie de 9 enfants, elle vit avec sa mère et son beau père ; ses frères et sœurs ont des logements indépendants, mais ont pour certains traversé des parcours de délinquance et de toxicomanie. Le papa a été incarcéré entre les 6 et 14 ans de l'enfant, et n'a plus l'autorité parentale. Madame est cohérente dans ses propos, mais ne parvient pas à fixer des limites à sa fille, et alerte les services sociaux sur son impuissance et son désir de voir sa fille prise en charge dans un cadre plus contraignant. L'enfant a connu une AEMO à ses 2 ans, puis entre 4 et 11 ans ; un placement est ordonné alors qu'elle a 13 ans, en famille d'accueil. Ensuite à 14 ans elle bénéficie d'un PEAD pendant 3 mois, puis est placée à 14 ans en maison de l'enfance. Elle effectue un premier séjour de rupture qui se termine par un échec, bénéficie d'un nouveau PEAD entre 15,5 et 16,5 ans. Elle présente des comportements inadaptés, montre une agressivité ou une fuite devant la frustration, une attitude conflictuelle envers les femmes, et avec les autres jeunes (accès de violences physiques et verbales) ; scolarisée en 6^e SEGPA, elle s'est déscolarisée progressivement, a effectué des fugues répétées, durant de 3 à 15 jours. Elle subit l'influence négative de ses fréquentations, s'est mise en danger et a commis des actes délictueux depuis ses 11 ans. Les objectifs de ce séjour de rupture, qui durera 12 mois (2 prolongations, avec Ribinad), sont de retrouver une sérénité et un équilibre de vie, de retrouver sa place d'enfant, de mettre à distance les relations familiales et l'environnement social, d'acquiescer des repères et des limites, de préparer un projet scolaire et professionnel auprès de jeunes enfants ou dans le milieu équestre ; seule la maman a été rencontrée, 20 mois après le retour.

Willy a 18 ans, lorsque nous le rencontrons, par l'intermédiaire de la protection judiciaire de la jeunesse ; il est l'aîné d'une sœur de 14 ans et d'un frère de 12 ans, mais reste très évasif lorsque l'on parle de sa famille. Aux dires de son éducatrice, il est un enfant adopté, mais n'aborde pas le sujet. D'origine africaine, il aurait été élevé jusqu'à 13 ans par sa mère et son beau père en Bretagne ; il ne voit plus sa mère, alors qu'il est en bons termes avec son père. Il a parcouru toutes les institutions possibles pour adolescents en difficulté, en dehors des familles d'accueil ; scolarisé jusqu'en seconde, il se fait remarquer pour ivresse, usage de stupéfiants, et est suspecté de trafic ; il a vraisemblablement commis plusieurs actes de violence, y compris sur sa mère, des infractions à la loi sur les stupéfiants, et est un fugueur invétéré : hospitalisé à deux reprises pour troubles du comportement à 14 ans, placé à l'ASE en foyer à 15 ans, il retourne chez sa maman, puis sa grand-mère, puis part pour six mois en séjour de rupture avec Ribinad, puis retourne chez sa maman, puis en foyer, puis chez une cousine. Ensuite aucun placement ne tient, et il est accueilli dans de multiples foyers et établissements : PJJ, EPE, EPEI, puis Centre éducatif fermé, puis quartier pour mineurs en maison d'arrêt, puis Centre

éducatif Renforcé, à la suite de quoi il « part en cavale » ; lorsqu'il est repris, il retourne en maison d'arrêt (quartier mineur), puis à sa sortie chez la mère d'un ami, puis de nouveau en centre éducatif fermé, à propos duquel il dira : « vaut mieux être en prison, t'es comme un clébard avec d'autres clébardes dans un box donc c'est d'la grosse merde ! » ; après s'être battu avec des éducateurs dans ce CEF et avoir créé un accident, il est incarcéré en établissement pénitentiaire pour mineur, puis fait l'objet d'un transfert disciplinaire dans le quartier pour mineurs d'une autre maison d'arrêt, avant de revenir en EPM. Il aurait également vécu une année avec son père. Lorsque nous le rencontrons, il s'exprime avec aisance, tient parfois des propos paradoxaux, mais évoque de nombreux souvenirs et porte un regard très critique sur toutes ces institutions ; il vit seul en appartement. A propos du séjour de rupture, il dit être parti pour des raisons familiales, avoir refusé un départ en Afrique avec le DAD sous prétexte de ne pas vouloir un accueil collectif. Il est donc parti à l'âge de 15 ans pour 5 mois avec Ribinad, pour une période de nomadisme d'un mois et demi en Pologne, puis un séjour en Espagne qui sera écourté à cause d'une fugue. Il reviendra du séjour pour démarrer un apprentissage dans l'environnement paysager. L'entretien a eu lieu 3 ans après le séjour de rupture avec Ribinad, alors que Willy a développé une activité musicale, pour laquelle il se déplace à Paris, et a fait l'objet d'articles dans la presse locale. Sur le plan professionnel, il travaille dans un centre social en tant qu'animateur socioculturel, mais envisage » d'aller gagner plus d'argent en faisant des petits boulots à Genève.

Gwenola est une jeune femme que nous voyons lorsqu'elle a 25 ans ; elle est partie en 2002 en séjour de rupture. A l'époque, elle multiplie les fugues dans le foyer où elle est hébergée ; placée à la naissance, elle aura passé 12 ans dans une famille d'accueil où elle pense qu'elle n'était pas aimée ; elle aurait été régulièrement punie et aurait copié chaque jour des lignes sur des cahiers qui remplissent des cartons entiers... lorsqu'elle en fugue, elle se rend chez sa mère avec qui elle a toujours des contacts, mais qui ne souhaite pas la prendre en charge, ni sa sœur d'ailleurs, même si elle éduque leur frère ; puis « deux grands messieurs sont venus me chercher et m'ont envoyée en foyer d'urgence, car ma famille d'accueil ne voulait plus de moi parce que j'étais juste une délinquante ». Après quelques mois dans ce foyer, dont elle avait connu, bébé, la nurserie, plusieurs fugues et divers passages à l'acte, elle part un an et demi avec l'association Ribinad, puis est accueillie en service de suite à Biarritz, Pau et Bayonne. Elle renoue à cette époque avec son père, qui vit sur un terrain d'accueil de nomades, même si elle en parle peu et ne manifeste pas d'attachement à son égard. Elle prépare alors une 3^e insertion, puis prépare un CAP vente qu'elle ne passera pas ; en effet elle reviendra en Bretagne à 17 ans, après quatre années de prises en charge par l'association, « pour suivre l'amour de sa vie », son compagnon d'alors, qui la quitte deux semaines plus tard ; elle connaît ensuite une interruption volontaire de grossesse. Elle sait alors demander de l'aide aux services sociaux, chose qu'elle n'aurait jamais accepté autrefois, et s'installe dans une autre ville de la région. Lorsque nous la rencontrons pour cet entretien, elle élève une petite fille de 5 ans en mère célibataire, et a pour projet de passer le permis de conduire, de trouver un emploi dans l'année, et de déménager. Elle a mis de la distance avec sa mère, ayant « vu que ça allait deux fois mieux sans elle dans sa vie » ; nous la rencontrons environ 6,5 années après son retour.

Échantillon des jeunes en multi placement

<i>Pseudo</i>	<i>sexe</i>	<i>âge au séjour</i>	<i>âge actuel</i>	<i>Durée et organisateur du Séjour</i>	<i>Période entretien</i>	<i>entretiens réalisés</i>	<i>Historique du suivi</i>	<i>Motif de l'envoi en SR</i>
Marie	F	16	19	6 mois en Espagne + service de suite à Pau - Ribinad	entretien à 2 ans	jeune	Hospitalisations et TS de la maman ; IOE entre 9 – 12 ans puis AP puis foyer	Fugues, alcool, toute puissance
Senza	M	14,5	17 ans	14 mois cumulés en Espagne – Association Ribinad	entretien à 1 an	regards croisés ado et parent	Hospitalisation de la maman et premiers placements à 4 ans AEMO 4 – 12 ans puis FA puis échec d'un PEAD à 14 ans	Déviances et pbs de justice suite à renvoi d'une famille d'accueil ; relation passionnelle avec sa mère
Fatima	F	15,5	18	12 mois en Espagne – Ribinad	entretien a plus d'un an	adolescente	AEMO de 2 à 11 ans puis PEAD et placements en FA depuis ses 13 ans	Refus d'autorité, passages à l'acte depuis ses 11 ans, déscolarisation 12 ans
Willy	M	15	19	Ribinad puis CEF puis CER - PJJ	A 3 ans	Ado	A connu toutes les structures existantes à partir de 13 ans, en protection de l'enfance et pénitentiaire	Délinquance
Gwenola	F	13	25	18 mois en Espagne puis 18 mois service de suite à Pau – Ribinad	entretien à <u>6.5 ans</u>	jeune	Multi placement dès bébé, puis 12 ans en famille d'accueil puis foyers	Fugues de son foyer d'urgence et passages à l'acte, après "exclusion" de sa FA

Conditions de retour et situation à la sortie des jeunes en multi placement

	<i>Hébergement au départ</i>	<i>conditions de retour.</i>	<i>Situation à la sortie</i>	<i>souhaits perspectives</i>	<i>perception des décisions de justice et des services sociaux</i>
Marie	foyer pdt 4 mois	Pau puis accompagnement familial avec son bébé ; autre lieu	éduque son enfant avec compagnon rencontré en SR		
Senza	violence sur FA	Retour en milieu collectif, dans un autre foyer ; autre lieu	pbs scolarité ; renvoyé d'un foyer ; placé d'urgence chez lui ; puis replacé en foyer	intégrer l'armée et/ou rentrer chez maman	ne respecte pas l'idée de justice ; un juge lui a menti concernant un placement (en foyer et non en FA comme prévu) ; madame rejette les suivis
Fatima	maison de l'enfance	Retour en famille avec PEAD ; autre lieu	enceinte et donc ne peut pas faire apprentissage		madame alerte les services sociaux pour demander du cadre
Willy		retour anticipé car fugue	incarcérations	animation socioculturelle	trop administratifs
Guénola	foyer	service de suite à PAU, puis autonomie ; autre lieu	Retour en couple chez maman puis exclusion puis « migration » et galère	passer le permis ; trouver un emploi ; déménager	

5.2 – Deux types de trajectoires

Ce projet s'intéresse à un sujet complexe et s'inspire à la fois de résultats de recherches en sciences humaines, dans la diversité de leurs disciplines, et de l'expérience des travailleurs sociaux et psychologues mobilisés auprès des adolescents concernés. Plusieurs aspects méritent en effet d'être approfondis afin d'ordonner et de donner sens aux entretiens réalisés : l'adolescence en général, et ses processus de construction identitaire, d'accès à des compétences relationnelle et à la responsabilité ; les adolescents en difficulté, adolescents difficiles, incasables... les passages à l'acte et les conduites à risques, qu'il convient d'éclairer sous un angle anthropologique mais aussi sous l'angle psycho-pathologique, en s'intéressant à minima aux troubles psychopathologiques et aux « états limites » ; la parentalité et l'exercice de la fonction parentale ; l'accompagnement éducatif, les prises en charge spécialisées qui peuvent permettre aux adolescents de surmonter leurs difficultés relationnelles et/ou émotionnelles.

D'un point de vue empirique, on peut schématiquement dissocier des questions de recherche qui concernent les adolescents, d'une part, et celles qui concernent l'exercice de la fonction parentale d'autre part. La question centrale qui nous occupe a été résumée de façon suivante : **comment faciliter la construction et l'épanouissement de la subjectivité des adolescents mis à distance de leur famille, tout en facilitant une dynamique parentale de transformation des liens inter subjectifs dans la famille ?** Autrement dit, quelles sont les questions qui se posent pour assurer un accompagnement renforcé d'adolescents dans un processus d'affiliation sociale à la fois autonome et interdépendant, tout en permettant à des parents, souvent en grande difficulté dans leur posture éducative, d'avancer vers la reconnaissance de l'altérité de leur adolescent, et vers un partage équilibré d'affects, de relations, et de responsabilités ?

A travers la diversité des situations vécues par ces adolescents en grande souffrance, on repère un certain nombre de constantes : des séparations précoces, une instabilité résidentielle (déménagements, hébergements temporaires chez l'un puis l'autre parent, avec allers retours), l'indisponibilité psychique des parents et la confusion des rôles, la prégnance de la violence et des violences sexuelles, le recours à des pairs qui connaissent eux-mêmes de grandes difficultés ; la déscolarisation ; la violence sur soi ou sur autrui ; les déviances et les transgressions ; les consommations de produits psycho actifs ; les fugues, les tentatives de suicide, les hospitalisations...

Au fil de notre réflexion, nous avons néanmoins été conduits à aller au-delà de ces similitudes et à formaliser une typologie, qui reconfigure notre échantillon en deux dynamiques adolescentes idéaltypiques, et qui nous permet de décrire ce qui se joue, d'une part, dans la dynamique identitaire des adolescents et, d'autre part, dans leur capacité de régulation émotionnelle. Afin d'ordonner nos analyses, et de mieux comprendre « ce qui fonctionne » dans les séjours de rupture, nous proposons ainsi de croiser différents registres, l'un sociologique et l'autre davantage psychologique ou psychopathologique.

Nous aborderons, à travers cette typologie, les travaux de sociologues et anthropologues qui ont dissocié différentes formes de conduites à risques²⁶, et différentes formes d'errance²⁷ parmi les jeunes. La méthode de l'idéal type permet de dresser un « tableau de pensée homogène » qui n'a pas pour finalité de retranscrire fidèlement la réalité ni de délimiter des catégories statistiques, mais seulement de construire des hypothèses, en isolant les traits les plus significatifs d'une réalité, à partir des observations et dans la perspective dans laquelle le chercheur l'a inscrite. L'idéal type est une production idéalisée, qui peut être le support de comparaisons et de classements, et qui peut aider à la réflexion (Weber, 1917²⁸).

²⁶ LEBRETON David, En souffrance, adolescence et entrée dans la vie, Paris, Métailié, 2007.

²⁷ CHOBEAUX François, Les nomades du vide, Paris, 3^e édition, La découverte, 2011.

²⁸ "On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène" (WEBER M, Essai sur la théorie de la science, 1904-1917, traduction partielle par Julien Freund, Plon, 1965, p. 181).

La construction identitaire

L'axe identitaire et relationnel permet de comprendre les adolescents en fonction de leur capacité d'individuation, de réflexivité, d'élaboration de soi ; l'adolescent est en effet confronté à des changements nombreux et à la nécessité de réorganiser psychiquement sa relation au monde et à autrui ; il doit s'adapter à un corps nouveau, à une position sociale nouvelle, et prendre peu à peu « possession » de lui. Les enjeux identitaires sont extrêmement importants à cet âge de la vie, et concernent non seulement les modifications corporelles qui questionnent l'image du corps, mais aussi le positionnement social de l'adolescent face à « l'altérité » en général, et à sa famille en particulier : affirmation de soi face au monde des parents et des adultes, face à la réalité sociale. Dans notre terminologie, l'adolescent accède à une singularité excessive pour petit à petit parvenir à s'approprier son existence ; nous parlons d'émergence à la personne, ou d'accès à la capacité sociale²⁹. On peut également se référer aux travaux de G. H. Mead, qui distingue le processus de socialisation primaire (apprentissage de normes auprès d'autrui significatifs dans un contexte d'attachement émotionnel), du processus de socialisation secondaire (changement de référent pour l'intériorisation des normes, qui deviennent généralisées, indépendantes d'attachements émotionnels, plus anonymes et intériorisées par frottements avec des autrui généralisés).

Comme nous le développerons au regard des paroles des adolescents, nous nous intéressons au développement de leur capacité à intégrer le point de vue d'autrui, à accéder à l'altérité pour « avoir l'autre en soi », et être « soi-même comme un autre » pour reprendre les termes de P. Ricoeur³⁰. « Soi-même comme un autre » est un livre qui vient appuyer certaines données fortes auxquelles Ricoeur est parvenu au terme de son parcours philosophique. Il y développe une réflexion autour du problème de l'identité, qui constitue l'une des questions majeures de la philosophie et de la psychiatrie. Qu'on parle de « moi » au sens psychanalytique, de subjectivité transcendante dans la phénoménologie husserlienne ou même de Dasein avec Heidegger, le problème des conditions d'émergence et de maintien d'une subjectivité « en personne » reste immense et difficile. Pour Ricoeur, l'altérité n'est pas première, mais revêt plutôt le statut d'une fracture dans la relation réflexive de soi à soi-même : « il faut qu'il y ait d'abord et fondamentalement un sujet capable de dire « je » pour faire l'épreuve de la confrontation avec l'autre. »

Le séjour de rupture accompagne des personnes en germe à sortir d'une centration sur soi (le stade égo centrique défini par Piaget³¹) pour accéder à la coopération et à la codification de règles qui lui permettent, non seulement de construire des relations avec autrui, mais aussi d'intégrer son point de vue et d'instituer des règles de vie et des modalités d'être au monde de façon autonome.

Nous dissociérons des adolescents qui se mettent à distance, ne parviennent pas à s'installer dans le lien, se lancent dans une quête identitaire ou dans de multiples fugues, voir dans le déni de la réalité (idéal type des « jeunes qui se cherchent », et des adolescents qui « adhèrent et fusionnent avec leur environnement », sont envahis par leurs proches, influencés par leurs réseaux de pairs (« jeunes qui se fuient). On touche là à la question de la séparation individuation telle que définie par P. Jeammet, capacité qui est au fondement cognitif et social de la personnalité. L'individuation signifie la séparation intrapsychique par rapport à la famille d'origine ; elle implique une séparation émotionnelle et une différenciation, permettant de concevoir les parents comme des personnes à part entière et non plus uniquement comme des parents. Quand ils ont traversé ce processus de séparation - individuation, les adolescents doivent prendre de la distance par rapport aux représentations internalisées et idéalisées de leurs parents (l'aspect de séparation) pour pouvoir développer un sens plus mature d'eux-mêmes (l'aspect d'individuation)..

²⁹ QUENTEL JC., L'adolescence aux marges du social, Bruxelles, Faber Yapaka, 2011.

³⁰ RICOEUR P., Soi-même comme un autre, Paris, Seuil, 1990.

³¹ PIAGET J., Le jugement moral chez l'enfant, 1932, 9^e édition, Paris, PUF, 2000.

La régulation émotionnelle

Deuxièmement, nous avons été amenés à nous intéresser à un second axe, émotionnel, qui permet de distinguer les adolescents qui « intériorisent » leurs troubles, anesthésient leur capacité à agir ou retournent leur violence contre eux-mêmes (scarifications, tentatives de suicide...), d'une part ; et, d'autre part, les adolescents qui extériorisent leur vécu psychique, passent à l'acte, recherchent l'excitation, négocient mal la frustration, et recourent parfois à la violence. On s'intéresse ici davantage à l'agir adolescent ; cet agir, d'un point de vue psychologique, est un moyen de résolution externe des tensions intra psychiques. Le passage à l'acte serait une façon de se décharger, dans l'action, d'une partie de ses tensions. Mais l'agir est aussi une entrave à la pensée mentalisée, et témoigne d'une difficulté du sujet à ajuster ses conduites parce qu'il est sous l'emprise d'une montée pulsionnelle qu'il ne peut élaborer et qui se traduit en décharge. La mise en acte est une forme de langage pulsionnel et corporel qui exulte lorsque la pensée n'est pas possible, ou pas suffisante.

Nous dissociérons ici l'acte de passage, « acting out », qui est porteur de sens et adressé à autrui ; et le passage à l'acte, débordement pulsionnel qui ne considère pas l'autre, faillite de la pensée en réponse à un élément déclencheur qui traduit les fragilités du moi.

Si l'assise narcissique est peu solide, l'équilibre émotionnel est confié à des objets extérieurs, et l'adolescent peut s'inscrire dans une forme de dépendance à des objets de la réalité externe plutôt qu'à des objets internes ; les psychiatres constatent chez les adolescents contemporains un monde interne plus perméable aux angoisses (une plus grande fragilité narcissique), du fait d'un brouillage et d'une fragilité des repères narcissiques (multiplicité et perte de légitimité des référents adultes³²), d'injonctions fortes liées aux attentes narcissiques des parents (enfant du désir, désirs pour l'enfant³³), d'une démultiplication des possibles, sollicitations et stimuli divers, d'un affaiblissement des cadres d'autorité³⁴ et de la fonction de pare excitation assumée initialement par les parents...

C'est surtout au plan des interactions familiales que l'on pourra expliquer ce type de dynamique comportementale, et l'on observe, dans nombre de situations difficiles, ces différents facteurs : confusion des rôles dans la sphère familiale ; attachements désorganisés ; autorité de « séduction³⁵ » ; contrôle psychologique, dans le sens où les comportements parentaux font intrusion dans les pensées et les sentiments des enfants à travers un usage excessif de techniques de manipulation comme l'induction de la culpabilité ou la menace de rejet, et de retrait d'amour. Daniel Marcelli dissocie l'autorité et le pouvoir qui, lui, cherche à imposer la soumission, que ce soit par la force ou par la séduction. Ces questions du pouvoir exercé sur les adolescents concernés, et de leur capacité à accéder à l'autorité librement consentie, apparaissent comme un des enjeux centraux de leur mal être et des démarches éducatives les concernant.

Pour David Lebreton, toutes les conduites à risque des adolescents ont une tonalité ordalique et sont une manière de jouer le tout pour le tout et de se livrer à une épreuve personnelle pour tester une légitimité à vivre, lorsque celle-ci n'émane pas des liens sociaux qui leur ont été donnés. Ces adolescents interrogent symboliquement la mort pour garantir leur existence par le fait de survivre, s'exposent au danger pour expulser l'intolérable et pour trouver l'apaisement, se confrontent à la mort pour redéfinir radicalement leur existence. « Quand le jeune perd le sentiment de la nécessité de son existence, il reste à solliciter la mort comme instance anthropologique, réaliser à travers une épreuve

³² Cf STIEGLER B. qui évoque l'avènement du capitalisme pulsionnel, cf *Prendre soin, de la jeunesse et des générations*, Flammarion, 2008.

³³ GAUCHET M., « L'Enfant du désir », *Le Débat*, n° 132, novembre-décembre 2004.

³⁴ MARCELLI D., « Nouvelles violences à l'adolescence... Quelles limites ?, in *Enfance et psy*, N° 48, ERES, 2010/3

³⁵ MARCELLI D., « Dire non, un enjeu décisif dans l'éducation contemporaine », in *Enfance & psy*, N° 35, ERES 2007/2.

personnelle un échange symbolique au risque de se perdre. La démarche n'est nullement suicidaire, elle vise à relancer le sens. »

Pour avancer dans la compréhension de ces jeunes personnes et des modalités de leur prise en charge éducative, nous proposons de dissocier deux chemins de sens, avec d'une part des adolescents qui se cherchent, et qui donnent à voir des actes de passage (*acting out*), afin de se singulariser, de se séparer de l'enfance et du monde des adultes qui les entourent, par l'affirmation non consciente de leur intériorité. Et, d'autre part, les adolescents qui se fuient, inscrits dans un tel déficit d'intériorité et de sécurité émotionnelle qu'ils se projettent sur les objets de la réalité extérieure, dans une forme d'adhésivité à autrui et à leur réalité sociale, s'engageant dans une forme de corps à corps avec le monde, qui les éloigne de l'insécurité intérieure, de la culpabilité ou de la dépression qui les guettent.

5.3 – Les jeunes qui se cherchent – quête de singularité – enjeu de différenciation

Nous désignerons fréquemment cette modalité d'être au monde sous les termes de « jeunes qui se cherchent », par facilité mnémotechnique, et en prolongement des recherches réalisées par François Chobeaux et le réseau Errance, à qui nous empruntons cette terminologie³⁶ ; dans cet idéal type, l'enjeu central est de se trouver, de s'affirmer, d'exister, et donc de se séparer. Étymologiquement, *ex sistere* signifie bien : se tenir hors de...

Les jeunes garçons et surtout les jeunes filles que nous avons rencontrés aspirent, malgré eux et malgré elles, à se séparer, à s'affranchir du monde adulte pour être soi. Leur personne a fréquemment, dans leurs histoires, été déniée, ou abandonnée ; la vie ne fait plus sens, il manque des pièces au puzzle de la biographie et de la généalogie ; des adolescents oubliés... des adolescents qui ont subi la perte, le deuil, l'effacement symbolique d'un référent identitaire... des adolescents déracinés, vivant deux ans chez l'un, deux ans chez l'autre, pris dans des conflits de loyauté. L'accès à la personne est compromis par le manque de sens, la difficulté à se positionner physiquement ou psychologiquement à l'égard d'un autre absent, d'un réel qui ne leur reconnaît pas leur place. Mentionnons également les difficultés de séparation individuation que rencontrent les enfants adoptés, tel Paul, qui se voit submergé à l'adolescence par la quête identitaire, la fuite, la contestation de leur légitimité à des parents qui l'aiment depuis qu'ils l'ont adopté. Sally, mise à l'écart par son père qui a refait sa vie, illustre ce brouillage des références identitaires :

« Mon père était avec ma mère, il y a eu moi et mon grand frère et après il a été avec ma belle-mère, donc il a eu Kevin, enfin mon petit frère, et cette femme-là avait déjà une fille en fait. Où son père s'était tué donc du coup il l'a adoptée... mais vraiment adoptée... donc voilà mais elle a quand même un an de plus que moi... Et il avait déjà une fille avant moi et mon frère... »

Dans le pire des cas, des adolescents ont été contraints de s'effacer dans le désir et l'agir sexuel d'un autre, parfois un parent, parfois un inconnu à l'occasion des déambulations nocturnes. Le passage à l'acte peut être considéré comme l'impérieuse nécessité de se redonner un rôle actif : « en passant à l'acte, l'adolescent exprime le besoin de se redonner un rôle actif qui contrecarre le vécu profond de passivité face au bouleversement subi, il évite la prise de conscience qui serait douloureuse et facteur de dépression dans la mesure où elle ferait ressortir le caractère conflictuel de sa situation ainsi que sa solitude sur le vécu de séparation qu'implique tout mouvement réflexif.³⁷ »

Ainsi Alicia, violée à 12 ans, qui commet une trentaine de fugues ; Sally, qui elle aussi aborde un vécu de viol, et ne vit que dans la fuite ; Candy qui commet moult tentatives de suicides et de nombreuses hospitalisations ;

³⁶ CHOBEAUX François, Les nomades du vide, op.cité.

³⁷ JEAMMET P, cité in Marcelli D, Braconnier A, Adolescence et psychopathologie, Masson, Paris, 1995.

Guénola, qui réalise à 12 ans qu'elle est désaimée, et ne trouvera de l'attachement ni avec son assistante familiale qui l'accueille depuis tout bébé, ni auprès de sa mère totalement incohérente et qui a « des lubies », ni en foyer éducatif ; ou encore Samantha, abandonnée par un père qui venait la voir toute petite en visite médiatisée, qui aspire à quitter la relation fusionnelle avec sa mère, mais qui échappe aux ordres des éducateurs du foyer ; Marie, qui s'impose de multiples scarifications, devient très angoissée et agora-phobique lorsque son retour approche. Gaëlle, traitée au Tiercian®, tiraillée entre ses deux parents, qui ingère des produits ménagers, se scarifie, fume beaucoup, et verbalise peu ses ressentis.

Dans cet idéal type, la violence est souvent retournée contre soi. Il s'agit souvent de sortir du cadre, d'échapper au carcan de la réalité adulte, qui ne permet plus de devenir soi. Le passage à l'acte est en fait un acte de passage qui permet de s'extirper, en espérant pouvoir vivre autrement : certains auteurs parlent « d'acting out ». Mais malheureusement, tant que la personne n'est pas structurée autour d'un « je » solide, ses fuites, fugues, déambulations et conduites à risques diverses ne lui permettent justement pas de vivre mieux. Et l'une des caractéristiques des jeunes inscrits dans cette dynamique est leur capacité de réflexivité : ne sachant pas vers où aller, ne sachant pas qui ils sont vraiment, ils expriment ou agissent leur intime conviction que leur personne ne pourra s'épanouir sans une mise à distance... de tout. Même si le vide et le non sens les habitent, ces adolescents disposent d'une conscience de soi, d'une recherche de leur réalité interne qui les rend finalement assez libres et indépendants des objets externes auxquels ils s'attachent temporairement, faute de mieux. Ainsi, dans cette façon d'être au monde, rares sont les adolescents et adolescentes qui restent dépendants à des produits psycho actifs ou qui rechignent à se sevrer au cours du séjour de rupture ; rares sont ces adolescents à persister dans la recherche perpétuelle d'excitation, une fois qu'ils sont assurés que les conditions sont (enfin) réunies pour que s'expriment leur questionnement et la construction de leur personnalité.

Dans cet idéal type, le vécu émotionnel est empreint d'insécurité, d'un mal être qui se trouve apaisé temporairement par les passages à l'acte : les scarifications qui permettent de contrôler SOI MEME une douleur que l'on s'inflige, mais qui n'apaisent que très temporairement cette souffrance inexplicable que l'on porte en soi ; les conduites d'ivresse qui anesthésient temporairement une douloureuse quête de sens.

Selon Xavier Pommereau, à propos des adolescents scarifiés, « il est d'observation courante que les adolescents se coupent dans des moments où ils ont le sentiment de ne pas pouvoir se déprendre d'une relation à autrui » ; Ils se regardent faire, mais sont en quelque sorte « collés à ce qu'ils voient ».³⁸ Les coupures, les abrasions et les brûlures cutanées sont fréquemment pratiquées par les filles qui s'en prennent à leur propre peau, enveloppe visible de leur intériorité. Les bras et les avant-bras en sont la cible privilégiée mais on peut aussi les retrouver sur la face dorsale de la main, le poignet, la face antérieure du tronc et des cuisses et aussi parfois le ventre et à proximité des zones génitales ce qui leur confère une signification particulière. Les brûlures provoquent des lésions importantes qui peuvent être très profondes qui correspondraient à une souffrance identitaire plus grave due par exemple à des antécédents de violences sexuelles. Cependant, « même lorsqu'elles n'ont pas été victimes de violences, la plupart des jeunes filles qui s'attaquent la peau disent vivre les relations sexuelles de façon forcée ou comme si elles n'y participaient pas vraiment, considérant l'acte sexuel comme une effraction ». « La plupart l'effectuent (la scarification) en solitaire et en cachette, mais il arrive que certaines jeunes filles le fassent en présence d'observateurs. Tous insistent sur l'importance de leur propre regard sur la blessure qu'ils s'infligent, évoquant même une focalisation sensorielle confinante à la fascination³⁹ ».

³⁸ POMMERAU X., BRUN M., MOUTTE JP., L'adolescence scarifiée, Paris, L'harmattan, 2009, p 93.

³⁹ POMMERAU X., Adolescence suicidaire, Paris, Dunod. 2005.

Les prises de risques sont ici radicales, et permettent de s'anesthésier (usages de produits psychotropes) ou de ne plus penser (tentatives de suicide), ce que David Lebreton⁴⁰ nomme « la blancheur », forme d'effacement de soi dans la disparition des contraintes d'identité. Elles revêtent également la dimension du sacrifice, qui permet, moyennant un coût tragique (scarifications, déni de son propre corps), de reprendre un peu de pouvoir sur soi. Le sacrifice joue la partie pour le tout. Le jeune sacrifie une part de soi pour sauver l'essentiel. Il s'agit « d'agir pour ne plus être ça », de meubler un tant soit peu son « je ». Concernant la perception du suivi éducatif, ces adolescents sont plutôt réceptifs à l'autorité. Mais eux et leurs parents sont souvent critiques et en difficulté à l'égard des services sociaux : manque d'efficacité et de réactivité ; critique du faible niveau d'analyse des intervenants, au sens où « ils auraient dû se rendre compte que », « ils auraient dû comprendre que ». Les parents, face à « l'explosion identitaire » de leur adolescent, recherchent une délégation rapide à des « spécialistes », qui procure un grand soulagement. Mais au cours de cette quête de sens, dans un contexte de rupture, les services sociaux classiques et les structures hospitalières sont fortement limités pour aider à un dévoilement qui nécessite vraisemblablement du temps (un accompagnement individualisé sur du moyen terme), et de l'espace (la mise à distance).

Idéal type de la singularité – les jeunes qui se cherchent

Processus identitaire	Quête identitaire, affirmer un « je » Se chercher pour ne plus être rien, ou ne plus être « ça » Position de non sujet : déficit de soi, je dénié, abandonné Manque des morceaux d'historicité S'affranchir pour être soi ; se chercher
Contexte éducatif familial, autorité	Perte, oubli, déracinement, abandon Effraction, violences sexuelles
Régulation émotionnelle	Insécurité intérieure Pas de sens, quitter le non sens Une forme de conscience de soi qui pousse à agir Violences sur soi, sur l'enveloppe corporelle ou l'intériorité (ingestion, coma...) Construction symbolique, conscience de la loi, des interdits
Modes d'action, comportement	Sortir du cadre, fuir et créer une séparation symbolique Actes de passage, pour vivre autrement, s'extirper : acting out Agir pour ne plus être ça, meubler le je Manque, désir étouffé qui cherche à se développer Difficulté d'appropriation du corps, « blancheur », « sacrifice » Psychomotricité parfois faible, corps peu détaché d'autrui Conscience de soi, assumer ses responsabilités Recours à autrui pour se construire
Perception du suivi éducatif	Les parents cherchent une délégation rapide, un soulagement Critiques de l'efficacité, de la réactivité, et de la pertinence des analyses faites par les travailleurs sociaux

⁴⁰ LEBRETON D., En souffrance, adolescence et entrée dans la vie, op cité.

5.4 – Les jeunes qui se fuient – trajectoire de l’adhésivité – enjeu d’intériorisation

Nous pouvons identifier ou esquisser une autre modalité d’être au monde pour les adolescents concernés : ceux qui se confrontent au cadre, et agissent comme pour compenser un déficit de pensée. Nous désignerons fréquemment cette modalité d’être au monde sous les termes de « jeunes qui se fuient » ; dans cet idéal type, l’enjeu éducatif central serait de mettre à distance ses pulsions, en renforçant des assises narcissiques précaires, et en renforçant sa pensée réflexive et son intériorité, pour sortir d’une relation « objectale » au monde, aux autres et à soi même...

En effet, dans une forme de déficit d’intériorité, les adolescents qui s’approchent de cet idéal type recherchent une excitation, jettent leur dévolu sur l’objet de leur jouissance, qu’il s’agisse de biens de consommations, de produits psycho actifs, ou « d’objet sexuel ». Plutôt que de désir nous devons parler de jouissance ou de pulsion, puisqu’il semble qu’ici la pulsion soit peu ou pas médiatisée par le « moi » social, dont les psychologues nous enseignent qu’il permet de confronter la pulsion au principe de réalité⁴¹. Ces jeunes donnent à voir un vécu très corporel, ancré sur la quête alimentaire ou sexuelle, sur l’image de soi par le corps (la musculation, les vêtements, les appareils...), et deviennent eux-mêmes quelque peu des objets : objet du désir de l’autre, objet du groupe de pairs qui « tire vers le bas ».

Selon D. Marcelli, « les jeunes en situation marginale ne sont jamais isolés, ils sont toujours inscrits dans un processus de groupe, plutôt de bande, qui certes les soutient mais aussi les exhorte et les entretient dans leur marginalité, leur consommation ou leur violence. (...) Il y a une constante incitation, une sorte de prosélytisme permanent. Quand un jeune fait partie d’une bande, il a tendance à s’enfermer dans les choix de cette bande. (...) Bien sûr, ce jeune trouve auprès de « ses copains » une compréhension, un soutien, une exhortation, une reconnaissance qui font office de pansement pour ses propres carences identitaires, ses doutes, ses angoisses existentielles, son sentiment de dévalorisation. Pour autant il ne s’agit pas vraiment de relations d’empathie, car justement, quand un jeune met un genou à terre, montre un moment de faiblesse, se met à douter, ne veut pas participer à l’acte délinquant, il est aussitôt l’objet de la risée, des moqueries, de la dévalorisation et menacé d’expulsion⁴² ». Marcelli cite à cette occasion D. Winnicott, « Dans un groupe, le groupe fonctionne toujours au niveau de celui qui est le plus malade. »

...Adolescent également objet des institutions sociales ou judiciaires qui sanctionnent des manquements au lien social en «appliquant en retour une punition qui ressemble, sous une forme euphémisée ou non, à une vengeance en l’enfermant ou en l’excluant⁴³ ». Dans le même ouvrage sur les séjours de rupture, D. Lebreton pose ensuite la question suivante : « Un behaviorisme qui associe un comportement à une punition a-t-il une chance de favoriser un jour une lucidité plus large chez un jeune sur ses conduites et son goût de vivre ? »

...Mais avant tout, adolescent objet du pouvoir des parents, qu’il s’agisse du pouvoir par la force, ou du pouvoir par la séduction. Pour ces adolescents, généralement, le cadre familial est peu contenant, souvent incohérent, et la soumission à un pouvoir despotique (celui de la force, comme celui de la séduction), qui ne tient qu’un temps (celui de l’enfance où la force physique comme la pensée subjective ne permettent pas encore de s’opposer), ne leur a pas permis d’intérioriser les interdits sociaux et d’accéder à l’autorité librement consentie.

⁴¹ ZANNA O., ZANNA O., Restaurer l’empathie chez les mineurs délinquants, Paris, Dunod, 2010.

⁴² MARCELLI D, La marche, un outil de soin pour des jeunes en grandes difficultés sociales ou psychologiques, in LEBRETON David, MARCELLI Daniel, OLLIVIER Bernard, Marcher pour s’en sortir, Erès, Toulouse, 2012.

⁴³ LEBRETON David, Les pieds sur terre : marcher avec Seuil pour trouver son chemin, in LEBRETON David, MARCELLI Daniel, OLLIVIER Bernard, Marcher pour s’en sortir, op. cité.

Ces adolescents malmenés accèdent peu au soi réflexif, souffrent d'un déficit ou au contraire d'un excès de narcissisme, et se comportent dans une forme de toute puissance, voire « d'auto suffisance psychotique dé narcissisante », où ils se réfèrent à un « soi grandiose », idéal du moi déconnecté des conditions réelles de leur existence. Ils n'accèdent finalement pas vraiment au sujet, le leur ou celui d'autrui, et y survivent par une quête persistante d'excitation, qui se manifeste dans certaines de « nos » situations par la fascination pour la violence, les armes à feu, l'argent, le feu destructeur... Le manque ne fait pas partie de leur fonctionnement, orienté inversement par la peur de manquer...

Dans ce contexte biographique et psychique, le légal ne leur paraît pas légitime ; et plus les dispositifs institutionnels les transforment en objets, plus ils exacerbent finalement leur destructivité. Ils développent des stratégies inconscientes pour sauver la face, où systématiquement les décisions institutionnelles ne sont pas fondées ; dans ce processus de victimisation, ils regrettent finalement de n'être que des objets... et déjouent les stratégies éducatives qu'ils ne s'approprient pas, estimant juste devoir payer leur dette, accomplir leur peine et repartir de plus belle, dans un apparent calcul économique des coûts et des bénéfices pulsionnels qu'ils peuvent tirer à se soumettre un tant soit peu à l'ordre établi. L'économie de leur désir ne leur permet pas de « payer le prix », de se restreindre pour accéder à un bien être supérieur ; ils semblent « agis », débordés par leurs pulsions, inscrits dans une oralité qui impose d'avaler et de fumer beaucoup, ancrés à une enveloppe corporelle peu élaborée...

D'un point de vue psychopathologique, l'agir qu'ils mettent en œuvre serait un moyen de résolution externe des tensions internes ; le passage à l'acte serait une façon de se décharger, dans l'action, d'une partie de leurs tensions. Dans le même temps l'agir est aussi une entrave à la pensée mentalisée, et témoigne d'une difficulté du sujet à ajuster ses conduites parce qu'il est sous l'emprise d'une montée pulsionnelle qu'il ne peut élaborer et qui se traduit en décharge. Si l'assise narcissique est peu solide, l'équilibre est confié à des objets extérieurs chargés de contre investir la réalité interne ; ce dont l'adolescent a besoin pour conquérir son autonomie, l'autre qui permet peu à peu d'avoir l'autre en soi, il le ressent comme menaçant ; la réponse ne peut qu'être l'agir, un agir qui ne tolère pas de différer, qui ne tolère pas le manque.

Par ailleurs, si l'on définit l'adolescence comme l'accès à la sexualité, elle suppose non seulement l'acceptation de l'autre, le partenaire sexuel, mais aussi de sa propre dépendance à l'égard d'autrui pour atteindre la satisfaction de son désir. Or, pour les adolescents de cet idéal type, la dépendance à l'autre est invivable, donc inconcevable, et l'on s'approche d'un modèle de la toute puissance, où je m'auto suffis à moi-même, voire il m'est nécessaire de détruire l'autre en tant qu'autre pour ne pas en être menacé. C'est la célèbre formule des psychiatres à l'égard des « adolescents difficiles » : ce dont ils ont le plus besoin, la reconnaissance et l'affection de l'autre, est aussi ce qui les menace le plus en tant que personne, dans leur autonomie et leur travail de prise de conscience et d'acceptation d'eux mêmes⁴⁴.

Dans cet idéal type, la mise à distance est opérée par le passage à l'acte et la confrontation avec autrui ; « On a deux moyens pour régler la distance avec les personnes, pour trouver la bonne distance : notre appareil psychique, ce que l'on a à l'intérieur de la tête, ou les actes, le comportement. Et quand l'appareil psychique est débordé, on passe aux actes. Ce sont alors les comportements, notamment les comportements d'opposition, la violence éventuellement, qui sont les moyens utilisés pour réguler la distance⁴⁵ ». Ces adolescents sont peu séparés d'autrui, ils sont envahis par l'autre qui vient les juger, qui les encombre sous une forme d'angoisse...

⁴⁴ BOTBOL M., Botbol Michel, « Adolescents difficiles en milieu ouvert », *Les Cahiers Dynamiques* 1/ 2007 (n° 40), p. 48-51 ; Botbol Michel *et al.*, « Quand le lien à l'autre est à la fois le problème et la solution », *Les Cahiers Dynamiques* 2/ 2008 (n° 42), p. 35-38.

⁴⁵ JEAMMET P., Adolescence, comment gérer la distance relationnelle, le Courrier de Suresnes, N° 63, 1995, P. 17.

Selon les observations de Xavier Pommereau⁴⁶, les garçons concernés par cette dynamique parlent d'« explosion » due à un débordement d'affects qu'ils ne peuvent retenir, mêlant colère, sentiment d'injustice et agressivité, survenant lorsqu'on leur manque de respect ou qu'on cherche à les contraindre, y compris physiquement ».

On peut, à nouveau, se référer à la typologie des conduites à risques proposée par David Lebreton, pour s'intéresser à la conduite du corps à corps ou de l'affrontement, dans laquelle des adolescents écorchés vifs réduisent la distance entre eux et le monde, s'enflamment ou tuent pour le moindre regard ; des jeunes qui n'ont pas de repères pour se situer les uns les autres, pour qui l'affrontement est une confrontation brutale aux autres à travers violences, incivilités, délinquances ; l'affrontement est une fuite en avant où l'on se cogne contre le monde, à défaut de limites de sens bien intégrées et heureuses, un corps à corps permanent avec le monde.

Ainsi Sophie, baladée entre ses deux parents, qui commet des provocations permanentes, se voit accusée de mensonges et de vols, se montre intolérante à la frustration, disant attendre de sa mère plus de cohérence et de disponibilité ; elle avait été retrouvée prostrée à 15 ans, sa mère étant partie en Algérie rencontrer un amour virtuel... Elle est décrite comme ne comprenant ni le cadre ni les limites.

Clara, qui s'inscrit dans un corps à corps permanent avec sa mère : « J'étais contre l'autorité. Parce que, ben ma mère, elle m'interdisait toujours tout. M'interdisait d'avoir des copines, m'interdisait d'avoir... Du coup, pour moi, ma vie à l'intérieur de la maison, ce n'était plus possible. Donc moi, j'étais toujours tout le temps dehors. Et elle n'avait pas d'autorité ; à part me mettre des gifles, elle ne faisait pas grand-chose ». Elle a à l'époque 13,5 ans ; plus tard elle est accusée à tort ou à raison, d'avoir violentée sa mère, lui infligeant une fracture. Sa mère appelle les gendarmes, disant que sa fille lui a mis le couteau sous la gorge... Son meilleur souvenir du séjour de rupture sera d'avoir été comprise : « mon meilleur souvenir ? D'être comprise. Mon meilleur souvenir c'est d'avoir rencontré des gens et d'être comprise et... de pouvoir voyager aussi. Elle brûle les cartes postales de sa mère, et lui reproche de nuire à sa relation avec son père : « Ben, c'est pas lui qui a coupé les liens, c'est ma mère. C'est ma mère qui a tout fait pour qu'on n'ait jamais de contact. Elle m'a fait porter plainte contre lui, tout ça. Pour qu'il soit plus bas que terre. »

Mais ce sont surtout des garçons qui s'approchent de ce fonctionnement idéal-typique :

Romain : « c'étaient violences, bagarres, il y a eu plein de choses. Je me suis jamais fait niqué avec des stupéfiants sur moi, rien. Mais c'était que bagarre, alcool sur la voie publique... Par rapport au tribunal. J'avais une peine... En fait, au départ, soit c'était je fais de la prison, soit j'allais en séjour de rupture. Donc, du coup, j'ai demandé un séjour de rupture, tout ça. Donc ils m'ont amené trois mois au Sénégal. Et j'ai péti un plomb, tout ça. Donc, je suis revenu en France. Et là, ils m'ont redit... Ils m'ont re-convoqué au tribunal pour me dire que il fallait que je fasse 6 mois en plus là-bas, sinon c'était la prison encore. Donc, du coup, j'ai fait 6 mois là-bas, en famille d'accueil. Parce qu'au départ, j'étais dans le collectif, donc j'ai fait famille d'accueil pendant 6 mois, cela s'est bien passé. Donc du coup, voilà. J'ai fait mon travail là-bas ; j'ai travaillé là-bas. J'ai sorti mes sons là-bas, j'ai créé des T-shirts là-bas. Voilà, quoi. J'ai fait mon petit business tranquille.

Jordan, qui aimerait entrer dans l'armée, met à distance ses émotions et son vécu physiologique, impliquant que sa mère exprime à sa place son besoin de soins dentaires, qu'elle n'avait jamais pris en charge...

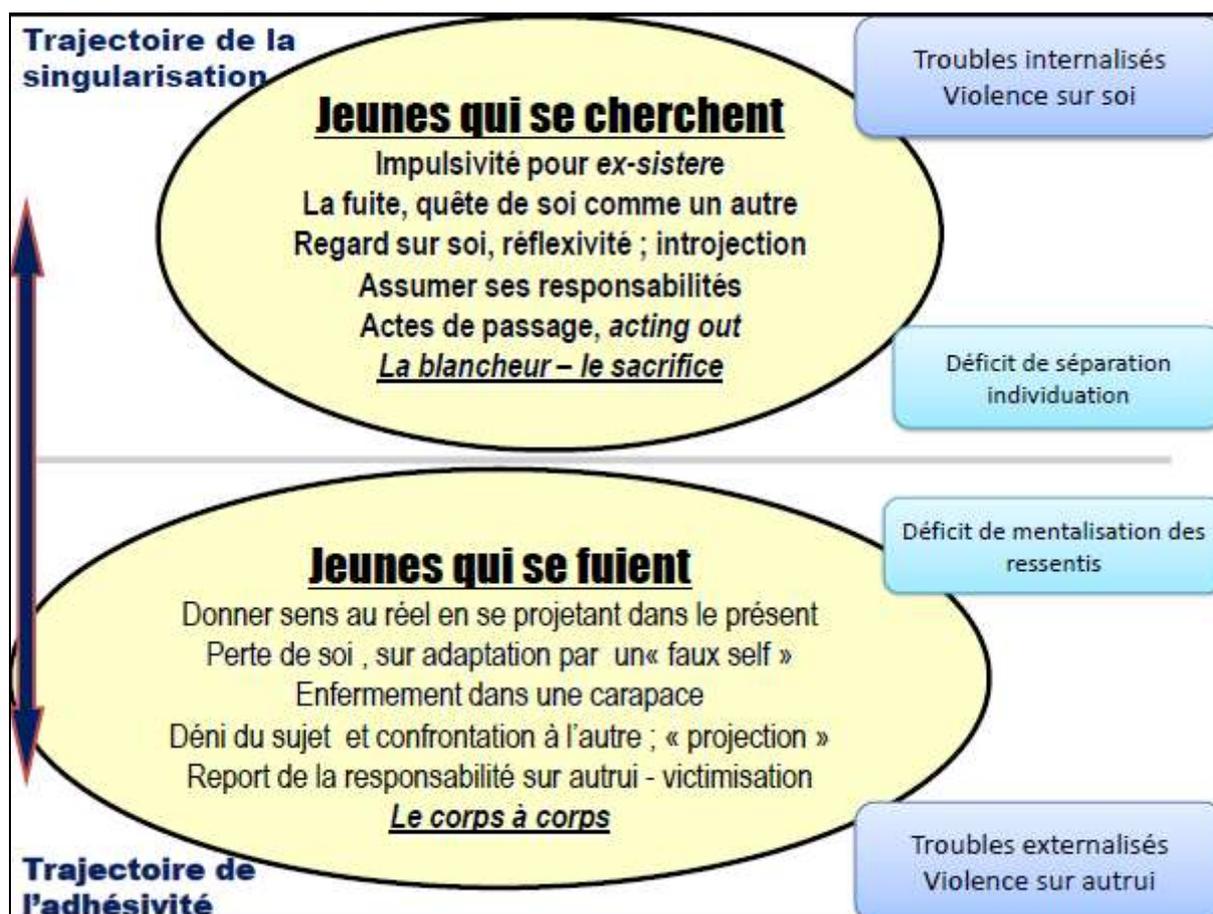
Steven, inscrit dans une forme d'indistinction des places ; 9 frères et sœurs, de son père et son beau père ; son père disparaît 10 ans puis refait surface, l'héberge alors qu'il a 16 ans... exprime son admiration pour les armes à feu ; commet des violences sur sa mère ; détruit l'appartement ; il est perçu déficient mental ; sa mère rejette l'orientation en milieu protégé ; il est ensuite incarcéré deux fois six mois. C'est un enfant qui avait été suivi dès la maternelle ; ensuite la situation se stabilise jusqu'à ses 16 ans, où la situation devient explosive

⁴⁶ POMMEREAU X, 2005, op cité.

Concernant leur perception du suivi éducatif, ces adolescents en situation de crise choisissent le séjour de rupture comme une alternative à des mesures coercitives, sans toujours oser y croire, dans une forme d'ambivalence qui permet de sauver la face mais de préserver un quant à soi qui implique de payer sa dette, de donner un semblant d'accord pour s'en tirer au plus vite. On pressent donc la difficulté, pour les adolescents qui se rapprochent de cet idéal type, à s'approprier les bénéfices éducatifs du séjour. Inversement les parents sont apaisés au moment de déléguer la responsabilité de leur enfant, et persistent souvent sur un mode intrusif pour maintenir le lien ou la soumission (par la séduction) de leur enfant en déjouant les règlements et interdits en la matière. Leur satisfaction est souvent importante, puisque l'éloignement a un impact direct sur les passages à l'acte de leur enfant, même s'ils sont fréquemment en difficulté devant les remises en question qui sont faites concernant la cohérence de leur fonctionnement éducatif.

Idéal type de l'adhésivité – les jeunes qui se fuient

Processus identitaire	Déficit ou absence de soi, béance narcissique Objet de l'autre, partie de l'autre, faiblesse des frontières identitaires Autrui étant peu séparé, il s'avère envahissant, menaçant Être un objet, ou un mauvais objet, et s'accrocher à ce choix salutaire qui est une bouée de secours dans le présent Se cacher derrière sa carapace, construire un faux soi avec d'importants mécanismes de défense
Contexte éducatif familial, autorité	Cadre incohérent, insécurité Recherche de cohérence, dénonce les failles de l'autorité Déficit d'opposition par l'adulte, ou alors sur le mode de la soumission
Régulation émotionnelle	Insécurité du contexte Passage à l'acte compulsif (symptômes obsessionnels) Fonctionnement pulsionnel, intolérance au manque et à la frustration Fixation de la pensée sur un stade archaïque, fonctionnement corporel, consommation orale Provocation, affrontement, corps à corps, vol, violence, feu Violences sur autrui, réduction de l'autre à un objet
Modes d'action, comportement	Agir pour ne pas penser, déconnexion de l'agir et de la pensée Détruire le cadre Meubler le temps, immédiateté Agir pour se séparer de l'autre Passage à l'acte, corps à corps Reporter sur autrui les responsabilités
Perception du suivi éducatif	La sanction de fait pas sens Recherche du moindre manque Difficulté à s'approprier le changement, angoisses, explosions Apaisement de la famille, mais remise en question difficile



Trajectoire de la singularisation

Jeunes qui se cherchent
Agir pour devenir soi
Recours à l'autre - sujet

Paul : dégringolade scolaire en 3è ; rejette massivement ses parents et fait tout pour qu' ils le rejettent ; recherche identitaire liée à son adoption ; s'alcoolise, fréquente le monde de la nuit et se fait violer ; 3 hospitalisations pour mal être et auto mutilations

Gaëlle, s'éloigner de son environnement familial ; tiraillée entre ses deux parents ; scarifications, fugues, alcoolisations, ingestion ; TS au foyer puis 2 hospitalisations ; s'oriente ensuite en 1ère STSS et vise université

Candy, fugues, drogues, TS, 6 hospitalisations ; ne tient pas en foyer ; après son séjour, formation au tourisme, inscription en MFR puis départ à l'étranger

Cynthia, décrochage suite au divorce de ses parents ; fugues, déviances, violences sur éducateur ; séjour vécu comme très positif, inscription en MFR avec perspective BAC pro

Elodie, hospitalisations suite à déclaration d'inceste ; difficultés à vivre la solitude ; collante avec les accompagnateurs et respectueuse des règles ; pas de temps creux ; somatisation ; parle beaucoup de la mort

Steven, décompense lors de son second séjour ; retourne chez sa mère qui met en échec une orientation en milieu protégé ; il détruit l'appartement et se voit incarcéré

Brendan, mimétisme avec ses pairs, angoisse, explose et dégrade sa chambre pour rentrer prématurément

Théo, 13,5 ans, en errance dès 9-10 ans suite au divorce de ses parents ; enfant roi, s'oppose au beau père ; 40 faits de délinquance enregistrés en main courante ; angoisses et nausées au cours du séjour

Yael, violences collectives et vols, passionné d'armes à feu, subit le placement et minimise ses responsabilités ; formalise son orientation AFPA

Senza, la danse, l'argent, le ski... se surpasser par l'exploit ; sentiment d'injustice ; cherche le cadre et veut intégrer l'armée

Arnaud, jet de pierres sur l'accompagnateur ; teste le cadre en permanence ; tentative MFR puis exclusion

Jeunes qui se fuient
Agir car soi est inquiétant
et l'autre menaçant
Déni de l'autre - objet

Trajectoire de l'adhésivité

6 – La reconstruction des adolescents

Nous présentons, dans les chapitres qui suivent, une analyse qualitative du corpus d'entretiens ; l'ensemble représente 25 situations, qui ont été sélectionnées en respectant la diversité des âges, des situations, et une représentation des deux sexes. Il faut admettre néanmoins que cet échantillon doit beaucoup aux aléas de la prise de contact et de l'acceptation des personnes concernées. Les entretiens ont été transcrits intégralement, et ont fait l'objet d'une analyse de contenu de type compréhensif⁴⁷. Malgré la petite taille de l'échantillon, ces données nous permettent de porter un point de vue compréhensif sur la fameuse boîte noire éducative, d'y repérer quelques régularités ; l'analyse compréhensive permet de saisir les processus qui sont à l'œuvre, et de poser des points de vigilance sur les caractéristiques des jeunes concernés, les modalités de leur accompagnement et de leur retour dans leur région initiale. Nous nous appuyons sur la réflexivité des adolescents et des parents pour saisir le sens qu'ils donnent à cette expérience singulière, analyser leurs souvenirs, les relations qu'ils nous décrivent avec les organisateurs, les travailleurs sociaux, les médecins, les juges, et les propositions qu'ils peuvent faire. Nous nous appuyons également sur les écrits publiés par d'anciens bénéficiaires de séjours de rupture, accompagnés par l'association Extraballe⁴⁸, du département des Côtes d'Armor, et qui a publié deux fascicules (*ces paroles de jeunes sont identifiées dans les citations sous les vocables « témoignage écrit Extraballe »*).

Nous avons été particulièrement attentifs aux tournants qui ont pu avoir lieu dans l'histoire des adolescents rencontrés, au cours ou à partir de cette expérience de séjour de rupture, au sens de « transitions » ou changement radicaux dans les trajectoires. Selon Elder, « Certains événements sont des turning points importants de la vie, ils réorientent notre route⁴⁹. » Des tournants ont notamment été observés dans les rapports des adolescents aux institutions, dans les relations familiales, ou en ce qui concerne leur inscription dans des trajectoires scolaires, professionnelles, ou amoureuses.

Nous essayons, autant que faire se peut, de croiser nos analyses qualitatives avec les différentes trajectoires de placement, et d'identifier les spécificités des séjours de rupture proposés en « primo placement », comparativement aux situations de longue ou très longue trajectoire institutionnelle. Nous essayons également de faire écho aux deux dynamiques idéal-typiques que nous avons élaborées, à savoir la dynamique des « jeunes qui se cherchent », et la dynamique des « jeunes qui se fuient ».

Nous restituons ces analyses sous la forme de trois chapitres, structurés par les grands axes qui ont constitué notre grille d'analyse :

- La reconstruction des adolescents, qui s'intéresse aux processus de construction identitaire, de reconstruction cognitive, de régulation émotionnelle, et d'accès progressif à des responsabilités ;
- Le travail d'accompagnement éducatif qui nous est restitué, du point de vue des usagers, mais aussi en tenant compte des échanges avec le groupe de travail départemental, des documents écrits de type évaluations internes, évaluations externes, projets pédagogiques, documents de présentation ;
- Le cheminement des familles, qui ont pu témoigner de la façon dont elles ont plus ou moins délégué la responsabilité éducative à des tiers, ce qu'elles en ont pensé, et en quoi elles ont pu développer ou conforter leurs responsabilités parentales.

⁴⁷ Blanchet Alain et Gotman Anne, L'enquête et ses méthodes: L'entretien, Armand Colin, 2^e édition, 2007 (1992). Kaufmann Jean-Claude, L'entretien compréhensif, Nathan Université, 1996.

⁴⁸ Totem de papier, Livre 1^{er}, association Extraballe, conseil général des Côtes d'Armor ; Séjour éducatif de rupture en Afrique. Résister et se construire en structure d'accueil non traditionnel, Récit de Younes Sidibé, recueilli par Michelle Van Hooland, 2012, L'Harmattan, collection Histoires de résiliences, 2012.

⁴⁹ ELDER G.H., Life course dynamics, Cornell University Press, Ithaca, 1985. Le terme de turning point est dû à l'école de Chicago, Hughes (dir.), The sociological eye, Aldine, Chicago, 1971.

6.1 - Devenir soi, le processus d'individuation

S'approprier son corps

Le séjour de rupture est une épreuve physique ; qu'il s'agisse de marcher durant des kilomètres sur le chemin espagnol de Saint Jacques de Compostelle, ou de subir les contraintes de la chaleur et de la soif après s'être transporté en avion sur le continent africain, le ressenti corporel est fréquemment relaté dans les souvenirs.

La marche permet non seulement de poser un pied devant l'autre, mais aussi de prendre le temps pour soi, de ressentir les signaux envoyés par son corps, durant ou après l'effort. Les jeunes relatent également, comme nous l'avons vu à l'occasion des expériences de sport aventure en Belgique ou en Amérique du Nord, leur confrontation avec les éléments naturels, le climat, le paysage, la nature. Le déplacement en un lieu inconnu, la marche, le temps lent qui s'égraine, apparaissent comme des supports très propices au ressenti corporel et à l'introspection.

La douleur physique, pour sa part, n'est sans doute pas étrangère au processus de reconstruction qui est à l'œuvre. Omar Zanna⁵⁰, ancien boxeur, docteur en sociologie et en psychologie, et maître de conférences en STAPS (sciences et techniques appliquées aux activités physiques et sportives), affirme que l'expérience collective de la douleur corporelle peut être (ré)éducative ; tenant pour acquis l'existence d'un lien entre l'anesthésie ponctuelle ou enkystée de l'empathie et la délinquance des mineurs, il a conduit un travail de recherche durant six années autour de séances de sports avec des mineurs incarcérés. Selon lui, la douleur physique peut être envisagée comme une expérience qui favorise en chacun la reconnaissance de ses sensations, l'expression de son ressenti, et la reconnaissance de l'Autre.

Les conditions mêmes de réalisation de ces activités permettent aussi des relations d'entraide que découvrent de nombreux jeunes, qui sont, dans certains cas, en incapacité d'instituer une réciprocité avec autrui. Les souvenirs qui concernent le corps nous permettent alors de saisir que, dès les premiers jours, et surtout les premiers jours, les adolescents découvrent des tiers qui prennent soin d'eux : un tel qui reçoit un pansement pour une ampoule, un tel qui se fait masser les pieds, ou se fait remettre un précieux onguent qui aidera à apaiser les douleurs.

Sally : Mon meilleur souvenir ? Le chemin ; déjà parce que je me suis très bien entendue avec l'accompagnatrice et puis on a rencontré... plein de gens... super quoi... Déjà le chemin en lui-même c'était génial, sur le coup j'ai peut-être pas dit ça parce que j'ai jamais fait de sport mais... j'ai eu un peu de mal quand même (Rires), c'est physique, mais on rencontre des gens vraiment super... et puis ça fait réfléchir... Ça tous les jeunes le diront, ça j'en suis sûre, je ne sais pas, il y a une solidarité, il y a quelque chose sur le chemin...

Plus profondément, nombre d'adolescents ou de parents nous relatent les soins prodigués par les organisateurs de séjours, en matière de soins corporels ou dentaires ; il n'est pas rare, en effet, que les accompagnateurs aient à prendre en charge des maux de ventre, des maux de pied, des problèmes respiratoires, des douleurs dentaires qui n'ont jamais été traités ; plus rarement les organisateurs ont recours à une hospitalisation, pour une appendicite ou une crise d'asthme notamment. Il s'agit, le plus souvent, de jeunes qui ont connu plusieurs prises en charge, parmi lesquels certains se sont progressivement coupés de leurs émotions et de leur ressenti (idéal type des « jeunes qui se fuient »).

Ainsi, Brendan, pour qui tout tourne autour du plaisir et de l'argent :

Le conseil général il payait tu sais le... comment dire ça, tu sais j'ai refait mes dents de devant, il fallait donner 2000 €,

⁵⁰ ZANNA O., Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants, Paris, Dunod, 2010.

Sa mère : *D'ailleurs, il est allé chez le dentiste là-bas. Il a mis deux dents en porcelaine. Deux dents de devant ! C'est-à-dire que j'ai eu les papiers qu'il fallait que je ramène à la sécu. Il y en avait pour 3000€ je crois. Oui, deux dents en porcelaine. Parce que moi, il m'avait demandé s'il fallait... ben, avant que Brendan partait, parce qu'il est parti le vendredi, le soir il avait rendez-vous chez le dentiste. Et c'était à 20 heures. Donc il lui a soigné quelques dents mais il fallait absolument qu'il ait soigné ces deux dents de devant. Donc, j'ai expliqué à Ribinad que... Du coup, ils ont pris le rendez-vous et ils lui ont mis ses deux dents en porcelaine. Donc, quand il est revenu, il avait des dents sur pivot. Oui, ça a fait drôle, quand il a fait un sourire. Moi et son Pa, on est resté le regarder ; oh ben, ça fait drôle.*

Penser à soi

David : *C'est ma vie ce n'est pas celle des autres... ce n'est pas aux autres de me dicter ce que je dois faire..*

Au-delà de renouer avec leur vécu physiologique, du fait d'un nouvel environnement et d'activités physiques assez intenses, les adolescents témoignent du dialogue intérieur qui se construit à l'occasion du voyage ou de la marche. D. Marcelli indique, judicieusement, que « quand un adulte marche seul, il marche en fait avec un autre que lui-même et installe un dialogue intérieur. La force de la marche est de retrouver le sens de ce dialogue intérieur ; encore faut-il qu'il y ait un autre en soi à qui on puisse s'adresser⁵¹. »

Ce tiers est d'abord extérieur, c'est l'accompagnant, nous y reviendrons longuement ; c'est aussi le processus de préparation du projet de séjour de rupture, qui nécessite, pour chaque adolescent, d'élaborer des objectifs et de s'engager dans le choix de partir ; les documents écrits, qui formalisent un engagement et des objectifs, instituent symboliquement une altérité à laquelle les accompagnants et les jeunes se réfèrent régulièrement ; au cours des entretiens, la plupart des jeunes savent énoncer les objectifs qu'ils avaient formalisé avant le départ, et qu'ils se rappellent régulièrement pendant les moments difficiles en cours de séjour. Et rapidement, durant les premiers jours et semaines du séjour, les adolescents vivent ce dialogue avec leur for intérieur ; ce cheminement est sans doute plus facile pour ceux, et celles, qui sont en recherche de singularité, d'espace psychique propre pour se construire.

Sally : c'est surtout le chemin... pour moi c'est ça qui fait tout, car quand on marche un mois sans... parce que là, tu as aucun contact avec personne, tu n'as pas de... si tu peux écrire mais bon moi j'ai jamais écrit mais tu ne reçois pas... tu ne peux pas appeler, tu ne reçois pas de coup de téléphone, tu n'as aucun contact avec ta famille, avec personne, donc là tu es un peu coupé de ta vie quoi... et tu marches pendant un mois et là c'est là que tu réfléchis le plus je pense...

Samantha : dès qu'on posait un pied à Extra balle, on ne devait plus avoir de communication, on est coupé du monde quoi ! (...): ça sert parce qu'on peut faire une réflexion sur soi même.

Élodie : au fur et à mesure de toute cette période, j'ai appris aussi à grandir, à réfléchir autrement, et plus par moi-même, plutôt que par la société de la France et par rapport à mes parents, ou des choses comme ça, j'ai appris vraiment à être moi-même et à travailler moi même et à prendre mes habitudes moi-même et après ça s'est terminé et j'ai pleuré et voilà !

Euh, ben là bas j'ai réussi à ne plus penser trop aux autres en fait, j'ai réussi à penser enfin à moi-même, et pouvoir prendre, devenir la jeune fille que je suis devenue aujourd'hui qui a sa tête et qui a des valeurs et qui est fière d'elle quoi, et ça m'a permis aussi de pouvoir, laisser tous mes p'tits soucis personnels, les problèmes personnels, les choses comme ça, j'ai pu enfin apprendre à les régler par moi-même, ben en fait ils m'on vraiment appris l'autonomie quoi !

Euh, oui je me suis senti en sécurité, parce que ben déjà je savais que j'étais libre de mes choix et de mes actes et des choses comparé aux hôpitaux où j'ai été mise, j'étais pas libre, c'était pas moi qui choisissais

⁵¹ MARCELLI D, in *Marcher pour s'en sortir*, op. cité.

de prendre un médicament ou pas, on était enfermé tout le temps alors que là on était à la fois sécurisé mais aussi autonome, on nous laissait de l'autonomie, et ça aide beaucoup je pense

Marie : Moi, ça m'a apporté de connaître vraiment ma personnalité en fait... parce qu'avant c'est vrai que j'étais beaucoup influencé par mes copines tout ça et en fait là c'est vraiment un travail sur soi qu'on fait... on réfléchit sur soi-même, personne va réfléchir à notre place, nous dire fais ci, fais-ça... donc là on marche, on réfléchit, on fait plein de choses (...) Donc au début tu es perdue, car tu te dis je suis toute seule... je fais comment... je fais quoi ? Et au bout de quelques temps on se dit « je suis moi quoi, je vis pour moi, je réfléchis pour moi et puis là c'est vraiment la vraie personnalité qui ressort avec le temps... » (...) Par rapport à tout...(Rire)... construire une vie... moi j'ai perdu beaucoup de temps à vagabonder partout, je n'ai même pas de travail... j'ai... au niveau de l'école, des apprentissages je n'ai pas grand-chose, au niveau de ma passion de la danse, je ne faisais pas... tout ça, puis j'ai pris beaucoup de maturité là-bas... en Espagne vu qu'on est qu'avec soi-même on travaille avec soi-même...

Témoignage écrit Extraballe : Je devais réfléchir au fait que je devais surtout vivre d'abord pour moi parce que mes problèmes de famille venaient de ma relation avec ma mère. Mon père est décédé quand j'avais sept ans. Suite à ça, ma mère s'est mise dans l'alcool et j'ai alors été suivi. Je suis allé en famille d'accueil à dix ans et cela a duré 5 ans. J'ai ensuite été en foyer, mon éducateur m'a proposé le séjour de rupture en Afrique.

Témoignage écrit Extraballe : Je savais que l'Afrique c'était loin, c'était coupé du monde. Et tout de suite j'ai eu dans la tête que là-bas, je pourrais penser qu'à moi et personne d'autre, m'occuper de moi.

Reconstruire une dynamique identitaire positive

La mise à distance, l'appropriation de leur vécu corporel et de leur histoire, aident ces adolescents à quitter l'enfance ; le changement de cadre, la situation de nouveauté et d'insécurité induite par ce nouvel environnement, et le fait de s'y sentir étranger, permettent de sortir de ses repères et réflexes habituels, et de s'inscrire dans une dynamique de changement. Les séjours de rupture organisés par l'association Extraballe confèrent aux adolescents un prénom africain, complété par le nom de famille de leur grand frère.

Pour « les jeunes qui se fuient », inscrits dans une forme de faux self ou de carapace, le recours à l'adulte devient rassurant, et n'est plus uniquement perçu comme intrusif et menaçant, mais comme celui qui aide et peut prodiguer des soins. Repositionnés en tant qu'adolescents, revenant à des besoins de base qui sont, ici, pris en charge, ils peuvent restaurer leur estime de soi et se montrer sous un autre jour, tomber le masque et sauver la face, en s'affranchissant des humiliations qu'ils craignaient où qu'il subissaient habituellement. La dynamique identitaire, qui s'était figée jusqu'alors, reprend ses droits et permet à l'adolescent de se redéfinir, notamment dans des expériences positives et valorisantes, où son avis est pris en compte, où ses compétences sont mises en valeur. Dans cet environnement bienveillant, la personne accède à ses qualités et prend de la valeur.

De façon plus systématique, « les jeunes qui se cherchent » trouvent en eux des qualités et des ressources qui leur permettent de se définir activement et positivement, sortant ainsi de la passivité et de l'indéfinition. Le séjour de rupture apparaît comme un formidable outil pour révéler chaque personne. Mais se pose nécessairement la question du retour, et du travail nécessaire à faire avec les parents et acteurs éducatifs (collège, foyer...) pour que ceux-ci changent de regard et pour que les stigmates de « l'enfant placé », de « l'enfant en échec », ou de « l'ado délinquant » n'enferment pas l'adolescent dans la carapace qu'il s'était constituée pour survivre.

Témoignage écrit Extraballe : On retrouve entre nous une solidarité qui n'existe pas dans les autres foyers où il y a plutôt de la concurrence. D'ailleurs pour moi, ici, c'est pas un foyer, c'est une maison. Chacun ici est une personne. Certains week-ends j'allais chez un éducateur. J'étais pas un jeune chez un éducateur. J'étais une personne chez une autre personne. J'oublierai jamais.

Sally : déjà tous les gens qu'on a pu rencontrer, on n'avait pas besoin de leur expliquer ce que je faisais, ils se doutaient très bien que... que enfin que j'étais un peu dans les séjours de rupture enfin, ils ne connaissaient pas forcément le séjour de rupture mais ils se doutaient bien que je n'étais pas venu là de plein gré... que j'allais marcher 600 kms, enfin bon ils se doutaient tous... mais bon ils ont tous été accueillant et tout, personne n'a jugé personne, même si je leur racontais des choses, personne ne m'a jamais... tout le monde a été super gentil avec moi, ouvert, même, je suis sûr des personnes qui sont... qui était pas ouvertes dans leurs vies habituelles, à Paris ou je ne sais pas où et eux c'est vrai que j'ai toujours discuté avec toujours plein de gens là-bas et puis ça a peut être aidé, mais c'est principalement toute seule...

Témoignage écrit Extraballe : L'Afrique a dévié ma route. Elle ne passe plus par Paris. C'est pas du tout le même garçon qui est parti en Afrique et celui qui en est revenu. Celui qui est parti c'était un garçon insolent, vulgaire, et qui disait n'importe quoi. Celui qui est revenu, celui que je suis maintenant, il pense avant de dire quelque chose, et surtout, réfléchit à son avenir.

Tout au long du séjour s'instaure ce dialogue d'abord avec soi, et bien sûr avec autrui, mais c'est surtout lors de la préparation du retour qu'il s'intensifie, et que peuvent se reposer les questions essentielles : quelle bonne distance préserver avec mes parents ? Avec les éducateurs ? Quel hébergement à mon retour ? Peuvent ressurgir, alors, les difficultés initiales pour les « jeunes qui se cherchent », notamment pour les garçons.

Paul intègre progressivement une pensée personnelle, grâce à la durée du séjour : « J'avais hâte de rentrer parce que c'était long, et finalement quand je suis arrivé ici, un mois plus tard j'avais déjà envie de retourner » ; « quand t'es en stage, au fur et à mesure de ton séjour, à la fin tu peux demander des après midi d'autonomie, pour te balader, et tu te fais à manger dans ton appartement ». « On a tous notre maison, là bas, en Espagne ». Ce foyer, cet appartement individuel seront l'objet des tensions, au retour, avec ses parents ; et finalement il regrette cet espace de pensée individualisée, lorsque qu'il se retrouve à nouveau sous le « joug » de sa mère : « prendre un appartement, c'est ce que je voulais faire, mais ils ne voulaient pas ». Lors de l'entretien, il prend des précautions qui en disent long sur son besoin d'individuation : « ma mère est à côté, elle va tout entendre... » L'écriture des cartes postales est pour lui un moyen de se recentrer, et de communiquer posément avec ses parents.

On retrouve également une difficulté pour se séparer et s'individuer chez le jeune Brendan, fortement inscrit dans la quête d'excitation et le déficit d'intériorité (trajectoire de l'adhésivité) ; fonctionnant de façon mimétique à l'égard de ses pairs, il accepte de partir pour faire comme son meilleur ami... et anticipe son retour, dans un accès de violence extrême, au motif que sa petite amie l'a trompé... quelques jours après le retour de ce même meilleur ami :

Brendan, témoigne d'une difficulté à accéder à une identité singulière : Parce que ben moi j'connais... ben mon meilleur pote était parti juste avant moi, lui il est parti le 24 octobre, et moi j'étais parti en janvier ! il y avait 3 mois qu'il était parti, c'est là que j'ai commencé mes conneries ; ça fait 15 ans que j'le connais et après ben voilà j'étais pas bien, c'est pour ça que j'ai dit que j'aimerais bien partir, et lui il est parti, et moi... lui il est revenu en mai, un truc comme ça, et moi j'suis revenu, non il est pas revenu en mai, il est revenu en avril et moi il me restait un mois et demi et moi ben, moi ben, moi ben... mon ex, ben j'ai entendu dire des trucs bizarres, j'ai péti un plomb là bas, j'ai tout cassé, j'ai vraiment tout, tout cassé à Ribinad, dans les trucs à Ribinad et il m'ont considéré comme enfant en danger !

Mettre à distance ses parents et ses habitudes de vie

Le séjour de rupture institue, symboliquement et physiquement, un espace propre pour que l'adolescent élabore sa subjectivité. On observe que, pour toutes les trajectoires de placement, y compris les plus longues, la mise à distance des parents constitue une réelle difficulté. Sur le plan émotionnel, l'attachement (sans doute fréquemment de types ambivalent ou désorganisé, pour reprendre les termes de John Bowlby) est tel qu'il génère des inquiétudes, des angoisses, voire des souffrances pour certains adolescents. Sur le plan des stratégies parentales, bien que la plupart des parents acceptent le

principe de la séparation, on observe fréquemment des stratégies de contournement des règles instituées pour conserver le contact avec leurs enfants, notamment par l'usage des technologies de la communication. Par ailleurs, le départ constitue une forme de dépossession totale de ses habitudes de vie, et nécessite que l'adolescent accepte de renoncer à ses usages habituels : téléphone portable, ordinateur, télévision, sorties, relations amicales, consommations de produits psycho actifs. Avec la plupart des organisateurs, c'est y compris la consommation de tabac qui est interdite pour les mineurs, sauf si l'autorisation parentale est explicitement formalisée. Le détachement concerne donc les relations familiales mais aussi de nombreux autres domaines, et il est accepté et toléré grâce à deux facteurs essentiels : le temps ; et l'accompagnement de grande proximité assurée par les « accompagnateurs ».

Il est certain que la structuration temporelle du séjour de rupture permet de se projeter dans un futur plus ou moins proche et génère des impacts psychiques importants, à travers la préparation, la pré admission, l'admission, les différentes étapes du séjour, puis la préparation du retour et le retour. Et il est tout aussi certain que la temporalité quotidienne, la lenteur, le temps long, permettent à des adolescents, souvent inscrits dans l'immédiateté, de différer certains désirs, et d'accepter d'y renoncer. La mise à distance n'est donc pas seulement spatiale, elle est aussi temporelle, puisqu'elle permet à ces personnalités en construction de se projeter dans un « demain » et de s'exercer à différer à « plus tard » la satisfaction de leurs désirs. Ainsi, si la coupure avec la famille et l'environnement familial est brutale, le temps long permet ensuite aux adolescents de « métaboliser » ou de « mentaliser » ces difficiles mais salutaires renoncements. Et, comme nous le verrons au chapitre 7, le rôle des accompagnants est central dans toutes les dimensions du séjour ; notamment car ils aident à donner sens à cette mise à distance spatio-temporelle, de même que la parole du juge des enfants qui revêt systématiquement une grande importance symbolique. Pour reprendre les termes de Cyrulnik, la « mentalisation à plusieurs est un facteur de résilience ». Et il y a bien, avec tout ce qu'impose ce départ en séjour, matière à ressentir et matière à réfléchir.

Certains adolescents s'accommodent très bien de ces séparations, et revendiquent généralement la mise à distance des parents, qu'il s'agisse de filles ou de garçons :

Arnaud, en primo placement, est un jeune qui se confronte à l'adulte, teste en permanence le cadre, ira même jusqu'à jeter des pierres à son accompagnateur ; il s'inscrit pleinement dans la séparation et renonce à tout contact avec ses parents pendant trois mois : « c'est juste qu'au début j'oubliais de téléphoner. Au début je ne leur ai pas téléphoné pendant trois mois, pendant trois-quatre mois ils étaient sans nouvelles. » Cet aspect est d'ailleurs identifié comme un obstacle pour les parents, qui se disent « un peu sceptiques » que leur enfant parte si longtemps sans leur donner fréquemment des nouvelles.

David, en primo placement : Premier mois, il n'y a pas eu de contact avec les parents ...deuxième mois je n'ai pas voulu reprendre contact... j'attendais de me poser, enfin je sais pas comment dire... d'être mieux dans ma tête aussi... je ne sais pas comment... après je crois que c'était un coup de fil toutes les semaines qu'on avait le droit...Enfin moi j'appelais une fois par mois, enfin j'appelais rarement quoi... j'appelais quand j'avais des choses à dire...

Marie, multi placement : Moi, c'est la juge qui m'a proposé ce séjour de rupture, j'ai eu du mal à accepter au début parce que... me dire qu'il y aurait une coupure comme ça entre la famille, les amis, partir 6 mois... je me suis dit est-ce que je vais me faire avoir... c'est 6 mois mais est-ce que ça peut pas être plus... Au final j'ai accepté car quelque part je voulais quand même m'en sortir.

Quitter ses parents, quitter l'enfance, c'est aussi se confier à des personnes de son choix ; c'est passer d'une relation privilégiée à des autres significatifs à une acceptation de la relation avec un autre généralisé ; dès lors, le raisonnement se fait plus sûr, et les adolescents quittent une forme d'adhésion inconditionnée au point de vue des parents, pour élaborer leur propre analyse de la situation parentale et des relations familiales :

Témoignage écrit Extraballe : Ma mère voit que ça marche, les relations avec elle se passent bien. Mais je sais très bien que si je reste sur la durée, je sais que cela ne marchera pas. Mieux vaut que j'y aille moins

longuement et que l'on discute bien de choses et d'autres parce que sur la durée, sur la vie au quotidien, il y a toujours des petites choses qui ne vont pas. Je me rends compte que je ne peux pas vivre avec elle 24 heures sur 24. Je préfère y aller un petit peu et que cela se passe bien que d'y aller beaucoup et que ce soit moyen.

Pour d'autres, la séparation est si difficile à vivre qu'elle peut compromettre le déroulement du séjour, que ce soit du fait des parents, ou du fait d'angoisses vécues par l'adolescent ; dans ces situations, le ressenti affectif est restitué comme particulièrement puissant : angoisse de séparation, phobie, accès de violence. C'est sans doute davantage le cas pour les adolescents qui se rapprochent de l'idéal type des « jeunes qui se fuient ».

Brendan : dès la pré admission, son père quitte la réunion d'admission en claquant la porte ; durant le séjour, ses parents se montrent intrusifs, lui envoient de l'argent et l'empêchent de se séparer réellement de son environnement familial, notamment de sa petite copine : « Les éducateurs partaient en réunion, moi j'avais des sous que mes parents m'avaient envoyés, moi j'allais dans le village, j'prenais des cartes j'appelais mes potes tout ça machin, j'appelais ma copine ! enfin mon ex. et voilà quoi ! (... plus loin) Bon ben moi ça m'a pas plu parce que moi, ben moi, j'aime pas être loin de ma famille tout ça, moi, ben moi, j'appelais ma grand-mère, ben... (voix tremblante) elle pleurait presque au téléphone moi j'étais pas bien, j'étais mal ! »

A son retour, il revient en famille du fait de son lieu d'apprentissage, qui l'éloignerait trop de sa famille d'accueil.

Quitter les tentations du quartier ou les relations du foyer

Dans la période tumultueuse de l'adolescence, cet entre deux qui nous impose de quitter l'enfance mais qui ne nous permet pas encore tout à fait d'accéder aux responsabilités et au statut de l'adulte, les copains, les potes, les pairs représentent souvent un appui vital, qui aident à élaborer une identité singulière, et à élaborer une pensée sur les bouleversements émotionnels qui accompagnent la période de la puberté. Mais pour les adolescents dont nous parlons ici, inscrits dans des passages à l'acte, des périodes plus ou moins longues de déscolarisation, des fugues ou des conduites délinquantes, il est clair que les « mauvaises fréquentations » sont aussi ambiguës que le célèbre *pharmac*, qui peut tout aussi bien signifier « remède », que « poison » ou « venin ». Aussi, une des vertus centrales du séjour de rupture est bien d'éloigner de l'environnement social habituel, et notamment des groupes de pairs, qu'ils proviennent de l'environnement social du quartier, ou de l'environnement institutionnel des foyers éducatifs. Insistons ici sur le fait que, à la différence des expériences étrangères (Belgique, Allemagne, Etats unis, Canada), les jeunes pris en charge par des organisateurs finistériens ne partent pas en groupe mais en solitaire, avec un accompagnement personnalisé, ce qui contribue fortement au processus de « dés institutionnalisation » dont nous avons parlé avec la littérature belge. Insistons également sur le fait que l'éloignement est bénéfique, à l'égard des « copains du quartier », mais tout autant à l'égard des « comparses du foyer », ce qui pose la question des dynamiques de groupes et des phénomènes de mimétisme dans les institutions de l'aide sociale à l'enfance.

Si, dans ces expériences étrangères, le groupe est un support pour le développement des capacités relationnelles et psycho sociales, il peut être fréquemment la source de difficultés pour les éducateurs, et d'une moindre évolution pour les jeunes concernés. Dans les expériences qui nous occupent ici, la plupart des jeunes témoignent de leur satisfaction à avoir pu mettre leurs fréquentations à distance, ce qui leur apparaît tout à fait salutaire dans la période de crise qu'ils venaient de traverser ; et ensuite, dans les périodes dites de semi nomadisme et de sédentarisation (pour ce qui concerne l'association Ribinad), on peut penser que la séparation d'avec les groupes de pairs est facilitée par la possibilité de s'inscrire dans d'autres réseaux de relations, notamment avec des jeunes espagnols, ou des collègues de travail ou encore des clients ; nous y revenons ci-dessous à propos du processus d'agrégation.

Marie : En fait j'étais en foyer juste avant de venir en séjour de rupture, j'avais jamais été en foyer de ma vie, donc avec ma mère ça ne se passait pas bien, j'étais en crise d'adolescence et du coup, ma mère a dit « j'en

ai marre » et moi aussi j'ai dit que j'en avais marre. Donc la solution c'était le foyer et là j'ai eu de très, très mauvaises fréquentations... je sortais tout le temps, j'étais tout le temps en fugue, tout le temps, tout le temps, jour et nuit... je fuguais le foyer, j'allais en boîte, enfin j'avais de trop mauvaises fréquentations...

David : Mauvais passif... bêtises... trop de mauvaises fréquentations...enfin que des mauvaises fréquentations, des conneries que des...c'est par rapport à plusieurs passages au commissariat... C'était un peu ma dernière chance on va dire... Des choses graves... j'ai été attrapé pour deal, pour cambriolage...dégradations... un peu de tout quoi...

Cynthia : les personnes avec qui je trainais, c'était des mauvaises fréquentations. Quand j'étais en Espagne, j'ai fait plus le tri de mes potes en fait, j'ai laissé tous ceux qui étaient nuls d'un côté, quitte à refaire des rencontres, ce n'était pas grave, car là j'ai fait des belles rencontres en Espagne, avec qui je parle toujours. Mais les personnes à qui je parlais avant, pour moi c'est comme si je les avais jamais connues quoi. Je leur parle plus, même là, maintenant, je leur parle plus. Maintenant je suis la seule sage...J'ai coupé le contact avec beaucoup monde, mais il y a des gens que j'ai gardés... Il y a des fois je suis rentrée et je me suis dit « P..., pourquoi je traîne avec elle ! » (rire) Oui, et après je me disais c'est quoi ces « cas sos », et au final des filles elles ont fini... fini enceintes... le père on ne sait pas qui c'est...et elles sont là, elles font rien de leur vie quoi... Mais je suis bien contente de m'être séparée d'elles...

Se sentir appartenir : l'enjeu de l'agrégation

Les organisateurs de séjours de rupture se réfèrent fréquemment, à l'occasion des différentes journées d'études qui ont été organisées récemment⁵², ou dans des publications professionnelles, au processus des rites de passage : la mise à distance constituerait, à l'occasion de ce type de placement, un passage vers l'âge adulte. Il nous paraît donc important de rappeler, ici, quelques éléments de définition et les différentes étapes des rites de passage tels qu'étudiés par les anthropologues, et d'indiquer les éléments qui peuvent justifier une telle analogie, mais aussi ses limites.

Alors qu'Emile Durkheim associait religion et rite, à travers son grand intérêt pour la pensée religieuse, Martine Segalen nous donne une autre définition du rite : « Le rite ou le rituel est un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique. Le rite est caractérisé par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé constitue l'un des biens communs du groupe »⁵³. M. Segalen insiste sur les critères morphologiques, et sur la dimension collective (le rituel fait sens pour ceux qui le partagent), reconnaît que ces manifestations ont un champ spécifique, qui est de marquer des ruptures et des discontinuités, des moments critiques (passage) dans les temps individuels comme dans les temps sociaux. Elle met également en avant leur efficacité sociale. Le rituel fait sens : il ordonne le désordre, il donne sens à l'accidentel et à l'incompréhensible ; il donne aux acteurs sociaux les moyens de maîtriser le temps et les relations sociales. Ainsi, l'essence du rituel est de mêler temps individuel et temps collectif. A travers sa dimension symbolique le rite agit sur toutes les dimensions de l'existence sociale des individus.

De son côté, Van Gennep insistait beaucoup sur la similitude des rites de passage et des passages matériels ; il entendait par passage matériel un col en montagne, un cours d'eau, le seuil d'une maison ou d'un temple, un portique, une frontière entre deux territoires... Les rites de passage non seulement comportent très souvent dans leur cérémonial le franchissement réel d'un passage matériel, mais en outre ont pour modèle ces passages matériels, sont calqués sur eux. « C'est dire que les rites de passage, en plus de leur caractère temporel évident dans leur forme (la succession de trois stades) et dans leur fonction (la scansion de l'écoulement du temps), possèdent aussi une dimension spatiale

⁵² Notamment à l'ITES de Brest, en lien avec l'association OSER, en 2012 et 2013.

⁵³ Segalen M., *Rites et rituels contemporains*, Ed. Nathan, Paris, 1998, p. 20.

moins manifeste au premier abord. Grâce à ce double caractère, ils sont véritablement coextensifs à la nature humaine qui s'inscrit à la fois dans le temps et dans l'espace ⁵⁴».

Il est le premier à avoir étudié, avec des méthodes ethnographiques, les rituels du monde rural, région française par région. Selon lui, les sociétés sont caractérisées par leur discontinuité, et le rite de passage cherche à recomposer l'ordre social qui est mis en jeu lors de chaque nouvelle étape du cycle biologique de l'homme. Le passage a avant tout le sens d'une obligation sociale qui intègre le sujet à l'intérieur de nouveaux réseaux d'échanges à la fois matériels et symboliques. Plus fondamentalement, le rite permet de distinguer ce qui relève du sujet biologique et ce qui relève de la personne sociale : « la puberté physiologique » et la « puberté sociale » sont deux choses essentiellement différentes, et qui ne convergent que rarement⁵⁵ (...) il convient donc de distinguer de la puberté physique la puberté sociale, de même qu'on distingue entre une parenté physique (consanguinité) et une parenté sociale, entre une maturité physique et une maturité sociale (majorité) ».

Les trois phases communément admises à propos des rites de passage sont les suivantes :

- Rites de séparation, d'avec le milieu antérieur, monde des femmes et des enfants ;
- Rites de marge, qui prennent en charge des novices qui ne sont alors ni enfants ni encore adultes ; il y a fréquemment réclusion du novice dans la brousse, dans un endroit spécial, dans une hutte spéciale etc., accompagnée de tabous de toute sorte, surtout alimentaires. Selon Spencer et Gillen⁵⁶, le lien du novice avec sa mère dure parfois quelque temps ; mais il arrive toujours un moment où il est, par un procédé violent, ou paraissant tel, séparé définitivement de sa mère, qui souvent le pleure. « L'intention de tous les actes de cette cérémonie est d'entraîner un changement momentané dans la vie du novice ; le passé doit être séparé de lui par un intervalle qu'il ne pourra jamais repasser. Sa parenté avec sa mère en qualité d'enfant est brisée brusquement et, à partir de là, il reste attaché aux hommes. Il doit abandonner tous les jeux et tous les sports de son enfance, en même temps que se brisent les anciens liens domestiques entre lui et sa mère ou ses sœurs. Il devient maintenant un homme instruit, conscient des devoirs qui lui incombent en sa qualité de membre de la communauté». Dans certaines sociétés, le novice est considéré comme mort, et il reste mort pendant la durée du noviciat. Celui-ci dure un temps plus ou moins long et consiste en un affaiblissement corporel et mental du novice, sans doute destiné à lui faire perdre toute mémoire de sa vie enfantine. Puis vient une partie positive : enseignement du code coutumier, éducation progressive par exécution devant le novice des cérémonies totémiques, récitation de mythes etc. Le thème commun à toutes les cérémonies rituelles de la première phase de l'initiation est celui de la mort : le novice meurt à l'enfance, à cet état de nature, de béatitude, d'irresponsabilité et d'asexualité, pour accéder à un nouveau monde, le monde sacré constitutif de la condition d'homme ; sur ces plans, les diverses mutilations équivalent à la mort, à cette dimension tragique de l'existence humaine. L'arrachement au monde profane ne peut donc se faire que dans la terreur de l'expérience de la mort.
- Les rites d'agrégation, troisième phase, qui constituent l'acte final du passage, souvent sous la forme d'une cérémonie religieuse contenant « une mutilation spéciale (on fait sauter une dent, on incise le pénis etc.), qui varie avec les tribus, et rend le novice identique pour toujours aux autres novices ». Ce processus d'agrégation constitue généralement un retour des novices dans la communauté, et se traduit par un accueil ritualisé, et la transmission aux novices des

⁵⁴ Nicole Blemont, *Les rites de passage*, in *Mythes et croyances du monde ; le monde indo-européen*, sous la dir. de A. Akoun, Belgique, Brepols, 1990.

⁵⁵ A. Van Gennep, « Les rites de passage », éd. Picard 1981, p. 94.

⁵⁶ Spencer et Gillen, *The natives tribes of Central Australia*, Londres, 1899, cité par Van Gennep.

attributs de l'adulte : marques corporelles, armes et outils (accès à la division sociale du travail), foyer domestique et vie matrimoniale.

Si l'on évacue tous les aspects symboliques des rites de passages, leur religiosité, le sens partagé qu'ils produisent au sein d'une communauté, et pour lesquels l'analogie avec les séjours de rupture ne tient pas une seconde, il reste certains aspects structurels qui y sont présents : la dynamique de séparation psychique et de mise à distance spatiale ; la dynamique d'enseignement et de préparation aux codes sociaux de l'âge adulte, dans un « à côté » ou un ailleurs qui est structurant pour les adolescents. Mais, et c'est là la principale limite de l'analogie, la phase de l'agrégation, au sens du retour et de l'accueil des novices dans la communauté d'origine, a très peu sa place dans ce type de prise en charge. Autant nous pouvons décrire une forte agrégation des adolescents à leurs groupes de pairs et à des adultes signifiants au cours du séjour à l'étranger, qui contribuent effectivement au processus de séparation et de maturation de l'adolescent pubère, autant la formalisation d'un nouveau statut social, au retour du jeune, semble faire défaut.

Au cours du séjour, un travail personnel est élaboré peu à peu par les adolescents pour se couper de leurs « mauvaises fréquentations » et de leur monde familial ; une autre appartenance se fait jour, et apparaît tout à fait importante dans le récit de leur histoire : tout d'abord l'appartenance psychique à une classe d'âge, puisque les organisateurs se réfèrent constamment au statut des « jeunes », aux règles de vie proposées, au principe d'équité entre les jeunes, et à l'impossibilité de fréquenter d'autres jeunes en dehors de quelques temps forts très précis (la « fête de l'association », un projet collectif, la préparation du retour...) ; et, d'autre part, l'appartenance effective à une communauté humaine, du fait des multiples relations sociales qui sont proposées : avec la communauté des marcheurs dans le cadre de des associations telles que Ribinad, mais aussi Seuil (Paris), ou Oikoten (Belgique, les précurseurs) ; avec la famille d'accueil étrangère, dans sa version européenne, ou dans sa version africaine avec une multiplicité de personnes dans la même courée.

Les mineurs placés sont repositionnés en tant qu'adolescents, bénéficiaires d'un suivi éducatif, et s'inscrivent ainsi dans une chaîne générationnelle qui les positionne « sous la coupe » des adultes, évitant ainsi le phénomène « d'hyper responsabilité » que connaissent souvent les enfants « parentifiés ». Les adolescents accompagnés par l'association Extraballe racontent, après coup, leur inscription à une place d'adolescent, devant laisser sa place assise à tout aîné rejoignant le groupe.

Alicia : en fait la particularité au Sénégal, c'est par exemple, un adulte, il te dit le soleil est bleu tu es obligé de dire oui le soleil est bleu. C'est le respect mais envers les adultes, ne jamais contredire un adulte, ça ce n'est pas possible.

Sally : On fait des bouts de chemin ensemble, on dort dans les auberges et puis même s'il y a un jour où ils auront fait un peu plus de kilomètres, on se retrouvera en fait... mais souvent on est resté avec eux à marcher tout le temps et il y a une fois où nous, on devait s'arrêter un petit peu parce que je crois que mon accompagnatrice avait eu... une allergie ou je sais plus ce qui c'était passé, et du coup eux avait continué et après ils nous avaient retrouvés et ils avaient pris le bus dans le chemin inverse pour nous retrouver !

Cynthia : Il y a plusieurs personnes qui marchent en fait, on est des milliers, car il y a Camino del norte, c'est celui qui va vers la côte et le camino Français qui va plus au milieu. A la fin, tout le monde se rencontre, et on est des milliers à marcher ensemble. On va tous en direction de Santiago, donc franchement c'est bien, et puis j'ai rencontré des personnes la bas, des couples tout ça. Depuis on se parle toujours, même s'ils sont espagnols ou anglais, on se parle toujours.

Élodie : On m'avait aussi laissée travailler dans un endroit qui ne touchait pas au secrétariat, c'était un bar, mais j'adorais travailler là bas, donc ça me permettait aussi de travailler mon, mon... ben le côté relationnel et social justement avec les autres gens, donc voilà quoi !

Seuls quelques uns se sentent isolés au cours du séjour, comme Alicia qui se voit offrir une tablette numérique par sa mère à la période de Noël, sur laquelle elle passera beaucoup de temps ; immiscée dans sa famille d'accueil et dans le restaurant familial, elle utilise cette tablette pour se détendre, écouter de la musique, jusqu'à ce qu'un jeune de la famille lui paramètre un accès internet qui lui permette de renouer, via les réseaux sociaux, avec ses amis français.

Le voyage en Afrique, avec un des organisateurs (SEA 29), s'effectue par groupe de deux jeunes, qui sont séparés dès leur arrivée en Afrique ; ensuite la vie dans les familles africaines se développe, mais une appartenance se construit sur l'idée que d'autres jeunes pairs, français, en séjour de rupture eux aussi, connaissent un parcours similaire. Les séjours en Espagne, de même, se construisent sur la présence psychique des autres jeunes, qui sont dans d'autres familles, ou dans d'autres villages ; avec Ribinad, cette conscience du groupe se concrétise à l'occasion d'une fête annuelle, la fête de l'association, qui a lieu une fois par an.

Élodie : Tous les ans ils font une fête et c'était ce jour là, juste avant que je doive partir en fait, et Mathilde et Armelle m'ont offert un cadeau, et avec un... en fait c'était un p'tit livre avec toutes les photos de mon séjour, que tout le monde avait pris, et ils m'ont mis dedans et puis juste au moment où je devais leur dire au revoir, alors ça ma encore plus touchée, et c'est , mais j'ai vraiment trouvé ça gentil déjà de leur part parce que ben ça coûte cher quand même un cadeau et bon ça m'a particulièrement touchée parce que je me dis que mine de rien, ben, j'faisais partie de quelque chose quoi !

Ce processus d'agrégation, à l'occasion du séjour, contribue à la (re) construction et au renforcement identitaires des jeunes pris en charge ; plusieurs témoignages évoquent les fêtes et cadeaux d'anniversaire qui les marquent singulièrement ; avec certains organisateurs, on leur attribue même un nouveau nom (Extraballe au Mali ou au Burkina Faso) :

Cynthia : Je crois que c'est le premier anniversaire qui est comme ça, j'ai jamais vraiment fêté mes anniversaires. Donc du coup ça m'a fait plaisir, j'étais à moitié en train de pleurer tellement j'étais contente. Puis qu'il y ait du monde comme ça, et de voir les gens qui s'amuse et l'après-midi avec les petits, c'est un bon souvenir, on a fait des photos et tout avec les petits, les roumains qui jouent et tout ça. On ne peut pas rêver mieux. Franchement c'est super bien, moi je m'en rappellerai toujours, même Noël, ça c'était mon deuxième meilleur moment, c'est trop bien.

Elodie : les andalous ils sont juste exceptionnels, et ensuite le pays en lui-même, les paysages, là où j'ai pu aller me baigner par exemple, euh... y a aussi toute l'équipe de Ribinad, surtout A, M, y avait aussi Ma., y avait une autre aussi qui était une toute jeune psychologue, qui venait juste d'avoir son diplôme, une autre qui était accompagnatrice aussi, mais qui n'est pas restée longtemps, enfin tous les accombs, l'équipe quoi ! l'équipe est géniale, en Espagne, les espagnols sont géniaux, enfin ils m'ont vraiment fait passer de très bons moments quoi !

Témoignage écrit Extraballe : C'est à ce moment que chaque jeune se voit attribuer un prénom par son grand frère, prénom qu'il portera pendant son séjour, et auquel sera ajouté le nom de famille du grand frère.

Néanmoins, et nous y reviendrons à propos de la préparation du retour dans l'environnement social initial, le processus d'agrégation n'est sans doute pas suffisamment élaboré pour permettre un accueil formalisé dans la communauté d'origine, un changement de regard notamment des parents et autres acteurs éducatifs sur l'adolescent, ni un changement de statut qui serait socialement formalisé, et c'est en cela que l'analogie avec les rites de passage anthropologiques trouve ses limites. Car finalement pour ces adolescents, ce n'est pas seulement la séparation-individuation qui est importante, c'est l'agrégation ; ce n'est pas la rupture, c'est la transition... « Séjour de transition » est d'ailleurs le terme utilisé par l'organisateur rennais du projet Transmaroc (Centre Henri Fréville, Rennes).

6.2 - Mettre des mots, la reconstruction cognitive

Professeur en psychologie de la délinquance à l'Université de Liège, Michel Born⁵⁷ nous livre une réflexion très riche et documentée sur l'efficacité des mesures pénales et éducatives ; nous lui empruntons, plus loin, sa définition de la désistance, entendue comme arrêt d'agir préalable à la reconstruction. Sensible au concept de résilience, il développe longuement les questions de l'attachement, mais ajoute : « Il ne suffit pas d'aimer ; il faut aussi reconstruire cognitivement ».

D'après ses recherches, plusieurs études montrent clairement que « l'efficacité de l'intervention est liée à une reconstruction ou à un changement du traitement de l'information que les jeunes mettent en place ». Une méta analyse réalisée par Lösel⁵⁸ montre « qu'il y a un réel intérêt et une efficacité accrue lorsqu'on met en place une restructuration des habiletés sociales qui amènent vraiment une reconstruction protectrice de la délinquance ultérieure ». En d'autres termes, il importe de soutenir l'élaboration de nouveaux schémas de pensée, de nouveaux types de raisonnement, qui subsisteront à la prise en charge qui, elle, est nécessairement bornée dans le temps. « Il y a lieu d'élaborer des programmes organisés pour arriver à changer le système de valeurs du jeune ». Il rappelle au passage l'effet iatrogène de mettre des jeunes délinquants ensemble et l'importance de favoriser des prises en charge individualisées⁵⁹. « La mise en place d'activités spécifiques et variées visera la modification des cognitions liées à la délinquance, l'augmentation des cognitions et des comportements prosociaux, véritables antidotes ou anti-poisons des comportements asociaux ».

Cela évoque les remarques presque anecdotiques de quelques mamans qui plaisantent sur le fait que leur fille serait revenue transformée en « baba cool » ; de façon plus prosaïque, cet aspect nous renvoie à la question de la pertinence d'envoyer des jeunes à l'étranger : car, économiquement, ne serait il pas plus efficient d'organiser des séjours de rupture en zone rurale, à seulement quelques kilomètres de nos pôles urbains ? A cette question, nous pensons pouvoir affirmer que l'immersion dans une autre culture est à la fois propice à la reconstruction cognitive, et à la fois déterminante dans la (re) construction identitaire ; nous y reviendrons à propos de la dimension interculturelle.

Analyser sa vie et ses compétences, exprimer son point de vue

La pensée subjective des adolescents s'exprime tout d'abord par l'écriture, puisque les contacts téléphoniques ou numériques sont prohibés durant les premières semaines du séjour ; un important travail est donc réalisé par ces adolescents, qui écrivent des cartes postales, des lettres, ou parfois des journaux de bord. Et la relation épistolaire est d'abord unilatérale, puisque les adolescents qui cheminent en Europe ou en Afrique n'accéderont que plus tardivement aux réponses de leurs parents. L'écriture nécessite donc de se poser, facilite l'introspection et le regard sur soi, quelles que soient les caractéristiques des adolescents et les trajectoires de placement.

David (primo placement) : Mais moi j'avais fait un truc tous les jours : j'écrivais ce que je faisais dans la journée... pour...mes parents tout ça... Surtout pendant le nomadisme, pendant le mois de nomadisme je faisais ça... sur des gens que je rencontrais, les petites histoires qu'on me racontait... Je pourrais écrire un bouquin.

Cynthia, en primo placement problématique, comme beaucoup de jeunes interrogés, indique avoir beaucoup écrit à ses parents, plus que d'habitude, « surtout au début, mais à la fin non, enfin le début et le milieu car

⁵⁷ BORN Michel, Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants, De Boeck, Bruxelles, 2011.

⁵⁸ LÖSEL F., Evaluating psychosocial interventions in prison and other penal contexts, Conseil de l'Europe, 1993.

⁵⁹ MATHYS C, BORN M., « Intervention in juvenile delinquency : danger of iatrogenic effects ? », in Children and Youth services review, 31, 1, 2009, p. 217-221.

après je les avais sur MSN et au téléphone et tout mais au début oui j'ai pas mal écrit. J'ai gardé toutes les lettres, même les lettres de ma mère qu'elle m'avait écrites, celle que j'ai envoyées et tout ils les ont gardées. Je sais que maintenant je communique plus et je donne mon point de vue, car avant je n'arrivais pas à parler, dès qu'on parlait de quelque chose, que ce soit pour les cours, quand on me disait tu veux quelque chose, je disais « fais comme tu veux », quand on disait t'aimes ça ? Je disais mouais et je disais si t'aimes prend. Je ne donnais pas mon avis tandis que maintenant que ce soit sur un repas ou que ce soit sur une discussion je donne mon avis. »

Pour Romain, en placement de moyen terme, l'écriture et la réflexion sont salutaires et le détachent d'un fonctionnement violent ; toutefois, on note que ses écrits sont remis à l'organisateur du séjour, ce qui génère sans doute une difficulté d'appropriation ; tout au long de l'entretien, on perçoit que ses avancées et modifications comportementales prennent du sens pour lui, mais qu'elles sont davantage mises en œuvre pour se conformer au cadre imposé, comme pour payer sa dette. Une forme de « duplicité », ou plutôt de dédoublement traverse cet entretien : d'un côté, l'adolescent s'inscrit dans les exigences normatives proposées par le juge, les éducateurs, l'organisateur du séjour, la famille d'accueil sénégalaise, très souvent en laissant l'impression d'un faux semblant ; de l'autre, il reste critique à l'égard des règles de vie et du contrôle social qui ne lui paraissent pas légitimes. Il se sent victime d'un cadre illégitime, lorsqu'il évoque sa situation de jeune d'un grand ensemble urbain, son vécu discriminatoire en tant que musulman (nouvellement converti à l'Islam), la multiplicité des intervenants éducatifs, son retour esseulé à l'aéroport de Roissy (il admet ensuite qu'un éducateur l'y attendait...), l'incohérence des éducateurs qui ont promis de l'aider à accéder à un appartement autonome, mais sans donner suite... Toutefois, au-delà de cette difficulté (le faux semblant, la duplicité), on perçoit chez Romain une forte aspiration pour l'écriture, la création, la réflexivité, qui vraisemblablement lui permet de mettre à distance ses désirs de violence, d'ivresse, et ses rapports de force avec le monde adulte. Il parvient peu à peu, par la pensée, à métaboliser rationnellement ce qui surgit en lui. « Enquêteur : Et tes textes, c'est sur quoi ? Tu écris des textes ? Romain : Sur l'État. Sur les gens qui sont jaloux. Sur la rue. »

Pour une jeune adulte, amenée à témoigner lors d'un colloque sur son expérience de séjour de rupture vécue plusieurs années auparavant, l'expression de soi suscite une forme de dévoilement sur ce qu'elle a vécu, et la prise de conscience d'un sentiment d'abandon et de désamour, qu'elle n'avait jamais appréhendé auparavant :

Enquêteur : et comment tu as trouvé le fait de témoigner l'autre jour ? Devant des travailleurs sociaux et tout ?

Guénola : Bien, pas mal. Maintenant, ça n'a pas servi à rien d'être placée depuis sa naissance ! Je peux me faire un récit, après. (...) Si, de témoigner, ça m'a apporté... et puis au moins, je peux expliquer comment je vois les choses aussi. J'ai jamais pu le dire avant. Et pour une fois, depuis que je suis majeure, j'ai pu leur dire. Si... c'est bien. Avant je leur disais mais pas comme il fallait. J'étais plus dans le ... dans le casse-toi direct. J'expliquais rien. Si... et puis moi, je me fais des points du coup. Parce que je vois, ça me fait faire un point et... parce que la dernière fois, quand j'ai fait le colloque, quand j'ai parlé, jusqu'au soir, je savais pas pourquoi à la base j'étais, j'ai fait toutes ces conneries là chez moi. Enfin, dans mon enfance. J'ai compris qu'après en fait. J'ai compris il y a pas longtemps. Que les problèmes, c'était ma famille d'accueil... en fait, j'aurais pas eu cette famille d'accueil là, j'aurais été bien. J'aurais été une petite fille bien.

La rencontre avec la justice comme facteur de réflexivité

D'autre part, on note que très souvent les paroles du juge des enfants, et les quelques instants passés en sa présence recèlent une haute signification pour les adolescents concernés ; l'ordonnance du juge constitue une première mise à distance des enjeux sociaux et affectifs qui envahissent les relations entre l'adolescent et ses pairs, et/ou ses parents. Le droit, incarné par la personne et la parole du juge, davantage que par les documents écrits, permet souvent une première mise à distance, une confrontation à la réalité qui oblige le jeune, lui impose la « rupture », tout en lui permettant de prendre part, dans son analyse subjective, à cette décision ; ainsi, à travers de nombreux témoignages, on peut dire que les adolescents n'ont pour seul choix possible que d'accepter ce départ. Un départ imposé, mais qui correspond, en leur for intérieur, à des perspectives pour un mieux être. Par l'intermédiaire du

juge, extérieur à la situation, imposant une temporalité de moyen terme pour échapper à l'immédiateté des comportements problématiques, un équilibre délicat est trouvé, qui respecte à la fois le besoin d'étayage, d'être porté, par l'adulte, en tant qu'enfant, et à la fois le besoin de se singulariser, de penser par soi-même, et de se séparer de sa posture *d'infans* (qui ne parle pas) pour exercer son libre arbitre en tant qu'adulte naissant. Plusieurs adolescents témoignent du temps de maturation qui a été nécessaire, entre une première proposition de départ, alors qu'ils n'y étaient pas prêts, et une seconde qui les a mobilisés, en temps voulu :

Candy : Ça c'était quand j'étais en foyer en fait, c'était l'année ou j'étais en foyer, je n'ai pas supporté, ça n'allait pas, je n'arrivais pas à suivre les cours et je suis partie en fugue pendant plusieurs mois à Paris. Je suis revenue, je crois que c'était en janvier, je suis partie en hôpital psychiatrique pendant trois semaines et c'est là où j'avais mon tuteur à l'époque qui m'a parlé de séjour de rupture. On m'en avait déjà parlé un an avant mais moi je ne voulais pas. Et puis là je me suis dit, j'étais perdue, je ne savais pas quoi faire, donc je me suis dit, autant essayer quoi !

Pour les « jeunes qui se fuient », la parole de la justice est structurante ; ainsi Théo, qui entend de la bouche du juge que, même à son âge, il peut risquer la prison, après sa quarantaine de délits. Le séjour de rupture lui permet de modifier sa conduite, mais dans un équilibre précaire car, comme souvent pour ce type d'adolescents, il reste « border line », « il pourrait retomber ». La parole du juge est également structurante pour ses parents, qui aspirent à être soutenus pour exercer leur autorité ; le père de Théo retourne d'ailleurs le stigmate sur les autres jeunes, ceux qui ont connu un séjour de rupture « et qui sont en prison actuellement ».

Théo : mes parents étaient présents, ce qui s'est passé avec ma première rencontre, c'est qu'on a fait un point, enfin la première rencontre je ne suis pas parti, je suis resté en France quoi, et on a parlé un peu, si... On m'a donné le choix si je partais là-bas et tout. On m'a dit comment ça se passait là-bas, combien de temps ça allait durer machin. J'ai fait : « je ne sais pas », j'ai dit que j'allais réfléchir quoi et puis voilà. Je me suis dit que je faisais pas mal de conneries dans le temps et puis je me suis dit, si ça peut me faire changer ou murir rien que ça, ça me ferait, si je peux changer un peu ça me ferait bien plaisir, être avec mes parents sans me prendre la tête avec eux. Je me suis dit « je vais y aller » et que voilà au moins je verrais un autre univers que la France et la Bretagne, ça va me faire voyager un peu quoi.

Pour autant, les « jeunes qui se fuient » vont vivre le séjour de rupture comme une dette à payer ; la justice les fait moins avancer ; et on peut penser que la formulation du juge, à cet égard (choix personnel à opérer, ou sanction à subir...) et à ce moment, aura un impact important sur la trajectoire du jeune.

Romain : ça c'est par rapport au tribunal. J'avais une peine... En fait, au départ, soit c'était je fais de la prison, soit j'allais en séjour de rupture. Donc, du coup, j'ai demandé un séjour de rupture, tout ça. Donc ils m'ont amené trois mois au Sénégal. Et j'ai péché un plomb, tout ça. Donc, je suis revenu en France. Et là, ils m'ont redit... Ils m'ont re-convoqué au tribunal pour me dire qu'il fallait que je fasse 6 mois en plus là-bas, sinon c'était la prison encore. Donc, du coup, j'ai fait 6 mois là-bas, en famille d'accueil. Parce qu'au départ, j'étais dans le collectif, donc j'ai fait famille d'accueil pendant 6 mois, cela s'est bien passé. Donc du coup, voilà. J'ai fait mon travail là-bas ; j'ai travaillé là-bas. J'ai sorti mes sons là-bas, j'ai créé des T-shirts là-bas. Voilà, quoi. J'ai fait mon petit business tranquille... C'était ma décision et celle du juge.

Le dévoilement de la réalité dans sa diversité

L'ouverture culturelle permet de s'ouvrir à d'autres univers, à d'autres systèmes de valeurs, et de se décentrer de sa seule personne. Les meilleurs souvenirs des jeunes sont très souvent liées aux rencontres faites sur le chemin ; ils découvrent alors l'altérité, la multiplicité des histoires de vie, se choisissent des compagnons de route. Le séjour de rupture permet aussi et surtout de voir un autre pays, une autre culture, de s'ouvrir l'esprit :

Sally : l'Andalousie c'est quand même un autre monde, c'est beaucoup plus pauvre... ils vivent complètement différemment, donc ça fait voir autre chose complètement, donc ça t'ouvre un peu l'esprit... tu vois peut-être la vie un peu différemment ; le but, je trouve, d'un séjour de rupture c'est d'être un peu dépaycé, dans le nord de l'Espagne ça ferait pas autant d'effet, là-bas ils vivent différemment... et ils sont généreux, très accueillants.

Il semble que la confrontation à une langue plus ou moins inconnue, la difficulté à communiquer, conduise l'adolescent à reconsidérer sa relation aux autres, et à réorganiser non seulement son mode d'expression, mais peut être aussi son mode de pensée... Dans ce cadre, l'adulte n'est pas quelqu'un qui dérange, qui empêche de se réaliser, mais il devient une nécessité, un passeur, un traducteur, quelqu'un qui porte. D'autre part, la confrontation à une autre culture est fréquemment associée, dans le vécu des jeunes que nous avons interrogés, à la pauvreté, à la fragilité, au handicap, ce qui permet de relativiser ses propres difficultés, et d'identifier ses qualités et ses atouts pour affronter l'existence.

Candy : parce que j'étais en foyer avant aussi, et j'avais fugué du foyer pendant quelques mois pour aller à Paris tout ça donc voilà, et je suis arrivée dans la famille. Donc dans la famille, il y avait le père qui était handicapé, handicapé moteur, moi je me suis oh là là, j'ai déjà plein de soucis, j'arrive dans une famille à problème quoi. Je me dis ouh là, où est-ce que je débarque et Maria la mère de famille, elle était vachement stricte mais très à l'écoute et bon déjà pour la langue c'était un peu dur au début, car je ne savais pas du tout parler.

Élodie : c'est magique, c'est génial, on fait plein de choses, on voit plein de choses, on apprend à la fois plein de choses et on apprend à vivre aussi avec des gens qui n'ont pas forcément les mêmes habitudes que nous, enfin c'est magique quoi !

Cynthia : on découvre beaucoup de choses, on rencontre des personnes, on découvre le pays, les nationalités enfin tout ce qui est un peu fête de village et tout. Puis on apprend plein de choses, les métiers qu'il y a là-bas car du coup on fait des stages. C'est bien franchement. Du coup, on découvre plein de choses.

Pour Théo, partir en Espagne permettra de se construire à l'écart de sa famille, et d'accéder à une nouvelle réalité ; les échanges audiovisuels permettent alors à deux réalités de se confronter :

Théo : ça faisait bizarre de les voir, tout le monde est bien, je ne sais pas... comment je pourrais dire ça. Je voyais mon petit frère grandir à côté, je ne peux pas le voir, je ne peux pas les prendre, je peux juste les voir comme ça, ça me faisait du bien au fond, parce que j'étais content de les voir. Mais franchement j'avais hâte de rentrer et puis quand je suis rentré, ça m'a fait un... je ne sais pas... Ça m'a fait un choc en fait (Grand soupir), parce qu'il ne faisait pas beau déjà, (rire) puis quand j'ai vu mes parents, je ne sais pas j'ai... en fait je me sentais comme dans un rêve je ne pensais pas que j'étais dans la réalité...

Pour cet adolescent, la coupure linguistique est très significative :

Théo : Ce n'était pas choquant... mais comment je pourrais dire ça... c'était bizarre... quand on va dans une ville on comprend tout, et on va dans une autre ville on comprend rien du tout... ça fait un gros changement quoi... donc... C'est vraiment la langue m'a un peu manqué...

Le séjour en Afrique constitue résolument une découverte et un choc psychique qui est vraisemblablement propice au changement : se voir autrement, envisager la vie sociale différemment, prendre conscience de la pauvreté, des solidarités, du respect entre les générations ; et surtout prendre appui sur quelques adultes référents qui aident à appréhender cette nouvelle réalité. Dans les documents écrits par les jeunes partis avec l'association Extraballe au Burkina Faso ou au Sénégal, le choc culturel est abondamment décrit.

Témoignage écrit Extraballe : On se plaint du foyer mais c'est vrai que ce sont de beaux locaux car quand on arrive là-bas, si on regarde les fenêtres, on voit qu'il n'y a pas de fenêtres. Ce sont juste des volets métalliques et il y a plein de poussière partout. Il y a des moutons qui sont dans la courée, quand on va à la douche il y a des moutons, c'est vrai que c'est assez space.

En outre, le choix de la destination, principalement l'Espagne, ou un pays africain, permet aux familles d'exprimer un choix personnel et de se sentir partie prenante des décisions ; certains valorisent l'Afrique, par expérience personnelle, ou par souci d'éloigner leur enfant d'un contexte imaginé comme trop festif en Espagne ; inversement, des parents expriment le choix de l'Espagne, par proximité géographique ou culturelle, ou pour le développement des compétences linguistiques.

Un point de vigilance est à noter concernant les relations hommes-femmes, puisque la domination masculine, en cours dans la plupart des sociétés⁶⁰, est fortement valorisée dans certaines communautés, notamment en Afrique. Ce qui conduit parfois à un sentiment de malaise ou d'oppression pour quelques jeunes filles (Alicia, au Sénégal). Nous en reparlerons, par ailleurs, à propos de la sexualité.

La dimension interculturelle

L'apprentissage d'une nouvelle langue et d'une nouvelle culture s'inscrit totalement dans le processus de reconstruction cognitive qui est à l'œuvre au cours du séjour de rupture. Arnaud, comme la plupart des jeunes, apprécie la culture espagnole et en note les spécificités : solidarité, convivialité festive, hospitalité... l'apprentissage de cette langue constitue une belle réussite pour lui. Le décalage est beaucoup plus conséquent pour les jeunes qui partent en Afrique, voire parfois déstabilisant ; l'adolescent peut ainsi quitter sa carapace, élaboré dans l'univers connu du quartier, pour non seulement élargir ses horizons mais aussi dévoiler de nouvelles facettes de sa personnalité. Il accède ainsi à l'altérité : se confronter à l'extranéité, c'est aussi soi même devenir un autre, ce qui pour Paul Ricoeur constitue le propre de la personne humaine. Les jeunes accèdent ainsi à la différenciation, ce qui semble particulièrement nécessaire et salutaire pour les « jeunes sans je ». L'immersion dans un pays étranger permet d'appréhender sa singularité linguistique, et de fixer sa propre distance à autrui pour entrer ou pas en dialogue, une fois les apprentissages de base réalisés.

David : ça permet de réfléchir... parce qu'on est tout seul sinon on est avec des étrangers qui ne parlent pas notre langue. Parce que moi j'étais sur le camino Français mais il y avait plein d'étrangers du coup, et au début j'étais pas mal tout seul aussi avec l'éducateur, donc on parlait un peu avec l'éducateur... On rencontre des gens, ça fait voir des différentes personnalités quoi, car moi je connaissais que mon quartier, les jeunes du quartier... même chez moi avec mon père, il n'y a jamais eu de communication... Je me sentais mieux avec les adultes, je parlais bien avec eux je faisais mon taff mais c'était tout de suite plus mature...

Samantha : ce que j'ai aimé dans le séjour de rupture enfin c'est quand j'étais en Afrique c'est vraiment, le contact avec les gens là bas, c'est découvrir la culture de l'Afrique quoi ! enfin j'sais pas ! (...) en fait nous les mots qu'on emploie dans la vie comme ça, eux, c'est... ch'sais pas comment dire par exemple quand on dit nous : « t'inquiètes », eux ils vont dire « ben j'm'inquiète pas », eux tout leur prend au mot prêt quoi ! au premier degré quoi ! et du coup euh, du coup c'est sûr il faut faire attention à ce qu'on dit parce que, déjà on dit euh, on dit « putain » là bas, il y a une femme qui passe, c'est déjà arrivé en plus, si tu dis putain comme ça ils vont croire que tu l'as insultée, que tu insultes quelqu'un de, de putain quoi ! Donc il faut faire attention à son vocabulaire là bas ! Donc c'était des choses que je disais pas parce que déjà au début j'me sentais pas à l'aise, enfin j'ai changé et puis ... mon problème c'était surtout l'agressivité j'pense...

Témoignage écrit, éducateur, Extraballe : La déstabilisation est totale, tous les modèles et repères d'avant sont absents. Il va leur falloir faire confiance au seul adultes qu'ils connaissent, le grand frère, et développer de nouveaux comportements, adaptés à cette nouvelle situation. Ils n'ont pas le choix, le savent, le voient. Ici tout le monde est noir, tout le monde leur parle, les salue. Ils sont dans un environnement totalement différent. Ils doivent trouver un nouveau mode de fonctionnement, accepter un nouveau mode de relation. Ils

⁶⁰ HERITIER Françoise, *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002.

doivent abattre toutes les résistances mises en place depuis des années. Ils ont besoin de l'adulte pour toutes les tâches les plus élémentaires de leur vie quotidienne. Leur « survie » en dépend. Il n'est plus question de posture, de jouer un rôle de faire semblant de présenter telle ou telle identité, ici cela ne correspond plus à rien. Ils ont la possibilité de se lâcher, de devenir eux-mêmes, y compris de redevenir petit. On a vu que pour certains, l'adaptation passait par la régression.

Témoignage écrit Extraballe : En Afrique, c'était un endroit où il fallait plus s'adapter qu'ailleurs vu que rien n'était pareil : la façon de manger, la façon de voir les choses, de faire les choses. Ils ne voyaient pas les choses de la même façon que nous. C'était tellement différent de la France. On ne verra pas des moutons au milieu de la rue, on ne mangera pas avec les mains, ni assis par terre. Il fallait s'adapter parce qu'on ne pouvait pas manger à notre façon là-bas. Il y avait pas les mêmes moyens.

Témoignage écrit Extraballe : Il y a eu un effet du séjour sur ma manière de communiquer. J'ai l'impression que j'avais moins de vocabulaire. Ma façon d'échanger était différente. J'ai l'impression que je construisais moins bien mes phrases. Mes échanges, mes conversations avec les autres étaient moins importants avant l'Afrique.

Témoignage écrit Extraballe : Quand j'ai appris à parler, je me suis débrouillé. De toute façon, je ne pouvais pas faire marche arrière parce que je m'étais lancé pour deux mois. Je me disais « il faut que je m'intègre. Les autres l'ont fait, je peux le faire. Et si on me dit que j'ai les capacités, c'est que je peux. ». alors je suis allé vers les gens. Petit à petit, je me suis décroché de mon grand frère.

Témoignage écrit Extraballe : Même en matériel scolaire ils n'ont besoin que d'un seul cahier et d'un stylo. Alors qu'ici, en France, on a plein de choses. Pour eux c'était une chance d'avoir une calculatrice par exemple. Je me rends compte qu'ici, cette chance là je l'ai. Dans ma famille d'accueil, j'ai un ordi. Pour nous c'est banal alors qu'en Afrique, pratiquement personne n'a un ordi. J'ai pris le sens des valeurs, des choses.

D'autre part, cet apprentissage linguistique est valorisant pour les jeunes, et constitue une compétence valorisable dans le monde professionnel. Selon un rapport réalisé par le Conseil Economique, Social et Environnemental national⁶¹, les jeunes qui voyagent en retirent le désir de voyager (84 %), l'ouverture de leur horizon (74 %), l'ouverture d'esprit (71 %), et reviennent avec un regard neuf porté sur leur « chez soi ». Selon diverses enquêtes européennes citées dans ce rapport, 40 % des employeurs accordent de l'importance à l'expérience internationale. Selon Perret et Roux⁶², un jeune qui a changé de région entre la 6^e et la fin de ses études a 38 % de probabilité de plus de trouver un emploi. Il existe un discours dominant sur la valeur positive de la mobilité, et une injonction à la mobilité, qui d'ailleurs renforce les inégalités ; en effet, seuls 2 % des jeunes français accèdent à des dispositifs de mobilité européenne, et principalement des étudiants dans le cadre du programme Erasmus.

Marie : C'est déjà un plus quoi, quand on met sur un CV, par exemple si on postule quelque part et qu'on met ça : parle couramment espagnol. C'est vrai que ça ne sert pas toujours mais c'est quand même un petit point en plus ...

L'accès à la singularité, et la « reconstruction de soi » n'est pas accessible pour tous les jeunes ; nous avons souvent pensé, et exprimé au sein de notre groupe de travail départemental, qu'il est vraisemblable que les bénéfiques, en termes d'individuation, sont incontestables pour les adolescents qui aspirent à quitter un statut d'enfant, de passivité, ou une existence qui ne permet pas au « je » de s'exprimer. Inversement, pour les jeunes inscrits dans une dynamique d'excitation pulsionnelle, où les assises narcissiques sont faibles, les bénéfiques identitaires semblent moins évidents, d'autant plus s'ils adoptent une forme d'ambivalence et de faux semblant, sachant parfaitement s'adapter temporairement

⁶¹ BERNARDIN JF, La mobilité des jeunes, Paris, CESER, 2011.

⁶² PERRET C., ROUX V, La mobilité géographique en début de carrière : un moteur de réussite pour les jeunes diplômés ?, Formation Emploi, n°87, 2004.

aux règles du séjour de rupture, dans l'optique de « payer leur dette ». C'est ce qui ressort du point de vue de cet éducateur publié par l'association Extraballe. Cette remarque, toutefois, ne remet pas en question les autres effets que le séjour de rupture aura sur ces adolescents, notamment en termes de renforcement de l'estime de soi, de reconstruction cognitive, d'accès progressif à la responsabilité.

Témoignage écrit Extraballe, éducateur : Cette faculté d'adaptation se décline à mon avis de deux manières. Je vois d'une part ceux qui s'adaptent mais restent eux-mêmes. Bien sûr ils ont appris des mots, ils ont adopté les façons de faire mais leur personnalité propre reste visible, elle est ancrée, et les acquisitions se font sur des signes extérieurs. Et puis il y a ceux que j'appellerais les « caméléons », qui font du mimétisme, se « déguisent » en « Africain », parlent avec l'accent africain, et se comportent au bout de 15 jours comme s'ils vivaient là depuis longtemps. Pour ceux-là je suis plus réservé quant à l'aspect positif de leur « adaptation ». Elle constitue une telle transformation qu'on peut craindre une certaine fragilité de la personnalité, et les effets du « chemin dans l'autre sens » de la re-transformation.

Ouvrir des possibles et construire de l'idéal

Petit à petit, les adolescents accèdent à une profondeur psychique, et à des liens à autrui où l'absence est tolérée ; ils sortent de l'immédiateté pour accéder à la dimension de la présence-absence de la personne humaine. On le voit notamment lorsqu'ils parlent des liens qu'ils conservent avec leurs accompagnateurs et compagnons de route. Presque systématiquement, ils déclarent pouvoir communiquer avec un ou quelques uns de leurs référents affectifs, par les réseaux sociaux ou le téléphone ; ils déclarent vouloir le faire ; ne pas l'avoir fait par faute de temps ; et qu'ils le feront prochainement... Mais en fait ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils parviennent dorénavant à idéaliser l'autre, et à construire une distance plus vivable avec les autres et avec le réel. Dans le modèle théorique de la théorie de la médiation⁶³, ce principe de décalage et de mise à distance de la réalité physique et sociale est le propre de notre capacité sociale, qui nous permet de contester le réel et d'y construire notre histoire singulière, qu'elle soit personnelle ou collective.

Nombre de jeunes identifient, par la suite, l'ailleurs du séjour de rupture comme un idéal qu'ils pourront retrouver ; ils sont nombreux à exprimer le souhait de repartir ; ou le souhait de renouer avec des contacts qu'ils se sont créés. Nous avons d'ailleurs rencontré une jeune qui préparait, au moment de l'entretien, un projet de working holiday's en Australie, pour parfaire ses compétences en langue anglaise et sa formation au tourisme, après avoir travaillé dans des hôtels en Espagne durant son séjour de rupture. Ces souhaits sont énoncés mais rarement suivis d'effets, comme s'ils suffisaient, en tant qu'idéaux, à renforcer la personne dans une dynamique. D'un point de vue psychologique, tous ces bons souvenirs accumulés améliorent l'estime de soi et contribuent à renforcer les assises narcissiques ; ils permettent de combler le déficit d'intériorité, de mentaliser des émotions, de rendre attractive sa réalité intérieure, pour ainsi être moins envahi par la réalité extérieure⁶⁴.

Ce voyage et ces souvenirs contribuent à l'élaboration d'une identité narrative. Pour Ricœur, qui aborde en profondeur le problème de l'identité, « le temps ne devient humain que lorsqu'il est articulé de manière narrative » c'est-à-dire qu'il peut être raconté. Les « intrigues narratives » viennent constituer « le moyen privilégié par lequel nous reconfigurons notre expérience temporelle confuse, informe et à la limite muette ». Le récit, dit-il, relève d'un être-dans-le-temps, d'une intra-temporalité (notion qu'il reprend à Heidegger). D'une certaine façon, chaque vie humaine suppose un récit qui réalise en retour l'attestation existentielle du « Soi ». En ce sens, une vie ne vaut peut-être qu'à être racontée. « Nous

⁶³ GAGNEPAIN J, Du vouloir dire, traité d'épistémologie des sciences humaines ; Tome 2, De la personne, de la norme, Bruxelles, De Boeck, 1992 ; QUENTEL JC., Les fondements des sciences humaines, Ramonville, Eres, 2007.

⁶⁴ STEPHAN Mylène. *Place du séjour de rupture dans la prise en charge du trouble des conduites à l'adolescence*. Thèse de doctorat en médecine de l'Université de Bretagne Occidentale, 2013, 157p.

racontons des histoires parce que finalement les vies humaines ont besoin et méritent d'être racontées. Cette remarque prend toute sa force quand nous évoquons la nécessité de sauver l'histoire des vaincus et des perdants. Toute l'histoire de la souffrance crie vengeance et appelle récit "

Sally : J'aimerais bien retourner là-bas, ça fait des années... ça fait peut-être 3-4 ans que j'ai envie d'y retourner. Vivre là-bas je ne sais pas, mais y retourner d'abord en vacances, revoir les choses ça c'est sûr... parce que j'aimerais bien voir l'Andalousie mais pas dans les conditions où je l'ai vue.

Élodie : alors moi mon retour, j'ai eu énormément de mal à partir, parce que j'avais vraiment pas envie de partir de l'Espagne ça m'avait entre guillemets permis d'avoir une nouvelle vie, de pouvoir m'assumer moi telle que j'étais et pouvoir assumer aussi mon passé et les problèmes que j'ai pu avoir, donc, j'ai énormément pleuré le jour du retour et bon au final j'étais quand même contente de voir ma mère, mais encore aujourd'hui j'ai... quelques fois j'en pleure parce que l'Espagne me manque et j'aimerais y retourner quoi, parce c'est les plus beaux moments que j'ai vécu là bas ...

Romain, qui idéalise ses productions de rap : ben moi, ça fait 8 ans, ça va faire 8 ans que je rappe. Ensuite, là, j'ai fait des trucs avec des Sénégalais. J'ai des groupes en France aussi. Donc voilà. C'est pour ça que depuis, ça me plaît le Sénégal et tout ça. Enquêteur : et on peut trouver ce que tu fais sur le net, sur YouTube, Dailymotion ? En ce moment non. J'ai rien qui va sortir. Mais bientôt normalement. Bientôt il y a quelque chose qui va sortir. J'ai prévu... j'ai fait une demande de studio, tout ça, pour faire sortir des musiques, tout ça.

Élodie : Une accompagnatrice qui m'avait renvoyé une lettre et j'ai toujours l'adresse mail d'une de mes accompagnatrices, mais toujours les lettres que j'ai voulu envoyer en fait étant donné que j'avais pas de timbre et que j'avais pas de sous pour aller en chercher elles sont restées empilées en fait et je ne l'ai jamais envoyée !

6.3 - Arrêter d'agir et accéder à la régulation émotionnelle

Apaisement et désistance

La désistance⁶⁵ est une forme de résilience que l'on peut définir comme la capacité à se départir d'un fonctionnement délinquant, préalable à une « adaptation sociale positive ». Elle peut être expliquée par une image de soi positive, et la création de liens positifs avec les éducateurs pendant le placement ; les recherches citées par M. Born confirment l'importance des tuteurs de résilience, mais aussi la nécessité d'un support social qui a été reconnu comme facteur explicatif de la non récurrence après un emprisonnement. « Le placement, voire l'emprisonnement, et en tout cas l'intervention pénale offrent à ces jeunes une chance, qu'ils arrivent à saisir, pour généralement se sortir d'un style de vie délinquant ou marginal par la rencontre avec des éducateurs et la reconstruction d'une image positive de soi générant un projet de réussite sociale et affective. »

L'accompagnement individualisé, au quotidien, sur une longue période, offre effectivement de telles conditions, et permet à chaque instant aux jeunes de s'approprier un nouvel environnement, des règles de vie, et d'accepter la frustration. La mise à distance des pairs habituels, la nécessité de penser à soi et par soi, la nécessité de faire face aux défis quotidiens et de développer des stratégies pour surmonter les difficultés, sous l'œil bienveillant d'un accompagnateur, organisent un cadre d'expérience sécurisé qui permet, le plus souvent, de tomber le masque, de sauver la face, et de s'éloigner de la carapace élaborée antérieurement pour s'adapter à son contexte de vie.

⁶⁵ Nous empruntons cette terminologie à BORN Michel, Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants, De Boeck, Bruxelles, 2011, pages 47-49.

Témoignage écrit, éducateur Extraballe : C'est pour beaucoup d'entre eux une formidable découverte émotionnelle, une brèche ouverte dans une carapace. Et c'est là qu'on voit au retour, à l'aéroport, des caïds pleurer parce qu'ils quittent l'Afrique, acceptant pour la première fois de montrer leurs émotions.

La carapace est parfois ébranlée par la rapidité du départ, en situation de crise, ou bien par effet de surprise, dans les situations où l'on apprend son départ à l'adolescent dans les dernières 48H, afin d'éviter une éventuelle fugue (Sally). Selon Sally, comme pour d'autres jeunes, il semblerait opportun de proposer le départ en séjour avant que ne se multiplient les passages à l'acte :

Sally : Je connais des personnes qui sont parties et à qui ça n'a rien changé du tout... parce que c'est pas non plus une prison en fait... donc si tu n'y vas pas avec une bonne volonté c'est pas la peine tu peux rester chez toi... ils ne t'enferment pas... Moi toutes les nuits j'aurais pu me tirer et faire ce que je veux... c'est... ils ne t'enferment pas à clé, t'es pas en prison... donc si déjà t'as pas la volonté ce n'est pas la peine d'y aller quoi... Il faut qu'au fond, même si tu le reconnais pas quand tu pars, il faut quand même qu'au fond tu aies un peu de bonne volonté. Parce que sinon ça ne sert à rien... C'est pas un miracle c'est beaucoup de ta volonté à toi... et... mais ce n'est pas fait pour tout le monde... pour moi il y en a qui sont partis beaucoup trop tard... quand ils étaient arrivés à un stade c'était déjà... parti trop loin et les faire revenir bien... d'ailleurs ils ont pas réussi... Ouais, il ne faut pas que ce soit trop tard, pour moi c'était, juste avant que j'aie trop loin... mais il y a des personnes où c'était beaucoup trop tard et au final, ça n'a rien changé du tout... Avant que ça parte trop loin... C'est... faut pas attendre que... qu'il soit à la prison pour mineurs, qu'il ait fait je ne sais pas combien de cambriolages, qu'il ait cassé des gueules tous les samedis soir, faut pas attendre que ça aille trop loin, eux justement ils attendent trop souvent... faut... quand tu vois que ça part là, que les parents suivent plus... que toi tu pars en vrille totale, bam, là il faut y aller...

L'apprentissage de la restriction

Nombreux sont les jeunes qui témoignent de l'apprentissage progressif de la restriction, au quotidien ; le dispositif mis en place par Ribinad permet d'assurer une fonction de contrôle, d'autorité, et de prise de décision en cas de conflit ou de demande particulière. Dans ce cas, à toute heure, l'accompagnateur et le jeune en réfèrent au service éducatif, resté en France, qui rappelle les règles fixées et informe de la décision à prendre. Ce dispositif permet d'introduire le règlement comme un tiers, et de protéger la relation entre l'accompagnateur et l'adolescent, qui échappe ainsi au face à face conflictuel, et permet de dépassionner l'interdit et la frustration. De manière générale, les adolescents renvoient peu de difficulté à se conformer au règlement, et assurent que la sortie de l'agir est pour eux un soulagement, dont ils ont eu besoin à un moment donné de leur parcours. Les organisateurs témoignent du travail quotidien des accompagnateurs pour donner sens aux ressentis des adolescents et les aider à se contenir face aux excitations ; la contenance est assurée par les mots, la mise en sens qui permet de diminuer le passage à l'acte, pour aider à se faire comprendre autrement que par l'agir ; dans une grande partie des cas, la capacité de frustration ou de renoncement est transférée dans la vie quotidienne durant les mois qui suivent le retour.

Marie : Justement les règles strictes, je trouve que ça sert bien à ce qu'ils voient la vraie vie parce que je pense qu'il y a des parents c'est comme [...] je sais pas quand on est chez nos parents et qu'on n'a pas de règles, et qu'on sort quand on veut et quand on arrive dans une structure comme celle de Ribinad et qu'on a des règles comme ça, on prend ça mal sur le coup, mais avec du recul on se dit que c'est pour notre bien en fait... c'est bien d'avoir des règles comme ça...

Candy : Les présentations ont été très bien mais le truc, c'est que moi j'étais vraiment habituée à sortir tout le temps, le week-end tout ça, donc bon on m'a mis des règles c'était vingt et une heures le soir. Enfin déjà la première semaine je n'avais pas le droit de sortir, donc là ça été super dur, donc moi j'avais à rappeler, j'avais un éducateur, là-bas qui me suivait, moi j'avais appelé pour essayer de négocier pour que la première semaine je puisse sortir, faire un tour, visiter un peu la ville...

*Finale*ment je ne regrette rien, ça m'a appris plein de choses, je me suis mise quand même avec les règles de minuit et de vingt et une heure la semaine et finalement, enfin c'était comme une deuxième maman, Maria (famille d'accueil en Espagne), enfin c'était vraiment génial.

Sally : ils t'éloignent de tout ce qui peut tourner autour de l'alcool, le shit tout ça... Bon le shit ils ont tout de suite compris que moi, ça pas été mon truc, ils n'étaient pas sur mon dos la dessus...mais il y a des jeunes qui les éloignaient dès qu'ils pouvaient savoir qu'il y avait des pétards dans l'air... mais bon comme moi je n'étais pas attiré par ça...

Cynthia : Je me sentais en sécurité, oui parce que mes parents, ce n'est pas qu'ils ne mettaient pas de règles, de règlement, mais, enfin je n'écoutais pas, je faisais comme je voulais et en Espagne c'était : « tu fais tout ce qu'on te dit de faire ». Donc du coup, tu ne respectais pas vraiment les choses, t'avais pas une punition mais t'étais privé de quelque chose. Donc moi je ne voulais pas de ça, je voulais apprendre à écouter les consignes, bien respecter le règlement et ça ça m'a aidé. Maintenant, que ce soit ici, ou la MFR, partout j'arrive à les écouter, dès qu'ils me disent non tu ne fais pas ça, je ne fais pas ça. C'est ça qui est bien, après c'est vrai que c'était dur mais il y a beaucoup de choses qui sont bien et du coup maintenant c'est tant que tu, t'arrives à respecter les règles. C'est le truc le premier, c'est réussir à respecter les règles, respecter les personnes aussi c'est le premier truc, après tu peux filer.

Notons que très souvent, ce sont les adolescents eux-mêmes qui revendiquent une prise en charge institutionnelle pour les aider à arrêter d'agir.

Sally : Je n'étais pas une grande délinquante mais j'étais jeune et... j'avais arrêté l'école en fait, j'avais quitté l'école, je ne pouvais pas être scolarisée, et puis c'était surtout pour m'éviter d'aller trop loin, je commençais à aller trop loin et c'était avant... j'avais des mauvaises fréquentations... trop âgées comparées à moi, je sortais trop... je buvais quoi, après j'ai jamais été dans la drogue, j'ai jamais fait de grosse connerie mais vu que j'étais mal, mélangé à ça... c'était pour m'éviter de partir trop loin surtout... pour me stopper...

Alicia : Je fuguais tout le temps, je ne tenais même pas une semaine en place en restant chez moi, j'insultais tout le monde même la police, j'étais franchement irrespectueuse et je faisais de mal à trop de monde alors que c'était moi qui souffrait.

Théo : C'était bien mais avec mes éducateurs je m'embrouillais tout le temps, ce n'était pas... avec mes parents pareil. Enfin, je n'étais vraiment pas bien à cette époque, je faisais que des conneries tout le temps, enfin je faisais n'importe quoi en fait.

Brendan Comment ça a commencé ? ben j'ai fait trop de bêtises après, ça avait été trop loin et moi, j'avais été voir ma... j'avais eu une audience, j'ai été voir le juge, j'ai dit ben moi, mettez moi là sinon, un mois j'étais en prison quoi ! le mois qui suivait j'étais en prison, j'faisais trop de conneries... sur une semaine j'ai fait cinq jours de garde à vue... Donc c'est toi qui avais demandé ? Ouais c'est moi qui avais demandé !

David : Au début moi, enfin... on m'en avait parlé... un moment j'étais dans la merde du coup, ouais... fallait que je parte de ma ville, donc j'étais motivé. Après j'ai commencé à sortir de mes ennuis, je voulais plus y aller puis en fin de compte je n'ai pas eu le choix... c'est le juge qui m'a fait y aller... et ils m'ont dit... enfin comme j'y suis allé... ça peut être que bénéfique... je suis parti directement dans la bonne optique, essayer de changer, arrêter les conneries, je savais qu'après il y avait des services de suite possible tout ça...

Sortir d'un faux self

C'est sans doute Winnicott⁶⁶ qui, le premier, aborda la question du faux self. Ce terme désigne une instance, organisation pathologique de la personnalité, qui s'est constituée pour s'adapter à une situation plus ou moins anormale et contraignante ; face à un environnement éducatif défaillant et qui ne répond pas à ses besoins, le bébé adopte une manière d'être inauthentique et développe une personnalité en faux self, appuyée sur des clivages importants du Moi. Il en ressort une « impression de faux-semblants sur lui-même et les autres », pouvant aboutir à des décompensations graves. Ce recours au faux self, efficace d'un point de vue défensif, permet d'assurer un lien avec la réalité et l'environnement social, mais passe par des rapports à l'autre marqués par le mimétisme et la soumission. Les failles ne se révèlent que lors d'événements de vie déséquilibrant l'organisation défensive, dévoilant des sentiments douloureux de perte de lien et une sidération de la pensée. Ces enfants connaissent fréquemment des troubles de la pensée et de la représentation, une défaillance du jeu symbolique, et une incapacité à s'appuyer sur une activité de pensée source de plaisir et de créativité⁶⁷. Plusieurs témoignages nous renvoient à cette idée d'une construction en faux self, qu'elle soit temporaire ou plus structurelle :

Théo : En fait je faisais trop conneries, j'étais jamais chez moi en fait, chaque fois je fuguais, j'allais avec mes potes, enfin je faisais le cadavre entre guillemets... voilà pourquoi j'ai été en séjour de rupture. Au bahut ça se passait super mal, j'avais des mauvaises notes, j'allais jamais en cours, je me suis fait virer de deux collèges... Parce que j'avais des mauvaises fréquentations, ce qui fait que moi et mon pote, à chaque fois... comment dire... comment on dit quand on s'incitait... on s'incitait tous les deux à faire des conneries, c'est pour ça qu'on en faisait.

Marie : En fait c'est un peu comme si j'étais dans le coma de ma 6e à jusqu'à Ribinad et puis là je me suis réveillée quoi... Je me dis sans ça, sans le séjour de rupture, je me demande encore ce que je ferais, je serais encore en train de vagabonder dans les rues...

Enquêteur : Qu'est-ce que ça t'a apporté le séjours de rupture ?

Marie : Ma vraie personne déjà, je me suis retrouvée comme quand j'étais en 6e avant que je déconne, ouais je me suis retrouvée quoi... je suis quand même une personne qui aime bien bosser, je suis sérieuse aussi... même ça, ma façon de parler, j'étais arrogante, j'étais agressive... tout a changé... j'ai mon propre caractère...

David : ça m'a bien recadré, ça m'a permis de penser à tout ce que je... tout le bourrage de crâne qu'on a quand on reste au quartier...

D'après Brusset⁶⁸, dans le cas de structures psychosomatiques clivées, la psyché investie par le faux-self est coupée de ses expériences corporelles. Il en résulte des sentiments de futilité, d'inconsistance, de vide ou de rester étranger aux expériences vécues. Descriptions que nous avons formulées pour l'idéal type des « jeunes qui se fuient », où les adolescents se coupent progressivement de leurs émotions.

Guénola en fait, moi, j'aurai été une fille bien. Mais je me suis forcée à faire des conneries. Après, j'y prenais du plaisir. Mais au début, j'étais pas fière à faire mes conneries (...) quand j'ai commencé mes conneries, j'étais plus jeune. J'ai commencé à faire mes conneries dès que j'aimais pas une personne. Que cela soit les psychothérapeutes, les psychologues. Tout le bordel. Tous les gens que j'aimais pas, je les faisais... Un psychologue, je l'ai empêché d'exercer pendant quelques mois... Enfin c'est grave... Grave. J'ai fait des choses graves. Le type, j'aurai pu briser sa carrière. Un prof, pareil. Complètement folle.

⁶⁶ Winnicott D.W., *Théorie des troubles psychiatriques en fonction des processus de maturation de la petite enfance* (1963), dans *Processus de maturation chez l'enfant* (1965), trad. J. Kalmanovitch, Paris, Payot, 1970, p. 218.

⁶⁷ MISES R. *Pathologies limites. Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Flammarion, 1993, cité par STEPHAN M. op. cité.

⁶⁸ BRUSSET, *Dictionnaire de psychologie*, Puf, 2007,

Quand je suis rentrée en France, j'avais peur de la police. Avant j'étais une pro. Je volais tout et n'importe quoi. Maintenant, j'ai eu conscience... [Rires] c'est vrai en plus. C'est ce qui m'a choqué le plus en fait quand je suis rentrée, je pouvais plus rien faire ; j'étais... Je savais que ... Ouais, c'est ça, j'avais peur de tout quand je suis rentrée. Mais c'est vrai que cela m'a choquée. C'est vrai. Je m'en rappelle, j'avais voler quoi ? J'étais allée au magasin, voler un truc... mais j'étais rouge, j'avais chaud, j'étais mal à l'aise. J'étais pas bien, alors qu'avant... Ouais la confiance. Plus de ... plus de responsabilité, peut-être, je sais pas.

L'apprentissage du plaisir avant de construire du lien

Il est vraisemblable que le plaisir partagé lors des premières semaines de séjour soit un préalable non seulement à l'élaboration d'une pensée et d'un vécu psychique, mais aussi à la (re) construction de liens avec autrui. La notion de « vivre avec » prend beaucoup d'importance dans les propos et les écrits des adolescents. Mis à distance de son environnement habituel, projeté dans un environnement nouveau par le biais d'activités physiques, l'adolescent expérimente des situations de plaisir partagé, s'autorise à prendre du plaisir, à penser à soi, comme nous l'avons vu ; ce faisant, il fait de la prose sans le savoir, au sens où il reconstruit du lien avec les autres sans s'en rendre compte et sans se sentir redevable ou dépendant de l'autre ; rappelons que pour nombre de ces adolescents, notamment ceux qui s'approchent de l'idéal type de l'adhésivité, la faiblesse de leurs assises narcissiques les soumet en permanence à la double menace de l'intrusion et de l'abandon. L'alternance, la succession et la diversité des alter egos, qu'il s'agisse des accompagnants professionnels ou des compagnons de route, permettent de s'approprier existentiellement les dialectiques de la proximité / éloignement, et de la présence / absence. L'adolescent s'autorise alors à créer du lien sans être menacé dans son narcissisme.

L'aventure, le voyage, la marche renvoient ces adolescents à la conscience de soi, à la prise en compte de leurs besoins corporels, et s'appuient sur l'expérience de la douleur et du plaisir ; les petits plaisirs de la vie, comme étancher sa soif, s'émerveiller devant un paysage, se délecter d'un bon repas, se sentir apprécié et soutenu par un étranger. Se construirait ainsi, durant l'expérience du séjour de rupture, un cercle vertueux qui permet de ressentir du plaisir (être bien), de construire du lien avec autrui (être avec et mettre des mots sur son ressenti), d'intérioriser des ressentis, des souvenirs, et du sens à son vécu existentiel (penser et renforcer ses ressources internes). La dimension du plaisir, mais aussi de la douleur, personnels ou partagés, serait en quelque sorte un préalable à la rencontre avec une personne fiable et suffisamment solide qui pourra à son tour devenir un tuteur de résilience avec qui s'instaure une relation de confiance. Et c'est cette rencontre, devenue possible, qui pourra ensuite permettre de « mentaliser à plusieurs », de donner du sens à des petits bobos quotidiens mais aussi à des histoires indicibles ou inimaginables qui pourtant sont réelles, et ainsi de renforcer les assises narcissiques d'adolescents qui, avant d'être délinquants, sont poussés à l'agir par l'impossibilité de penser le non sens de leur existence. En effet, pour nombre d'entre eux, les ressources internes, les assises narcissiques ne sont pas suffisantes pour qu'ils se tiennent en vie ; la focalisation sur différents objets de jouissance leur permet de subsister, tout en s'y perdant. Le plaisir, la douleur, le temps long, l'apprentissage concret de la frustration viennent progressivement se substituer à la dynamique de jouissance, dans la plupart des cas.

Au cours des mois suivants, lorsque les adolescents sont durablement immergés dans un environnement social nouveau, ils prennent du plaisir au cours de leurs activités de stages, et expriment également leur personnalité en choisissant des activités de loisirs, sportifs ou culturels. L'ensemble de ces démarches permet de construire des souvenirs qui pourront être ensuite mobilisés en cas de passage à vide, et viennent renforcer la confiance en soi et l'estime de soi de ces adolescents : par l'expression de leurs propres choix, l'adaptation à de nouvelles situations sociales, le plaisir et la réussite qu'ils en retirent, ils réduisent l'écart entre leur idéal et la réalité de leur situation.

Théo se remémore ses relations avec les accompagnateurs ; il identifie tout d'abord la personne qui l'a accompagné au cours du nomadisme ; puis une personne avec qui il a pu faire de la musique et du beatbox, ce qui leur a permis de préparer une petite prestation pour la fête de l'association. Cet adolescent, en recherche de supervision et de cadre, se délecte par ailleurs à évoquer la piscine de sa résidence, nettoyée tous les matins, où il allait plonger chaque matin.

Marie : C'est la danse... j'allais à Marbella faire de la danse, donc j'étais assez chanceuse parce qu'en général les jeunes ont pas trop le droit d'y aller parce que c'est une ville... c'est un peu la jet set tout ça... c'est ma passion depuis que je suis toute petite et là-bas j'ai pu avoir la chance à la fin de mon séjour, j'ai demandé est-ce qu'on peut le rallonger, mon séjour de rupture parce que j'avais une grande représentation au festival de Marbella, du coup je leur ai demandé est-ce que c'est possible de rallonger le séjour pour que je puisse faire ma représentation... et ils ont accepté, c'était génial.

Élodie : on avait toutes les deux semaines, on avait l'équipe de Ribinad en France avec qui on faisait un point, un point de... comment ça se passait, de toutes les choses que j'avais envie de faire en loisirs ou des choses comme ça, par exemple faire du cheval, faire du bowling, faire un peu de tout quoi, j leur demandais, j leur proposais et ils acceptaient de dire si oui ou non, suivant les finances que j'avais chaque semaine, et si jamais j'avais pas abusé de toutes les demandes quoi !

Enfin, on ne peut omettre, à propos des séjours de rupture, la dimension de l'exploit, qui est en tant que telle une démarche pédagogique singulière, permettant aux adolescents de se mettre à l'épreuve et de se surpasser, de développer leurs habiletés dans un contexte à risque. Ils nous relatent fréquemment leur fierté d'avoir relevé le défi d'une si longue marche ; les jeunes partis en Afrique avec l'association Extraballe sont systématiquement confrontés à une expédition et un séjour dans la brousse, les invitant à rejoindre un lieu éloigné avec les moyens de transport locaux et souvent dans le plus grand dénuement. Ce contexte semble particulièrement intéressant pour l'idéal type des « jeunes qui se fuient », du fait de l'intense excitation que produisent la préparation et la réalisation de l'exploit.

Théo : Mon meilleur souvenir ? Je dirais le nomadisme quand même, parce que le nomadisme, au début je n'aimais pas mais à la fin j'ai vraiment kiffé, car marcher, planter notre tente et tout, à chaque fois aller dans une autre ville à pied, tout le temps, c'était vraiment bien, on montait des montagnes, la vue c'était énorme. Et franchement je pense que c'est vraiment ça que j'ai kiffé le plus... ça dépendait des jours, des fois on faisait dix à quinze kilomètres ; en fait on ne savait pas combien de temps, on allait marcher en fait, il fallait qu'on arrive à un point, nous en fait on voulait arriver à un camping un moment et on a monté une montagne, monté, monté, monté, monté, de une heure à 7 heures du soir, on a monté une montagne, tout le temps, tout le temps...

Après on a une grosse récompense à la fin, moi depuis que j'ai fait le chemin de Compostelle, j'ai été jusqu'à Santiago ou il y a la grande église et j'ai reçu mon diplôme de pèlerin. J'ai eu un petit bâton, j'ai rencontré des personnes superbes.

Marie : le mois de nomadisme c'était dur... j'ai pleuré, je voulais plus avancer, puis c'est dans des conditions assez extrêmes quand même on va dire... avec du recul je me dis que ça c'est très bien passé que ça m'a aidé... et sur le coup on va dire que j'en ai chié... parce que c'est des kilomètres à faire, des cloques sous les pieds... c'est... puis des fois on se dit qu'on se met en danger quand même parce que bon c'est des grosses montagnes, c'est pas évident... puis on nous pousse même si on n'en peut plus et qu'on est au bout de nos forces, on pousse... on te dit non tu dois y aller...

Samantha, partie avec Extraballe : il y a plusieurs périodes, il y a une période où on reste seul je sais plus combien de temps et après, enfin, c'est un voyage qu'on appelle l'exploit en fait ! Où on visite un peu le pays en fait, on va de village en village, on va dans des p'tits villages vraiment pauvres, on loge chez des gens, chez la famille, la famille de notre grand frère, on va un peu partout en général, on loge là bas, ou autrement y a même des familles d'accueil à extra balle qui hébergent les gens, donc y a tout un parcours et on a plein de choses à faire, et euh... et voilà quoi ! moi j'avais fait au Burkina !

Témoignage écrit Extraballe : Pour moi, le moment le plus dur fut celui d'un trajet de huit jours en camion, avec pannes bien sûr, avec manque d'eau, malade, entassé parmi 40 personnes dans un camion. On est pris dans une situation qu'on n'aurait jamais imaginée pouvoir supporter. Et pourtant, on supporte. On a envie de crier, parfois de pleurer. On est à bout, au bord de l'effondrement, et on découvre en nous un instinct de vie qui fait qu'on tient, on ne sait pas comment, mais on tient, et on parvient même à rigoler avec les autres. Une expérience comme celle là, vécue avec d'autres, élimine les barrières habituelles.

Les difficultés à s'apaiser pour certains adolescents

La mise à distance de ses émotions, y compris en séjour de rupture, est caractéristique de quelques situations de garçons inscrits dans une dynamique d'excitation et de fuite de soi ; il semble leur être plus difficile de s'apaiser durablement. Chez Théo, l'arrêt d'agir et la confrontation au cadre fixé par l'adulte, à ce moment de son histoire, génère de profondes angoisses (la tête qui tourne, des nausées, des vertiges...) et des maux de ventre à plusieurs reprises ; il partira d'ailleurs en « camping réflexion » pour avoir été pris en train de fumer une cigarette ; d'une durée d'une semaine, ce séjour en camping est censé faire réfléchir les jeunes sur leur comportement.

Théo : « c'est un stress qui monte d'un coup, je ne sais pas j'ai un tout petit peu mal au ventre et tellement peu et puis ça monte, ça monte et un moment j'ai vraiment envie de vomir donc faut que j'aille prendre, qu'il soit quatre heures du matin ou trois heures, deux heures, faut que j'aille prendre l'air, si je ne vais pas dehors je vomi, alors que si je vais dehors je peux le canaliser, je reste enfermé dans ma chambre ou une maison je peux pas, en fait il me faut de la fraîcheur, il me faut de l'air, si j'ai pas d'air... »

Brendan ne parvient pas à s'apaiser ; il exprime par ailleurs un désir mimétique à l'égard de son meilleur ami ; des difficultés de séparation avec ses parents, et sa grand-mère ; mais aussi sa petite amie ; comme s'il cherchait un prétexte pour exploser ; il met de nombreuses personnes dans l'histoire pour reporter sur autrui la responsabilité. La violence, l'incontrôlable apparaissent ici comme une stratégie pour déjouer le cadre posé par les institutions. Cette observation nous renvoie aux travaux de Thomas Sauvadet⁶⁹, étudiant la culture des « jeunes de cité », où le mode principal de hiérarchisation renvoie à l'intimidation et à l'affrontement physiques. Il décrit une catégorie de personnes appelée « les chauds », qui éprouvent beaucoup de jouissance à entrer en conflit, dans une culture oppositionnelle qui s'apparente à une quête de respect et une façon de démasquer les points faibles de l'interlocuteur. Les « chauds » sont craints par leurs pairs et même par les adultes, ils ne sont plus vraiment effrayés par la violence verbale et physique de l'adulte. Cette stratégie constitue un mode de gestion psychologique qui permet de guerroyer avec détermination en s'appuyant sur un code moral qui donne du courage. La recherche du courage s'exprime par des monologues rabâchés telle une méthode Coué : « je sais d'où je viens, je sais ce que je dois faire,.. ». Leur orgueil meurtri les oblige à ne plus reculer et à relever les défis. La « montée en pression » montre la connaissance dont ils disposent au sujet des différents états qui les amènent à déployer une énergie insoupçonnée et guidée par la rage. La montée rapide des émotions s'apparente à un gage d'adaptation aux situations difficiles qu'ils rencontrent, où ils doivent savoir mobiliser rapidement leur agressivité. Ces stratégies ne sont pas seulement masculines puisqu'elles ont été étudiées également chez des jeunes filles⁷⁰ dans les quartiers Nord de Marseille.

Brendan : j'leur ai dit qu'si c'était pas la chambre que j'aurais cassée, c'est l'éducateur que j'aurais frappé ! ça c'est sûr ! Sur l'éducateur ça m'aurait fait chier parce que j'l'aimais bien ! j'l'aimais bien quoi ! Mais moi sur des trucs comme ça mais j'deviens fou moi ! à ouais après, même que j'aime bien, quand je pète un plomb, j'pète un plomb ! un truc de ouf !

⁶⁹ SAUVADET T., Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de cité, Paris, Armand Colin, 2006.

⁷⁰ RUBI S., Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes, Paris, PUF, 2005.

Steven est dans une situation proche, que sa mère relate : *Il faisait semblant d'adhérer... C'est quelqu'un on lui donne ça, il prend ça, il a jamais assez, c'est... Et voilà il lui faut tout, tout de suite et sinon il met tout en l'air quoi. Il a toujours été comme ça depuis longtemps sauf qu'on ne nous a pas écouté quoi... On l'avait dit, on avait dit certaines choses qu'on n'a pas prises en compte, ni son père, ni moi. On n'a pas été assez écouté du tout...moi chez moi il a tout cassé, c'est pour ça qu'il a été en prison, il a cassé deux fois chez moi mais tout... Parce qu'il en voulait à tout le monde, et c'est moi qui a pris, c'est moi qui a pris, moi chez moi j'ai dû partir de chez moi ... j'ai dû partir en catastrophe... ce n'est pas des petits dégâts, j'avais une maison, il m'a pété toutes les fenêtres mais tout, tout, ce n'est pas un petit... C'est pas juste une fenêtre, ce n'est pas qu'une fenêtre tout le monde était très choqué, quand je vous dis c'est tout un, enfin j'avais une maison beaucoup plus grande que ça, il me l'a cassée, il m'a tout cassé.*

Dans ce type de fonctionnement, les adolescents semblent tirer un moindre bénéfice de l'expérience du séjour de rupture ; ils s'inscrivent irrémédiablement dans la recherche du plaisir et de l'excitation, dans un besoin irrépensible de remplir chaque instant présent. Centrés sur leur plaisir, ils font une lecture de la situation structurée par un calcul économique du meilleur bénéfice et du moindre coût, se rapportant fréquemment à des questions d'argent. Il s'agit le plus souvent mais pas exclusivement, de garçons ;

Romain : Mon meilleur souvenir, je pense, c'étaient les promenades, aller en studio... à vrai dire, j'ai tout apprécié là-bas, il n'y a rien qui m'a déplu. Le sport même ... J'ai fait de la boxe chinoise là-bas, de la lutte, des arts martiaux. Donc, ouais, c'est pas mal. J'ai tout aimé. Il y a rien qui m'a déplu personnellement... moi, j'ai été maçon, mécano. J'ai fait carreleur aussi, plombier. Ouais, après j'avais le sport jusque 23h30. Donc le soir, je faisais ma boxe tout ça. Le week-end, j'étais pris aussi. J'avais mon rap tout ça. Voilà. (plus loin) Il faudrait plus d'activités. Faire de la moto, du quad, du foot. Plein de choses à faire. J'ai fait de la boxe. J'ai fait aussi un peu de foot.

Brendan : j'faisais plein de trucs, ça allait trop loin après les gens venaient chez moi, de me réclamer des sommes pas possibles et après moi j'ai eu des embrouilles bizarres, j'ai eu un mec qui venait au fusil en bas de chez moi et tout ! après ben, j'suis parti quoi, j'ai prévu de partir ! en attendant j'ai payé toutes mes dettes que j'devais ! et du coup ben... comment dire ça, ben après j'suis parti, ça m'a pas plu ! j'ai pété un plomb là bas parce que j'avais des... y avait eu un truc ben qui m'a pas plu ici, et j'ai tout cassé, après ils m'ont fait remonté d'urgence parce que ben là bas j'avais ben... des trucs de fou !

David : ils m'ont proposé d'aller à Pau, j'ai dit ok parce que de toute façon je ne voulais pas retourner sur Lorient...parce que je ne voulais pas revoir certaines fréquentation ni rien... j'ai commencé un apprentissage à Pau mais ça passait pas parce que...au CFA, moi je commençais à me refaire des mauvaises fréquentations... par le CFA, c'est des gens qui... peuvent taper de la cocaïne, des trucs comme ça... du coup je n'ai pas voulu continuer... j'ai fait trois jours, j'ai arrêté... deux semaines je crois que j'ai fait...

Romain formule une critique permanente des institutions et de la légalité, se positionnant volontiers comme victime, de discriminations ou d'injustice, y compris au Sénégal. Mettant à distance ses émotions, il déclare n'avoir manqué de rien, pas même ses amis, se disant seul. Il fonctionne avec duplicité, sait s'adapter au cadre institué mais dans une forme de faux semblant, et semble toujours coller à son fonctionnement pulsionnel. Ces constats nous renvoient aux différentes formes de neutralisation de la culpabilité par des jeunes déviants, distinguées par Sykes et Matza⁷¹, parmi lesquelles :

- Le déni de responsabilité : quiconque, dans les mêmes conditions, aurait agi de la même façon. Le déviant est en quelque sorte une victime du système ; la responsabilité est externe ou liée à un concours de circonstances.

⁷¹ SYKES, G.M. et MATZA D., Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency, American Sociological Review, 22, 664-670, 1957.

- L'appel à des principes moraux jugés supérieurs : les déviants pensent que leurs actes sont fondés sur des principes et des valeurs morales supérieures aux normes en vigueur. Ces principes moraux proviennent de traditions, de principes religieux ou sont définis de manière générale dans des communautés auxquelles le déviant se réfère. L'individu est soumis à un dilemme qu'il tranche en défaveur de la loi ou de la règle sociale. Les normes dans ce cas ne sont pas rejetées pour elles-mêmes mais parce que d'autres normes prédominent.

Romain : Mais il y a eu aussi des histoires de racisme, comme quoi... là-bas, ils aiment pas trop les arabes, tout ça. Et vu que je suis musulman, tout ça. Ils aiment pas trop. (plus loin) un juge... Bah, moi... en face, comment dire, je suce la justice, mais au fond de moi, je l'encule. Mais bon, voilà, faut être direct. Moi je les aime pas mais c'est pas pour autant qu'il faut leur manquer de respect. Y'a des limites, je veux dire. Au fond de moi, je sais ce que je veux, et j'ai pas besoin d'eux pour réussir ma vie. Donc voilà...

Il admet, quelque part, devoir prendre de la distance avec son environnement social urbain, mais aussi avec son fonctionnement pulsionnel ; il valorise, dans ce verbatim, la pensée, la mise à distance que lui a permis le séjour de rupture, mais se déclare incertain quant à sa situation socio professionnelle et à son avenir, revenu depuis six mois du Sénégal.

Romain : moi, je pense qu'il m'a bien aidé niveau... Parce que j'ai fait des bêtises pas mal, réputé. Enfin, je veux dire, je suis passé pas mal de fois dans le journal. ... Et voilà, le juge il m'a fait des fleurs. Après, il faut essayer de se remettre dans le droit chemin et pouvoir penser aussi. Et faire du rap ; ce qui permet de pouvoir s'exprimer aussi ... vers la parole. Et non pratiquer la violence.

Enquêteur : et quand tu dis pouvoir penser, cela veut dire, avant tu étais moins apte à penser...

Romain : je veux dire, avant, je pensais pas, je frappais direct. Mais je sais, qu'au jour d'aujourd'hui, quand on grandit, on va de l'avant. Faut aller de l'avant, faut arrêter de se prendre pour des machins, et il faut commencer. Parce qu'aujourd'hui, au jour d'aujourd'hui, ça va être dur. Faut pas croire. Faut trouver de l'argent. Faut arrêter de penser, de rester en bas de sa tour à rien faire, et se mettre la main dans les couilles, voilà. Faut pouvoir progresser, faire des choses, profiter de la vie. Il y a des tas de choses à voir. Il faut voyager. Il faut... faire beaucoup de choses. Au départ, t'es petit, t'es dans un quartier, tu comprends rien. Et voilà quoi. Et en fait, tu restes dans la merde, tu t'enfonces. Mais quand tu vois autour ce qu'il y a, tu as envie de progresser. Si on te donne une chance d'avancer, faut la prendre.

(Plus loin, à propos du séjour de rupture): Je crois que je le conseillerais à pas mal de personnes. Parce que ça permet de réfléchir et il y a une bonne marge pour pouvoir réfléchir. Il y a de la marge. Si les gens veulent vraiment réussir et avoir la volonté de pouvoir faire quelque chose de leur propre vie, il faut qu'ils y aillent. Et ils verront ce que c'est vraiment la vie et voilà. Ça permet de se remettre un peu en question.

6.4 - Accéder progressivement à la réciprocité et à la responsabilité

La capacité de personne, dans les sociétés humaines, se divise selon certains auteurs⁷² en deux compétences distinctes : la compétence identitaire, tout d'abord, qui nous permet de prendre de la distance avec le donné social, de nous singulariser tout en acceptant de négocier avec les autres et le réel. Et, deuxièmement, la compétence contributive, forme d'inscription dans la réciprocité et le don contre don, chère aux anthropologues, qui nous permet d'assumer nos responsabilités, notamment nos obligations contractuelles, et de nous engager pour autrui dans une forme de contribution sociale généralisée, répartition sociale du travail.

⁷² Nous reprenons ici les développements de la théorie de la médiation, développée à l'Université de Rennes, qui dissocie « deux faces » à la personne (l'identité, et la responsabilité), par analogie avec les deux faces du signe (le son et le sens) postulés par De Saussure ; cf notamment Gauchet M. et Quentel J.-Cl. (dir.), Histoire du sujet et théorie de la personne. La rencontre Marcel Gauchet - Jean Gagnepain", Rennes, PUR, 2009 ; Dartiguenave Jean-Yves, Garnier Jean-François, Un savoir de référence pour le travail social, Paris : Éres, 2008.

En ce qui concerne les séjours de rupture, outre qu'ils facilitent, pour des adolescents et de façon variable selon les situations, l'accès à leur singularité, la reconstruction cognitive, et l'apaisement émotionnel, on peut affirmer qu'ils les (ré)inscrivent résolument dans une (re)prise en main de leur trajectoire de vie, et dans un ensemble d'activités à caractère altruiste et professionnel qui va largement contribuer à la (ré) affiliation sociale. Un des objectifs du séjour est de mettre l'adolescent face à la responsabilité de son existence, alors que souvent il cherchait à reporter sur autrui les responsabilités : sur les copains, responsables des passages à l'acte ; sur les institutions, responsables des violences ; sur la famille, responsable du mal être. La rencontre avec le juge des enfants puis l'accompagnement par les organisateurs conduisent tout d'abord à formaliser un engagement, à travers la formulation d'objectifs à atteindre ; dans nombre de situations les jeunes nous relatent après coup ces objectifs, qu'ils se sont pleinement appropriés...

Il apparaît ensuite que l'altruisme est un facteur de résilience qui a bien été identifié⁷³ ; et que, d'autre part, l'inscription dans un univers professionnel qui fait sens pour le jeune, dans une relation sincère et authentique avec un « patron » ou « maître de stage », constitue bien souvent un « turning point », un tournant positif dans les trajectoires d'adolescents ayant commis des actes de violence⁷⁴. Nous verrons également que la rencontre amoureuse constitue un autre tournant pour certains jeunes, et que l'installation dans une trajectoire matrimoniale s'apparente à une autre forme d'accès à la responsabilité.

Dans la plupart des situations étudiées, les adolescents se réinvestissent par la suite dans des engagements scolaires ou professionnels ; sur 25 situations étudiées, on constate :

- 14 situations d'insertion professionnelle ou scolaire effective : apprentissage en boulangerie, en carrosserie, en plaquage, en coiffure ; bac professionnel dans la logistique, le tourisme, les services aux personnes...
- 3 situations d'engagement parental : des jeunes mamans qui se consacrent à l'éducation de leur enfant ; plus largement, nous avons rencontré plusieurs situations où l'accès à l'âge adulte se réalise, en partie, à travers une vie de couple naissante, ou la parentalité.
- 6 situations d'entre deux, d'attente, d'expectative : l'adolescent attend une décision, réalise quelques contrats de travail ponctuels, se mobilise faiblement, émet des souhaits mais ne s'engage pas effectivement.
- 2 situations de risque de décrochage social : un jeune en CHRS après une incarcération ; un jeune revenu précipitamment suite à une agression sexuelle dont il est l'auteur, en attente de reconnaissance MDPH.

Prendre en main sa trajectoire de vie

La préparation du séjour, puis l'inscription dans des relations sociales durables, et la préparation du retour supposent que les adolescents puissent peu à peu se projeter et exprimer des choix personnels ; ils le font initialement en formulant les objectifs de leur séjour, auxquels ils se réfèrent fréquemment ; ils sortent ainsi d'une logique où ils doivent subir les décisions d'autrui à une logique où ils se positionnent en tant que sujets, développant ainsi leur pouvoir d'agir.

Ces choix et décisions concernent les relations qu'ils acceptent ou refusent en exerçant leur libre arbitre, notamment les relations avec leur mère ou leur père ; les relations sociales qu'ils organisent autour de leur lieu de vie ou dans leur environnement professionnel. De nombreux apprentissages sont également réalisés autour de la prise en charge de leur espace de vie, puisqu'ils doivent peu à peu se prendre en charge et assumer un intérieur. Plusieurs adolescents témoignent également de leur

⁷³ Boris Cyrulnik, Claude Seron (Dir.), *La résilience ou comment renaître de sa souffrance*, Paris, Faber, 2009.

⁷⁴ FROHLICH-GILDHOFF Klaus and al, "Professional support for violent young people, Results of a comparative European study", *Contributions to childhood and adolescence research*, vol. 3, Protestant University of Applied Sciences in Freiburg, 2008.

capacité à gérer leurs temps de vie, et à structurer leur journée. Ce pouvoir d'agir se transpose ensuite dans la poursuite de leur trajectoire, en matière d'habitat, ou de formation scolaire ou professionnelle.

Élodie : Voilà c'était personnel et donc voilà, ils le comprenaient très bien, ils m'ont jamais forcé à appeler ou quoi que se soit, c'était toujours, ça a été toujours, en fait, ils nous ont donné de l'autonomie et on faisait nos propres choix quoi !

Marie : Tout le monde signe... On est obligé de signer, ils ne peuvent pas nous forcé à aller en séjour de rupture, il nous force pas, on n'a le choix de pas y aller, moi quand ma juge m'a dit allez... Elle m'a juste proposé, mais elle ne m'a pas forcé, on ne force pas, on ne peut pas forcer quelqu'un à aller en séjour de rupture...

Cynthia : je donne des cours d'espagnol à la MFR, aux élèves préparent leurs Bac ; ils doivent faire des trucs en Espagnol et vu qu'ils n'apprennent pas leur espagnol... Du coup, ils m'ont demandé vu que moi je suis resté 11 mois en Espagne, de leur apprendre l'espagnol. Je les aide même pour leurs exposés.

Jonathan : « C'est le fait de se lever tous les matins, aller travailler, respecter les gens, faire des contrats de stages, tout ça, ça m'a aidé ! »

Une faible appropriation des aspects contractuels

Alors que l'accès progressif à des responsabilités se vérifie dans l'accès au monde socio professionnel, et dans la régulation progressive des comportements par la confrontation aux diverses tentations que peuvent être l'ivresse ou la fuite (fugues), on note pourtant une difficulté pour les jeunes interrogés à s'approprier leur « projet social » ; en effet, bien que le projet pour l'enfant soit institué par la loi de 2007, et bien que la loi prévoie la participation des adolescents et des parents aux décisions qui les concernent, il s'avère que très peu d'adolescents connaissent l'existence d'un dossier écrit les concernant .

Pour Arnaud, comme pour la plupart des adolescents accompagnés par Ribinad, l'existence d'un tel document est évoqué oralement ; mais il n'est pas perçu, ni manipulé physiquement, puisque l'on renvoie généralement l'adolescent à des démarches écrites qu'il ne fera jamais : « *Ils m'ont dit que si je voulais avoir tout ça il fallait que je le demande au juge. Qu'il y avait un compte rendu de Ribinad mais qu'il fallait que j'envoie une lettre, mais je l'ai jamais vu.* »

Bien entendu les organisateurs consultent les adolescents sur leurs attentes, et surtout leurs objectifs de changement, qui restent longtemps mémorisés et fixés comme une référence à atteindre. Mais il n'existe pas de processus itératif permettant formellement aux adolescents de s'approprier, d'un point de vue administratif, leur évolution :

Arnaud : J'ai jamais fait la demande pour la voir.

Enquêteur : Mais tu sais qu'il existe ?

Arnaud : Oui un jour il y a une référente du pôle qui me l'a lu donc je m'en souviens.

Enquêteur : Estimes-tu avoir été assez consulté pour l'établissement de ton parcours personnel, en séjour de rupture ?

Arnaud : J'ai pas bien compris.

Enquêteur : Est-ce qu'on t'a consulté dans le projet de ton séjour de rupture ?

Arnaud : Est-ce qu'on est venu me voir ?

Enquêteur : Par exemple, est ce qu'on t'a dit : voilà on a un projet pour toi, nous on est Ribinad, qu'est-ce que tu attends de ce séjour de rupture ?

Arnaud : Ouais, si, si ils m'ont demandé.

Enquêteur : Tu as pu exprimer tes petites envies ?

Arnaud : *Moi a cet âge là... j'avais treize ans, c'était plutôt mes parents qui avaient mis des envies. Mais nous au début on a une fiche d'objectifs à remplir, les objectifs qu'on a, je sais plus ce que j'ai mis...*

Estimes-tu avoir été consultée pour définir les étapes de ton parcours personnel ?

Élodie : *Comment ? j'ai pas compris la question !*

Élodie se remémore quelques uns des documents administratifs nécessaires : *Oui bien déjà il y a le règlement je crois, il me semble, normalement, et... je sais que j'ai dû signer un papier pour ma sécurité sociale, parce que justement j'avais 16 ans et que du coup j'avais ma carte de sécu, et si non je crois qu'il n'y a rien eu à signer. J'ai, on a fait une sorte de sondage, on avait des questions à poser... y avait plusieurs feuilles et ben, j'ai répondu à celui là aussi mais c'est tout !*

Sally pense ne pas avoir signé de document, « *puisqu'elle était mineure au moment du placement* »

Candy, à propos de consulter son dossier personnel : *Je m'en doute, parce bon si je les voyais écrire tout le temps sur moi, il fallait bien que ça aille quelque part non ? Et après je sais pas du tout, moi la juge, je la voyais jamais, je l'ai vu que la fois où elle m'a placé et la fois où elle a levé le placement.*

Se construire à travers les stages

L'occasion de la recherche de stages est très fréquemment associée à l'expression de choix personnels ; différentes possibilités sont offertes aux jeunes, et ils plébiscitent fréquemment les choix qu'on leur a laissé faire, l'écoute dont ils ont pu bénéficier, l'individualisation du parcours qu'ils ont connu ; ainsi, ils expriment une grande fierté à l'égard de la construction, personnalisée, de leur projet professionnel. Plusieurs jeunes nous présentent des documents, diaporamas ou albums photos pour communiquer avec fierté leur réalisation.

Candy : *Soit on s'occupait des petits, soit des personnes âgées, moi ça ne me plaisait pas du tout, moi j'aimais bien le tourisme tout ça, je voulais en faire un projet et on m'avait mis dans les bureaux de l'association, donc pour faire un peu de secrétariat, un peu d'administratif, et en fait c'était la première fois qu'ils faisaient ça, donc ça c'était génial ! Et en même temps, je faisais un projet, car je voulais aller prospecter les hôtels après pour faire un stage dans un hôtel. Donc en fait j'avais prospecté toutes les mairies dans un rayon de 15-20 kilomètres, je partais en fait la journée, prospecter dans les mairies, savoir par exemple, le nombre d'habitants, s'il y avait plus de Français, ou d'Espagnols, enfin voilà les nationalités, et après j'avais mis tout ça sur papier, j'avais fait des lettres de motivation en Espagnol et en Français, un CV... et finalement j'ai réussi à faire un stage d'un mois et demi dans un hôtel, donc on a réussi à mettre ça, à bien mettre ça et c'était génial, puisqu'à la fin je parlais très bien espagnol, j'ai eu des clients, c'était des français, même anglais je me débrouille bien, et c'est là où ça m'a donné le goût du tourisme et d'ailleurs j'ai fait une formation après en revenant à Brest, je suis parti à Bordeaux et j'ai fait une formation Tourisme. Déjà quand je suis revenue à Brest en fait, j'étais plus, j'ai eu un rendez-vous avec la juge et puis en voyant ce que j'ai fait de mon séjour de rupture, et bien du coup, elle a levé le placement et après je suis partie à Bordeaux faire une formation tourisme.*

Candy : *meilleur souvenir, déjà ma famille, j'aimais beaucoup la famille où j'étais, et le fait aussi qu'on m'a donné carte blanche car c'était la première fois où ils laissaient quelqu'un dans les bureaux de l'association tout ça, au secrétariat et surtout de faire, de faire un stage dans un hôtel, c'était vraiment génial. Je me disais que j'étais vachement privilégiée par rapport aux autres.*

Le stage apparaît aussi comme le meilleur souvenir pour Paul, avec une fierté « *d'avoir fait tout, de la restauration, en esthétique, en coiffure...* ». De même pour Clément, qui avait toujours voulu faire de la carrosserie, pour qui le lien avec les maîtres de stage espagnols, puis avec un employeur français, apparaissent comme des tremplins pour accéder à l'âge adulte.

La responsabilité professionnelle est également propice pour acquérir un nouveau rythme de vie ; ainsi Alicia, plongée dans l'univers du restaurant de sa famille d'accueil africaine, est-elle propulsée dans un rythme très structuré :

Alicia : Je me levais vers 8h30, j'allais prendre ma douche, je me préparais, je me maquillais, on descendait les glaces d'eaux, tous les légumes et tout ça, pour descendre ça en bas, après on attendait la voiture, après je montais dans la voiture, je mangeais au restaurant, on commençait à faire à manger. (plus loin, à propos des changements opérés chez elle) : Par rapport au travail déjà, déjà être capable de travailler cinq jours sur sept à mon âge c'est déjà une preuve de courage. Ça m'a appris les trente-cinq heures par semaine déjà (rire).

Pour Cynthia, c'est l'exercice de son libre arbitre qui est relevé, quand nous discutons du stage ; elle insiste également sur l'altruisme, l'aide à autrui, la contribution sociale :

Cynthia : soit c'est deux heures de CNED, donc les cours à domicile, soit trois heures voire plus car moi je faisais 7 heures par jour plus mon stage. On peut aller là où on veut, on peut aller en restauration, maison de retraite, on peut aller en magasin de vêtement, on peut aller partout en fait. C'est comme on veut, mais il faut que cela nous plaise et il faut que cela nous arrange pour plus tard, car on ne va pas faire un truc qu'on n'aime pas.

Les stages en restauration, au Sénégal, permettent à des jeunes quelque peu isolés dans leur famille d'accueil, par crainte de sortir, de rencontrer de multiples personnes, africaines ou occidentales (Alicia).

La contribution sociale qui s'exerce à travers les stages est également sujette à rétribution, ce qui conduit ces jeunes à gérer un tout petit pécule, qu'ils utilisent pour des sorties ou des menus achats.

Théo : Je fais plein de trucs, je fais la préparation du matin, je fais les croissants, je fais les pains au chocolat, je fais plein de pâtes le soir, enfin vers l'après-midi, début d'après-midi... avec le patron, avec les salariés et tout, ils m'apprennent à faire des trucs... Après je fais un apprentissage dans deux ans, justement j'ai deux ans pour y réfléchir, c'est pour ça que je fais plein de stages, deux semaines de stages, deux semaine de cours en fait. Et ça se passe très bien et j'ai de bonnes notes...

Témoignage écrit Extraballe : Aujourd'hui je suis donc dans une formation qui me plaît : vente et aide à la personne. Je fais un CAP. Quand je suis venu dans la structure d'accueil, c'était vraiment la vente et au final, après mon retour, j'ai fait ça, vente et aide à la personne, et maintenant je suis davantage dans l'aide à la personne.

Accéder progressivement à l'autorité et à la relation d'aide

Certains adolescents évoquent le manque de liberté au cours du séjour, et pointent un contraste entre l'extrême sentiment de liberté durant la marche, et le sentiment d'encadrement permanent lors des phases sédentaires. Certains revendiquent également la solitude, pour échapper à l'accompagnement permanent, et refusent, de ce fait, les activités de loisir ou les activités sportives proposées.

D'autres expérimentent la fugue, transgressent des interdits, renouent avec des comportements pathogènes, mais pour mieux finalement s'approprier les interdits, en lien avec leur adulte référent ; un des organisateurs déclare : « après les premiers mois, on leur permet progressivement de se confronter à nouveau avec les différents poisons de la vie » :

Candy : Le pire souvenir ? Les interdictions de sorties, et quoi d'autre... j'avais fait une fugue quand j'étais partie. Un week-end. Je voulais sortir, il y avait des stations balnéaires avec plein de boîtes de nuits, voilà, je voulais. Je savais, j'avais prévenu, il y a un soir où j'en ferais une. Le mauvais souvenir, c'est que pendant les semaines suivantes c'était vachement dur avec Maria, c'était un peu dur, elle était vachement énervée contre moi. On ne se parlait plus, là c'était vachement dur.

Parmi les transgressions possibles, on note également que nombre de jeunes et de familles enfreignent le règlement sur les prises de contacts.

Élodie : Alors normalement on avait une carte d'une heure je crois par mois, , ou toutes les deux semaines, ou tous les mois, enfin je sais plus trop, je sais que c'était pour appeler les parents ; on avait les moyens postaux aussi également, et internet aussi, on avait une heure par semaine d'internet et du coup bon, ben moi je travaillais là où y avait internet, et donc j'ai un peu triché, j'étais souvent avec ma mère via facebook en fait, via les réseaux sociaux et on a arrêté parce qu'il n' y avait pas le droit non plus c'était dans le règlement intérieur, et c'était très bien déjà comme ça se passait donc voilà .

Cette question fait l'objet de négociation, ou plutôt de régulation de la part des accompagnants ; la règle est d'autant plus acceptée qu'elle renvoie à un principe d'équité à l'égard des autres jeunes ; elle permet, à cette occasion, de rappeler l'appartenance générationnelle.

Élodie : ils m'ont juste dit comme quoi ben voilà c'était pas dans, dans le règlement... les jeunes, enfin, il faut qu'on soit tous à égalité aussi, c'est pas parce que moi j'ai accès à internet que je peux souvent parler à ma mère et que d'autres jeunes ne pouvaient pas le faire et on m'a pas spécialement non plus dit « t'arrête, c'est bon, c'est fini l'ordinateur maintenant, t'es punie voilà ! » On m'a juste fait comprendre que voilà, c'était un principe c'était une règle pour tous les jeunes pareil donc euh y a pas de favoritisme quoi !

Peu à peu ces adolescents, caractérisés par le passage à l'acte, s'approprient l'autorité au sens de l'exercice de la liberté ; ils sortent d'une logique de soumission au pouvoir des autres, pour prendre pouvoir sur eux-mêmes, et accèdent ainsi à la confiance en l'autre. Suite à ces apprentissages, la relation à l'autre devient effectivement possible, qu'il s'agisse des adultes en général, de référents ASE, ou d'un psychologue.

Samantha : c'est pt' être aussi avec l'âge, parce qu'au début, moi j'me disais les éduc's là ! ils sont là pour nous enquiquiner quoi ! Ils sont pas là pour... j'me rendais pas compte qu'ils étaient là pour notre bien être en fait ! Après au fur et à mesure, j'me suis rendue compte, qu'ils étaient présents, toujours là enfin, prêt à nous écouter, à nous aider, nous épauler, enfin tout ça quoi !

David : Qu'est-ce que j'ai appris ? Faire confiance au gens... Oui, les relations que j'ai nouées par rapport aux accompagnateurs... aux associations par rapport au nomadisme.

Alicia : Je les prends moins pour des cons en fait, je les respecte même s'ils m'énervent, je les respecte.

Élodie : Ma référente ASE, c'est qu'une fois arrivée en France que j'ai enfin rencontrée, en fait donc du coup j'ai commencé plus particulièrement à l'apprécier parce qu'au final elle était gentille et puis, ben elle m'avait pas fait de mal et puis voilà quoi ! J'en ai eu trois j'crois ou quatre avant de partir en Espagne alors moi mes éducatrices en fait j'les ai jamais aimées !

Plus loin : Non ! ben, mes éducatrices et tout ça, ça n'a rien changé, parce que j'les aime toujours pas autant ! enfin si quoi que ça a changé parce que j'ai grandi aussi, depuis j'ai pas mal muri et je parle plus à un adulte comme en crise d'adolescence auquel j'aurais pu être avant.

Cynthia : Ça dépend avec quel référent ? Car j'en ai eu beaucoup des référents et de référentes car là encore ça a changé. J'en ai une depuis trois semaines, depuis trois semaines donc du coup, ça un peu changé mais celle que j'ai là, je l'adore. Elle est super gentille, elle fait plus de choses pour moi que les autres référentes que j'avais.

Guénola : il y a eu des choses après qui ont fait que... mais comme je disais , c'est là que j'ai pu aller vers les personnes, les éducateurs et tous les services sociaux qui existent pour être aidée, alors qu'avant, j'aurais pas... je serais restée dans la merde.

Témoignage écrit Extraballe : Quand je suis revenu je trouvais que j'avais changé. Là-bas j'avais parlé avec des adultes et en revenant j'avais plus de facilités à parler avec les adultes. J'arrivais à me faire comprendre dans ce que je voulais. J'allais davantage parler avec les gens, je suis donc moins timide et j'arrive facilement à parler de moi avec des personnes extérieures et même avec la psychologue.

Finalement le recours à l'adulte fonctionne, lorsque les adultes sont consistants ; ce n'est pas toujours le cas avec les parents ; les relations familiales sont expérimentées dans certains cas, mais ne donnent pas toujours satisfaction ; néanmoins les figures d'autorité que sont les éducateurs ou référents ASE sont systématiquement mieux perçues au retour du séjour de rupture.

Découvrir la vie amoureuse, construire un couple et un foyer

La construction d'une nouvelle dynamique biographique passe parfois, pour certains jeunes (3 sur 25 dans notre échantillon), par la construction d'une expérience amoureuse et d'une relation durable, jusqu'à l'installation en ménage ou la naissance d'un premier enfant. Il s'agit bien là, indépendamment du projet des organisateurs, de l'accès à de nouvelles responsabilités. Mais notre enquête nous conduit à formuler un point de vigilance sur cette question.

Élodie : Oui, parce grâce à ça au moins, je sais que déjà là, c'est grâce à ça que là par exemple j'ai beaucoup moins peur de prendre un appartement parce que je sais que j'ai déjà vécu dans une sorte d'appartement toute seule, sans maman, sans rien et quasiment toute seule quoi donc c'est pour ça que j'ai pas peur. Du coup avec mon copain avec qui, dimanche là justement ça va faire un an et demi qu'on est ensemble, donc du coup on décide de... enfin on a décidé de se mettre ensemble !

L'adolescence est le moment de la découverte de la sexualité ; si, pour les adolescents français, l'âge moyen au premier rapport sexuel est environ de 17 ans, nombreux sont les adolescents et adolescentes qui le découvrent plus précocement, notamment parmi les jeunes concernées par les séjours de rupture. Ainsi, plusieurs expériences difficiles, voire douloureuses, sont relatées par les adolescents. Dans les 25 situations étudiées, cinq jeunes filles nouent des relations amoureuses, connaissent des relations sexuelles, et sont confrontées à une grossesse, une interruption volontaire de grossesse, ou un placement de leur nourrisson ; il s'agit de jeunes filles qui ont connu au préalable de multiples placements. Un garçon s'installe en couple avec une des jeunes filles mentionnées ci-dessus, et un autre voit son séjour écourté pour tentative d'agression sexuelle (soit 7 situations sur 25 étudiées). Avant leur départ, au moins cinq autres jeunes auraient fait l'objet d'agressions sexuelles, un garçon et quatre jeunes filles. On constate ainsi, pour 12 situations sur 25, des situations problématiques en lien avec la sexualité.

Du point de vue d'un des organisateurs, il est très difficile de donner des chiffres puisque ces faits sont fréquemment déclarés au cours du séjour et de l'échange quotidien avec les accompagnants, et ne figurent pas dans les dossiers initiaux ; d'autant que la situation est variable selon les périodes étudiées. Mais ils estiment raisonnable de dire, sans vérification possible, qu'environ 10 % des garçons accueillis, et la très grande majorité des jeunes filles, auraient fait l'objet d'agressions sexuelles en amont de leur séjour, ce qui expliquerait bien sûr un nombre très important de mises en danger et de conduites à risques.

Ces questions, autour de la relation amoureuse, de la vie affective, de la sexualité, de la contraception, de la prévention des maladies sexuellement transmissibles sont pourtant très peu, voire pas du tout, développées par les organisateurs.

David : On s'est connu pendant les sports collectifs...c'était organisé de temps en temps... les petites randonnées qu'on faisait collectivement... Les premiers mois on n'a pas le droit de rencontrer d'autres jeunes, le premier mois pendant le nomadisme c'est sûr... le deuxième mois je crois qu'on n'a pas le droit non plus, je crois que c'est à partir du troisième mois qu'on a le droit de voir des jeunes mais vraiment exceptionnellement...

Marie : Au bout de quelque temps les jeunes ont le droit de se rencontrer dans le cadre d'une activité sportive avec les accompagnateurs, le chef du secteur avec lequel on est... et puis du coup là on se rencontre entre

jeunes et on peut même faire entre jeunes mais toujours accompagné des éducateurs, car on n'a pas le droit d'être sans les éducateurs. Donc du coup, là-bas j'ai rencontré, bon c'est vrai que je m'entendais bien avec lui, on était des supers amis et du coup on est allé ... au service de suite à Pau : « oui ça te dirait pas de venir avec moi au service de suite tout ça... du coup moi j'ai réfléchi à ce que j'avais à perdre à X et ce que j'avais à gagner à Pau. Donc je me suis dit ça vaut le coup d'essayer, donc j'y suis allée pour ça et du coup on est sortie ensemble et vous voyez on est toujours ensemble et on a un bébé.

Samantha : après 5 semaines en France, passe 2 mois au Burkina et 2 mois au Mali, accueillie chez un « grand frère ». En fait il y avait quelque chose qui était interdit là bas ! on n'avait pas le droit d'avoir de copain ni rien, et en fait j'ai eu un copain là bas, dans la famille et du coup, ben ça s'est pas bien passé et du coup, je suis... ils ont découvert ça déjà, j'avais pas droit, ils ont découvert ça, ça c'est pas bien passé et hop ! J'étais dans une courée en fait, on appelait ça comme ça, une courée, et y avait toute une famille et en fait, c'était mon cousin africain quoi ! C'était quelqu'un que j'avais rencontré là bas ! si j'suis partie c'est parce que ça c'est pas bien passé ! après j'vais pas trop rentrer dans les détails mais... ça a plutôt mal tourné et du coup après j'ai dit aux éducateurs et après ils m'ont ...

Clara : Et après je suis remontée au mois d'août. Parce que l'on a découvert que j'étais enceinte de six, sept mois et demi... c'était un déni de grossesse en fait, je ne savais pas ; j'avais 15 ans. ... j'ai passé 15 jours à l'hôpital, et après, j'ai fini... j'ai atterri au SDAF, au foyer jeunes mères. Normalement, après, je devais partir sur Périgueux. Et on avait été visiter une école de cheval. Et vu que j'ai accouché, tout mon projet s'est écroulé.

Guénola, qui revient enceinte du séjour de rupture, exprime un désir irrépressible de suivre l'amour de sa vie : Non, parce que c'était moi qui était butée, et je voulais pas entendre parler de personne. Moi, je voulais suivre l'amour de ma vie ! Je voulais quitter l'asso. Il est venu avec moi à Rennes, et c'est lui qui m'a fait venir ici. Et deux semaines après, j'étais là. Deux semaines après, j'étais à la rue. C'est ce qui est arrivé par la suite que j'ai regretté. Parce que j'avais... en fait, j'avais quitté l'asso pour rien.

7 – Le travail d'accompagnement

Le travail réalisé par les accompagnants s'inscrit dans un tout autre contexte que ce qu'ont connu les jeunes jusqu'à présent ; dans les structures étudiées, on parle d'accompagnateurs et non pas d'éducateurs. Cette différence est fréquemment mentionnée par les jeunes, et c'est pourquoi nous parlerons volontiers de « dés institutionnalisation », en écho à l'article belge mentionné au chapitre 3. Les entretiens nous montrent que les intervenants professionnels construisent des relations de confiance et apportent un soutien cohérent aux adolescents. Si la rupture est parfaitement structurée et apporte une aide considérable à ces ados, un des enjeux centraux est bien sûr de travailler la transition et le retour dans l'environnement social d'origine ; un autre enjeu est de pouvoir accompagner efficacement les parents afin de leur permettre de développer leurs propres compétences.

7.1 - Un processus de dés-institutionnalisation

Les séjours de rupture sont diversifiés mais présentent tous la caractéristique d'être, par définition, atypiques (structures d'accueil non traditionnelles). Généralement l'on y trouve des travailleurs sociaux statutaires, de formation d'éducateur spécialisé, mais qui exercent en situation d'encadrement ; pour l'accompagnement quotidien, il est fait appel à des familles d'accueil étrangères (Espagne, Afrique...), ou à des accompagnateurs (Ribinad). Les familles d'accueil inscrivent les adolescents dans leur environnement domestique et social, et proposent également, en Afrique, une référence à « un grand frère » et une immersion en milieu professionnel, le plus souvent dans des restaurants ou des organisations non gouvernementales.

Les accompagnateurs recrutés par Ribinad, pour leur part, présentent des profils diversifiés en termes de formation initiale (le niveau BAC est requis, mais certaines personnes sont titulaires d'un Master ou Doctorat) et d'expérience professionnelle (bâtiment, animation, éducation spécialisée, secteur tertiaire...). Salariés au SMIG, ces accompagnateurs ont généralement entre 25 et 30 ans et sont dépositaires d'une expérience de vie où les voyages, l'animation de centres de loisirs et colonies de vacances tiennent une bonne part ; beaucoup expriment le souhait de poursuivre ensuite vers l'éducation spécialisée. Accompagnateurs comme familles d'accueil bénéficient d'une formation interne organisée par les organisateurs de séjours.

La désignation même de ces accompagnateurs (Ribinad), ou grands frères (Afrique), est importante puisqu'elle permet aux adolescents de sortir du contexte d'éducation spécialisée et de leur identité d'enfants placés. Au-delà de cette question sémantique, la dés-institutionnalisation des jeunes s'opère par de nombreux aspects : individualisation du suivi ; personnalisation des objectifs et des choix quotidiens (ici la re-personnalisation prend le pas sur le processus de dépersonnalisation décrit par E. Goffman à propos des « institutions totales⁷⁵ ») ; agrégation à un nouveau groupe d'appartenance qui se substitue aux groupes de pairs antérieurs ; inscription dans un nouvel environnement naturel ; participation à la vie socioprofessionnelle de droit commun ; renforcement de la capacité d'agir. Il est probable que ce phénomène contribue amplement au renforcement des compétences subjectives et sociales des adolescents, et à la sortie d'un fonctionnement en faux self que certains adoptent au préalable.

Samantha : j'ai été au Mali, au Burkina Faso aussi, j'ai fait deux mois dans chaque pays, donc en fait c'était assez particulier parce que c'était des grands frères qui nous hébergeaient, c'est comme ça, enfin chacun avait son grand frère.

Arnaud opère une nette différence entre le métier d'accompagnateur, « qui est juste là pour accompagner, et c'est tout », et le métier d'éducateur : « il n'a pas le rôle d'un éducateur, il est vraiment là pour nous amener au stage ». Cet accompagnateur est présent « H 24 », « on dort avec lui ; il n'y a que pendant le stage qu'il n'est pas avec nous ». S'instaure alors une proximité affective, qu'il est d'ailleurs difficile d'exprimer avec des mots, même si les accompagnateurs se succèdent au fil des semaines, afin justement que le lien affectif ne devienne trop envahissant et menaçant : « Ils essayaient d'être plutôt amicaux, enfin qu'on se sente, ils essayaient de faire en sorte qu'on se sente bien pour qu'on puisse parler, on essaie d'être proche, je ne sais pas comment dire ça... » Ce sont ainsi de multiples séparations qui se succèdent, plus ou moins difficiles en fonction de la complicité qui s'était installée. Le tiers éducatif ne s'inscrit pas dans une relation exclusive, et les jeunes accèdent petit à petit à l'altérité, l'« autrui généralisé », qui les aide vraisemblablement à construire des formes d'attachement de plus en plus sécurisées.

Élodie : c'est comme ça qu'ils disent en fait, c'est des accoms, c'est ça, on dit pas éduc, parce qu'ils ont pas forcément le diplôme d'éducatrice mais du coup, en fait, elles nous accompagnent, du coup elles sont accompagnatrices quoi !

David : si je voulais bosser un peu des maths je faisais des maths enfin il n'y avait pas de rendu... ça restait entre moi et l'éducateur...enfin ce n'est pas vraiment des éducateurs mais bon...

Le psychologue du service s'inscrit également dans une proximité avec les jeunes, qui nous relatent les entretiens de pré admission et d'admission, lors desquels le psychologue sort marcher avec eux, pour instaurer une relation de proximité et de confiance. Il ressort de nombreux entretiens que la proximité générationnelle et sexuée est un facteur facilitant les relations d'attachement.

⁷⁵ Goffman Erving, Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979.

Élodie : C'est des relations adultes à adolescents en fait, mais pas si adulte que ça parce que c'est un jeune adulte, et il y a une bonne relation de confiance entre les jeunes et les adultes aussi, et quelquefois même à certains moments, il y a des moments de complicité entre moi avec mes accompagnatrices j'ai eu des moments de complicité parce que ben on rigolait tellement, on passait de très bons moments ensemble quoi ! mais du coup ben on s'en souvient forcément de ces personnes là !

Moi je pense que jeune adulte, ça convient totalement parce qu'avec des jeunes justement, suivant le motif pour lequel ils sont là, ils ont besoin quasiment de quelqu'un de leur âge plutôt que des gens un peu plus vieux, parce que je pense que si ils avaient été trop vieux ça aurait pas été possible.

De nombreux travaux de recherche ont posé l'importance d'une relation d'aide qui soit sincère, patiente, contenante, structurante, basée sur l'authenticité et la confiance ; « la jeune personne doit également sentir qu'elle est perçue comme un sujet⁷⁶ », dans une prise en charge adaptée et progressive, claire, et fondée sur des objectifs individualisés et revus régulièrement⁷⁷. L'accompagnement du séjour de rupture laisse une large part à l'expression de demandes et de choix individuels, et à la prise de décisions par les jeunes ; il s'agit d'un soutien renforcé et permanent à l'expression de leur subjectivité.

Cynthia : Non, c'était un moment où j'étais têtue, je ne voulais pas y aller ni rien et en fin de compte j'ai lu le règlement, car du coup ils te passent un petit règlement. On a juste à le lire et après on doit rappeler pour dire si on peut prendre un autre rendez-vous pour voir si ça nous plait...

On note également, qu'à la différence des autres institutions, les jeunes interviennent dans le choix et la durée des liens intersubjectifs, avec les accompagnateurs, avec les maîtres de stage, avec l'environnement villageois ; le choix des « tuteurs de résilience » n'est pas décrété par des contraintes institutionnelles, mais s'élabore au fil d'un cheminement et parmi de multiples possibles.

L'individualisation du suivi

Un travail personnalisé est réalisé afin de faciliter à la fois un attachement sécurisé, et à la fois la séparation ; c'est pourquoi l'organisateur relaie régulièrement ses accompagnateurs, lorsque des difficultés relationnelles s'installent, mais aussi lorsque l'adolescent investit trop la relation, ce qui pourrait mettre en difficulté son individualité.

Cynthia : du coup ça permet de rencontrer d'autres personnes, parce qu'avoir toujours le même accompagnateur, car moi j'ai gardé deux mois et demi la même accompagnatrice et au bout d'un moment c'est parti en clash quoi. Du coup, ce n'est pas top et c'est bien de rencontrer d'autres accompagnateurs.

Les relations s'appuient sur le vivre avec, l'écoute, la bienveillance et l'attention permanente aux expressions et besoins des jeunes. Il est fréquent que les nouveaux accompagnants, arrivant en période de sédentarisation, soient moins investis affectivement par les jeunes ; ce qui crée parfois un sentiment d'isolement, d'absence de référent (Sally) ; bien entendu, dans ce cas, les organisateurs changent successivement d'intervenants jusqu'à ce qu'un attachement plus durable se reconstruise avec chaque jeune. Néanmoins, dans le cas de Sally, des symptômes dépressifs apparaissent, qui écourtent le séjour et impliquent une prise en charge médicale et médicamenteuse, puis une hospitalisation au retour en Bretagne. Elle juge le séjour trop long, exprimant à maintes reprises une incapacité à se séparer de sa mère, et une difficulté à supporter le manque de solitude, du fait de la présence permanente d'une accompagnatrice. Elle déplore également le manque de confidentialité avec les accompagnatrices, lorsqu'elle découvre que ses confidences sont relatées aux responsables du service ; cela est mentionné par d'autres jeunes :

⁷⁶ FROHLICH-GILDHOFF Klaus and al, "Professional support for violent young people, Results of a comparative European study", *op. cité*.

⁷⁷ BORN Michel, *op. cité*.

Sally : « Moi, j'évitais parce qu'en fait tout ce que... en fait toutes les semaines ils doivent écrire ce qui s'est passé et ils doivent dire tout ce qu'on leur a dit... C'est ça qui était dur, on avait personne avec qui se confier parce qu'on savait que eux... tu ne pouvais pas raconter des trucs, ils allaient tout dire après au responsable en fait... »

Le cadre d'autorité est mal accepté par Paul, qui nous raconte son plus mauvais souvenir : « quand on t'appelle et qu'on te dit qu'ils ont su que tu as fait ça et tout... tu as un appel tous les mercredis, et ils vérifient tout, quoi, c'est chiant. Mon plus mauvais souvenir c'est qu'on ne peut rien faire quoi, enfin tu ne peux pas sortir comme tu veux. »

Paul apprécie l'accompagnement individuel, les stages, les activités ; « je ne voulais pas partir, mais au final ça m'a plu, c'était plus des vacances qu'autre chose ». Il apprécie surtout le « travail sur l'autonomie », qu'il évoque à plusieurs reprises : « on est avec un accompagnateur, et il est H-24, il t'emmène partout et tout, sauf pour aller travailler, et le lundi quand il a une réunion... et à la fin on travaille l'autonomie, et on est tout seul, en fait, on commence par des aprèm, et après des nuits. Mais c'est quatre nuits maximum ».

Élodie : Oui pour moi j'ai été consultée et c'est moi aussi qui ai fait la démarche d'aller là bas donc, ensuite, selon les envies, les activités que j'avais à faire, les stages c'est moi qui les ai choisis, quand on devait travailler justement avec le CNED, les cours par correspondance, c'est moi qui, on m'a laissé le choix pour choisir les horaires auxquels je voulais travailler enfin, j'ai été, euh comment dire... c'est moi qui ai pris toutes les décisions, tout en même temps qu'on me demandait quoi, en fait ils me lançaient sur la voie et moi je finissais toute seule quoi !

David : Franchement c'est bien... puis même pour les stages c'est ce que tu veux faire, ils ne vont pas te mettre dans le commerce si tu veux faire du bâtiment...ils font vraiment tout, tout est basé sur la personne... sur son parcours, sur ce qu'il veut faire...comment il est aussi car ils ne vont pas donner de l'autonomie à quelqu'un qui fait des conneries dès qu'on le laisse 5 minutes tout seul...C'est ce qu'ils disaient d'ailleurs, ils adaptent le séjour à la personne... c'est vraiment fixé sur ce que tu as envie de faire et pas...

Un cadre sécurisé

La rencontre de pré admission est essentielle, dans les propos des jeunes et des parents, pour s'engager dans ce projet ; une partie des jeunes évoque la lecture du règlement de l'association, la découverte de son organigramme, et la rencontre avec le psychologue, qui construit une première relation de confiance en marchant à l'extérieur avec les jeunes. Parfois le départ est précipité, ce qui nuit au sentiment de sécurité des adolescents : ainsi Elodie, prévenue trois jours avant son départ par peur qu'elle ne parte en fugue... Inversement, Cynthia approuve d'avoir été préparée, ayant attendu plusieurs mois son départ. La lecture du règlement, la cohérence des adultes permettent de se projeter :

Cynthia : Oui, un peu, les règles le règlement, je me suis dit que ça n'allait pas être si mal que ça et puis j'avais toute ma famille qui me soutenait et donc j'ai changé d'avis par rapport à ça. Puis je me suis dit que peut-être que j'allais pouvoir changer mon comportement, car je n'aimais pas mon comportement à ce moment-là. Donc du coup, je me suis dit que cela allait m'aider à changer.

Témoignage écrit Extraballe : Je revenais ici (à Extra-Balle) toutes les semaines. Certains soirs je restais jusqu'à 10 heures, 11 heures et même plus. J'aurais compris qu'on me dise : « Bon, t'es gentil mais il va falloir y aller ». Pas une seule fois quelqu'un m'a demandé de partir.

La bienveillance et l'autorité

L'accompagnement est synonyme de cadre, d'autorité, de frustration : il demande aux jeunes, tout d'abord, de différer et se projeter dans le temps ; selon Arnaud, « il faut faire la demande le lundi ; en fait le

lundi faut demander tout ce que tu veux pour le reste de la semaine et du coup lundi tu fais ta demande d'autonomie. »

La plupart des jeunes interrogés distinguent la présence quotidienne des accompagnateurs (les care giver), et l'autorité qui émane d'un tiers positionné dans sa région d'origine. Paul apprécie pouvoir changer d'accompagnateur régulièrement, car « *des fois ils nous foutaient à bout* » ; et reste en contact avec une de ces personnes, avec qui il essaie de communiquer par courriels, qui restent sans réponse. Paul parvient finalement à parer à son puissant désir de retrouver ses amis, mais se montre, trois mois après son séjour, tiraillé entre ses pairs et la confrontation avec ses parents, épaulés par un éducateur de l'ASE qui vient fréquemment le rencontrer.

David : Pour moi ce n'était pas des accompagnateurs à la fin c'était comme des potes tu vois...on racontait nos vies, on délirait, on peut se raconter des conneries, mais bon après il faisait quand même leur taff, c'était un film par semaine. Même si, ils t'aimaient bien et que tu l'aimais bien ce n'était pas deux films dans la semaine...

Candy : N., je l'aimais bien, lui j'arrivais bien à parler, j'arrivais bien à dire ce que je voulais. Parce qu'avec l'autre éducateur, J., parfois il y avait des sujets, c'était dur quoi, on n'arrivait pas à se mettre sur un terrain d'entente, alors que N., c'était beaucoup plus simple, j'avais l'impression que lui il m'écoutait plus. Il écoutait mes attentes mais après je suis d'accord que je ne pouvais pas avoir tout ce que je voulais. Mais lui j'ai l'impression que lui il était beaucoup plus à l'écoute que J..

Marie : On s'est bien amusés, puis même les accompagnateurs, c'est vrai qu'ils sont assez stricts tout ça mais dans l'ensemble un lien se crée au bout d'un certain temps ; on s'apprécie vraiment tout ça et puis on rigole on a des petits délires, même à nous ça nous fait du bien de ne pas être tout le temps dans un truc trop strict donc ils savent aussi rigoler avec nous...

Le contraste avec l'ASE

Nombreux sont les témoignages qui argumentent sur la différence entre le séjour de rupture et les prises en charge traditionnelles. La capacité à agir semble fortement compromise dans certaines prises en charge par l'ASE, notamment du fait des questions de délégation de responsabilité, de demandes d'autorisation pour organiser ses week-ends ou ses vacances, et des délais de réponse :

Alicia : Tout le temps, tu peux pas faire ce que tu veux avec tes parents, s'il veulent prendre des vacances tu es obligé de faire la demande. Enfin, c'est un peu abusé quoi.

Mère de Sophie : Il y avait un suivi à la maison, mais ça a rien à voir ! Elle était plus en sécurité, il y avait du monde autour d'elle, ils étaient tous autour d'elle ! De toute façon déjà à la base elle avait qu'une seule éducatrice pour elle, donc déjà c'est beaucoup, elle a eu le temps de s'occuper de Sophie ! Que s'il y a une éducatrice pour 36 élèves, c'est même pas la peine ! Que là elle était toute seule, elle savait très bien avec qui, elle rencontrait d'autres personnes mais y avait qu'une éducatrice pour elle ! Elle a bien été prise en main !

La permanence du lien, et le suivi individuel permanent constituent une autre spécificité du séjour de rupture, qui contraste avec l'organisation professionnelle et plus anonyme des lieux d'hébergement de la protection de l'enfance.

Témoignage écrit Extraballe : Ce n'était pas du tout pareil que dans le foyer où j'étais. Ce n'était pas le même fonctionnement. On était vraiment tout le temps avec les éducateurs.

Les référents ASE apparaissent, pour certains jeunes, comme de parfaits étrangers ; parmi les jeunes en primo placement, Arnaud indique, à propos de ses relations avec son référent ASE : « *Non, je ne sais*

pas enfin, j'ai dû l'avoir au téléphone trois fois. Enquêteur : c'est ton référent ASE ? Arnaud : c'est au CDAS, je ne sais pas ce que c'est, je suis perdu dans ces trucs là ». Pour les jeunes qui bénéficient d'un suivi depuis plus longtemps, ils critiquent parfois le manque de pouvoir d'agir, et une forme de pression normative qui est exercée mais qui ne répond pas aux besoins de leur construction subjective. Bien au contraire, puisque plusieurs adolescentes déplorent le manque de réactivité et d'efficacité de leurs référents, qui objectivement peinent à faire face au grand nombre de dossiers qu'ils ont à traiter : pour obtenir un contrat jeune majeur ou une nouvelle audience chez le juge.

Élodie : D'accord, mais pourquoi tu dis, j'ai jamais aimé mes éducs, c'est quoi, qu'est ce que t'aimes pas ? Franchement, j'en sais rien du tout, j'm'entends juste pas bien avec elles, j'aime pas la façon dont elles ont de faire les choses comme ça, là par exemple je suis censée avoir un contrat jeune majeur, dans moins d'un mois et j'suis censée avoir rendez-vous déjà depuis un mois que mon éducatrice est censée prendre avec une autre association pour que je puisse écrire un courrier enfin voilà c'est compliqué et... là je viens d'apprendre que mon éducatrice a pris rendez vous avec moi pour le 5 février là, elle toujours pas pris le rendez vous avec l'association, et moi dans un mois je suis partie de la maison et j'aurais voulu avoir mon contrat jeune majeur, sauf que, étant donné qu'elle fait rien et qu'elle laisse trainer ça et ben moi ça me plaît pas et, j'fais les choses mieux par moi-même qu'avec elle en fait ça m'a toujours énervé qu'elle vienne toutes les semaines à la maison qu'elle vienne me voir, j'étais trop compressée, on était trop sur mon dos, alors que justement j'ai besoin d'espace, d'autonomie, de liberté surtout.

Élodie : en fait moi, toutes mes éducatrices et tout ça, c'est pas moi qui les ai choisies et j'ai jamais voulu en avoir en fait et ça m'a toujours embêtée parce qu'elles prennent toujours rendez-vous au moment où ça m'arrange le moins, où j'ai des choses de prévues, elle cherchent jamais à me contacter moi pour avoir un rendez vous alors que je suis bientôt majeure, étant donné que je sais que le juge a dit comme quoi l'éducatrice à ma majorité j'en ai plus, donc j'pense qu'elle prend vraiment ça à la, enfin, elle me prend à la légère parce que elle doit voir que je me débrouille déjà assez bien toute seule et que j'ai pas besoin d'une éducatrice quoi !

Sally déplore le manque de disponibilité et d'efficacité de sa référente ASE ; elle lui reproche son manque de réactivité pour prendre contact avec le juge, et mettre un terme à son hospitalisation de retour de séjour.

Cynthia : Comme ce week-end ma copine m'a invitée, enfin m'a préparé une fête pour moi pour mon anniversaire. Donc tout du coup elle savait qu'il fallait demander à plein de monde, aux référentes, aux éducs, aux juges... pour dormir chez elle. Donc du coup ça été accepté car ma référente a boosté un peu le truc. En une semaine elle a réussi à avoir un accord de tout le monde. Alors que mes anciennes référentes auraient mis 2-3 semaines à avoir l'accord. Je préfère celle que j'ai maintenant. Elle au moins elle est claire, elle fait les choses bien comparé à l'autre quoi.

Gaëlle : et alors comment qualifierais tu ta relation avec ta ou ton référent ASE ? j'la définis pas ! enfin, j'lai vu une fois depuis que j'suis placée, et quand j'étais en séjour de rupture ben j'ai jamais eu affaire à elle, j'mets même pas de visage dessus quoi ! j'lai vue une fois à mon retour d'Espagne comme j'approchais de ma majorité, mais j'lai pas vue... ben voilà, elle est passée quoi, 10 mn et voilà et avant j'lai pas vue enfin, pffff !

Marie : Elle ne m'écoutait pas déjà, donc on ne peut pas aider un jeune si on ne l'écoute pas déjà, elle jugeait les choses sans savoir parce qu'elle n'écoutait pas donc elle ne pouvait pas savoir... pendant tout mon séjour en Espagne elle n'a jamais pris de nouvelles, donc elle n'appelait pas déjà...pour savoir comment ça se passait...donc elle s'est dit celle-là elle part 6 mois, je suis tranquille pour 6 mois, je vais m'occuper des autres et hop après je la reprends. Mais non ça ne se fait pas comme ça quand on est référente ASE...

Marie : Oui, car c'est marrant c'est ce que je me disais, là-bas les accompagnateurs à Ribinad ils ne sont même pas formés... ils ne sont pas éducateurs, ils n'ont pas de formations spécialisés dans ce domaine et eux ils sont efficaces... et quand on voit ici les référents ASE et ceux qui sont...qui ont un vrai diplôme, ils n'y arrivent pas... c'est quand même fou de se dire ça...

7.2 - La préparation du retour et la suite du suivi

Les adolescents et les parents témoignent de la difficulté à assurer la transition entre un suivi individualisé de proximité et le retour vers le droit commun ; ils revendiquent fréquemment le maintien d'un suivi, sous la forme d'un service de suite. Le rôle du référent ASE pour assurer un fil rouge est également invoqué, et se situe en position centrale sur toutes ces questions. La difficulté à quitter le suivi est fortement exprimée par les jeunes qui ont connu de longues trajectoires de placement, mais pas seulement. Il semble difficile mais nécessaire de trouver une adéquation entre la temporalité des mesures institutionnelles et la maturation des jeunes, qui expriment eux-mêmes à partir de quand ils n'estiment plus nécessaire d'être suivis.

Sally : J'ai été en service de suite alors que j'étais encore scolarisée, et après j'ai continué avec un contrat jeune majeur pour continuer à être à Avel Mor en fait, même majeure, j'ai continué à être là-bas... jusqu'à mes dix-huit ans et à dix-huit ans ils m'ont demandé si je voulais arrêter, j'ai dit que « oui »...

Élodie : En fait j'suis revenue, on m'a déposée à Ribinad, j'ai été déposée là bas et je ne les ai plus jamais revus (rire pincé) ; c'est ma mère qui m'a, qui est venue me chercher, et ensuite ça a été ma référente ASE justement, qui est restée avec moi jusqu'en octobre, jusqu'à ce que je passe devant le juge justement qui a remis une éducatrice et voilà, tout s'est fait dans la vie comme avant en fait.

David : Si admettons j'étais resté sur Pau ça aurait été super, il y a l'appartement tac progressivement tu trouves du travail, progressivement ils t'aident à trouver un appartement à ton nom... Parce que tu as encore un suivi derrière pour t'aider à appliquer tes ambitions, tes objectifs... c'est plus difficile pour ceux qui n'ont personne pour les aider... C'est vrai que c'était intéressant là-dessus à Pau. Donc à la fin... j'ai appris que Marie était enceinte et elle se plaisait pas à Pau... du coup elle est partie à Brest... et moi j'ai fait ma demande pour changer de service de suite... et ils ne pouvaient pas me prendre là-bas, du coup je suis retourné à Lorient... Via mon autre référente, j'ai encore eu un appartement... un service de suite quoi...

Marie : Ils nous aident en nous amenant dans d'autres structures mais du coup ça n'aide pas... car je vais vous dire honnêtement, moi et David j'ai l'impression qu'on est un peu les seuls jeunes de Brest ici qui s'en sont bien sortis... car la plupart des autres jeunes que j'ai pu croiser qui étaient en séjour de rupture avec nous ils sont repartis dans la même merde... la même galère... Ils sont relâchés, moi je pense qu'ils ont besoin d'être tenus jusqu'à ce qu'ils aient un emploi... Ouais, il faut que le suivi aille jusqu'au bout sinon s'il s'arrête en plein milieu du chemin, ça sert à rien ils font tout ça pour rien, c'est dommage... c'est dommage que Ribinad, en fait continue pas à suivre le... ici... si, ils suivent dans le sens ou voilà moi on m'a amenée jusqu'à Morlaix en voiture et puis on m'a dit « au revoir Marie »...

Guénola : en fait, tout s'est passé du parfait au pourri. Parce qu'à l'asso, avec l'asso, on avait tout. Et quand je suis rentrée chez ma mère, je pensais que cela allait bien, vu que j'avais 17 ans, c'était la fin de mes 17 ans quand même, j'allais avoir 18 ans... En plus, j'étais enceinte. Mais en fait... peut-être un suivi après le lâchage. En fait, c'est peut-être ce que j'aurai dû faire. Rappeler tout le monde.

De fortes attentes pour le suivi scolaire

Les semaines à l'étranger sont rythmées par les cours par correspondance, qui sont adaptés à la situation de chaque jeune, et lui permettent d'obtenir son diplôme national du brevet des collèves (DNB), ou à défaut le CFG (certificat de scolarité générale). Le retour à une scolarité normale apparaît comme un enjeu majeur pour les adolescents et leurs parents, qui apprécient les démarches entreprises par l'organisateur du séjour de rupture, qui contrastent souvent, dans les propos, avec l'inertie ressentie au sein de l'ASE, « qui restent dans les bureaux... » (Sally). Les parents interviewés, dans le cadre de cette recherche, ont souvent parlé de leurs inquiétudes quant au parcours scolaire de leurs enfants. Si ce parcours est fréquemment semé d'embûches, chaotique, perturbé, difficile... Il reste très souvent pour eux un fil conducteur et une des clefs de la réussite pour leurs enfants. Le lien scolaire, parfois même ténu, apparaît nécessaire et porteur.

Le retour à la scolarité s'effectue progressivement, avec un temps d'adaptation plus ou moins parsemé d'absentéisme, parfois dans des établissements spécialisés tels qu'Avel Mor ; et la plupart des jeunes énoncent avec fierté l'obtention du brevet, qu'il s'agisse du Diplôme National du Brevet, dans le meilleur des cas, notamment chez les jeunes filles, ou du Certificat de Formation générale. Nombre de jeunes se réinscrivent par la suite en Baccalauréat professionnel, visant dans un second temps un BTS (Brevet de Technicien Supérieur).

Sally est inscrite dans un centre de formation spécialisée, met quelques mois avant d'arrêter totalement de sécher les cours, obtient son brevet, puis s'inscrit en Bac pro.

Élodie : J'suis revenue d'Espagne pour la période d'été en fait pour les vacances d'été les deux mois d'été et donc du coup ça m'a permis, j'avais déjà commencé à chercher une école, pour ma rentrée scolaire en septembre en Espagne et du coup j'ai réussi, j'ai été acceptée dans le seul lycée où j'avais envoyé une demande, en fait, et donc on m'a accompagnée sur cette demande, on m'a suivie et du coup j'ai été acceptée quoi !

Cynthia : Non, je l'ai pas eu (le DNB) parce qu'en fait les cours qu'il y a au CNED et les cours qu'il y a à l'école ce ne sont pas les mêmes. Et puis les livres ils ne sont pas pareils, donc du coup il ne me manquait pas beaucoup de points mais je ne l'ai pas eu. Mais je sais qu'avec la MFR, avec le CAP que je fais je sais que je vais pouvoir le repasser.

Les attentes en matière de scolarité nécessitent que les réseaux de partenaires (Conseil Général, Organismes, Éducation Nationale) s'organisent de façon à préparer ces retours atypiques. Pour les Services Départementaux de l'Éducation Nationale, tout jeune de moins de 16 ans doit être inscrit dans un établissement scolaire, le CNED étant assimilé à un établissement scolaire. De nombreuses questions demeurent pour ces 20 à 30 % de jeunes qui, à l'issue d'un Séjour de Rupture, réintègrent le système scolaire ordinaire :

- Comment aider les jeunes à revenir vers un système scolaire ordinaire, après avoir vécu dans un milieu protégé durant 6 à 11 mois ? Passer d'un milieu très individualisé à un milieu collectif peut être ressenti comme une réelle difficulté.
- Comment répondre à l'inquiétude des parents ?

Mobilisés dans ces réflexions dans le cadre de l'Observatoire de la Protection de l'Enfance du Finistère, les Services Départementaux de l'Éducation nationale ont proposé plusieurs éléments de réponses à ces questions⁷⁸ :

- Nombre de jeunes de moins de 16 ans, inscrits en Séjours de Rupture, ont connu au préalable des parcours scolaires difficiles et sont passés par la Commission Locale de Scolarité Alternative (CLSA) ; il conviendrait que cette même commission puisse évaluer la situation pour la rescolarisation du jeune, et pas seulement à l'occasion de son départ. Le dossier pourrait être présenté en CLSA, par le Référent ASE, accompagné par un représentant de la structure qui a encadré le Séjour de Rupture. Ceci pourrait concerner, sur l'année, dans le Finistère et pour chaque CLSA, une quinzaine de dossiers d'adolescents. Une telle organisation permettrait de garder lisible le fil conducteur du scolaire du début à la fin du Séjour de Rupture. De plus, la mobilisation de la CLSA montrerait au jeune et à ses parents toute l'attention que les partenaires accordent à sa scolarité, et les parents ainsi que le jeune seraient associés à la démarche par leur implication dans le dossier CLSA.
- La phase de transition entre la fin du Séjour de Rupture et la reprise d'une scolarité ordinaire reste souvent délicate. Selon le jeune, le suivi CNED aura été plus ou moins régulier. L'accompagnement scolaire aura été encadré par un éducateur spécialisé. La question du niveau acquis/gardé/perdu... durant le séjour, par le jeune, est centrale pour déterminer la classe dans laquelle il pourra s'inscrire

⁷⁸ Note du service social de l'Éducation Nationale, département du Finistère, Novembre 2013.

et se sentir à l'aise pour progresser, et les services départementaux proposent que soit instaurée une phase d'évaluation scolaire des jeunes à leur retour.

- Les dates de départ et de retour des jeunes ne suivent pas systématiquement le calendrier de l'année scolaire, ni le calendrier des inscriptions vers les cursus professionnels. Les organisateurs de séjours de rupture ont été sensibilisés à cette question afin de modifier, dans la mesure du possible, la durée des séjours.

Mère de Cynthia : Car on disait dans un mois tu rentres à Brest, à chaque fois c'est vrai qu'elle rentre mi-octobre, on se dit la rentrée est déjà passée, voir, il faut qu'on se renseigne [...] Elle rentre de séjour, mais ça aussi c'était les interrogations que... qu'est-ce qu'elle fait après ?

Il est nécessaire de permettre aux jeunes de passer, de façon progressive et douce, du milieu très encadré des Séjours de Ruptures, au milieu scolaire ordinaire. Il serait possible d'envisager de mobiliser plusieurs structures, dispositifs relais, centres de formation, et collèges d'affectation, afin d'organiser une réintégration progressive des adolescents dans le système scolaire.

Les enjeux du lieu d'hébergement

Il apparaît que le retour en institution est une réelle difficulté pour les jeunes pris en charge ; c'est une difficulté qui est mentionnée dans les travaux belges et québécois. D'ailleurs, au niveau statistique, sur trois années (2010 à 2012), rappelons que la part des jeunes hébergés en foyer diminue fortement à la suite d'un séjour de rupture : sur trois années d'activité dans le Finistère, pour les 105 adolescents concernés, 30 % retournent en foyer, alors qu'ils sont 47 % à y être hébergés avant leur départ.

Cette donnée serait à étudier de plus près, puisqu'il s'agit parfois (souvent ?) d'un retour à domicile par défaut (43 % de ces adolescents retournent au domicile parental après leur séjour, pour 30 % y résidant avant leur départ). En effet les services de l'aide sociale à l'enfance du département sont confrontés à une forme d'immédiateté qui ne leur permet pas, généralement, de préserver « sa » place au jeune parti en séjour de rupture, ni d'anticiper suffisamment pour en trouver une en famille d'accueil ou en foyer à son retour.

Certains jeunes repartent de nouveau ou demandent à prolonger leur séjour (12 % de renouvellement à la fin du séjour) ; notons qu'il s'agit sans doute plutôt des « jeunes qui se fuient », qui semblent partir comme pour « payer leur dette » mais sans réorganiser leurs comportements ; sans doute que pour ces jeunes la durée nécessite d'être suffisamment longue, et le retour suffisamment sécurisé en ce qui concerne l'activité quotidienne socio professionnelle et la cohérence éducative du lieu d'hébergement au retour.

Romain: mon retour en France ? Bon c'était un peu la cata. C'était un peu la merde. Je faisais un peu de bêtises encore. J'ai eu des problèmes avec les flics. Du coup, je suis retourné là-bas au Sénégal. Et voilà. Après six mois, je suis toujours dans le rap. Je suis toujours dans mes délires de fêtards tout ça. Mais bon, pour l'instant, il n'y a pas de travail, tout ça, il y a rien. Je travaille vite fait à temps plein, une semaine, deux semaines et voilà. Histoire de me faire un p'tit billet, sans plus quoi.

On observe parfois une forme d'improvisation et d'incohérence, comme pour Cynthia qui à son retour est hébergée chez ses grands parents, jusqu'à ce que le juge des enfants rejette cette possibilité, les grands parents n'étant pas « dignes de confiance »... Cette incapacité à fixer géographiquement le lieu d'hébergement peut avoir des conséquences néfastes sur l'engagement de l'adolescent dans sa scolarité ou sa formation professionnelle. L'agenda de la décision judiciaire n'est pas en adéquation avec la temporalité du séjour de rupture.

De même Sally souffre fortement du délai nécessaire avant d'obtenir une audience chez le juge, sachant qu'elle a dû être hospitalisée lors d'un retour anticipé du fait d'une inquiétante dépressivité, et qu'elle attend la décision du juge pour connaître son nouveau lieu de placement. La question d'une hospitalisation psychiatrique indûment prolongée n'est pourtant pas anodine, puisqu'il est avéré qu'elle peut avoir des effets iatrogènes, comme nous l'indiquons au chapitre 4.

Très fréquemment, les jeunes aspirent à retourner chez des parents qu'ils continuent à idéaliser ; la démarche est parfois exploratoire, et doit permettre à l'adolescent de vérifier s'il est souhaitable ou non de renouer des liens quotidiens avec ses parents ; quitte à conclure, parfois, que la mise à distance sera plus salutaire.

Guénola : En fait, depuis que j'ai été en Espagne, j'ai vu que ça allait deux fois mieux sans elle dans ma vie. J'ai tout fait pour faire un contrat pro, et ma mère m'a faite virer de mon boulot. J'ai été hébergée chez des gens, et ma mère est venue foutre le bordel. C'était la misère ...

Témoignage écrit Extraballe : Je ne suis pas retourné dans le foyer dans lequel j'étais avant de partir sinon le séjour n'aurait servi à rien. Je n'aurai pas pu aller plus bas ou tomber plus bas car vraiment, cela me tirait vers le haut. Au début, je voulais retourner chez ma mère, même si je savais que ce n'était pas faisable. Aujourd'hui, ma mère, c'est ma souffrance. Je me suis dit que l'Afrique allait changer les choses, allait me transformer. C'est vrai que quand on rentre en France, on se rend compte que nous, on a changé, mais le monde autour de nous est toujours le même.

Mais il n'est pas rare que la seule solution soit l'hébergement chez les parents, ce qui correspond souvent à leurs attentes, et paraît plus adéquat à l'égard de la localisation du lieu de stage ou de formation ; ainsi Paul, qui aspire à un hébergement autonome, mais retourne chez ses parents par « proximité » avec son lieu de stage. D'autres jeunes attendent chez leurs parents une place en FJT ou une évolution de leur situation. Dans des situations plus tragiques, pour des jeunes en situation de grande excitation (Steven), le retour dans un fonctionnement familial qualifié de « pervers » s'accompagne d'un déchaînement de violence, après quoi il sera incarcéré.

Dans d'autres situations, les jeunes aspirent à retrouver un assistant familial avec qui ils avaient construit un lien, ou expérimentent différentes familles d'accueil avant de se stabiliser :

Samantha : les fugues, quand j'suis revenue dans une structure, ben j'ai été en foyer ! c'était pas fait pour moi donc je recommençais, j'fuguais, c'était pas quelque chose qui me plaisait quoi !

Enquêteur : et après quand t'es arrivée dans la famille d'accueil que tu souhaitais, tu n'as pas du tout fugué ?
Non ! aucune ! j'ai jamais fugué là bas ! non, parce que c'était différent, j'm'arrangeais avec eux quoi ! c'était enfin... C'était plus humain je trouvais ! c'était un contact plus humain tandis qu'au foyer c'était, c'est des éducateurs donc c'est des distances, ils sont professionnels, on fugue eux ils ont juste à envoyer un papier, tandis que avec la famille d'accueil c'est, si j'pars enfin c'est complètement différent !

7.3 - Le cheminement des parents

L'apaisement

On note une forte cohérence et une similitude de points de vue entre les regards croisés des parents et des adolescents. Les familles interrogées constatent presque toujours un apaisement et une métamorphose de leur enfant. Les premiers regards, les meilleurs souvenirs, les expressions spontanées des parents montrent que les enfants vont bien, sont joyeux, ont retrouvé le goût de vivre ; « on a retrouvé notre enfant » ; « elle était bien, souriante »... Inversement, nombreux sont les parents qui témoignent, qu'avant le départ, l'adolescent était sorti de son histoire : « mis entre parenthèse » ; « comme dans un coma » ; certains parlent d'une « descente aux enfers » extrêmement éprouvante, pour laquelle généralement ils sont allés solliciter de l'aide. La demande d'aide semble plus spontanée et plus pressante pour les situations de « primo placement ».

Père de Paul : Moi la première chose ça été un soulagement quand il est parti. Ça peut être difficile, moi j'ai trouvé qu'on le mettait entre de bonnes mains, car on n'y arrivait plus. Donc je pense que Ribinad a réussi énormément cette..., je ne sais pas ce qu'ils ont fait mais ils l'ont amené à réfléchir sur lui-même et puis à comprendre sa situation. Je trouve ça remarquable ce qu'ils ont fait...

Plusieurs parents regrettent la lenteur des prises de décision pour leur accorder une aide, estimant que des mois précieux ont été perdus, de sorte que leur adolescent, même très jeune (Théo, commet une de nombreuses fugues dès 9-10 ans, et une quarantaine de délits à 12 ans), s'enfoncé dans une carrière de fugues ou de violences sur soi. Et parfois après 6 à 9 mois d'aggravation de la situation, la famille reçoit une aide qui est vécue comme disqualifiante dans la mesure où elle tient peu compte de leurs appels successifs et a tendance à les renvoyer à leur propre responsabilité.

La séparation physique, même si elle est souvent difficile à vivre, apporte de l'oxygène et un apaisement partagé par nombre de parents. Les relations épistolaires, puis téléphoniques et numériques permettent aux parents de prendre du recul à l'égard de leurs relations et de leurs émotions, de verbaliser des ressentis et de témoigner, vraisemblablement, de l'affection et d'un sentiment de manque à l'égard de leur enfant. La relation psychique semble se consolider, et la relation affective se restructurer, dans le cadre de l'apaisement créé par la mise à distance spatiale. Les familles expriment également un sentiment de fierté, concernant la réussite de leur enfant, son voyage à l'étranger, ses réussites sur les lieux de stage et ses bonnes relations avec son maître de stage, son travail scolaire, ses créations, ses lettres et photos, ses capacités d'expression ; l'apprentissage linguistique apparaît comme un enrichissement, et la marche comme un exploit, qui contribuent à opérer un changement de regard sur leur enfant.

Mère de Sophie : Le séjour de ma fille ça c'est très très bien passé, pendant les 6 mois, ça lui a servi... Comment j'avais vous expliquer ça moi ! pfff j'ai pas les termes ! ça lui a servi, physiquement mentalement, moralement, de voir comment ça se passe à l'extérieur aussi.

Mère de Elodie : Pour moi le meilleur souvenir de cette expérience c'est que ben voilà, ma fille est parti dans un délire complètement, elle est revenu ça lui a vraiment re... Ça a vraiment fait quelque chose pour ma fille l'expérience pour moi c'était ça en fin de compte ! Elle a changé complètement, elle était différente.

Mère de Arnaud : Je sais que ce soir il va rentrer tôt et se coucher de bonne heure. Puis là je lui ai dit dix-sept heures chez le médecin, il sera à dix-sept heures chez le médecin. Là je sais qu'il n'y a pas de soucis, il respecte.

Mère de Alicia : Avant elle avait pas d'autonomie euh, elle gérait pas maintenant c'est voilà, ça lui a tout servi, elle a elle est autonome, c'est vrai qu'elle cherche son travail toute seule, elle a cherché son stage, voilà c'est vraiment eux !

Mère de Cynthia, sur l'utilité du séjour de rupture : A se calmer pt' être (rires) un p'tit peu ! parce que les bêtises, les fugues depuis qu'elle est rentrée, elle en fait pas, elle respecte les horaires ... non ça a été à peu près ! Puis bon, elle, elle a vu que les conneries qu'elle faisait avant ça servait à rien ! donc je pense que ça lui a mis un peu de plomb dans la tête quoi ! On a une complicité qui est revenue quoi, qu'on n'avait plus avant qu'elle parte ! Quand elle faisait ses fugues, quand elle était à l'école, ou qu'elle buvait, elle rentrait bourrée euh... C'était des insultes qui y avait quoi ! si elle m'insultait pas c'était me taper dessus quoi ! donc voilà là elle a quand même le respect ! Bon respect entre deux, mais bon elle fait attention à ce qu'elle dit, l'autre fois elle a pété les plombs, bon après elle est revenue et puis elle s'est excusée quoi! Donc voilà !

En ce qui concerne l'expression de l'individualité de leur enfant, plusieurs parents expriment leurs observations : l'adolescent exprime ses désirs et ses envies, ses choix personnels, et « n'est plus gouverné par le dernier SMS reçu » ; ceci est d'autant plus vrai pour l'idéal type des « jeunes qui se cherchent ». Les parents constatent et approuvent la plus grande autonomie de leur adolescent dans la

vie quotidienne, la prise en charge des tâches ménagères, le respect de sa personne, l'engagement dans ses démarches administratives, et l'insertion professionnelle.

Mère de Elodie « C'est ça, elle ne pesait pas les choses sur ses envies, donc maintenant elle a un temps de réflexion, elle pense peut-être à la chose, mais elle le fait pas tout de suite... Elle se dit si je suis capable, ou je ne suis pas capable, est ce que je peux le faire ou pas le faire. Avant elle ne se posait pas ces questions là.»

Mère de Fatima : « Ils disaient Fatima on fait ça, elle disait ok on y va, parce que le copain ou la copine lui a dit ça. Et là, si on lui dit ouais Fatima tu viens il y a ça et ci, elle serait plus à même de dire, même si elle a changé de relations, « Ah non désolé j'ai autre chose » ou même, si elle n'a pas autre chose, « je ne veux pas ». Là elle est dans ce sens-là, donc ça fait grandir quand même.»

Le contraste est donc saisissant après le séjour ; l'adolescent est fréquemment décrit comme respectant mieux la parole de l'adulte et les règles posées dans le quotidien de la maison, le lien étant renoué avec l'adulte, sur des bases plus saines. Les parents sont sensibles à la réflexivité de l'enfant, au regard critique qu'il porte sur lui-même, ses agissements, ses perspectives d'avenir ; ils insistent le plus souvent sur le retour vers le droit commun, l'inscription dans une scolarité normale ou dans un apprentissage. L'essentiel est bien que la situation soit apaisée, que l'adolescent ait cessé ses fugues et autres passages à l'acte mortifère ; mais au-delà de ce mieux être intérieur, les parents se focalisent généralement sur l'intégration socio professionnelle ou la (re)scolarisation de l'enfant. Les quelques situations où les adolescents restent dans l'expectative font craindre aux parents un retour aux agissements antérieurs : « c'est fragile ; on a peur qu'il retourne vers ses anciens démons ». On peut effectivement parler d'une forme de « lune de miel » durant les trois mois qui suivent le séjour ; les « jeunes qui se cherchent », notamment les jeunes filles, accèdent presque systématiquement à une reconstruction identitaire et à une affiliation sociale ; mais pour les jeunes qui se fuient, l'arrêt d'agir et l'apaisement restent précaires s'ils reviennent dans leur environnement initial, confrontés au sentiment d'inutilité et à la pression des pairs.

Brendan, bien que très en lien avec ses pairs, revient très posé à la maison, du fait de l'accompagnement :
Mère de Brendan : de retour à la maison ? Il était bien. Il était posé. Et il bougeait beaucoup. Il bougeait beaucoup pour rechercher du boulot. Il allait avec les éducateurs ; ils allaient partout ; ils allaient à Pole emploi ; ils allaient partout pour chercher un travail. Ils sont allés à la chambre des métiers. Pour que Brendan puisse trouver un travail. Il était hors de question qu'il reste au lit jusqu'à midi, voire une heure. Moi, c'était sept heures et demi debout et il cherche du travail. Et bon, après, il a trouvé du travail en peinture. Il a signé son contrat. Tranquille pour deux ans. Il a un patron et il est à l'école à Quimper. Enquêteur : et c'est lui qui a trouvé tout ça ? Tout seul ? oui, oui !!

Les difficultés de séparation et la reconfiguration du système familial

Il est à noter que, même si souvent les parents témoignent d'une forte délégation aux organisateurs du séjour de rupture, le temps même de la séparation est difficilement vécu. Les difficultés émergent parfois au cours de l'entretien de pré admission ou d'admission, et certaines familles s'emportent, inscrivent leur enfant dans un conflit de loyauté et une forme de culpabilité ; mais ce cas est rare. Le départ est facilité lorsque les parents sont partie prenantes du projet et rassurent leur enfant quant aux bienfaits qu'il en retirera.

Cynthia : j'avais toute ma famille qui me soutenait et donc j'ai changé d'avis par rapport à ça !

Inversement, le père de Brendan lui dit que c'est un lâche, qu'il ne devrait pas partir, et la séparation est vécue comme très dure. Lorsque le père s'apaise et revient en réunion, c'est Brendan qui pleure en pensant qu'il déçoit son père. « Mais bon c'est pour son bien, et pour notre bien à nous ; c'est pour qu'après il puisse revenir ». Sa maman apprécie particulièrement de voir des photos, et recevra 3 CD. Malheureusement elle ne les regarde pas avec son fils, qui, dès son retour, retourne vers ses groupes de pairs... Durant le séjour, elle

exprime ainsi son ressenti : « Sa voix, oui. Ça faisait drôle de ne pas entendre sa voix. C'est quand il m'a appelé la première fois, ils ont pratiquement la même voix entre Brendan et son frère. Une fois, il m'a appelé, je lui ai dit « qu'est-ce qu'il y a ? » « Ben, c'est moi » « moi qui ? » « Ben Brendan ! » « Oh ! Pardon ». Parce qu'ils ont la même voix tout les deux. Parce que je sais que quand J. me téléphone, c'est qu'il a besoin de quelque chose. Et je ne savais pas que c'était mon Brendan qui m'avait appelé [rires].

La majorité des familles exprime des sentiments de tristesse et d'insécurité à savoir leur enfant si éloigné et pour une si longue période. Les premières relations téléphoniques après quelques semaines de séjour leur apportent alors beaucoup de bonheur et de fierté. Et les retrouvailles s'inscrivent le plus souvent comme un moment émotionnellement fort, suite à quoi les parents perçoivent majoritairement des évolutions de leur enfant. Plusieurs familles témoignent d'avoir vécu un départ précipité, le sentiment d'une mise à l'écart, ou d'avoir eu trop peu d'échanges avec l'organisateur.

Mère de Sophie : non, c'est vrai qu'on a eu un petit peu de mal chacune de notre côté parce que c'est vrai que bon, s'éloigner, partir de la France et pas être à côté, c'est vrai que c'est très très dur parce qu'après pour communiquer, pour se voir c'était très très dur ! Au début elle ne souhaitait pas, je ne souhaitais pas après c'est vrai que par la suite il fallait absolument qu'elle fasse un séjour de rupture, qu'on s'éloigne tous les deux l'une de l'autre. J'ai déposée chez Ribinad, elle est partie le matin, et moi j'suis rentré et voilà, ça a été très dur, très très dur, la séparation, de se quitter c'était très dur !

Mère de Steven : Ah ouais on n'en avait presque pas, il fallait qu'on rame pour en avoir. Plusieurs fois je leur ai demandé qui j'étais pour pas qu'on me donne des nouvelles de mon fils hein...

Il arrive dans plusieurs situations que des relations se renouent avec l'un des parents, fréquemment le père, mais aussi avec la mère, les grands parents, ou le beau père ; le séjour de rupture, les rencontres avec le référent ASE et les organisateurs, en amont et pendant le séjour, interrogent et dynamisent les relations de chaque système familial. Seuls quelques parents témoignent d'une forme d'insensibilité ou de déni à l'égard de leur adolescent, peu investi d'affection, et supposé manquer de détermination pour son engagement scolaire ou professionnel, ou de respect de l'autorité.

Parfois un père se remobilise, redonne des nouvelles, informe de sa maladie qu'il gardait secrète, et permet à son enfant de redonner sens à ses relations familiales, de retrouver sa place avec son demi-frère et le beau père avec qui il était en opposition ; mais dans un autre cas, les évolutions connues pendant quelques mois par une jeune fille ayant connu l'inceste sont réduites à néant par une nouvelle entrevue avec son père ; une mère très intrusive met en échec l'orientation de son garçon, génère violences et passages à l'acte. Dans ce sens on peut dire que la reconfiguration des relations familiales est une constante, mais qui n'est pas toujours positive, et que les stratégies affectives et relationnelles des parents viennent parfois nuire au projet tel qu'il a été élaboré par l'enfant avec ses accompagnants sociaux. La difficulté est que les parents n'ont pas toujours cheminé dans leurs dynamiques affectives, et ne le peuvent pas toujours ; et s'il existe généralement un projet pour l'enfant, celui-ci ne fait pas toujours l'objet d'un dialogue, voire d'une négociation avec les parents. Le projet est individualisé, dans le cadre de la protection de l'enfance, mais le système familial en tant que tel ne se met pas toujours en mouvement, est peu accompagné pour ce faire, ou bien résiste à l'accompagnement. Sans compter les problèmes de mobilité, en région rurale, qui ne facilitent pas le fait que les rencontres prévues soient honorées avec chacun des participants, lors de la pré-admission puis des entretiens suivants.

Enquêteur : dans les relations avec tes parents, tu as des perspectives ?

Romain, hébergé chez son père : non, j'en parle pas. Je ne parle pas avec eux. Me laisser tranquille et faire ma vie.

Le père de Paul est le seul parent qui témoigne d'une réflexion partagée sur le projet de chaque membre de la famille : « Moi c'est ça que j'ai trouvé bien dans Ribinad, enfin vous voyez c'est, ils abordent la famille. Pas

simplement l'enfant, ils abordent la famille avec un projet pour tout le monde. Enfin pour chacun, pas pour tout le monde, pour chacun (...) On a vécu trois ans d'enfer quoi et puis ... en même temps on a cheminé et donc cette conclusion appartement pour moi ça aurait été... C'était... on nous enlevait la possibilité de tenter, de mettre en pratique ce qu'on avait appris. Ce que les deux parties avaient appris, Paul et puis nous, de réessayer de vivre ensemble, car c'est quand même ça une famille. C'est pouvoir vivre ensemble... Des fois je le ressentais comme ça, les services sociaux se faisaient plaisir quoi, vous voyez ? On était dans la dynamique, services sociaux donc un jeune qui va mal il ne rentre pas chez ses parents il va... Il appliquait le schéma logique quoi, du truc et moi je le remettais en cause.

Pour les adolescents que nous avons rencontrés et qui sont ensuite hébergés en famille d'accueil ou en foyer éducatif (57 % des 105 adolescents finistériens partis en séjour de rupture entre 2010 et 2012), on constate fréquemment un apaisement des relations, et la redéfinition des places de chacun.

Témoignage écrit Extraballe : Aujourd'hui je me suis apaisé avec ma mère et la communication passe mieux. Il n'y a plus de reproches étant donné que depuis le séjour d'Afrique, cela se passe bien en famille d'accueil et à l'école. Je ne suis plus dans la haine. J'ai presque de la pitié aujourd'hui étant donné qu'elle va mal ; je ne peux pas trop lui en vouloir.

Témoignage écrit Extraballe : Quand je suis revenu, elle (sa mère) a vu que j'avais changé. Elle s'est dit que j'avais changé. Elle a vu que mon souhait, c'était d'aller en famille d'accueil alors qu'avant jamais, j'aurais demandé. Elle a vu mes efforts. Elle a trouvé bien que j'aie fait des efforts mais elle, elle n'en a pas fait de son côté.

L'importance du changement de regard

Si les adolescents évoluent dans leur construction identitaire, il est bien évident que le regard qui leur est renvoyé par les adultes, notamment les parents, mais aussi les institutions sociales et éducatives, est d'une grande importance. Plusieurs adolescents regrettent d'ailleurs le stigmate que constitue le séjour de rupture dans leur *curriculum vitae*, ou dans leur trajectoire scolaire. Toutefois ils sont nombreux à avoir perçu, chez leurs parents, un changement de regard, une reconnaissance de leurs progrès et de leur personne. L'acquiescement des adultes, l'organisation de l'évènement du retour, les mots et les attitudes employés après le retour mériteraient vraisemblablement d'être davantage travaillés avec les familles accompagnées, en vue de consolider le cheminement identitaire des adolescents.

Marie : « Non, ça avait changé...puis même toute ma famille, il n'y avait pas que mes parents... il y avait vraiment toute ma famille... Puis c'est vraiment la danse qui les a, parce que bon j'ai ramené le CD et tout... Du coup, j'avais été filmée là-bas tout ça... du coup quand ils ont vu... ils m'ont fait ah oui tu as fait ça en séjour de rupture, ça va quoi... »

Les jeunes qui ont une faible estime de soi et peu d'assurance sur leurs qualités propres sont très sensibles à cette question.

David « C'est un peu difficile, mais après faut se dire qu'ils nous ont vu comment on était avant, ils ne nous ont pas vus pendant un certain temps et ils nous voient revenir la gueule en fleur donc ils ne peuvent pas savoir forcément si vraiment on a changé...dans quelle optique on est... »

La délégation à des tiers et la demande d'un service de suite

On constate, globalement, parmi les parents rencontrés, une forte reconnaissance du professionnalisme des organisateurs ; la qualité des relations et de la communication sont pour eux un gage de confiance et de sécurité. Mais ceci est sans doute corrélé à une faible acquisition de compétences parentales à l'occasion de ce séjour. Le risque pourrait être qu'au retour du séjour, l'enfant symptôme ait payé sa dette, et que tout puisse rentrer dans l'ordre sans que les parents ne se

remettent en question. Le départ en séjour de rupture constitue, dans l'esprit des parents, une forme de délégation aux services sociaux ; d'ailleurs, il est fréquent que les parents pensent ne plus exercer l'autorité parentale et une confusion semble régner à ce sujet. Concrètement, dans les faits, les parents estiment que c'est l'ASE qui effectue toutes les démarches, et donc « il n'y a plus rien à faire » (maman d'Elodie).

Mère de Brendan : Je leur ai dit au téléphone que je suis très satisfaite de tout, du truc qu'ils ont fait à Brendan... oui, son projet d'avenir. De toute façon, ils étaient là, pour moi et Brendan . Parce que moi, ils m'avaient dit : « on ne laissera pas Brendan comme ça. On fera en sorte qu'il ait trouvé quelque chose » au niveau démarches, au niveau de ses recherches d'emploi. Pour tout quoi. Ils étaient avec Brendan ; ils étaient là pour l'accompagner.

Samantha : « ma mère était toujours d'accord avec les éducateurs, si, ma mère m'a toujours dit, si ils pensent que c'est mieux pour toi, c'est que c'est mieux quoi ! »

Plusieurs parents se déclarent confortés dans l'exercice de leur autorité parentale, dans leur capacité à poser des règles et à être entendus ; ils disent aussi avoir retrouvé la complicité d'avant la crise, ou bien accepter davantage de mettre de la distance avec leur enfant, dans son intérêt. Pour autant, ils sont nombreux à demander une poursuite du suivi, un « service de suite » ; ils distinguent fortement les organisateurs des séjours de rupture et les référents ASE, avec qui les expériences sont variables d'une situation à l'autre. Le dispositif de protection de l'enfance semble donc générer une forte délégation de la part de parents souvent épuisés par la période tumultueuse des passages à l'acte de leur enfant.

Sophie : Ça l'a pas trop... perturbée ni rien du tout hein ! déjà à la base elle n'en voulait pas du tout, elle voulait plus d'éducatrice, elle voulait plus rien, pour elle, c'était fini, le séjour avait bien travaillé, moi par précaution j'ai préféré avoir un suivi on en avait parlé avec le juge avant voilà ; donc là elle est toujours suivie hein ! y a toujours un suivi quand même ça change pas !

Enquêteur : mais vous, vous souhaiteriez qu'il se débrouille tout seul ? Ou qu'il y ait encore quelqu'un éventuellement ?

Mère de Brendan : pour moi, je pense que je préfère qu'il y ait toujours quelqu'un avec lui.

Père de Paul : Et ça c'est des trucs qu'il faudrait absolument mettre en place, une transition entre le retour et puis la dépendance de Ribinad quoi. Bien sûr que Paul a eu l'adresse d'un psychologue et tout ça mais lui s'est dit « recommencer encore » et il est allé une ou deux fois puis... Il aurait fallu que Ribinad, continue, non pas quelqu'un d'autre, que Ribinad continue pendant un temps.

Dans ce contexte de très forte délégation (variable selon les situations), on observe fréquemment une difficulté à se remémorer la temporalité du séjour, en dehors des grandes étapes ; il existe aussi une difficulté à se remémorer les signatures de documents : des documents ont été signés, mais les parents n'en ont pas trace, en ont oublié le contenu. Ils sont dans le vécu et l'attente d'une aide, et s'intéressent peu aux éléments écrits qui relèvent du professionnalisme de l'aide sociale à l'enfance. Le départ en séjour de rupture est assimilé, pour les parents qui connaissent un primo placement, comme un passage de témoin, un relais, une possibilité de se reposer sur des professionnels pour aider son enfant. En matière de lisibilité et de transparence de l'aide apportée, il semble que davantage de supports écrits adaptés pourraient être remis aux familles. Même si, dans l'ensemble, ils estiment avoir participé aux décisions, la moitié des parents rencontrés disent ne pas avoir connaissance d'un projet écrit pour leur enfant ; ils souhaitent majoritairement participer davantage au processus éducatif de leur enfant, et une maman évoque sa volonté de communiquer avec d'autres parents concernés par les séjours de rupture.

Certaines familles déplorent également avoir manqué de considération à l'occasion d'un problème de santé et d'une hospitalisation, ou regrettent le manque de supervision des relations sentimentales entre les filles et les garçons au cours du séjour.

Cynthia, parlant de son opération de l'appendicite : Mes parents n'étaient pas au courant au début, c'est après que j'ai dit qu'ils pouvaient les prévenir. Mon père, il flippait car je ne m'étais j'avais fait opérée et du coup il flippait grave.

Le bouleversement du retour

Lorsque les organisateurs ont achevé leur mission essentielle, celle du séjour à proprement parler, l'effet d'apaisement initial renvoie une forme d'effet boomerang, car le retour de l'adolescent, de plus en plus constitué en tant que personne singulière, produit un nouveau bouleversement dans les relations familiales, tout aussi intense que le départ. Mais si le bouleversement initial (le départ) est fortement porté par les institutions judiciaire, sociale et éducative, il n'en est rien du retour, pour lequel certaines familles se sentent fortement isolées, voire totalement démunies.

Environ une moitié des parents rencontrés qualifient le retour du séjour de leur enfant comme « précipité » ; ils déplorent également les difficultés de calendrier, et la déconnection entre la temporalité du placement et le calendrier scolaire. Il est très rare que les relations aient évolué positivement, du point de vue des parents, avec les professionnels de l'ASE, de la justice, ou de l'éducation nationale.

Mère de Cynthia, à propos de la préparation du retour : Non, ah non ! p'tetre pour l'enfant, mais pour la famille, les personnes qui sont autour, comme moi, non ! c'est vraiment : on prend l'enfant on le met là et basta ! On a fait nos neuf mois avec elle c'est bon hop, je prends mon linge sale et j'le fous là quoi ! Je leur ai dit : les enfants c'est pas un paquet de linge sale que l'on balance comme ça !

Des points de vue diversifiés sur les institutions sociales et judiciaires

D'une manière générale, les parents reconnaissent les institutions sociales et judiciaires comme compétentes et les considèrent comme des partenaires éducatifs. Des critiques récurrentes concernent la lenteur des décisions (justice et ASE), la multiplicité des acteurs et le « turn over » dans les équipes de l'ASE, qui peuvent engendrer des problèmes relationnels entre l'enfant et l'éducateur. La multiplicité des intervenants est souvent source de confusion pour les parents, et fait l'objet de leurs critiques, puisqu'ils déplorent devoir rabâcher sans cesse une histoire déjà très pesante.

Mère de Candy : « Sincèrement il y a eu tellement d'intervenants pour Candy, sincèrement que je sais même plus qui, comment, quoi, franchement il y a des moments on était complètement déboussolés quoi. On ne savait plus qui fallait appeler, machin, c'est vrai qu'une fois pour une autorisation « Ah mais elle est malade », « Ah non on ne peut pas signer », pour les sorties quand t'étais à Combrit, t'es passée par là aussi, à chaque fois, on passait dans toutes les administrations ... » (mère de Candy)

Les relations sont généralement constructives mais les parents précisent que c'est une question de personnes, portant beaucoup d'attention à la qualité de l'écoute et à la bienveillance. Quelques parents disent subir la prise en charge sans être véritablement considérés comme acteurs ; on retrouve chez eux une vive opposition envers les travailleurs sociaux. Ce sont les situations de multi placements qui génèrent le plus d'incompréhension de la part des parents, à l'égard de la justice ou de l'ASE.

Mère de Fatima : Dans le cadre du juge pour enfants, je trouve que le parent n'est pas assez écouté, il se fit par rapport aux rapports fait par l'éducateur quand ils viennent à la maison. Après on nous dit de nous présenter, car c'est nous qui sommes responsable de nos enfants et quand on veut parler notre parole n'est pas prise en compte. C'est le rapport que l'éducateur a fait, donc s'il veut il nous saque et le juge pour enfant prend sa décision par rapport à ça.

On peut dire que dans le cas des « jeunes qui se cherchent », accueillis en primo placement, les parents apprécient davantage le soutien apporté par l'ASE ; ce sont souvent eux qui font les démarches pour se faire aider, et qui reconnaissent un soutien positif, et parfois une aide pour les démarches scolaires ; la re-scolarisation est toujours un enjeu. Mais dans certains cas, leur demande étant si pressante, ils n'obtiennent pas de réponse à la hauteur de leurs attentes ; se sentent « abandonnés » par l'ASE, déplorent l'impossibilité, pour leur enfant, à trouver un lieu d'accueil après un accueil en foyer d'urgence ; en fin de séjour, ils doivent faire de nombreuses démarches par eux-mêmes, notamment au plan de la scolarité.

Ils déplorent également, dans le contexte des passages à l'acte de leur enfant, le peu de cadre ou de coercition exercé par les établissements sanitaires, « où les jeunes continuent à voir leur dealer quand ils veulent ». Ils se sentent par ailleurs dépréciés par le juge, qui les culpabilise, et qui pour autant intervient avec lenteur. Dans d'autres situations, les parents nous relatent un conflit de loyauté pour le référent ASE, qui se fie généralement plus à la mère, parfois au détriment de la posture paternelle (Alicia). Pour la maman d'Elodie, il y a un problème d'analyse par l'éducatrice du DEMOS, qui ne perçoit pas les messages adressés par sa fille, qui témoigne peu à peu qu'elle a connu l'inceste...

Dans le cas de Sally, la rapidité du départ en un mois, est un gage d'efficacité ; la professionnelle de l'ASE, quant à elle, est jugée hors circuit, et le premier éducateur « *complètement à l'Ouest ; il proposait d'aller faire du vélo avec elle, alors qu'elle était dans les fugues et la délinquance* ». Mais il s'agit aussi d'un processus de retournement du stigmate, pour une maman pharmacienne qui s'interroge sur ses difficultés éducatives... et insiste sur l'égale incapacité des professionnels à accompagner son enfant. Elle témoigne également du sentiment d'être déconsidérée, de recevoir des propos culpabilisants : « *c'était très douloureux, car j'avais le sentiment d'avoir fait le dos rond, d'avoir tout encaissé, puis d'avoir été au forcing pour obtenir un séjour de rupture pour ma fille... pour m'entendre un peu dire que j'étais une mauvaise mère... j'ai été considérée par tout le monde, y compris le papa, comme une mauvaise mère* »

8 – Conclusions

8.1 - Le bénéfice pour les adolescents concernés

Les séjours de rupture à l'étranger, organisés dans le cadre juridique des services d'accueil non traditionnels, constituent une réponse éducative pour 1,5 % à 2,5 % des adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (selon, respectivement, le rapport IGAS 2004, et les données de l'ODPE 29, années 2010 à 2012). Ces activités existent depuis les années 90, ont fait l'objet d'un rapport de l'IGAS en 2004, et de démarches de la part d'une association nationale, OSER, regroupant 16 structures organisatrices, qui a formalisé en 2004 un cahier des charges et une charte commune à tous, établissant un « cadre déontologique » pour les membres adhérant à l'association.

La littérature internationale nous montre que des démarches pédagogiques socio éducatives comparables ont été développées dans plusieurs pays. En Belgique, les travailleurs sociaux sont investis dans des pratiques dites de « sport aventure » depuis les années 90 ; des évaluations qualitatives montrent que les adolescents y développent de nombreuses ressources, une meilleure image de soi, de la confiance en soi, accroissent leur sens des responsabilités et leur capacité à se projeter dans le temps. En Allemagne, c'est le concept d'apprentissage expérientiel qui est utilisé à travers de nombreuses expériences pédagogiques, et qui ont fait l'objet d'évaluations et méta analyses ; ces travaux montrent notamment que ces projets augmentent le sentiment d'auto efficacité, la capacité à se fixer des objectifs pour soi et à résoudre des problèmes ; une amélioration nette de la

situation des jeunes est observée dans 79 % des cas. Des travaux américains sur des programmes d'éducation par l'aventure, dans les années 2000, ont montré que les participants y développaient des ressources mentales, émotionnelles, et physiques ; que les taux de récurrence de jeunes délinquants impliqués dans ces types de programmes étaient faibles. En France, une évaluation conduite par le Conseil Général de l'Essonne s'est intéressée à la remobilisation des jeunes, à l'évolution de leur comportement et au développement d'apprentissages sociaux ; les évolutions sont positives pour la majorité des problématiques rencontrées, comme le montrent également d'autres travaux universitaires.

Pour analyser les trajectoires des adolescents concernés et les modalités de leur prise en charge éducative, nous avons proposé une typologie qui distingue « les jeunes qui se cherchent – trajectoire de la singularité » et les « jeunes qui se fuient – trajectoire de l'adhésivité ». Les premiers donnent à voir des actes de passage, afin de se singulariser, de se séparer de l'enfance et du monde des adultes qui les entourent, par l'affirmation de leur intériorité ; ils subissent un déficit de « séparation individuation » et ont tendance à retourner la violence sur eux-mêmes ; ils agissent pour « devenir soi » et ont aisément recours à l'autre en tant que sujet. Les seconds, les adolescents qui se fuient, sont inscrits dans un tel déficit d'intériorité et de sécurité émotionnelle qu'ils se projettent sur les objets de la réalité extérieure, dans une forme d'adhésivité à autrui et à leur réalité sociale, s'engageant dans une forme d'auto suffisance et de corps à corps avec le monde ; ils subissent un déficit de mentalisation de leurs ressentis et de positionnement éthique, et externalisent la violence ; l'autre peut leur être menaçant, vécu sur un mode intrusif ou bien abandonnique.

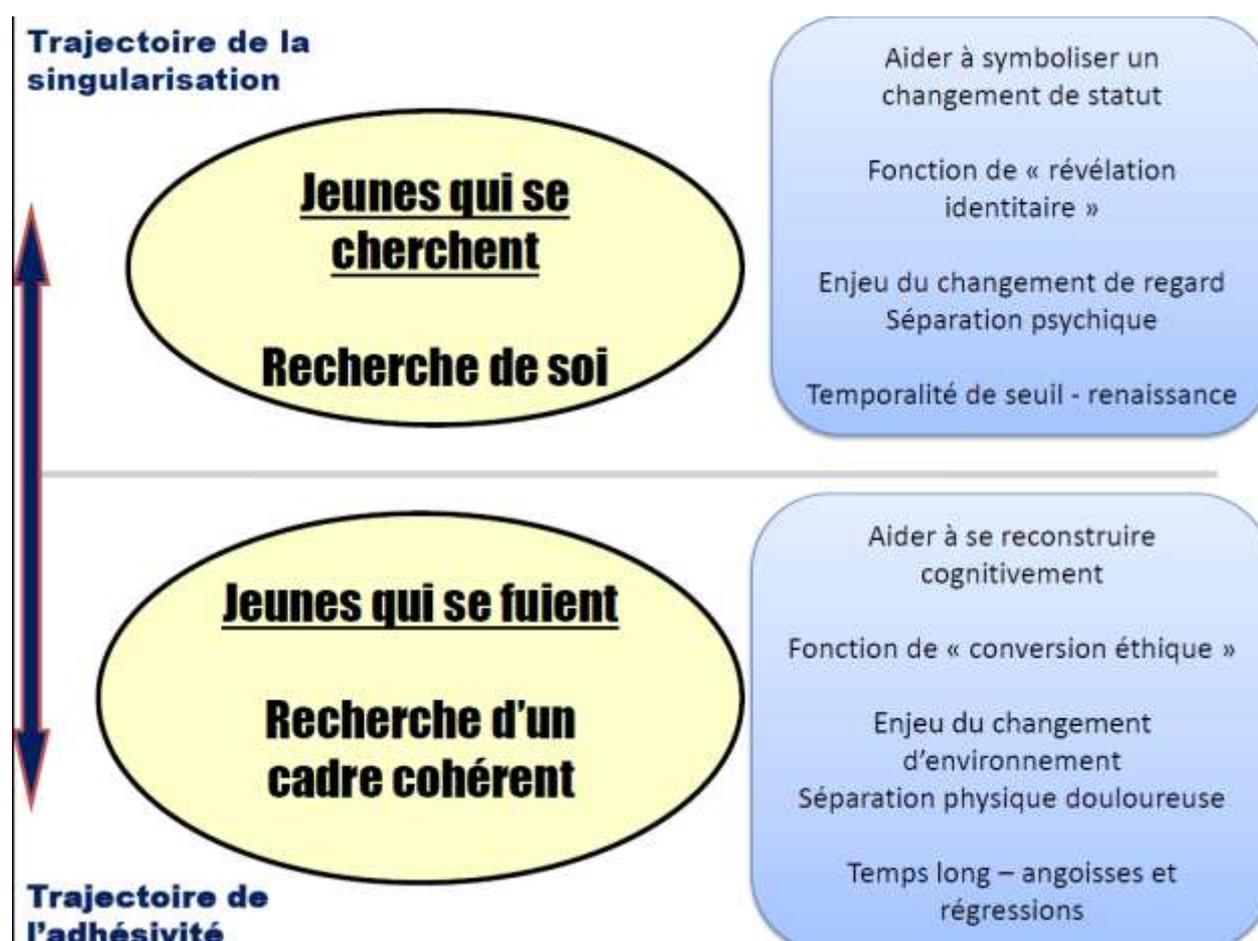
Le corpus d'entretiens nous montre que la totalité des jeunes développent de nombreuses compétences au cours du séjour de rupture, qui a un effet positif sur la grande majorité des trajectoires. Vingt cinq situations individuelles ont été étudiées, certaines à court terme (0-6 mois), d'autres à moyen terme (12 à 24 mois), et 2 jeunes femmes ont été rencontrées 6 et 10 ans après leur séjour. Parmi ces 25 situations, on constate 14 situations d'insertion professionnelle ou scolaire effective (apprentissage ou reprise d'études), 3 situations d'engagement parental, 6 situations d'entre deux (attente, expectative, faible remobilisation) ; 2 situations à risque de désaffiliation sociale.

Nous avons structuré les analyses de notre corpus d'entretiens en trois parties :

- La reconstruction des adolescents, qui s'intéresse aux processus de construction identitaire, de reconstruction cognitive, de régulation émotionnelle, et d'accès progressif à des responsabilités ;
- Le travail d'accompagnement éducatif ;
- Le cheminement des familles.

Les résultats montrent que ces types de placement sont particulièrement adaptés pour les « jeunes qui se cherchent », et notamment les jeunes femmes, qui tirent un grand bénéfice de la mise à distance physique de leur environnement familial et social, parviennent à se singulariser et à progressivement changer de statut ; le temps du séjour permet de s'approprier son corps, de penser à soi, de développer de nouvelles appartenances, d'analyser sa vie et d'exprimer son point de vue. L'arrêt d'agir est quasiment systématique ; la plupart des adolescents qui s'approchent de cet idéal type se remobilisent cognitivement et scolairement, se dévoilent à l'occasion des stages et se remobilisent pour leur avenir ; la relation avec les adultes se modifie, et la relation avec des personnes aidantes redevient possible. Il est probable que les bénéfices tirés du séjour de rupture sont effectifs dès le 5^e mois pour ces jeunes, et qu'ils soient moins demandeurs de renouvellements. A leur retour, il semble qu'ils reconstruisent des relations plus sereines avec leurs figures d'attachement, sachant mieux faire la part des choses et assumer la séparation si celle-ci leur est préférable.

Les « jeunes qui se fuient », quant à eux, présentent plus de difficulté à s'affilier socialement à l'issue du séjour de rupture, mais le vivent comme un cercle vertueux qui permet de ressentir du plaisir (être bien), de construire du lien avec autrui (être avec et mettre des mots sur son ressenti), d'intérioriser des ressentis, des souvenirs, et de donner du sens à leur vécu existentiel (penser et renforcer ses ressources internes). La dimension du plaisir, mais aussi celle de la douleur, serait en quelque sorte un préalable à la rencontre avec une personne fiable et suffisamment solide qui pourra à son tour devenir un tuteur de résilience avec qui s'instaure une relation de confiance. Et c'est cette rencontre, devenue possible, qui peut ensuite permettre de « mentaliser à plusieurs », de donner du sens à des petits bobos quotidiens mais aussi à des histoires indicibles ou inimaginables, et ainsi de renforcer les assises narcissiques d'adolescents qui, avant d'être délinquants, sont poussés à l'agir par l'impossibilité de penser le non sens de leur existence. Ils éprouvent parfois des difficultés cognitives et une difficulté d'introspection, mais d'autres au contraire développent une pensée créative qui les mobilise fortement. Mais si ce séjour aide à se reconstruire narcissiquement et cognitivement, la mise à distance physique de leur environnement familial leur est plus douloureux, et peut susciter angoisses et régressions. Il importe, pour ces jeunes, de s'inscrire dans le temps long, ce qui explique ici davantage de renouvellements, et de veiller à ce que le retour ne les confronte pas de nouveau à un cadre incohérent et à un sentiment d'inutilité. Ici, le séjour de rupture peut donner lieu à une « lune de miel » qui dure généralement trois mois, suite à quoi les relations sociales et agissements antérieurs peuvent ressurgir si la situation sociale, et notamment l'accès à la formation ou à l'insertion professionnelle, ne permet pas de valoriser et de soutenir la personne.



8.2 - Le cadre d'intervention et l'accompagnement

Le travail réalisé par les accompagnants s'inscrit dans un tout autre contexte que ce qu'ont connu les jeunes jusqu'à présent ; dans les structures étudiées, on parle d'accompagnateurs, de grands frères (Afrique), ou de familles d'accueil, et non pas d'éducateurs. Les entretiens nous montrent que ces intervenants professionnels construisent des relations de confiance et apportent un soutien cohérent aux adolescents. Assurant une présence permanente auprès d'eux, ils s'inscrivent dans la bienveillance, le soin, le vivre avec, et l'autorité. Le vivre avec s'appuie sur la marche, le voyage, les activités domestiques, les travaux d'enseignement à distance, les stages professionnels, les activités de loisirs, qui sont propices au calme, à l'échange et au partage ; le soin s'appuie sur une prise en compte du vécu physiologique et psycho affectif des adolescents et adolescentes, sur un sentiment de sécurité ; la relation peut être qualifiée de bienveillante, authentique, axée sur l'écoute, l'expression de ses besoins et de ses projets par l'adolescent, sa reconnaissance et sa valorisation. Le respect des règles et des engagements est obtenu par la médiation de l'environnement, et surtout par un principe d'équité entre tous les jeunes et le recours à un tiers, constitué de l'équipe encadrante. Une attention particulière est portée à la réalisation de stages qui soient positifs et utiles pour l'orientation du jeune, et sur la qualité des relations avec les employeurs.

Une fois l'orientation ordonnée par décision de justice (dans 80 % des cas), le plan d'aide est élaboré en premier lieu par l'adolescent, soutenu par la structure organisatrice, en lien avec le référent social et les parents. La formalisation des objectifs, écrits par l'adolescent lors de la préparation du séjour, constitue un point d'appui et une référence pendant toute la durée de l'aide. Mais les adolescents, tout comme leurs parents, s'approprient peu les aspects administratifs et les modalités de délégation des responsabilités ; sans doute qu'un travail peut être fait en ce sens à travers la mise à disposition de supports adaptés.

L'intérêt de cette démarche pédagogique réside également dans l'organisation spatio-temporelle de l'aide ; la séparation spatiale, et la découverte d'un autre environnement naturel et culturel, semblent avoir un effet accru sur les processus de reconstruction cognitive et de dés-institutionnalisation qui se mettent en œuvre et accompagnent la nouvelle dynamique identitaire des adolescents. L'identification des différentes étapes du séjour est également très structurante : pré admission ; admission ; diverses étapes au cours du séjour, comprenant parfois un exploit ; préparation du retour ; orientation ; retour. La démarche pédagogique permet au jeune et à sa famille de structurer un horizon temporel, de quitter l'immédiateté de la situation pour se projeter, étape par étape, dans les mois qui viennent et l'avenir plus lointain. Sans doute que les durées des séjours peuvent être repensées au regard des deux types d'adolescents qui y participent, sachant que six mois apparaissent trop pour certains, et pas assez pour d'autres.

L'orientation en séjour de rupture est possible pour une diversité de jeunes, y compris s'ils ont bénéficié de soins psychiatriques ; elle semble particulièrement bénéfique pour les jeunes en primo placement, à qui elle semble éviter de longues prises en charge institutionnelles ; mais ceux-ci ne constituent que 38 % des jeunes concernés dans le Finistère en 2010-2012 ; et cette orientation s'avère fréquemment positive pour les « jeunes qui se cherchent », (trajectoire de la singularité ; troubles internalisés), et notamment les jeunes femmes, qui ne constituent que 32 % des jeunes concernés. L'âge moyen des adolescents concernés est de 16 ans, et on peut penser qu'un départ plus précoce serait bénéfique pour les jeunes qui se fuient (trajectoire de l'adhésivité, troubles externalisés), dès les premières situations de crise familiale.

Nous avons attiré l'attention autour de la relation amoureuse, de la vie affective, de la sexualité, de la contraception, de la prévention des maladies sexuellement transmissibles qui sont très peu, voire pas

du tout, développées par les organisateurs, alors qu'on constate des situations problématiques en lien avec la sexualité pour la moitié de notre échantillon.

Toutefois, l'enjeu central reste le retour, et se décline en plusieurs questions : trouver un lieu d'hébergement adapté et cohérent avec le projet du jeune, ce qui n'est pas toujours le cas ; accompagner la reconfiguration des relations familiales, ce qui pose des questions de moyens et de mobilité ; re-scolariser ou accompagner vers l'emploi ; tenir compte des adversités que sont le décrochage scolaire ou professionnel, le sentiment d'inutilité, et les groupes de pairs ; assurer une fonction fil rouge, soit avec les services de l'ASE, soit en tant qu'organisateur ; identifier le moment opportun ; assurer un changement de regard notamment parmi les proches et accompagner un changement de statut dans les institutions sociales et éducatives. Concernant le lieu d'hébergement à la suite d'un séjour de rupture, il apparaît que le retour en institution s'avère difficile et nécessite une préparation et/ou un réaménagement du lieu d'accueil, que le retour en famille ne devrait pas se faire par défaut, et que des familles d'accueil « atypiques » pourraient être davantage mobilisées pour les adolescents qui sont encore trop jeunes pour accéder à une autonomie résidentielle et un service de suite.

8.3 - L'aide aux familles

En matière d'accompagnement des familles, les moments de la préparation du séjour et de la pré admission dans la structure d'accueil sont des moments clefs, car la séparation induit un fort impact émotionnel dans la famille, et il importe que l'adolescent soit soutenu et légitimé dans sa démarche. Le projet pour l'enfant est élaboré collectivement et permet généralement de recueillir le point de vue des familles, mais la répartition des responsabilités des différents intervenants, et les processus de délégation des responsabilités, laissent fréquemment les familles dans l'incertitude et le doute, car elles n'ont pas de souvenir fiable des documents signés (la moitié de notre échantillon). L'information sur des difficultés de santé et des nécessités de soins devrait être plus systématique.

La séparation physique, même si elle est souvent difficile à vivre, apporte de l'oxygène et un apaisement partagé par nombre de parents. Les relations épistolaires, puis téléphoniques et numériques permettent aux parents de prendre du recul à l'égard de leurs relations et de leurs émotions. La relation affective semble se restructurer dans le cadre de l'apaisement créé par la mise à distance spatiale. Les familles expriment également un sentiment de fierté, concernant la réussite de leur enfant, son voyage à l'étranger, ses réussites sur les lieux de stage et ses bonnes relations avec son maître de stage, son travail scolaire, ses créations, ses lettres et photos, ses capacités d'expression ; l'apprentissage linguistique apparaît comme un enrichissement, et la marche comme un exploit, qui contribuent à opérer un changement de regard sur leur enfant.

Plusieurs parents déplorent la lenteur des décisions sociales et judiciaires qui leur permettrait d'obtenir de l'aide lorsqu'ils le demandent ; ils regrettent de perdre souvent plusieurs mois, où ils voient leur enfant aller de plus en plus mal, se sentent d'abord démunis, puis dévalorisés par les représentants des institutions sociales et judiciaires.

Si les adolescents évoluent dans leur construction identitaire, il est bien évident que le regard qui leur est renvoyé par les adultes, notamment les parents, mais aussi les institutions sociales et éducatives, est d'une grande importance. Plusieurs adolescents regrettent d'ailleurs le stigmate que constitue le séjour de rupture dans leur *curriculum vitae*, ou dans leur trajectoire scolaire. Toutefois ils sont nombreux à avoir perçu, chez leurs parents, un changement de regard, une reconnaissance de leurs progrès et de leur personne. L'acquiescement des adultes, l'organisation de l'évènement du retour, les mots et les attitudes employés après le retour mériteraient vraisemblablement d'être davantage travaillés avec les familles accompagnées, en vue de consolider le cheminement identitaire des

adolescents. Quelques parents sont demandeurs d'actions collectives ou de mise en lien des familles concernées par les séjours de rupture.

Lorsque les organisateurs ont achevé leur mission essentielle, celle du séjour à proprement parler, l'effet d'apaisement initial renvoie une forme d'effet boomerang, car le retour de l'adolescent, de plus en plus constitué en tant que personne singulière, produit un nouveau bouleversement dans les relations familiales, tout aussi intense que le départ. Mais si le bouleversement initial (le départ) est fortement porté par les institutions judiciaire, sociale et éducative, il n'en est pas de même au retour, pour lequel certaines familles se sentent fortement isolées, voire totalement démunies, et souvent dévalorisées et atteintes dans leur narcissisme. Environ une moitié des parents rencontrés qualifient le retour du séjour de leur enfant comme « précipité » ; ils déplorent également les difficultés de calendrier, et la déconnexion entre la temporalité du placement et le calendrier scolaire, puisqu'ils insistent très majoritairement sur le retour à une scolarité ou une insertion professionnelle de droit commun. Il est très rare que les relations aient évolué positivement, du point de vue des parents, avec les professionnels de l'ASE, de la justice, ou de l'éducation nationale.

8.4 – Les enjeux institutionnels

En France, seuls six départements délivrent une habilitation pour des organisateurs de séjours de rupture, mais au moins une trentaine de départements y envoient leurs adolescents. Ce dispositif s'inscrit pourtant dans un contexte d'évolutions législatives qui introduisent le besoin d'innovation dans les pratiques d'accompagnement social, soutiennent la diversification des missions et des offres, reconnaissent les lieux de vie et d'accueil et « les établissements à caractère expérimental » (2002) ». La loi du 5 mars 2007 souhaite accentuer les démarches de prévention, et mettre en œuvre des modes d'accueil innovants.

Le séjour de rupture produit des résultats globalement positifs sur la trajectoire des adolescents, contribue à reconfigurer les relations familiales, et s'inscrit dans de riches coopérations entre les secteurs de la protection de l'enfance, de la justice, de la psychiatrie, de l'éducation, et de la recherche. Mais tout l'enjeu est de faire que ces séjours s'inscrivent davantage dans la transition que dans la rupture, ce qui interroge les modalités du retour des jeunes, la continuité du suivi de ces jeunes, au sein de leur système familial et de leur environnement institutionnel, et ce qui interroge l'appellation même du dispositif. Une équipe lui préfère les termes de « séjour de transition », ce qui nous paraît sémantiquement plus adapté.

Enfin, notons que notre dispositif de recherche et d'échanges avec les praticiens et responsables institutionnels du département du Finistère a permis de conforter plusieurs évolutions du dispositif « Séjour de rupture » : évolution du livret d'accueil ; remise aux parents d'un exemplaire de tous les documents signés ; meilleure prise en compte des questions de vie affective et sexuelle dans l'accompagnement des jeunes et la formation des accompagnants ; évolution de la Commission Locale de Scolarité Alternative (CLSA) permettant de mieux préparer le retour et la re-scolarisation des jeunes ; modification des pratiques des juges des enfants ayant participé au colloque de valorisation des résultats. Ainsi, cette recherche financée par l'ONED a-t-elle permis de consolider l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (Département du Finistère) dans sa fonction recherche, et d'offrir un espace de réflexivité partagée aux professionnels du département, des associations habilitées, de la justice, de l'Education Nationale, et de la psychiatrie. Cet espace de réflexion et d'échange sur les pratiques professionnelles, en interaction avec une équipe de recherche, permet de conforter ou d'impulser des améliorations au sein de chaque institution, mais aussi et surtout d'améliorer les coopérations inter institutionnelles, au profit notamment du développement des séjours

de rupture dans le cadre de primo-placements, d'une meilleure préparation du retour, et d'une intervention éducative plus affirmée auprès des parents à l'occasion des crises familiales et des séjours de rupture. De plus, compte tenu de la participation d'un organisme de formation en travail social, on peut prétendre que notre démarche aura eu des effets sur la formation initiale et continue des professionnels (plus de 200 participants au colloque de restitution, provenant de toute la France), afin de voir ces pratiques éducatives, et notamment le processus de dés-institutionnalisation que nous avons décrit, se disséminer dans la profession.

Il semble opportun de faire connaître ce dispositif et les savoirs faire qui se sont mis en œuvre en matière d'accompagnement, de produire des évaluations plus systématiques sur le temps long et sur de grands échantillons. Il reste également à étudier le contexte des hébergements collectifs, aux moments de crise de ces adolescents et de saturation des équipes éducatives, pour voir en quoi il est possible de poursuivre ensuite une relation d'aide et une réintégration dans la même institution.

9 – BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- ANZIEU D. Le moi-peau. Paris: Dunod; 1985.
- Association EXTRABALLE, Totem de papier, Livre 1^{er}, édition Conseil Général des Côtes d'Armor, 2010.
- BERGER M. Les séparations à but thérapeutique. 2^{ème} éd. Paris: DUNOD; 2011.
- BERGER P., LUCKMANN T., La construction sociale de la réalité, Paris, Masson / Méridiens Klincksieck, 1986
- BORN M., Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants, De Boeck, Bruxelles, 2011.
- BOTBOL M. violence à l'adolescence. Rennes; 2010
- CAILLOIS R., Les jeux et les hommes, le masque et le vertige, Paris, Gallimard, 1958.
- CHOBÉAUX François, Les nomades du vide, Paris, 3^è édition, La découverte, 2011.
- CHOBÉAUX François, Intervenir auprès des jeunes en errance, Paris, Editions la Découverte, 2009
- CYRULNIK Boris, Un merveilleux malheur, éd. Odile Jacob, 2002.
- DARTIGUENAVE Jean Yves, MOREAU Christophe et SAVINA Maïté, Identité et participation sociale des jeunes en Europe et en Méditerranée, L'Harmattan, Coll. Logique social, 2013.
- DUPONT Sébastien, LACHANCE Jocelyn, Errance et solitude chez les jeunes, Paris, Téraèdre, 2007
- DUBOUCHET D. (coord.), L'insertion par l'ailleurs. Des projets sportifs, culturels et humanitaires en mission éducative, la documentation française, Paris, 2002.
- GAUCHET M., QUENTEL JC, (dir), Histoire du sujet et théorie de la personne. La rencontre Marcel Gauchet Jean Gagnepain, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- GENDREAU J. L'adolescence et ses « rites » de passage. Desclée de Brouwer. Paris; 1998.
- GOGUEL DALLONDANS Thierry (dir.), Education renforcée. La prise en charge des mineurs délinquants en France, Téraèdre, Paris, 2008.
- JEAMMET Phillippe, Le passage à l'acte, 2005.
- JEAMMET Philippe, Pour nos ados, soyons adultes., O. Jacob, 2008.
- KAMMERER M. Un séjour de rupture comme dernier tremplin. lien social.com. 2006.
- KAMMERER Pierre, Adolescents dans la violence. Médiations éducatives et soins psychiques, Paris, Gallimard, 2000.
- LE BRETON David, En souffrance, adolescence et entrée dans la vie, Paris, Métailié, 2007.
- LEBRETON David, MARCELLI Daniel, OLLIVIER Bernard, Marcher pour s'en sortir, Erès, Toulouse, 2012.
- MEAD G. H., L'esprit, le soi, la société, Paris, PUF, 1963.

- MARCELLI D, BRACONNIER A. Adolescence et psychopathologie. 7ème éd. Paris: Masson; 2008.
- POTIN Emilie, Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance, Paris, Erès, 2012.
- QUENTEL JC., L'adolescence aux marges du social, Bruxelles, Faber Yapaka, 2011.
- QUENTEL JC., Les fondements des sciences humaines, Ramonville, Eres, 2007.
- RICOEUR P., Soi-même comme un autre, Paris, Seuil, 1990.
- SIDIBE Younes, récit recueilli par Michelle Van Hooland, Séjour éducatif de rupture en Afrique. Résister et se construire en structure d'accueil non traditionnel, Paris, L'Harmattan, collection Histoires de résiliences, 2012.
- TRONTIN Thierry, L'esquisse de la suture. Carnet de voyage d'un éduc, Chateldon, Educateurs voyageurs passeurs de vie, 2011.
- VAN GENNEP A., Les rites de passage, Paris, 1909.
- WINNICOTT D. La tendance antisociale. De la pédiatrie à la psychanalyse. Payot. 1956. p. 292 - 302.
- ZANNA O., Restaurer l'empathie chez les mineurs délinquants, Paris, Dunod, 2010.

Articles

- ARROYO Laurent, A travers la distanciation, la création d'un espace propre, in Carnets de Parentel, n°32, "Transformations adolescentes", Brest, Parentel, 2010.
- BOUREIMA K, « *De la participation des CER à la « maturation » et au développement éducatif des jeunes en difficulté, contribution à une évaluation de la « délocalisation éducative »* », ERES, Empan 2005/3 - n° 59 pages 130 à 137.
- BOTBOL M, BALKAN T. États limites en institution: une psychothérapie par « l'environnement ». Psychothérapies. 2006;26(1):15-20.
- DOUVILLE Olivier, « Des adolescents en errance de lien », l'information psychiatrique n°1, janvier 2000
- JEAMMET P. Passage à l'acte et institution de soin. Le passage à l'acte [Internet]. 2ème éd. , Elsevier masson; 2009. Disponible sur: http://theseas.reseaudoc.org/opac/index.php?lvl=notice_display&id=1480
- LAZARTIGUES A. Nouvelles familles, nouveaux enfants, nouvelles pathologies. Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence. 2007;55(5-6):304-320.
- LECAPLAIN Patrick, « *Jeunesse à risques et dysfonctionnements des services de la protection de l'enfance : comment penser les pratiques d'accompagnement de jeunes désignés comme violents ?* », Sociétés et jeunesses en difficulté [En ligne], n°7 | Printemps 2009.
- LE MOAL Martine, La permanence au cœur des séjours, entretien avec Martine Le Moal, directrice de l'association Extra-Balle, in Lien social n° 1079, 18 octobre 2012.
- MARCELLI, D., « Dire non, un enjeu décisif dans l'éducation contemporaine », in Enfance & psy, N° 35, 2007/2.

MARCELLI D., « Nouvelles violences à l'adolescence... Quelles limites ?, in *Enfance et psy*, N° 48, ERES, 2010/3

MAZET Philippe, « Le recours à l'agir et la problématique du plaisir et de la jouissance à l'adolescence », *Pratiques corporelles*, n°91, juin 1991, revue de la SFERPM .

PIRAUX Laurence, *Le sport aventure : une pratique en quête de légitimation*, *Journal des Jeunes*, N° 255, Bruxelles, mai 2006.

SEDRATI -DINET C. *Séjours de rupture: une alternative éducative trop négligée*. ASH.

TREMINTIN J. *Où en sont les séjours de rupture?* *Lien Social*. 2012.

Rapports, évaluations

Simard, Marie-Claude, M. Brousseau et I. Beaumier (2010). *Analyse de l'expérience de séjour de rupture au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire - rapport final*. Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire, Québec.

Beaumier, I, C. Pilote et M.C. Simard (2012). *Analyse du séjour de rupture dans le cadre du projet Trans-Maroc au Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire - deuxième et troisième expériences*. Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. Québec.

Conseil Général de l'Essonne, Le PECQ et le MEPP, « Evaluation des lieux de vie en Essonne », 2010.

Conseil Général de Loire Atlantique, DDPJJ 44, *De l'élaboration et de la réalisation d'un projet de rupture au retour du jeune*, 2008.

DGAS, Direction générale de l'action sociale (bureau de l'enfance et de la famille), « *Dossier sur la loi de 2007* ».

Fondation Roi Baudouin, *Le sport aventure dans le cadre d'approches pédagogiques ou thérapeutiques*, JP Giacomelli, B Devos, Mars 1991.

Fondation du Roi Baudouin, *Rapport d'évaluation de l'action « programme d'activités sportives et à risques et d'aventure à destination des jeunes des IPPJ, soutenu par le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés*, C-E Vanderwinnen, Bruxelles, Septembre 1992.

Fondation du Roi Baudouin, *Insertion sociale et parfum d'aventure*, C-E Vanderwinnen, Bruxelles, Mars 1992.

IGAS Inspection Générale des Affaires Sociales. *Rapport de mission sur les séjours de rupture à l'étranger*, 2004.

Média jeunesse, *Cadre réglementaire des séjours de rupture*, Archambault Olivier.

ONED , *Des jeunes de 14 à 16 ans « incasables » ? Itinéraires d'élèves aux marges du collège*, GUIGUE Michèle et al, 2008.

ONED, *Entrer dans l'âge adulte. La préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure*, Robin P et al, 2009.

OSER, « *Compte rendu du colloque d'OSER au FIAP* », le 26 avril 2012.

Littérature scientifique internationale

Mac Kensie Marcia, How are Adventure Education program outcomes achieved ? : a review of literature, Australian Journal of Outdoor Education, Vol 5, N°1, 2000.

WILSON SJ, LIPSEY MW. Wilderness challenge programs for delinquent youth: a meta-analysis of outcome evaluations. Evaluation and Program Planning. févr 2000;23(1):1-12.

CRISP Simon. Treatment effectiveness of Wilderness Adventure therapy. A comprehensive evaluation. www.neopsychologie.com.au. 2004.

GASS, Adventure Therapy: therapeutic applications of adventure programming, 1993

RUSSEL K.C. What is Wilderness Therapy? The journal of Experiential Education. 2001;24(2):70-79.

Travaux d'étudiants

CHAPELL M, Parcours des jeunes en séjour de rupture : la plus value d'une prise en charge éducative atypique, mémoire de Master de psychologie, Université de Bretagne Occidentale, 2013.

STEPHAN M. *Place du séjour de rupture dans la prise en charge du trouble des conduites à l'adolescence.* Thèse de doctorat en médecine de l'Université de Bretagne Occidentale, 2013, 157p.

SAINT MARTIN C. *Evaluation de séjours de rupture pour les adolescents en grandes difficultés : approches méthodologiques et théoriques.* Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse 2 Le Mirail, ED CLESCO Psychopathologie, 2012, 379p.

Séjours de rupture, adolescents en crise, et cheminement des parents : quelle implication pour chacun?

Le projet de recherche :

Cette recherche s'intéresse aux séjours de rupture / distanciation dont bénéficient chaque année, dans la Finistère, environ 70 adolescents en grande difficulté. Ces derniers se trouvent en situation de décrochage scolaire et social, souvent soustraits à mal leur environnement familial et institutionnel, et accèdent peu aux soins en santé mentale.

Grâce à la coopération d'associations labélisées, et de l'Observatoire de la protection de l'enfance en Finistère, et sur autorisation expresse des adolescents et des familles concernées, l'enquête sera conduite auprès de 21 adolescents ayant bénéficié de séjours de rupture, et auprès de leur famille. Seront étudiées différentes démarches d'accompagnement proposées par les travailleurs sociaux du Département, de Ribinad, ou de l'ADSEA 29, en s'appuyant sur l'expérience et le point de vue des usagers.

Les objectifs sont les suivants :

1. Mieux connaître le vécu des adolescents en grande difficulté confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance,
2. Mieux comprendre la façon dont les parents se mobilisent dans le cadre d'un suivi
3. Améliorer les modalités d'accompagnement par les travailleurs sociaux
4. Développer la participation des adolescents aux décisions qui les concernent,
5. Développer l'implication équilibrée de leur famille.
6. Organiser un temps de débat régional, en lien avec les organismes de formation au travail social

Programme et échéancier

- Octobre-décembre 2012 : Entretiens avec 7 adolescents suivis par Ribinad, et avec leur famille
- Janvier - juin 2013 : Entretiens avec 14 adolescents suivis par l'ADSEA et le Conseil Général, et leur famille
- Décembre 2013 : Journée régionale de réflexion à l'ITES de Brest (Institut pour le travail Éducatif et Social)

Un groupe de travail départemental pour mieux connaître et mieux agir

Sous l'égide de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance, un groupe de travail se réunira 6 fois pour faciliter le travail d'enquête et participer à l'analyse des résultats :

- Conseil général du Finistère - Direction Enfance et Famille
- Représentants d'associations de parents à associer (AID ou autres, en cours de validation)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Association Ribinad
- ADSEAD9, service DAD (proposant des séjours de rupture)
- Fondation Massé Treviñy
- AD3EP 29 (service Placement éducatif à domicile)
- Services de pédopsychiatrie (Brest et Morlaix)
- ITES de Brest
- Education Nationale, service social

L'équipe de JEUDEV I réalise et analyse les entretiens

- Soïra AMARANTOS, animatrice socioculturelle, assistante
- Gilles DRONJOU, sociologue, chargé de recherches
- Christophe MOREAU, sociologue, responsable du projet

Financement :

Le travail de recherches est financé par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger
Les institutions qui participent au groupe de travail mettent à disposition leurs représentants

Contact :

JEUDEV I, Jeunesse - Développement - Intelligents, est une équipe de 4 personnes qui développe des recherches et des formations sur la jeunesse et les politiques publiques de la jeunesse.
Christophe MOREAU, 06 85 60 17 67, moreau@jeudevi.org
www.jeudevi.org




oned
Observatoire national de l'enfance en danger